LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

la météo: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum 28. Aperçu pour dimanche: beau **(détail en page 18)**

Vol. LXXII — No 140 Montréal, samedi 22 août 1981 (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles 40 cents) 25 CENTS



M. Jacques Parizeau

Parizeau prévoit emprunter $2.2 milliards

Le déficit du Québec atteint $3 milliards

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Le piètre état de l'économie canadienne ayant provoqué une hausse importante des dépenses de l'État, le déficit budgétaire du gouvernement du Québec dépassera $3 milliards, et le gouvernement prévoit maintenant devoir emprunter $2.2 milliards d'ici à la fin de l'année financière.

Ces nouvellles prévisions, qui n'ont rien d'encourageantes dans le contexte actuel de la flambée des taux d'intérêt, sont contenues dans le synthèse des opérations financières dévoilée hier par le ministère des Finances, M. Jacques Parizeau.

Au moment de la présentation du budget, en mars dernier, le ministre des Finances prévoyait déficit de $2,970 millions; ce déficit atteindra maintenant $3,150 millions. Quant aux emprunts, M. Parizeau prévoyait qu'ils atteindraient $1,990 millions; ils seront maintenant de $2,220 millions, c'est-à-dire une hausse de $230 millions.

Basées sur les opérations financières du premier trimestre de l'année budgétaire, soit du 1er avril au 3e juin, ces prévisions ne sont évidemment pas définitives. Elles donnent toutefois une idée assez exacte de ce qui se passera vraiment tout au long de cette année.

Déjà, il y a une dizaine de jours, M. Parizeau affirmait, dans une entervue accor-

Voir page 12: Déficit



Cheik Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole, a annoncé hier que son pays réduirait d'un million de barils par jour sa production dès septembre, mais qu'il n'était pas question pour l'Arabie saoudite, jusqu'en décembre 1982, de modifier le prix du baril, actuellement établi à $32 US. (Photolaser AP)

Tout en diminuant sa production

L'Arabie tient tête à l'OPEP

GENÈVE (d'après Reuter, AFP et AP) — La plus longue conférence de l'OPEP, réunie depuis quatre jours à Genève, s'est terminée hier sur un échec qui devrait se traduire à court terme par une légère baisse des factures pétrolières pour les pays consommateurs.

Cet échec n'a pas été effacé par le geste de bonne volonté de l'Arabie saoudite qui a annoncé, après la clôture de la conférence, qu'elle diminuerait d'un million de barils sa production quotidienne, à partir du mois de septembre, tout en gelant le prix de son brut à $32 US jusqu'à la fin de 1982.

Avant que cheik Zaki Yamani n'annonce cette décision, le professeur Subroto, ministre indonésien du pétrole et président de l'OPEP, avait expliqué que la «réunion consultative» avait permis «d'étudier la situation du marché mondial et que les contacts se poursuivraient jusqu'à la prochaine réunion d'Abou Dhabi, en décembre».

Sur l'objectif principal de la réunion, l'adoption d'un prix de référence unique du pétrole, tout compromis s'est révélé impossible en dépit des dures tractations et de l'intervention des chefs d'État.

La conférence, riche en rebondissements, a échoué dès jeudi en raison de l'intransigeance de l'Arabie saoudite qui a refusé de dépasser la barre de $34 US le baril et du refus de l'Iran de descendre en-dessous du $36 US.

Les onze autres pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole étaient pourtant prêts jeudi à adopter un prix commun de référence de $35 US.

En attendant, les prix du pétrole de l'OPEP resteront donc diversifiés sur la «base de la solution adoptée à la conférence de Bali». Le prix minimum de référence restera celui que n'avait jamais abandonné l'Arabie saoudite, $32 US le baril d'Arabian light.

L'Arabie saoudite a refusé d'aller au-delà des $32 le baril parce que les diminutions proposées par les autres États membre ne lui ont pas parues suffisantes, a expliqué cheik Yamani.

La réducation décidée par Ryad ne mettra pas fin à l'engorgement du marché et les excédents continueront à faire baisser les prix au niveau sur lequel les États membres n'ont pas réussi à se mettre d'accord après cinq jours de réunion, a expliqué cheik Yamani.

Le prix moyen du baril, actuellement légèrement supérieur à $34 US, devrait tomber en-dessous de ce niveau, a-t-il prédit. L'Arabie saoudite, pour sa part, devrait maintenir le sien à $32 US, l'équivalent de $38 canadiens, et ce jusqu'à la fin de 1982.

Interrogé sur ce que pourrait être le volume de la production saoudienne en octobre, cheik Yamani a répondu: «Tout est

Voir page 12: OPEP

Ryan promet de livrer une rude bataille sur la hausse des tarifs d'Hydro-Québec

par Rodolphe Morissette

SAINTE-ADÈLE — L'opposition libérale livrera, à compter des prochaines semaines en commission parlementaire, une bataille redoutable au sujet de la hausse des tarifs d'électricité, qu'Hydro-Québec prévoit pour 1982 et qui promet d'être considérable.

Voilà l'une des tâches que le caucus libéral, réuni hier pour préparer la rentrée parlementaire, s'est donné comme prioritaires.

«Hydro-Québec a été créée pour combler les besoins des Québécois, et non pour camoufler les déficits du gouvernement du Québec», a lancé hier, au terme des assises du caucus, le chef du Parti libéral, M. Claude Ryan. «Notre parti, a poursuivi ce dernier, s'opposera fermement à l'augmentation des tarifs d'électricité».

Le chef libéral dénonce comme «inquiétante» cette tendance du gouvernement Lévesque à «rôder autour d'Hydro-Québec afin de mettre la main» sur la société d'État et s'en servir pour déguiser sous la forme d'augmentation des tarifs d'électricité, le déficit gouvernemental. «Que le gouvernement soit franc, a dit M. Ryan, et qu'il augmente carrément les charges fiscales des citoyens (l'impôt sur le revenu) s'il lui faut financer ses énormes déficits».

Un autre quotidien montréalais avait révélé au début du mois d'août, en se fondant sur un document interne récent d'Hydro-Québec, que celle-ci considérait déjà une hausse de 16.1%, voire de 17.5% des tarifs d'électricité pour 1982 comme nettement insuffisante. On ajoutait que les dirigeants de la société d'État parlent maintenant de hausses de 19%, sinon de 20%.

Quoi qu'il en soit, le conseil d'administration d'Hydro-Québec réclamera ces hausses de tarifs lors de la commission parlementaire qui se tiendra sur le sujet dans les prochaines semaines et l'opposition libérale se promet d'y faire obstacle avec fracas.

Au sujet de l'usage du droit de grève dans les secteurs public et parapublic, qui formera le propos d'une autre commission parlementaire au cours des semaines à venir, l'opposition libérale adoptera, a-t-on appris hier, une position plus ouverte à la discussion. M. Ryan a indiqué en effet que son parti déplore grandement, d'une part, «les lourds dégâts» qu'a entraînés l'exercice du droit de grève dans ces secteurs au cours des dix ou douze dernières années, notamment dans le secteur hospitalier. D'autre part, note le chef libéral, «nous ne voulons pas nous opposer d'une manière absolue à l'exercice de ce droit». En vérité, les libéraux estiment qu'il s'agit là du «moyen de dernier recours, quand tous les autres ont été épuisés».

C'est pourquoi les libéraux écouteront d'abord ce que le gouvernement aura à proposer en l'occurrence, puis ils aviseront. Des conversations auront lieu au cours des prochaines semaines à ce propos, avant la tenue de la commission parlementaire de septembre, entre le député libéral de Jean-Talon, M. Jean-Claude Ri-

Voir page 12: Ryan

La Libye est prête à recourir à la force pour défendre son territoire

ADDIS-ABEBA (d'après Reuter et AFP) — Le colonel Mouammar Kadhafi a accusé hier soir les États-Unis de préparer une invasion de la Libye et s'est dit prêt à défendre son territoire même si cela devait provoquer une Troisième Guerre mondiale.

Le chef de l'État libyen, s'exprimait pour la première fois en public depuis le duel aérien de mercredi au cours duquel deux chasseurs américains ont abattu deux avions libyens dans le golfe de Syrte, a déclaré au cours d'une conférence de presse que les État-Unis jouaient avec le feu en violant l'espace aérien et les eaux territoriales de la Libye.

Le colonel Kadhafi a affirmé que le golfe de Syrte «faisait partie de la Libye» et, a-t-il ajouté, «nous serons prêts à défendre le golfe de Syrte même si cela signifie une guerre contre les États-Unis ou une Troisième Guerre Mondiale».

Jeudi, le président Ronald Reagan avait déclaré que les manoeuvres de la 6e flotte, au cours desquelles l'incident a eu lieu, avaient été organisées «parce que nous ne pouvions reconnaître la réalité de cette violation des eaux internationales» par la Libye.

À l'inverse, le «numéro un» libyen a affirmé que ces manoeuvres faisaient partie d'un «plan prémédité pour se livrer à une agression militaire contre le Libye et préparer son invasion». Selon lui, les deux avions libyens «ont été attaqués à l'intérieur de l'espace aérien libyen par huit chasseur américains F-14 et abattus».

Le colonel Kadhafi n'a pas menacé directement les États-Unis à l'inverse de ce qu'il a déjà fait, à plusieurs reprises, dans le passé, en évoquant notamment une éventuelle cessation des livraisons de pétrole.

Le chef de l'État libyen a fait ces déclarations à Addis-Abeba où il est arrivé jeudi en visite officielle après avoir signé à Aden un traité de paix avec le Sud-Yemen et l'Ethiopie.

Peu avant cette déclaration, les États-Unis ont laissé entendre, qu'ils écartaient l'éventualité de représailles libyennes contre les citoyens américains travaillant en Libye à la suite de l'incident survenu dans le golfe de Syrte.

À Los Angeles, le porte-parole du président Ronald Reagan, M. Larry Speakes, a déclaré qu'il était «difficile de prédire» ce que pourrait faire la Libye. «Je peux vous dire que nous n'anticipons pas» de représailles, a-t-il cependant ajouté. À Washington, le secrétaire d'État Alexander Haig, a, pour sa part, exprimé l'espoir que Tri-

Voir page 12: Libye

culture & société



Le cinéma à Montréal

Montréal est pour dix jours la ville du cinéma. Le Festival des films du monde se poursuit. Lino Ventura (notre photo) y est pour la promotion d'un de ses films. Nathalie Petrowski l'a rencontré. D'autre part, nos critiques, Francine Laurendeau et Richard Gay, nous donnent un aperçu du Festival, tandis que notre collaborateur Norman Ethier a rencontré des représentants du circuit parallèle du cinéma. **Pages 13 et 17**



Des pétrodollars pour la création

Chapeaux de cowboys, touristes, montagnes et paysages aux neiges éternelles: voilà le Banff des cartes postales. Mais au pied des montagnes loge le moins connu Banff Centre, que René Viau a visité ces jours-ci. La musique western y est détrônée par les mélodies du violoncelle et du piano. Car ici les pétrodollars servent pour la création artistique. **Page 13**

AU SOMMAIRE

Éditorial

En consentant au rapatriement simple de la Constitution le gouvernement du Québec a-t-il bien évalué la stabilité et la durabilité de la présente coalition des provinces? L'éditorial de Jean-Louis Roy. **Page 10**

Le monde

- La résistance iranienne prépare une insurrection générale pour renverser le régime de l'ayatollah Khomeiny. **Page 5**
- En Ulster, l'élection du candidat de l'IRA constitue un soutien massif aux grévistes de la faim. **Page 5**
- La guerre d'usure est engagée en Pologne. **Page 5**



Des livres pour vous divertir cet été

Devant le cri de souffrance des exploités, des torturés, des méprisés,... au fil des siècles, il y eut toujours, parmi les hommes, une voix porteuse d'espérances.

À celui ou celle, qui contemple le soleil d'un regard immuable, qui saisit le feu d'une main qui ne tremble pas et qui entend le chant spirituel de l'éternité derrière les clameurs criardes des aveugles.

Gibran

ÉDITIONS SÉLECT

$3.95

en vente partout



$5.95

Louis Laberge au DEVOIR

La FTQ entend consolider l'acquis et réagir à la flambée des taux

par Louis-Gilles Francoeur

LA Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) amorce la saison politique qui débute sous le signe de la consolidation des acquis syndicaux, même si en apparence elle s'engagera sur des thèmes nouveaux comme la hausse des taux d'intérêt.

C'est ce qui ressort d'une longue entrevue accordée au DEVOIR par le président de cette centrale, M. Louis Laberge, au cours de laquelle ce dernier a été invité à brosser une perspective des priorités politiques de sa centrale pour l'automne.

D'arbord, la FTQ entend consolider le droit d'accréditation reconnu en principe aux syndicats par le Code québécois du travail mais si souvent nié dans la réalité à cause des délais administratifs et des pièges décelés dans la mécanique d'accréditation par les procureurs patronaux, qui les exploitent à leur avantage.

De la même façon, cette centrale entend faire pression pour faire consolider le modèle législatif québécois instauré en 1978 pour protéger les travailleurs en grève contre les «scabs». En même temps, la FTQ veut aussi faire étoffer le code au chapitre de l'imposition des premières conventions collectives.

Dans le domaine économique et social, la priorité ira à la spectaculaire flambée des taux d'intérêt, qui gruge les salaires et le pouvoir d'achat des syndiqués comme l'inflation le fait depuis quelques années. Selon M. Laberge, la hausse vertigineuse des taux d'intérêts nécessite des actions aussi draconiennes qu'urgentes car des centaines, voire des milliers de travailleurs risquent à court terme d'être dans l'impossibilité de faire face aux renouvellements des hypothèques de leur résidence familiale.

Sans vouloir dévoiler le contenu des réflexions et les stratégies de sa centrale sur cette question M. Laberge se dit éminemment d'accord avec ceux qui préconisent que le gouvernement provincial absorbe la partie «imprévue» des hausses des intérêts hypothécaires de façon à redonner une stabilité budgetaire réelle aux familles à faibles ou moyens revenus.

Cette centrale entend d'autre part poursuivre ses pressions pour juguler les effets néfastes des fermetures d'usine sur la stabilité et le revenu d'emploi de ses membres.

Il existe cependant un domaine où la FTQ veut innover: c'est celui des régimes de retraite car le désenchantement est de plus en plus grand dans ses rangs à l'endroit des régimes collectifs édifiés au cours des dernières décennies et qui parviennent tout juste à maintenir les retraités au-dessus du seuil de pauvreté. Dans ce domaine, la FTQ a créé un comité d'étude qui entend reprendre à son compte la réflexion amorcée dans ce domaine par l'Institut de recherche appliquée sur le travail (IRAT) pour mettre au point dans des délais raisonnables des objectifs de négociation vraiment efficaces.



M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec

La discussion avec le gouvernement sur les volets «législatifs» des revendications de la FTQ ou pour stopper les effets des hausses d'intérêt auprès des petits propriétaires amèneront la FTQ à des choix politiques importants. Surtout dans un contexte où le gouvernement provincial annonce son intention de réduire plusieurs services publics où la FTQ compte des affiliés en voie de renouveler leurs contrats de travail à brève échéance.

«Ça ne sera pas facile. Ce sera même très difficile», explique M. Laberge en songeant aux prochaines négociations du secteur public.

«Il est évident qu'on ne peut pas demander de nouveaux programmes d'aide aux petits propriétaires coincés par les taux d'intérêt, remodeler en profondeur le régime de compensation des accidents de travail, placer les salaires du secteur public en avant de l'inflation et en demander encore», dit-il en précisant que les membres de sa centrale seraient les premiers à le faire réfléchir à la facture.

«Il va falloir se battre pour l'essentiel, c'est-à-dire surtout la sécurité d'emploi», ajoute M. Laberge. Dans ce domaine, la FTQ, comme d'ailleurs les autres centrales, semblent devoir envisager au prochain round de négociation du secteur public des hypothèses comme une mobilité accrue du personnel avec beaucoup plus d'attention qu'elles ne l'ont fait jusqu'à présent.

Mais à court terme, on pense à la FTQ à tirer le maximum d'une réforme du code — qui ne coûte rien au gouvernement et qui permettrait de syndiquer un plus grand nombre de travailleurs oeuvrant dans la petite et moyenne entreprise. La FTQ, qui fera du droit à la syndicalisation le thème de son prochain congrès, est actuellement majoritaire dans la grande entreprise et, comme les autres centrales, qui ont fait le plein dans le secteur public, elle n'a d'autre choix pour poursuivre son action que de se tourner vers les PME.

«Mais c'est le secteur le plus difficile, explique M. Laberge, car les employeurs peuvent plus facilement contourner l'esprit et la lettre du code. Dès qu'un groupe présente une requête, on décapite par quelques renvois le nouveau syndicat. On conteste systématiquement la nouvelle unité d'accréditation sous le moindre prétexte, ce qui procure entre trois et douze mois de délais pour créer de toute pièce un syndicat de boutique qui présente une nouvelle requête, ce qui retarde d'autant le début des négociations.»

Pour la FTQ, le gouvernement devra non seulement accroître le nombre de juges du Tribunal du travail, actuellement submergé par les nouvelles responsabilités imparties par les dispositions pénales anti-scabs, les dispositions pénales de la loi 17, etc., mais il devra aussi procéder à des rajustement «législatifs» du code.

Il faudrait, précise le président de la FTQ, ajouter aux pouvoirs des agents d'accréditation pour qu'ils puissent accréditer un syndicat détenant manifestement une majorité même si l'employeur conteste la syndicalisation d'une ou quelques personnes. Actuellement, il suffit qu'il y ait désaccord sur un seul membre d'une unité de négociation pour que la requête soit paralysée et les négociations retardées d'autant.

Il faudrait en outre, explique M. Laberge, que le dépôt d'une requête gèle complétement les conditions de travail dans une entreprise ainsi que les «effectifs». Présentement, les employeurs congédient les meneurs et il faut parfois plusieurs années pour les réintégrer mais, à ce moment-là, le syndicat naissant a souvent eu le temps de s'éteindre, privé de ses pionniers.

Il faudrait enfin, ajoute M. Laberge, que le dépôt d'une requête empêche la présentation d'autres requêtes pour ne pas brouiller les cartes. Si l'inspecteur prévu au code constate la non-représentativité du demandeur de l'accréditation' un autre groupe pourrait alors prendre la relève.

Dans ce domaine comme à propos des «trous» de la loi antiscabs, la FTQ ne cherche pas à modifier l'équilibre constitué par le législateur dans le code.Mais elle veut par contre qu'on «bouche les trous drillés à coups d'avocasseries patronales», qui ont rendus inopérantes les intentions initiales du législateur.

Et la FTQ entend enfin «stimuler» certains ministères, en particulier celui de la Justice, qui ne semblent pas à son avis «tout à fait à l'heure des relations de travail». M. Laberge s'en prend notamment à ce ministère qui n'a jamais entrepris la moindre procédure judiciaire contre les compagnies qui ont officiellement transgressé les dispositions anti-briseurs de grève.

Ce chapitre amène M. Laberge à une petite digression à propos du récent rapport de la Commission de police du Québec sur l'émeute du 20 mai 1980 sur le Mont-Royal.

«Pour une fois que la Commission de police fait un bon rapport et ose montrer la pointe de l'iceberg à propos du comportement de cette escouade, déclare M. Laberge, j'espère que le ministre va agir et ordonner au moins une enquête complète sur ces agissements, s'il n'ose pas poursuivre tous ceux qui ont illégalement menti ou refuser de témoigner devant cette commission — ce qui serait le lot d'un citoyen ordinaire habituellement en pareilles circonstances».

«Si M. Bédard enquêtait le moindrement sur ce qui s'est passé et se passe sur les lignes de piquetage, quand on dit que les travailleurs s'y font tabasser, on en verrait d'autres belles. Il devrait d'ailleurs secouer un peu sa police qui, comme l'a démontré le rapport Keable, ne lésine pas sur les moyens quand elle veut se doter d'informateurs en milieu populaire. Si le ministre ne bouge pas, c'est qu'il a peur de corriger les choses épouvantables qui se passent en milieu policier», conclut le président de la FTQ.

Adolfo Pérez Esquivel

Paix et Justice fait l'objet de pressions redoublées en Argentine

par Angèle Dagenais

LE fait d'obtenir le prix Nobel de la paix l'an dernier n'a fait que compliquer le travail de fond qu'essaie d'effectuer Adolf Pérez Esquivel en Argentine au sein de l'organisme international qu'il a fondé, Paix et Justice. En effet, explique-t-il, les pressions gouvernementales ont redoublé, le harcèlement, les menaces de mort contre lui et sa famille n'ont pas cessé, le siège social de son organisation a été ravagé par une bombe qui a coïncidé avec le passage de la chanteuse Joan Baez en Argentine, les pressions pour qu'il s'exile continuent, etc.

De plus, la pension à vie que le gouvernement argentin offre aux prix Nobel — il est le second Argentin à obtenir cette distinction internationale — ne lui est pas versée, mais ce n'est pas lui qui révèle ce détail parce qu'il est un homme modeste, simple, généreux, qui ne s'attend surtout pas à ce que le gouvernement argentin le fasse vivre.

Invité cette semaine à titre d'observateur aux sessions de travail d'Amnistie Internationale à Montréal, M. Pérez Esquivel en a profité pour renouer contact avec des organismes canadiens et québécois qui oeuvrent comme lui à la promotion de la justice sociale et de la paix. Il doit la semaine prochaine donner une série de conférences à Toronto.

Adolfo Pérez Esquivel aura 50 ans en novembre, il est sculpteur et a enseigné cet art jusqu'à récemment à la faculté d'architecture de La Plata et dans différentes écoles d'art de la capitale, Buenos Aires. Il a fondé le mouvement Paz et Justicia (Paix et Justice) il y a dix ans, au péril de sa vie, car, dit-il, on ne peut travailler ouvertement en Argentine à la promotion de la justice sociale, de la paix, de l'amélioration des conditions de vie des moins favorisés, au droit à la libération des peuples de la pauvreté, de l'analphabétisme, de la maladie, etc., sans courir de graves dangers.

Paix et Justice est un mouvement chrétien qui défend la doctrine sociale de l'Eglise. M. Esquivel est un grand admirateur de don Helder Camara, évêque brésilien, et de Mgr Romero du Salvador, assassiné en mars 1980. Il précise toutefois que l' «Église officielle» d'Argentine n'appuie pas son mouvement; seuls quelques évêques et prêtres lui ont manifesté leur appui concrètement.

Contrairement à Amnistie Internationale qui travaille sur des cas extrêmes de violations des droits de la personne, une fois que les gens sont emprisonnés, torturés, séquestrés sans procès, le mouvement Paix et Justice fait un travail de fond dont l'objectif est le changement de la société vers une plus grande justice pour tous et la suppression de l'exploitation humaine sous toutes ses formes. M. Esquivel précise qu'on ne peut pas séparer les droits des individus des droits des peuples.



M. Adolfo Pérez Esquivel, d'Argentine, prix Nobel de la paix 1980, assistait cette semaine à Montréal, à titre d'observateur, aux sessions de travail d'Amnistie Internationale. (Photolaser CP)

Concrètement, comment s'organise ce travail? M. Pérez Esquivel n'a pas le droit de faire des manifestations, d'organiser des assemblées publiques, de distribuer des tracts. Mais il parvient à réunir de petits groupes quasi clandestinement et engager une réflexion, une action. Il appuie le mouvement des Mères de la Plaza de Mayo (Place de Mai) qui manifestent tous les jeudis pour obtenir des éclaircissements sur le sort des disparus, leurs maris, leurs fils. Il fait des pressions pour faire libérer les enfants séquestrés et torturés ainsi que ceux qui sont nés en prison, notamment à l'ESMA (école de marine de Buenos Aires) où sont accouchées les femmes enceintes séquestrées. M. Esquivel s'est occupé des exilés chiliens qui se retrouvent en Argentine, des problèmes au Salvador, au Guatemala, en Uruguay, en Bolivie et au Paraguay, où il a établi des contacts et des liaisons avec les églises notamment.

Paix et Justice a des ramifications régionales dans tous les pays d'Amérique latine et même en Amérique du Nord et en Europe. M. Esquivel travaille de l'intérieur et de l'extérieur de l'Amérique latine et tente d'organiser des rencontres régionales et des séminaires, tel celui qui a réuni récemment des Argentins, des Urugayens, des Chiliens et des Brésiliens.

«Depuis la Conquète, explique-t-il, les gens au pouvoir ont empêché les contacts entre les gens des différents pays selon le vieux principe du «diviser pour règner». Depuis dix ans, nous multiplions ces contacts, nous apprenons à nous connaître sur ce continent et essayons de définir une identité latino-américaine. Avant nous trouvions beaucoup d'intérêt à ce qui se faisait à l'extérieur du continent et très peu sur ce qui se passait à l'intérieur. Maintenant les choses changent et nos contacts nous amènent à trouver plus de points communs que de différences et trouver des projets politiques qui correspondent à l'Amérique latine et qui ne soient pas des idéologies importées. Beaucoup de mouvements se dévaluent en Amérique latine comme l'argent, et nous Argentins savons ce que signifie la dévaluation...

«Quel type de société voulons-nous? Qu'est-ce que signifie la prise de pouvoir, le pouvoir du peuple, etc? Jusqu'à maintenant pouvoir a toujours été synonyme de domination. Il faut travailler à changer ce concept et faire que le pouvoir ne soit pas une nouvelle forme de domination mais soit davantage service, participation, partage, de façon à créer des rapports différents de ceux que l'on connaît. Et cette nouvelle forme de pouvoir ne surgit pas de la théorie mais se forge à l'essai. La démocratie n'a jamais eu sa chance sur ce continent.

«Je pense que les peuples du Salvador ou d'Argentine ne veulent pas de la violence qui est le pain quotidien de l'Amérique latine. Mais il ne faut pas perdre de vue la violence structurelle faite à la majorité des gens et qui est inscrite dans les inégalitée, les injustices, les oppressions et qui se manifestent sur tous les plans (travail, éducation, santé). Le mouvement que je défends cherche des alternatives à la lutte armée, mais non-violence ne signifie pas passivité. Le processus de libération de la spirale de la violence est un acte quotidien. Le grand danger qui guette tous ceux qui essaient de changer les systèmes est que d'opprimés qu'ils sont aujourd'hui ils ne deviennent les oppresseurs de demain. Il faut d'Abord déterminer ce qu'est la violence et trouver des alternatives.

«Ce qui me réjouit et me donne de l'espoir, c'est la conscience mondiale qui s'est développée depuis quelques années sur les problèmes de l'Amérique latine. Des formes multiples d'appui et de solidarité se sont manifestées et nos relations avec le monde ont changé. Il faut travailler maintenant à ce que l'industrie de l'armement qui ne fait que soutenir l'économie des pays riches — c'est bien connu — arrête de se retourner contre les pays pauvres. Bien des pays de l'hémisphère sud achètent des armes et de l'équipement militaire de ces «trafiquants de la mort» sans savoir comment les utiliser. Ce n'est pas pour rien que les grandes puissances envoient des conseillers militaires avec les commandes d'armes. Il faut absolument arrêter ça. Il faut trouver les nouveaux rapports Nord-Sud qui mettront fin à l'exploitation».

Ottawa insiste pour éclaircir la mort de Léger

OTTAWA (PC) — Le gouvernement accentue ses pressions sur le Guatemala pour qu'il fasse un rapport complet sur la mort du missionnaire laïc canadien Raoul-Joseph Léger, et il espère d'ici quelques jours des nouvelles sur ce que l'on fait à cet égard, a déclaré hier un fonctionnaire des Affaires Extérieures.

Le fonctionnaire a ajouté que l'on avait pris des mesures judiciaires pour l'exhumation et le retour au Canada du corps de M. Léger.

Un diplomate canadien au Guatemala a rencontré cette semaine un haut fonctionnaire pour réitérer les demandes du Canada. M. Léger est mort lors d'une attaque des forces du Guatemala, le 25 juillet.

M. Léger, né à Bouctouche, N.-B., était missionnaire laïc de la Société des missions étrangères de Montréal quand il est tombé sous les balles des troupes du gouvernement au cours de ce que le Guatemala qualifie de descente chez des terroristes.

La famille et les amis de M. Léger nient qu'il ait été gauchiste.

Alarmé par la situation économique, Maltais réclame un caucus pour le début de septembre

par Claude Turcotte

OTTAWA — Après avoir adressé une lettre jeudi au premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, pour lui demander une action rapide et énergique en matière économique, le député libéral de Manicouagan, M. André Maltais, a repris la plume hier pour demander cette fois la tenue d'un caucus spécial au début de septembre.

M. Maltais a fait parvenir sa demande au président du caucus des députés libéraux fédéraux, M. Jacques Olivier, représentant le comté de Longueuil. Il n'a pu obtenir de réponse hier puisque M. Olivier participait à un tournoi de golf à Saint-Hyacinthe. D'ailleurs, la tenue d'un caucus spécial ne peut être décidée qu'après consultations et non pas de manière unilatérale par le président.

Le député Manicouagan soutient qu'il serait bon que les députés du Québec fassent le point sur la situation et si possible présentent des recommandations au gouvernement, avant les réunions que les ministres doivent tenir au Cap-Breton et au lac Meach.

Pour l'instant, l'agenda des députés libéraux fédéraux québécois prévoit la tenue d'un caucus au Mont-Orford du 30 septembre au 2 octobre. Évidemment, ce caucus a pour but de revoir la conjoncture politique et économique à quelques semaines de la reprise parlementaire prévue pour le 14 octobre.

M. Maltais estime par ailleurs que le caucus spécial dont il propose la tenue au début de septembre n'enlève rien à l'importance de la réunion du Mont-Orford.

Le député de Manicouagan, comme il le dit dans sa lettre à M. Trudeau, demande désespérément une action rapide du gouvernement et il considère normal que les députés soient consultés tout autant que les hauts fonctionnaires.

Or, pour ce faire, il faut absolument un caucus spécial, puisqus le comité du cabinet chargé d'étudier les mesures économiques du gouvernement se réunira au Cap-Breton les 9 et 10 septembre. Une réunion plénière du cabinet sur le même sujet aura lieu la semaine suivante au chalet gouvernemental du lac Meach.

Il était trop tôt hier pour présumer de la réaction générale des députés à cette suggestion, mais il est certain que la situation économique et très particulière les taux d'intérêt inquiètent un certain nombre de députés. Celui de Shefford, M. Jean Lapierre, qui a senti lui aussi le malaise dans Joliette et dans son propre comté, fut le premier à appuyer la proposition de son collègue de Manicouagan.

Par ailleurs, les journaux ontariens faisaient état hier d'inquiétudes semblables de la part des libéraux ontariens. M. David Weatherhean, président du caucus des 51 libéraux ontariens, a reconnu que la pression monte chez les députés, lesquels souhaitent de plus en plus une action gouvernementale dans le domaine économique, particulièrement en ce qui concerne les taux d'intérêt.

Plusieurs députés, qui veulent profiter du congé parlementaire pour faire des démarches auprès de divers ministères à propos de problèmes locaux, sont frustrés du fait que plusieurs ministres sont en vacances ou en voyege de travail à l'étranger.

Les députés qui vivent au sein de leur communauté sentent aussi l'inquiétude des citoyens; ils entendent eux aussi les critiques venant depuis quelque temps des gouvernements provinciaux, des partis d'opposition et des médias. Tous demandent de l'action.

Soit dit en passant, M. Trudeau n'a pas répondu hier à la lettre de M. Maltais.

Nouveaux délégués à Toronto et Chicago

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, a annoncé hier la nomination de M. Gérard Vézina au poste de délégué du Québec à Chicago et de M. Jean-Marc Blondeau au poste de délégué du Québec à Toronto.

M. Vézina était le délégué du Québec à Dallas depuis 1978 et exerçait auparavant les fonctions de conseiller économique à la délégation générale du Québec à Bruxelles. Il remplacera à compter du 1er septembre le délégué actuel dont le mandat se termine, M. Charles Plamondon.

Le Ventre Creux...
CUISINE MACROBIOTIQUE VÉGÉTARIENNE NATURELLE
Repas complet à partir de $4.50 Enfants moins de 12 ans $3.00
Une randonnée à la campagne... Quelle idée merveilleuse! Pour se désintoxiquer les poumons et l'esprit. Pourquoi pas tout l'organisme tant qu'à y être? Par une saine alimentation. Venez goûter chez nous, c'est sain et savoureux!
Chez nous, pour ton bien-être, on ne fume pas!
Saint-Sauveur-des-Monts, 140, rue Principale
Sortie 60 de l'autoroute des Laurentides — (514) 227-5731

Draperies...
Contemporaines et traditionnelles
La plus grande spécialiste de draperies tissées à la main au Québec depuis 1949
Boutique L'Artisane Inc.
165 est, rue St-Paul, Vieux-Montréal, 861-7697

Avis public
Gouvernement du Québec
Min. Industrie, Commerce et Tourisme
LOI SUR LES HEURES D'AFFAIRES DES ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX
Fête du travail, le 7 septembre 1981
Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, responsable de l'application de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (vente au détail), tient à aviser les propriétaires, les gérants et les employés des établissements commerciaux de vente au détail, que le lundi 7 septembre 1981, Fête du travail, est un jour férié assujetti à la Loi sur les heures d'affaires. Par conséquent, ce jour-là, aucun client ne doit être admis dans leur établissement. Selon les dispositions de la loi, toute infraction est passible d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 1 000$.
Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez composer les numéros de téléphone suivants:
À MONTRÉAL: (514) 873-5564
À QUÉBEC: (418) 643-5045

Montréal s'inquiète de l'«explosion» de Rivière-des-Prairies

par Alain Duhamel

Un développement urbain accéléré amorcé depuis un an et demie environ dans le quartier Rivière-des-Prairies va obliger la Ville de Montréal à revoir son programme d'immobilisations et à ajuster sa stratégie d'intervention.

«Nous devrons faire un effort et peut-être même modérer quelque peu», a dit M. Lamarre, président du comité exécutif de Montréal, visiblement préoccupé à la conclusion de sa tournée dans ce quartier du nord-est de l'île. Les services municipaux ne suffisent plus à la tâche et ne peuvent plus suivre le rythme de croissance d'un quartier qui comptera dans quelques années près de 50,000 habitants.

Le quartier fait l'impression d'un vaste chantier de construction dans lequel poussent comme des champignons les bungalows de chaque côté des chemins de terre. On estime à 1,000 le nombre de mises en chantier d'unités d'habitation cette année alors qu'auparavant ce nombre n'avait jamais dépassé 500. La tournée de M. Lamarre et de ses collègues du comité exécutif a d'ailleurs commenoé jeudi par l'inauguration d'un chantier où il est prévu, dans le cadre de l'opération 10,000 logements, la construction de 1,062 habitations en jumelée, duplex, triplex et en immeubles multifamiliaux. La société Haas et Cavaliere offrira ces habitations à des prix variant entre $75,000 et $190,000.

«C'est évident que dans Rivières-des-Prairies, tout à l'air urgent, affirme le conseiller Claude Frenière. Mais c'est une ville que l'on construit ici.» Le conseiller, qui servait de guide au comité exécutif et à un groupe de directeurs de service, avait su ménager certains effets de manière à être plus convaincant. Aux rues bordées de maisons neuves mais sans trottoir, sans éclairage et sans asphalte, succédaient des rues pourvues de tous les services... mais sans habitant.

Le Service des travaux publics, affirme-t-on à l'administration municipale, tient pourtant une cadence affolante dans ce quartier, se permettant même, en cette période d'austérité budgétaire, de faire du travail en temps supplémentaire. Le problème ne tient pas tant aux crédits budgétaires affectés aux infrastructures municipales qu'à l'épuisement des ressources humaines et à une certaine indiscipline des entrepreneurs en construction. Peut-on compléter toutes les infrastructures d'une rue lorsqu'elle n'est construite que d'un seul côté au risque de devoir reprendre une partie des travaux lorsqu'un chantier s'ouvrira de l'autre côté? Que faire lorsqu'un entrepreneur ne respecte pas le profil des rues?

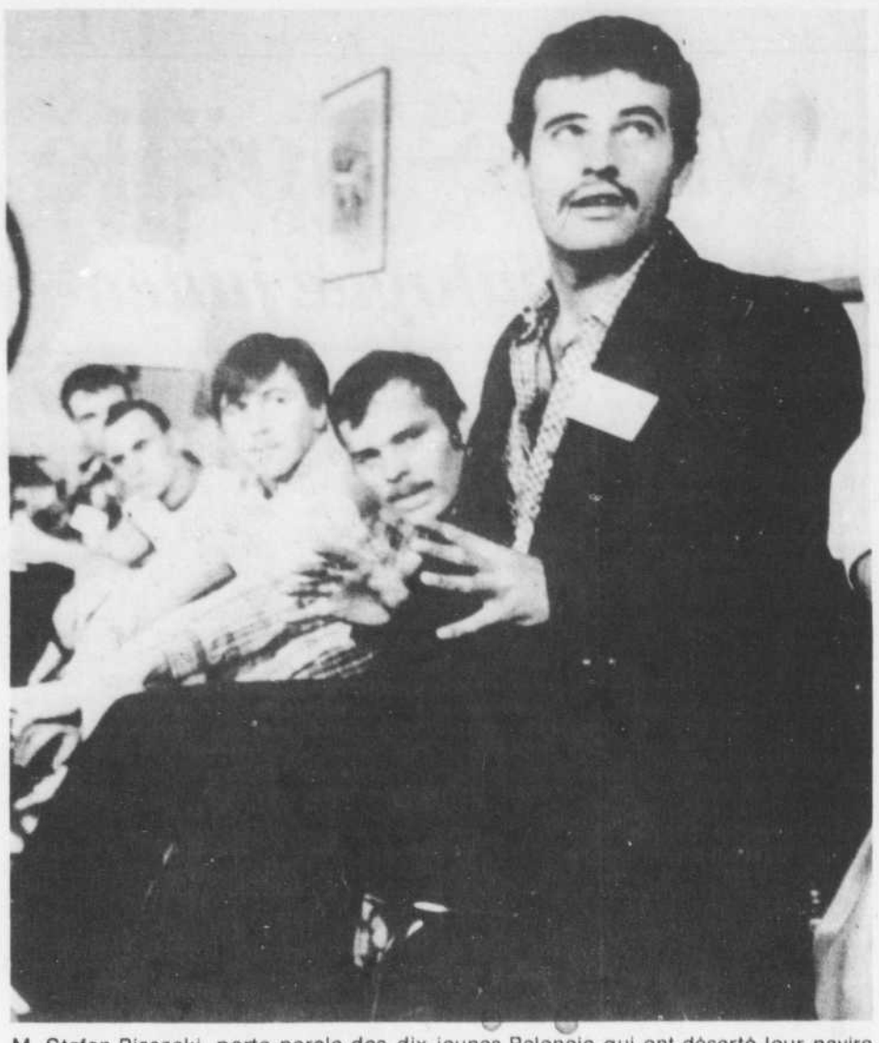
«Il y a un avenir extraordinaire pour ce quartier», affirme M. Lamarre. L'administration a misé sur lui». L'arrivée prochaine de Métro-Richelieu, l'expansion des installations de l'Hydro-Québec, quelques autres projets en préparation dans les zones industrielles et le métro régional laissent en effet entrevoir un développement urbain et économique important et préoccupant.

«Rivière-des-Prairies est un quartier de Montréal et sa trame urbaine doit se développer comme celles des autres quartiers de la ville», a affirmé M. Lamarre qui, en quelques endroits, n'a manifestement pas aimé des aménagements inspirés de la banlieue comme, par exemple, un centre de commerce qui doit ouvrir bientôt boulevard Maurice-Duplessis. «C'est le dernier du genre que je veux voir ici», a lancé M. Lamarre.

Un groupe de travail sur le quartier Rivière-des-Prairies a reçu mandat de favoriser le développement de rues commerciales avec des profondeurs de lots suffisantes pour que le stationnement soit à l'arrière des magasins et non devant, comme on le voit en banlieue et à quelques endroits dans ce quartier. Le développement des rues de commerce de Montréal se distingue de celles des banlieues par son implantation linéaire, son mobilier urbain et son aménagement paysager.

Les mêmes préoccupations devront aussi se transposer dans les zones industrielles dans lesquelles, sur plusieurs rues, on ne distingue plus le domaine privé du domaine public. Dans certains cas, l'insuffisance d'espace, attribuable, entre autres choses, à la fantaise d'un plan cadastral que l'on doit continuellement remembrer, conduit les exploitants de petits ateliers à utiliser la rue comme espace de travail et d'entreposage. Le groupe de travail sur ce quartier a reçu instruction d'étudier, par un règlement un zonage, la possibilité de limiter certaines occupations envahissantes telles que les ateliers de réparation automobile.

Le groupe de travail, qui réunit plusieurs services municipaux, doit aussi trouver le moyen de mettre fin à la répétition sans fin de façades identiques, alignées avec une telle régularité que l'effet produit devient aussi triste que les quartiers résidentiels dans une base militaire.



M. Stefan Piasecki, porte-parole des dix jeunes Polonais qui ont déserté leur navire récemment à Halifax et demandent l'asile politique au Canada. (Photolaser CP)

Aucun avenir en Pologne, disent les 10 déserteurs

HALIFAX (PC) — Les étudiants polonais qui ont déserté leur navire à Halifax ne voyaient pas d'avenir dans leur patrie, a déclaré hier Stefan Piasecki, porte-parole du groupe.

Par l'entremise d'un interprète, il a dit que la situation était extrêmement grave en Pologne, économiquement et politiquement. On y manque des vivres essentiels. «On fait la queue pour du pain pendant des heures et on part souvent les mains vides. Il en est ainsi du lait et c'est particulièrement alarmant quand on a des enfants à nourrir».

Tout ce qu'on peut lire et entendre de la situation en Pologne est vrai, dit-il encore. Le gouvernement assigne à chaque personne quelques mètres carrés. «Ce qu'il (le gouvernement polonais) appelle des chambres où il nous faut vivre, vous appelleriez ça des cages».

M. Piasecki doute que le syndicat Solidarité obtienne des réformes économiques, mais il n'a pas voulu dire s'il pensait que l'Union soviétique envahirait son pays au cas où la situation s'aggraverait du point de vue de Moscou.

«La raison des fréquents remaniements ministériels, a-t-il affirmé, c'est que le gouvernement manque de confiance en lui-même, ne peut traiter la population trop brutalement et cherche à se maintenir au pouvoir».

Les dix étudiants, âgés de 17 à 20 ans, étudiaient la navigation quand leur navire a dû accoster la semaine dernière parce qu'un matelot avait besoin de soins d'urgence.

M. Piasecki dit que lui et deux de ses camarades avaient projeté de déserter et devaient se rencontrer dans sa cabine avant l'entrée au bassin. Soudain, ils étaient dix au lieu de trois.

Les jeunes gens ont passé leur première nuit dans un parc avant de réclamer de l'aide de la police d'Halifax. Entendant des sirènes durant la nuit, ils ont pensé que la police était à leurs trousses. Ils ont eu un peu peur, ne sachant pas si la police en Occident employait les mêmes méthodes qu'en Pologne.

M. Piasecki dit qu'il n'a jamais discuté de sa décision avec sa famille, de crainte que celle-ci ne soit harcelée pour ne pas l'avoir dénoncé.

«Nous voulions que s'ils étaient interrogés ils puissent répondre en toute sincérité qu'ils n'étaient pas au courant. Et nous ne voulions pas en parler à nos parents afin de ne pas les chagriner à la pensée de ne pas nous revoir avant longtemps».

Les dix ont demandé asile comme réfugiés mais on ne sait pas quand la décision sera rendue. Entre-temps, on les loge dans un hôtel d'Halifax et ils s'habituent à la vie en Occident.

Québecair: la grève dérange peu

Selon la compagnie Québecair, tous ses vols ont été assurés normalement hier, malgré le débrayage de ses agents de bord syndiqués, à minuit la nuit précédente, après la rupture des négociations.

Les voyageurs ont montré «beaucoup de compréhension», a affirmé M. Jean-Marie Pelletier, porte-parole de la compagnie. En prévision de cette grève, Québecair a formé une centaine de cadres et employés de bureau pour remplacer les hôtesses et stewards grévistes.

Ces remplaçants ont suivi des cours approuvés par le ministère fédéral des Transports et portent des uniformes achetés pour l'occasion.

Le syndicat, affilié à l'Association internationale des machinistes, compte environ 140 membres mais une trentaine d'entre eux continuent leur travail à bord des bimoteurs Convair de la Société d'énergie de la Baie-James, en vertu d'une entente préalable entre le syndicat, Québecair et la SEBJ, a précisé M. Pelletier.

Le transporteur québécois accueille plus de 2,000 clients par jour avec ses liaisons régulières au Québec et en Ontario et ses vols nolisées vers les Antilles et la Floride.

Le conciliateur fédéral Rolland Tremblay a recommandé les hausses de salaire suivantes: 10% rétroactive à 1980, 20% rétroactive au 1er août dernier et 11% l'an prochain.

La compagnie a alors affirmé que cela dépassait ses moyens financiers. Actuellement, avec 15 années d'ancienneté, un agent de bord touche $15,300 par année.

Bertrand: le rapport Kent fait une analyse trop fragmentaire de la presse québécoise

QUÉBEC (d'après PC) — Le ministre québécois des Communications, M. Jean-François Bertrand, affirme que le rapport Kent sur les quotidiens canadiens contient une analyse «trop fragmentaire et partiellement incorrecte» de la situation de l'information au Québec.

Dans un communiqué publié hier, le ministre rappelle que la situation québécoise diffère fortement de celle du Canada anglais et qu'elle exige qu'on regarde globalement les médias d'information pour pouvoir en apprécier les impacts réels en termes de concentration de la propriété ou de circulation de l'information.

«La Commission Kent n'a pas tenu compte de la présence des 180 hebdos, ni des particularités régionales où, par exemple, la concurrence joue bien différemment selon qu'on se trouve à Trois-Rivières ou à Sept-Iles», observe-t-il.

Il ajoute que la concentration de la propriété existe bel et bien au Québec et à un haut degré, mais qu'il existe cependant une concurrenoe réelle entre les quotidiens québécois contrairement à ce qu'on connaît au Canada anglais.

M. Bertrand conclut que le cas particulier du Québec appelle une solution québécoise et que l'appropriation abusive par le gouvernement canadien d'un champ d'intervention ne pourrait être acceptée par son gouvernement.

Entre-temps, les membres de la commission Kent sur la presse ont engendré leur propre collection d'adjectifs pour décrire les réactions à leur rapport que les directeurs et éditeurs de journaux ont qualifié de «dangereux», de «vindicatif», de «jeu de crétins».

Le président de la commission, M. Thomas Kent, a qualifié ces réactions de «véhémence malavisée» qui démontre un «manque de professionnalisme».

M. Laurent Picard les à qualifiées quant à lui de «passionnées et violentes» tandis que le troisième commissaire, M. Borden Spears, les a trouvées «assez superficielles» et «absurdes».

M. Spears, ancien gérant de la rédaction et ombudsman du *Toronto Star*, a déclaré qu'il était insensé d'accuser les commissaires d'avoir préconisé le contrôle de l'État sur l'industrie des journaux.

Toutefois, dit-il, les réactions des propriétaires de journaux n'étaient pas inattendues. «Je crois vraiment que lorsque certaines gens reliront le rapport, et y réfléchiront, ils changeront beaucoup d'idée. Je n'ai jamais été aussi convaincu de la rectitude de quoi que ce soit.»

Mais son enthousiasme n'a pas semblé partagé par l'ancien président de Radio-Canada, M. Picard, qui a dit que les commissaires étaient divisés «sur certains points».

Un point important semble la recommandation que Thomson Newspapers Ltd doivent se dépossséder soit du *Globe and Mail*, soit de 39 autres quotidiens canadiens de cette société.

M. Kent s'est dit désappointé d'un éditorial du *Globe and Mail* qui disait: «Rien de ce qui contrecarre le rêve de toujours de *Globe* de servir les Canadiens d'un océan à l'autre n'est sujet à discussion.»

«Que cela ne soit pas discutable est une déclaration extraordinaire», dit M. Kent.

«Ce qui nous semble inacceptable, dit M. Spears, c'est qu'un journal national paraisse en position de rivaliser avec ses propres journaux dans 50 ou 60 villes. Les plus petits journaux du groupe pourraient devenir des simples filiales ou même des feuilles à insérer dans le *Globe*».

M. Picard dit qu'obliger Thomson à se départir ainsi serait injuste parce que Thomson est devenu propriétaire de ses journaux d'une manière parfaitement légitime.

Il pense probable que le gouvernement fédéral laissera tomber la recommandation d'obliger les chaînes de journaux à se départir de certains de leurs biens.

M. Picard croit aussi que le gouvernement ne tiendra pas compte de la recommandation de comités consultatifs pour les journaux dont l'actif représente moins de la moitié des intérêts du propriétaire. La commission préconisait pour ces quotidiens des comités formés de représentants du journal, du personnel de la rédaction et du public pour discuter des objectifs du journal. M. Spears était en faveur de ces comités.

Policiers trouble-fête à Laval

Les policiers de Laval se proposent de jouer les trouble-fête aujourd'hui à l'occasion du défilé annuel de la Fête des voisins qui attirera, souhaitent les organisateurs, près de 350,000 personnes.

Par cette participation inattendue au défilé, qui doit compter 20 chars allégoriques et quelque 7,500 figurants, les policiers entendent attirer l'attention des Lavallois sur leurs difficiles négociations avec l'administration municipale pour l'amélioration de leurs programmes de pension et d'assurances.

C'est au moment où le défilé atteindra le carrefour des rues Patenaude et Ouimet, là où auront été installées les caméras de télévision devant diffuser le défilé, que les policiers projettent de se manifester. Ils n'ont pas voulu dire quelle forme pourrait prendre leur manifestation.

En prévision du défilé, les autorités municipales ont décidé de fermer dès 8h ce matin le pont Viau et le boulevard des Laurentides, jusqu'au boulevard Saint-Martin. La circulation sera interdite sur cette dernière artère à compter de 17h entre le boulevard des Laurentides et le boulevard Industriel.

En plus des 20 chars allégoriques, quelque 40 corps de tambours et de clairons participeront au défilé, qui prendra le départ à 10 h à l'angle de la rue Vallière et du boulevard Saint-Martin et qui empruntera ensuite le boulevard des Laurentides vers le sud jusqu'au boulevard Cartier.

Cette participation des policiers au défilé, sans invitation, s'inscrit dans la lutte qu'ils mènent contre l'hôtel de ville de Laval, qui maintient qu'il est impossible de modifier les régimes de pension et d'assurances collectives.

LES TRIBUNAUX

■ *Jugement le 8 septembre sur la Régie des loyers*

Le juge Claude Nolin, de la Cour supérieure, décidera le 8 septembre prochain si certains articles de la Loi ayant institué la Régie du logement au Québec sont inconstitutionnels.

Avant d'annoncer son intention de délibérer, le juge avait entendu les représentations du procureur du gouvernement, Me Jean Samson, qui avait notamment fait ressortir qu'il ne fallait faire aucun paralèlle entre ce qui était survenu en Ontario, où une loi semblable a été jugée ultra vires, et ce qui se passe au Québec, puisque le Code civil diffère dans ces deux provinces.

On sait que la Ligue des propriétaires de Montréal et les Propriétaires d'immeubleu du Québec (PROPIQ), s'inspirant de ce qui s'est passé en Ontario, où la Cour suprême du Canada a invalidé une loi sur le logement, contestent la compétence de la Régie du logement du Québec et juger toute demande de nature judiciaire prévue par la loi ayant institué cet organisme et modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives, puisque ces pouvoirs, selon eux, ne peuvent être exercés que par les tribunaux supérieurs, comme le prévoit l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Parmi les 17 points soumis par les requérants pour contestation, on remarque notamment le pouvoir d'évincer un locataire en vue de la démolition d'un logement, la rétention de loyer, la révision de loyer, la résiliation de bail ou encore les dommages et intérêts résultant d'une reprise de possession obtenue de mauvaise foi.

■ *Sauvée malgré ses parents*

Se prévalant d'un article de la Loi sur la santé publique, la Cour supérieure a autorisé hier l'hôpital Sainte-Justine et le Dr Pierre Robitaille à procéder à des transfusions sanguines à l'endroit d'une fillette de 20 mois, Rachel Nostrom, qui souffre d'un syndrome hémolytique urémique.

À cause de leurs croyances religieuses, M. et Mme Edmond Nostrom s'étaient opposés à ce genre d'intervention, même si les autorités médicales les avaient informés que leur enfant mourrait à défaut de ce traitement.

■ *Un Pepsi de $14,000*

Un restaurateur de la rue Lepailleur, dans l'est de Montréal, M. Claude Patenaude, a intenté hier, en Cour supérieure, une poursuite de $14,000 contre la compagnie Pepsi Cola, qu'il tient responsable des blessures subies lors de l'explosion d'une bouteille.

L'accident s'était produit le 22 août 1980, alors que M. Patenaude s'affairait à manipuler des caisses de Pepsi, qu'un livreur venait tout juste de déposer à son commerce. Il fut alors blessé à la bouche et aux joues et dû être transporté à l'hôpital, où plusieurs points de suture lui furent effectués.

Tout en accusant Pepsi Cola d'avoir été négligeant en mettant sur le marché un produit dangereux, le restaurateur réclame $5,000 pour troubles, douleurs et inconvénients, ainsi qu'une somme de $9,000 pour incapacité partielle temporaire et préjudice esthétique.

— Bernard MORRIER

LE TOURNESOL

Toujours au plus bas prix

Ces disques sont en vente du 22 août au 4 septembre

un de chacun par client

416 Ontario Est.

2 portes à l'est de St-Denis

Sur présentation de cette annonce, obtenez le disque de votre choix de notre inventaire complet, au prix de détail suggéré moins 30%.



Styx Paradise Theatre **5.99**



Journey Escape **5.99**



Anthony Phillips 1984 **5.99**



David Bowie Diamond Dogs **3.99**



Stevie Nicks Bella Donna **5.99**



Garolou Les grands succès **5.99**



Al Dimeola John McLaughlin Paco de Lucia Friday Night in San Francisco **5.99**



B.B; King Great moments **2 l.g. 6.99**



François Dompierre Concerto pour piano et orchestre/Harmonica Flash Charles Dutoit/O.S.M./ Edith Bolvin Béluse **6.99**

Location de terrains de villégiature résidentielle sur les terres publiques au Québec

Dans le cadre de sa politique d'accessibilité aux terres publiques, le ministère de l'Énergie et des Ressources offre à la population du Québec la possibilité de louer des terrains à des fins de villégiature résidentielle. Ces terrains boisés, accessibles par chemin et sans service public ont une superficie moyenne de 2 800 mètres carrés (30 000 pieds carrés). Les cent vingt-cinq (125) terrains offerts sont situés en retrait de la rive, à une distance minimale de vingt (20) mètres (66 pieds) du plan d'eau.

ENDROITS:

Réservoir Taureau: Pointe-Fine, bloc I, canton Masson, St-Michel-des-Saints: 53 terrains

Bassin Ouareau: Blocs J-K-L-M, canton de Lussier, St-Donat: 55 terrains

Lac de la Décharge: Canton de Clyde, rang K, La Conception: 17 terrains

PRINCIPALES CONDITIONS DE LOCATION

- Bail d'une durée de 30 ans, renouvelable;
- Loyer annuel de 165 $ avec révision tous les cinq (5) ans;

Obligations durant les deux (2) premières années;

a) améliorer le terrain pour un montant minimal de 500 $;

b) construire un chalet d'une valeur minimale de 6 000 $;

- La préférence sera accordée aux personnes résidant au Québec;
- Le locataire sera soumis aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux et ce, dans tous les domaines.
- La somme de 580 $ couvrant le loyer de la première année (165 $), les frais d'arpentage (390 $) et les frais d'enregistrement du bail (25 $) est payable, par chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, **en entier, lors de la demande de location.**
- Le locataire doit être âgé d'au moins 18 ans.
- Un même ménage ne peut louer plus d'un terrain.

MODE D'ATTRIBUTION

- L'attribution se fera selon le mode du premier arrivé, premier servi. Les personnes intéressées devront se présenter à un des trois bureaux locaux mentionnés plus bas, le 14 septembre à 8:30; elles auront jusqu'au 2 octobre 16:30 ou jusqu'à l'épuisement des terrains mis en disponibilité.
- Pour le Réservoir Taureau le bureau local est: 123 rue St-Maurice, Saint-Michel-des-Saints, comté de Berthier, (514) 833-6385.
- Pour le Bassin Ouareau le bureau local est: 370 rue Aubin, Saint-Donat, comté de Rousseau, (819) 424-2888.
- Pour le Lac de la Décharge le bureau est: 1208 rue Ouimet, Saint-Jovite, comté de Laurentides-Labelle, (819) 425-3731.
- Les personnes intéressées devront avoir en main leur chèque ou mandat-poste au montant de 580 $.
- Aucune réservation préalable ne sera acceptée.
- Des informations supplémentaires sont disponibles aux différents bureaux du ministère de l'Énergie et des Ressources mentionnés ci-haut ou au bureau régional situé au 1255, Carré Phillips, suite 505, Montréal, (514) 873-3864.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources

RELIGION

Soeur Marie-Noëlle

Une pionnière du dialogue judéo-chrétien

Arrivée à Montréal à la fin de l'année 1959, au lendemain de la convocation du concile Vatican II par le pape Jean XXIII, alors que l'Église amorçait une vaste remise en question et que le Québec vivait avec ferveur sa «révolution tranquille», Soeur Marie-Noëlle de Baillehache quittera bientôt définitivement le Québec pour rentrer en France, son pays d'origine. Elle aura été pendant plus de 20 ans, l'animatrice de la relance du dialogue judéo-chrétien selon une formule renouvelée, exempte de tout prosélytisme.

par Denise Robillard

LES premiers contacts de la communauté catholique avec la communauté juive remontent à 1937. Cette année-là, le jésuite Stéphane Valiquette rencontrait officiellement le Congrès juif canadien. Le 4 janvier 1947, deux religieuses de la congrégation de Notre-Dame-de-Sion arrivaient à Montréal pour collaborer avec lui à la «conversion des Juifs». Cette congrégation, à laquelle appartient soeur Marie-Noëlle, avait été fondée en France au 19e siècle, par les frères Ratisbonne, juifs de Strasbourg, convertis au catholicisme pour «prier pour la conversion des juifs».

Un trait a été tiré sur cette motivation première, insiste soeur Marie-Noëlle. Le dialogue judéo-chrétien est aujourd'hui axé sur une volonté de compréhension mutuelle, dans le plus grand respect des convictions de l'autre. Ceci est tellement vrai que, afin de lever toute ambiguïté, les membres de la congrégation de Sio n'acceptent pas de faire l'instruction religieuse d'un juif qui demanderait à devenir chrétien, ce que l'on faisait autrefois.

À l'origine de cette évolution spectaculaire, il y a eu «le grand choc de la Deuxième Guerre mondiale», déclare soeur Marie-Noëlle. On priait pour les juifs, a-t-elle poursuivi, «dans la plus grande ignorance du judaïsme». Elle a été du nombre des religieuses à qui, au lendemain de la guerre, on a demandé de poursuivre des études sur l'évolution du judaïsme après le Nouveau Testament.

Rien ne l'avait préparée à cette tâche. Fille d'un officier de carrière, elle n'a pas connu le réseau des écoles confessionnelles. Après le lycée, elle fait des études de sciences, physique, chimie et mathématiques et entre, «stupidement» dit-elle, en communauté, quelques mois avant d'avoir son diplôme d'ingénieur chimiste de la Sorbonne. Elle a 22 ans. Ce qui l'a amenée à la congrégation Notre-Dame-de-Sion? «Uniquement parce que je voulais une consécration religieuse». De la congrégation, elle aimait le caractère international, ouvert, de même que l'esprit de simplicité qui l'animait.

Durement frappée par la maladie au début de sa vie religieuse, soeur Marie-Noëlle sera ensuite rattachée au noviciat et au pensionnat de la congrégation à Paris où elle enseigne. Après avoir connu l'exode, elle entreprend l'étude de l'hébreu en 1947. Elle commence à découvrir l'État d'Israël, sa vie, ses organisations, son style de vie. À l'École des langues orientales de Paris, elle fait la connaissance d'élèves de l'École rabbinique; ce sera son premier contact avec le judaïsme vivant.

En assistant à des cours du père André Liégé, elle découvre la catéchèse des adultes mais surtout l'Action catholique. Elle est frappée par la façon extrêmement libre et critique avec laquelle ces laïcs discutaient leurs travaux et leurs expériences. «Je dois dire que je n'avais jamais vu dans la vie religieuse une telle liberté d'expression!» Des gens qui «savaient accepter la critique, réfléchir et en tirer leur profit. «Cela a été pour moi une initiation à des rapports de communauté d'échanges en équipe qui m'a beaucoup apporté».

Soeur Marie-Noëlle est envoyée à Montréal en 1959 pour être maîtresse des novices et assistante de la maison. Le départ d'une religieuse qui avait la responsabilité du journal *Dialogue* et qui avait commencé à initier les prêtres, les religieux et les séminaristes aux changements qui commençaient à se produire dans les relations avec les juifs, allait décider de son orientation nouvelle.

Comme toutes les autres communautés apostoliques, sa congrégation éprouve alors le besoin de se situer de nouveau en face d'un monde tellement différent de celui dans lequel on avait vécu jusque-là. La conjonctue des trois forces à l'oeuvre dans sa congrégation, dans l'Église et au Québec, a constitué, de l'aveu de soeur Marie-Noëlle, «un point de départ extrêmement intéressant dans le travail que j'ai été amenée à faire et auquel je ne m'attendais pas du tout!»

Une série de conférences sur le judaïsme et l'oecuménisme étaient alors offertes à Montréal. Un thème qui deviendra en quelque sorte le programme des activités ultérieures de la nouvelle arrivée. Pour continuer la rédaction de *Dialogue* qu'on lui a confié, soeur Marie-Noëlle commence à se documenter à la bibliothèque juive où elle est favorablement reçue par M. David Rome. Le Congrès juif canadien l'accueille ensuite. De fil en aiguille, elle en vient à publier son premier article dans *La Presse* en juillet 1963. Elle collaborera à d'autres publications: *Maintenant, Relations, Oecuménisme*.

La tenue à Montréal de la rencontre «Foi et Constitution» marquera un tournant. À cette occasion, les Soeurs de l'Assomption l'invitent à une soirée de prière oecuménique avec quelques religieuses anglicanes de Montréal dont elles venaient de découvrir l'existence. «Ce sera le point de départ d'une réflexion plus profonde. Je me suis demandé pourquoi il y avait si peu de religieuses canadiennes à cette rencontre.» Elle décide alors d'initier les grandes congrégations religieuses canadiennes à l'oecuménisme chrétien, et leur faire découvrir les liens qui existent entre le christianisme et le judaïsme.

Des représentantes de 12 congrégations acceptent l'invitation. En septembre 1963, sur la recommandation du P. Irénée Beaubien, un comité d'organisation est formé, présidé par la supérieure provinciale de la Congrégation de Notre-Dame. La première rencontre a lieu à l'occasion de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens, en janvier 1964, à l'Institut pédagogique de Montréal. Environ 500 personnes, des religieuses, des protestants, des anglicans, des orthodoxes, se sont réunies pour prier ensemble. «Pour la première fois, des non-catholiques ont rencontré des religieuses catholiques chez elles et ont fait connaissance. Des amitiés qui sont nées ce jour-là, certaines durent encore», a précisé soeur Marie-Noëlle. Elle est sollicitée aussi bien par la communauté juive et protestante que par la communauté catholique. Les invitations se multiplient. Elle peut dire que «tout ce qui s'est passé au Canada, à partir de 1959, dans le domaine du dialogue avec les Juifs», elle y était.

Mais tout ne s'est pas toujours aussi bien passé. Sr Marie-Noëlle évoque cette première rencontre avec la communauté juive à McGill, au milieu des années 60, qui s'est terminée sur une fin de non-recevoir: «Vous voyez bien que nous n'avons rigoureusement rien en commun!» Et elle fait état du chemin parcouru depuis en citant l'aveu enthousiaste d'un jeune rabbin qu'elle rencontrait récemment à son retour d'une réuion oecuménique judéo-chrétienne aux États-Unis. Il lui disait: «C'est une des plus grandes révélations de ma vie, c'est passionnant, nous avons tellement en commun...!»

Depuis 1970, le dialogue judéo-chrétien a fait des pas de géant dans le monde, estime soeur Marie-Noëlle. Ce fut le début d'un dialogue au sommet des représentants du judaïsme mondial avec la commission «L'Église et le peuple juif» du Conseil mondial des Eglises et avec la commission du Vatican pour les relations religieuses avec le judaïsme. Ces groupes se rencontrent chaque année, et on est parvenu à discuter «dans un climat de franchise et de confiance mutuelle, de sujets délicats qui font problème et de sujets qui permettent d'établir un programme commun dans un monde divisé».

Des acquis importants dont les limites ne doivent pas être cachées, car ce dialogue n'atteint encore que quelques élites intellectuelles. L'ensemble de la population, juive ou chrétienne, reste un vaste champ d'action pour les années qui viennent. Cela déçoit soeur Marie-Noëlle, mais sans la décourager pour autant: «Ce n'est pas en 20 ans qu'on change quelque chose qui dure depuis 2000 ans.» Mais elle a vu «une confiance s'instaurer, des préjugés tomber. Elle a vu naître la possibilité de rester soi-même, de présenter toute sa pensée, même si cela risque de heurter, d'avoir des discussions vives et passionnées, parce qu'on sait qu'on peut le faire...»

Des obstacles, il en reste encore beaucoup à surmonter au Québec. Le caractère anglophone de la majorité des juifs n'est pas le moindre, mais elle se réjouit de voir à la tête du Conseil canadien des chrétiens et des juifs un homme de la qualité humaine du Dr Victor Goldbloom. Les motifs d'espérer lui paraissent encore nombreux.



Soeur Marie-Noëlle JACQUES GRENIER

Ce n'est pas en 20 ans que l'on change quelque chose qui dure depuis 2,000 ans, admet la pionnière du dialogue entre chrétiens et juifs. Mais la confiance s'instaure et les préjugés tombent.

ici, là, ailleurs

■ **Des Jésuites des cinq continents à Saint-Jérôme**

Une centaine de jésuites venus des cinq parties du monde se réuniront à Saint-Jérôme, au nord de Montréal, où se tiendra le 9e congrès international des jésuites sur l'oecuménisme, du 23 au 28 août. Le thème: Quelles initiatives faut-il prendre pour assurer le progrès de l'unité des chrétiens?

Six spécialistes — tous jésuites, sauf un — aborderont différents aspects de ce thème:

— diffusion et discussion des accords théologiques inter-confessionnels (John Long, des États-Unis);

— jonction de la foi et de la justice dans une perspective de service avec les frères chrétiens (César Jerez, du Salvador);

— courants de spiritualité susceptibles de promouvoir l'esprit oecuménique surtout chez les jeunes (Vincenzo Poggi, d'Italie);

— rapport de l'Église universelle et des Églises locales. Association de l'autorité des ministres et de la participation des fidèles (Bernard Sesboué, France);

— changement à apporter dans l'Église catholique pour restaurer l'unité des chrétiens: le point de vue d'un presbytérien (Dr. Lewis S. Mudge, des États-Unis);

— l'esprit oecuménique dans les relations avec les Églises non chrétiennes (Ary Roest Crollius, d'Italie).

■ **Connaissez-vous l'Orthodoxie?**

Les francophones désireux de mieux connaître l'Orthodoxie auront l'occasion de le faire grâce à une initiative de la Fraternité orthodoxe de Saint-Jean-le-Précurseur qui inaugurera dimanche, une série de conférences sur l'Orthodoxie. L'objectif que s'est donné la Fraternité — un groupe de laïcs orthodoxes francophones de la paroisse du Signe de la Théotokos, fondée il y a trois ans — c'est de faire connaître l'Orthodoxie aux francophones en leur présentant la pensée, les rites et la spiritualité de l'Église d'Orient. Il s'agit d'une première en milieu francophone au pays.

L'invité de dimanche est le père Jean Meyendorff, professeur à l'Institut Saint-Vladimir de New York, connu pour ses études sur les Pères de l'Église grecque. Sa conférence sera une introduction générale à l'orthodoxie. Les autres conférences seront offertes toutes les six semaines.

Chaque conférence sera précédée des vêpres orthodoxes chantées en français par le choeur gréco-russe de la paroisse du Signe de la Théotokos. La conférence sera suivie d'une période de questions et on servira le café. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Yves Drolet en composant 737-0693. Lieu: 1151 rue Champlain (angle Dorchester) à 16 h. le dimanche 23 août.

D.R.

La gestion de l'énergie, c'est aussi votre affaire.

Cet été, passez l'hiver au chaud!

C'est en plein le temps!

Avez-vous déjà essayé de poser des matériaux de calfeutrage ou des coupe-bise avec des mitaines? Ce n'est pas un cadeau! Pourtant, la plupart des gens attendent à la dernière minute pour entreprendre les travaux d'isolation de leur maison. C'est si simple en été! D'autant plus que la main-d'oeuvre et les matériaux sont beaucoup plus faciles à obtenir.

"Oui, mais ça peut coûter cher!"

Voilà où le gouvernement fédéral entre en scène. Dans le cadre de son Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (PITRC), il vous offre jusqu'à $500 pour vous aider à améliorer l'isolation de votre maison, que vous en soyez propriétaire ou locataire, à condition qu'elle ait été construite avant le 1er janvier 1961. Et même si vous n'avez pas droit à la subvention, le simple fait de mieux isoler votre maison est un excellent investissement si l'on considère la hausse des coûts de l'énergie. D'ailleurs, un autre programme du gouvernement fédéral, le Programme canadien de remplacement du pétrole, peut vous aider financièrement à remplacer votre système de chauffage à l'huile par une installation alimentée par une autre forme d'énergie plus abondante.

Enfin, vous pouvez aussi économiser sur les coûts de votre projet d'isolation de votre demeure en effectuant vous-même certains des travaux.

"Est-ce que je dois tout faire d'un seul coup?"

Plus maintenant! Depuis peu, en effet, votre projet d'isolation peut être réalisé en deux étapes, et la subvention payée en deux versements. En fait, si vous avez déjà obtenu une première subvention, mais que vous n'avez pas touché le maximum de $500, un autre montant pourra vous être versé, vous permettant d'atteindre ce maximum.

Pour plus de détails, ou pour vous renseigner sur la façon de demander une subvention, communiquez avec votre coordonnateur local du PITRC, dont le numéro de téléphone figure plus bas.

Faites durer votre été! Profitez des beaux jours pour isoler votre maison. Vous pourriez ainsi réduire de près de 50 p. 100 vos factures de chauffage, dès l'hiver prochain. Sans compter qu'une maison bien isolée est plus fraîche en été. Et ça, vous en bénéficierez tout de suite.

"Mais par où commencer?"

Avant de refaire l'isolation d'une maison, il faut connaître tous ses besoins, de la cave au grenier! Pour déterminer les besoins en isolation thermique de **votre** maison, faites appel à ÉnerŞage.

C'est facile: vous n'avez qu'à remplir un questionnaire! ÉnerŞage analysera vos réponses au moyen d'un ordinateur, et vous fournira des recommandations personnalisées vous indiquant quoi faire pour améliorer l'isolation de votre maison, combien vous pourriez économiser et combien les travaux vous coûteront, en tenant compte du coût de la main-d'oeuvre et des matériaux dans votre région.

Ce service est tout à fait **gratuit**. Profitez-en! Envoyez-nous le bon-réponse pour recevoir votre questionnaire ÉnerŞage.

ÉnerŞage est une composante du Programme énergétique national.



"Oui mais, moi, ma maison..."

Vous avez peut-être des questions bien précises à poser au sujet de l'isolation de votre maison. Quel type d'isolant utiliser? Quels sont les risques d'humidité d'une maison hermétiquement isolée? Etc. Pour répondre à toutes ces questions, Énergie, Mines et Ressources Canada met à votre disposition un personnel qualifié. Vous pouvez communiquer avec les spécialistes d'ÉnerŞage en utilisant le Thermophone. Il suffit de composer, sans frais d'interurbain, le numéro approprié selon votre région.

L'économie de l'énergie: votre engagement nous fait chaud au coeur!

Renseignez-vous!

Coordonnateur régional du PITRC:

Québec (514) 341-7105, sans frais 1-800-361-2943.

Canada

Énergie, Mines et Ressources Canada / Energy, Mines and Resources Canada

J'aimerais savoir...

quels sont les besoins de ma maison en matière d'isolation thermique. Envoyez-moi le questionnaire ÉnerŞage.

Nom:
Prénom:
Adresse:
Ville:
Province:
Code postal:
N° de téléphone:

W 07 00 107

Je voudrais ce document
en français ☐
en anglais ☐

Envoyez ce bon dès aujourd'hui à: ÉnerŞage, C.P. 4510, Succursale E, Ottawa (Ontario) K1S 5K3

énerŞage

L'économie de l'énergie à la maison, un des objectifs du PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL DU CANADA.

Plus de 600 exécutions en deux mois en Iran

La résistance prépare l'insurrection

PARIS, (AFP) — L'objectif du Conseil national de la résistance iranien est de préparer «l'insurrection générale» contre le régime de l'ayatollah Khomeiny, déclare M. Massoud Radjavi, leader des moudjahidine du peuple, dans une interview au quotidien français *la croix* publiée hier.

M. Radjavi, qui est réfugié en France depuis le 29 juillet dernier en compagnie de l'ancien président iranien, M. Banisadr, affirme qu'il se trouve à Paris pour que l'insurrection «ait lieu le plus rapidement possible».

«Si nous pouvons obtenir le soutien des forces démocratiques de l'extérieur du pays et celui de la population à l'intérieur, nous serons en mesure de prévenir une guerre civile», ajoute le chef de la gauche islamique, qui souligne cependant que son mouvement ne s'allierait jamais ni avec le toudeh (communiste prosoviétique) ni avec les monarchistes.

En cas de victoire du Conseil national de résistance, affirme M. Radjavi, une «République islamique et démocratique, non alignée et dans laquelle l'opposition et les minorités nationales seront respectées» sera créée en Iran. Il n'y aura plus, ajoute-t-il, ni exécutions, ni emprisonnement politiques, «mais Khomeiny et les assassins dans son genre» seront jugés par les tribunaux populaires.

Par ailleurs, les tribunaux révolutionnaires iraniens ont fait passer en deux mois, «au nom de l'islam», plus de 600 opposants devant les pelotons d'exécution.

Cette vague d'exécutions, sans précédent en Iran, ne semble pas devoir se ralentir avant «l'anéantissement de la contre-révolution», objectif principal des partisans du régime de l'ayatollah Khomeiny.

Le nombre d'exécutions a même presque doublé entre le premier et le deuxième mois qui ont suivi les affrontements sanglants du 20 juin à Téhéran, entre partisans de l'ex-président Banisadr et forces de sécurité, qui avaient déclenché la répression en cours, principalement dirigée contre la gauche clandestine.

Aucune statistique officielle n'a été publiée concernant les effets de cette véritable guerre sainte engagée par les fondamentalistes religieux contre les «corrompus sur terre entrés en guerre contre Dieu et son prophète». La presse annonce les exécutions, souvent sans en préciser les dates, ni même parfois les âges des condamnés.

La majorité des quelque 600 exécutés dénombrés sont des membres ou sympathisants des moudjahidine du peuple, baptisés officiellement «hypocrites» parce que, selon l'imam Khomeiny, ils ont trahi l'Islam.

Les autres personnes exécutées sont aussi pour la plupart issues d'organisations qui avaient combattu le régime impérial, comme les marxistes-léninistes de «paykar», des fedayin e khalq une minorité, et quelques nationalistes du Front national. Parallèlement, les monarchistes continuent d'être exécutés en nombre plus réduit qu'aux débuts de la révolution.

En dehors de Téhéran, surtout à la prison d'Evin, c'est dans les régions septentrionales des bords de la Caspienne que le plus grand nombre d'opposants ont été fusillés. Mais c'est aussi dans ces provinces du Guilan et du Mazandaran, considérées comme des bastions de la gauche clandestine, que la campagne d'attentats est la plus spectaculaire.

Au lendemain de la manifestation du 20 juin, la justice iranienne a donné l'impression de vouloir rendre coup pour coup aux opposants. Quinze gardiens de la révolution avait officiellement été tués et, c'est presque symboliquement qu'avait été annoncées le lendemain 15 exécutions de «corrompus sur terre» à Evin.

Mais cette réplique, conforme au principe du talion qui régit la justice islamique, a vite été dépassée. La nouvelle exigence a été définie par le procureur de la révolution de Téhéran, M. Assadollah Ladjevardi: «Tout opposant se déclarant membre de paykar ou des hypocrites doit être exécutés», avait-il affirmé fin juin.

Dans la semaine du 5 au 9 août dernier, à la suite de l'explosion d'une bombe à proximité des bureaux du premier ministre et de l'assassinat de l'idéologue du Parti de la République islamique, Hassan Ayat, un nouvel appel à la «sévérité révolutionnaire» avait même été lancé. Et cette semaine-là, quelques 135 opposants ont été exécutés.

Les procès d'opposants se déroulent sans avocat, tenus pour inutiles par la justice islamique, et aucun observateur étranger n'a été autorité à y assister depuis deux mois. Certains sont visiblement très brefs: par recoupement d'informations éparses, il est apparu que le 13 août dernier, deux opposants avaient été arrêtés, jugés, filmés par la télévision et exécutés dans la même matinée.

Aux yeux des autorités, ces condamnés entrent dans la catégorie de la centaine de «droits communs» exécutés pendant la même période. Pour la plupart, il s'agit de trafiquants de drogue que la justice continue de poursuivre sans répit. On relève aussi plus d'une dizaine de condamnations à la peine capitale pour «crimes sexuels». Elles se sont traduites dans quelques cas par la lapidation des accusés. C'est le cas de deux condamnés jugés coupables des «crimes atroces d'homosexualité et d'adultère», à Chiraz, dans le sud du pays, le 16 août dernier.

Les membres de la secte Baha'i n'ont pas non plus été épargnés. Depuis le 15 juin, vingt ont été exécutés sous l'accusation générique «d'espionnage au profit du régime sioniste», à laquelle s'est parfois ajoutée celle de «propagation de la relition fantoche baha'i».

Ces centaines d'exécutions sont présentées officiellement à Téhéran comme «normales» dans le processus révolutionnaire et, Radio-Téhéran a même récemment relevé qu'elles étaient singulièrement «moins nombreuses» que celles enregistrées notamment lors de la révolution française.

Les dirigeants iraniens ont vivement réagi aux protestations des organisations humanitaires comme Amnesty International, accusée, en ce qui concerne l'Iran, de «servir l'impérialisme». Ils entendent en effet ne pas tenir compte de leurs reproches car pour eux la tâche prioritaire est «d'épurer la société de ses éléments corrompus».

5 ans
l'actualité
Cinquième anniversaire
Septembre 1981
En vente maintenant

EN CINQ ANS
- 61 numéros mensuels
- 15 millions d'exemplaires
- 1 500 000 000 de pages de reportages, d'enquêtes, de dossiers, d'interviews, de portraits et de chroniques
- 84 millions d'heures de loisir...

Interviews :
Gilles Vigneault, René Lévesque, Ralph Nader, Jean-Yves Cousteau, René Dubos, Léopold Senghor, Diane Dufresne, «Félix», le cardinal Léger, Carole Laure, Pierre Trudeau... et 50 autres.

Des portraits de :
Robert Cliche, Serge Savard, Sadate, Sam Steinberg, Jean Drapeau, Scotty Bowman, Robert Charlebois... et 100 autres.

«De plus en plus de Québécois font de plus en plus de choses de plus en plus extraordinaires...»

Chaque mois, L'Actualité les présente à ses 700 000 lecteurs.

CE MOIS-CI :

Quand les Québécois se regardent
Les téléromans agglutinent devant l'autel du petit écran entre un million et deux millions et demi de fidèles – un Québécois francophone sur deux. Dans ce monde merveilleux des téléromans, il se livre une guerre de tous les instants entre les réseaux. Derrière la façade de divertissement, le téléroman vend des modes de vie, des images, des symboles. Il fait un marketing de modèles de conduite et de comportement...

Plume, le punk du joual
9h.30 du matin, rue Mentana, Plume Latraverse, 38 ans, 6 pi. 4 po., dit le Grand Surprenant, grand chantre de la robine et de la ruelle, père d'un fils de quatre ans et époux de personne, commence sa journée par une gargantuesque portion de spaghetti arrosé de bière...

La colère de Jack Monoloy
Ca-wunk! Ca-wunk! L'Indien appelle, la bernache répond. Le grand jeu de la tricherie... Billy Diamond lève son fusil. L'oeil rivé sur le point de mire, il pense à Eric Gourdeau, le bureaucrate qui dirige SAGMAI, le secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit. Hier, les oies volaient mieux et Eric Gourdeau est tombé du ciel deux fois sous forme de bernache...

La cité des promoteurs
Un centre d'achats, c'est bâti comme une cage à homards! C'est facile d'y entrer, mais difficile d'en sortir». Le modèle a été mis au point par des psychologues, à la suite de tests sur les réflexes de l'acheteur. On impose généralement au visiteur un changement de direction pour le désorienter. On a découvert qu'une personne qui a perdu le sens de la direction multiplie les achats impulsifs...

RÉNOVER
Un supplément de 20 pages sur la rénovation :
- Comment acheter une vieille maison
- Le choix d'un entrepreneur
- Les 13 commandements de la rénovation
- Les serres et les puits de lumière
- Foyers, poêles et bois de chauffage
- Tout connaître sur l'isolation

Les femmes en blanc
Déjà 14 p. cent des médecins québécois sont des femmes. Dans les facultés, elles compteront bientôt pour la moitié des admissions! Les candidatures féminines sont deux fois plus nombreuses que celles des hommes...

La Californie : le rêve, le cauchemar et la réalité
La Californie passionne. La Californie étonne. Il existe, entre les Californiens et les Québécois, un rapport aussi profond qu'inattendu : nous sommes situés sur des failles et menacés les uns les autres, à tout instant, de disparaître. Le Californien ira peut-être se noyer, au prochain tremblement de terre, dans le Pacifique. Le Québécois risque à tout moment de disparaître dans l'océan anglo-américain...

Vous connaissez... Michel Pellus ?
Il ressemble à Einstein. Il n'est pourtant pas physicien, mais peintre. À New-York, une maison le représente en exclusivité avec Dali. Il roule en BMW en écoutant Vivaldi...

Vous connaissez... Gérald Potterton ?
C'est le Montréalais qui a réalisé Heavy Metal, un superfilm d'animation qui a coûté 7,3 millions de dollars.

En vente maintenant
On économise 30% en s'abonnant : 12 numéros pour $8
$1
Envoyez ce coupon au :
Service des abonnements de L'Actualité
4059, rue Hochelaga
Montréal, P.Q., H1W 3W4

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____
Code Postal _____

Hausse du prix du pain

Pologne: la guerre d'usure est engagée

VARSOVIE (d'après AFP) — Tandis qu'une guerre d'usure est engagée entre Solidarité et le pouvoir, dont l'enjeu, au travers de l'accès aux mass media et de l'autogestion ouvrière, est le nouveau modèle polonais et la place qui y sera finalement réservée au syndicat, le prix du pain et des produits céréaliers va augmenter d'environ 130% à compter du 1er septembre.

Le prix de la miche de 800 grammes va ainsi passer de 6,70 à 16 zlotys, et celui de la baguette de 8 à 13 zlotys. La farine passera de 10 à 24 zlotys le kilo.

Cette augmentation des prix sera compensée par une augmentation uniforme des salaires et retraites.

Le salaire moyen en Pologne est de 6,700 zlotys, environ $225., par mois.

Selon les autorités, ces augmentations ont été décidées avec l'accord de tous les syndicats. Cette affirmation a été contestée par Solidarité, qui a indiqué notamment qu'il souhaitait une compensation financière modulée selon les salaires, et non pas uniforme.

D'autre part, le ministre du commerce intérieur, M. Zygmunt Lokomiec, cité par *Trybuna Ludu*, organe du Parti ouvrier unifié polonais, a indiqué que la situation de l'approvisionnement en viande continuait d'être dramatique, et que les autorités ne pourraient même pas assurer à la population la ration abaissée pour le mois d'août à 3 kg, viande, charcuterie et volailles, par personne.

En revanche, a ajouté le ministre, la ration de sucre pourra être portée de 1 kg à 1,5 kg par personne et par mois, la révolte de cette année ayant été bonne, de même que celle des pommes de terre, qui ne sont pas rationnées.

Le calme précaire difficilement rétabli depuis quelques jours sur le front social ne saurait tromper: l'organisation de Lech Walesa et le gouvernement ont engagé un redoutable combat. Alors qu'il continue d'être la cible des moyens d'information officiels, radio et télévision notamment, au lendemain de l'action «journées sans presse» de mercredi et jeudi, le syndicat a fait part de sa détermination à poursuivre la lutte.

L'objectif reste bien sur pour Solidarité d'obtenir un droit de réplique à la campagne lancée contre lui, mais au delà, l'accès aux mass media, dont le principe a été retenu après des consultations dans le cadre de commissions mixtes, sans que les modalités en soient toujours fixées.

Dans le contexte actuel, les négociations qui doivent reprendre dans le courant de la semaine prochaine entre les partenaires sociaux sur ce problème s'annoncent difficiles. Le porte-parole de Solidarité, M. Janusz Onyzkiewcz, n'a pas caché que les syndicaliste n'hésiteraient pas si nécessaire à «renforcer la pression». «On peut toujours envisager, a-t-il dit, une action similaire de 2, 3, voir plus, journées sans presse, et nous pouvons même étendre le mouvement à la radio et à la télévision».

Les perspectives ne sont guère plus encourageantes en ce qui concerne l'autogestion ouvrière et l'autonomie des entreprises, dont Solidarité entend faire la base de la réforme économique engagée par les autorités pour sortir le pays de la crise. Les déclarations du premier ministre Wojciech Jaruzelski jeudi, devant les directeurs des 70 plus importantes entreprises de Pologne sont venu confirmer que l'on n'attache pas de part et d'autre le même sens à ces notions, les entreprises, et notamment le choix de leur direction, a estimé le chef du gouvernement, doivent rester sous le contrôle du pouvoir, sans quoi, a-t-il souligné, «l'État ne serait plus à même de remplir ses fonctions inaliénables et d'agir dans l'intérêt de la nation».

Ce faisant, il a opposé en substance une fin de non recevoir à l'une des revendications de Solidarité, qui réclame que les directeurs puissent être élus démocratiquement et révoqués par les employés.

A cet égard, le Premier ministre a critiqué ouvertement l'attitude de Solidarité, jugeant «inadmissible que des directeurs honnêtes d'entreprises aient été mis à l'index et contraints de quitter leur poste». Sur un plan plus général, il a repris en substance les principales accusations du pouvoir contre le syndicat, faisant allusion à «l'activité de certaines forces extrémistes qui veulent prendre le pouvoir». Celui-ci, a-t-il assuré, «saura se défendre».

Ces propos musclés vérifient si besoin était que du côté des autorités, on est moins que jamais disposé à céder devant Solidarité.

L'Espagne à l'OTAN?

MADRID (AFP) — Le gouvernement de Madrid a accompli hier le premier geste concret en vue de l'adhésion de l'Espagne à l'Organisation du Traité de l'Atlantique-nord (OTAN) en remettant à son conseil d'État, pour avis, le dossier relatif à ce projet.

La décision du gouvernement espagnol de porter ce dossier, officiellement qualifié d'urgent, devant l'organe consultatif suprême du pays a été annoncée jeudi soir, à l'issue du premier conseil des ministres que le chef du gouvernement, M. Leopoldo Calvo Sotelo, a réuni depuis son retour de vacances.

Le gouvernement, dont la volonté de faire entrer l'Espagne dans l'OTAN a été officiellement annoncée dès l'an dernier, souhaite que cette question soit tranchée à la majorité simple du congrès des députés espagnol dès octobre prochain. Une fois cet obstacle franchi, Madrid ferait connaître son «désir» à Washington, qui le relaierait au siège de l'OTAN, à Bruxelles. L'OTAN, à son tour, inviterait officiellement l'Espagne à se joindre à l'organisation, dont l'élargissement — des 15 membres qu'elle compte actuellement à 16 — se ferait au printemps de 1982.

Le démarrage de ce sprint final pour l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN a ainsi été donné. Mais l'issue de la course reste incertaine.

Victoire du candidat de l'IRA en Ulster

LONDRES (AFP) — En élisant M. Owen Carron (28 ans), le candidat des prisonniers républicains, au Parlement britannique, les électeurs catholiques de Fermanagh et South Tyrone ont apporté hier un soutien massif aux grévistes de la faim.

L'élection, le 9 avril dernier, de Bobby Sands, le premier gréviste de la faim, avait déjà surpris de nombreux observateurs. Bobby Sands, dont la candidature était chargée d'un poids émotionnel considérable — membre de l'IRA emprisonné, martyr avant même d'être mort, élu au 40e jour de son jeûne — avait été élu par une majorité de 1,446 voix.

M. Owen Carron n'est ni prisonnier, ni gréviste de la faim. Il l'a emporté hier avec une majorité pourtant plus importante (2,230 voix). Une loi votée en hâte par la Chambre des Communes après l'élection de Bobby Sands empêchait le mouvement républicain de présenter à cette élection partielle un prisonnier, gréviste de la faim ou non.

C'est donc l'ancien agent électoral du député Bobby Sands, un instituteur au chômage, qui a fait campagne pour eux. La mort de neuf autres grévistes de la faim depuis Bobby Sands, dont le dernier a succombé le jour même de l'élection, jeudi, a indubitablement pesé d'un poids décisif sur le vote des électeurs de Fermanagh et South Tyrone.

Confirmant la polarisation de l'opinion du côté catholique comme du côté protestant, les quatre «Petits» candidats ont réalisé des scores mineurs: M. Seamus Close' du Parti de l'alliance (interconfessionnel) a obtenu 1,930 voix, et le candidat des «Republican Clubs» (issus de l'ex-IRA officielle, opposés à la lutte armée), M. Tom Moore 1,132 voix. Les deux Anglais qui se présentaient, l'un au nom de «L'Amnistie générale» l'autre pour «L'Amour de la paix» n'ont pas atteint 400 voix à eux deux.



M. Owen Carron, successeur de Bobby Sands au Parlement britannique. (Photolaser AP)

Les électeurs protestants se sont massés derrière le candidat officiel unioniste M. Ken Maginnis (29,048 voix) tandis que les catholiques ont eux aussi choisi l'unité pour élire Owen Carron par 31,278 voix.

L'élection du candidat républicain risque d'ajouter encore, estiment les observateurs à Londres, à l'embarras des autorités britanniques dans le conflit aigu qui les oppose aux prisonniers de Maze (Long Kesh, Belfast).

Dix grévistes de la faim sont morts en trois mois et demi, un onzième entame aujourd'hui son 55e jour de jeûne et peut mourir d'ici à une semaine. Et, force est de reconnaître que l'opinion catholique nord-irlandaise ne désarme pas: le taux de participation a été supérieur encore jeudi (88.2%) à celui qui avait prévalu lors de l'élection de Bobby Sands (86,8%).

Les Irlandais du Sud ont eux aussi apporté leur soutien, au mois de juin, au mouvement des détenus en élisant au parlement de la République d'Irlande deux prisonniers dont, l'un Kieran Doherty, est mort depuis au terme de 73 jours de grève de la faim.

M. Owen Carron avait déclaré, au cours de la campagne qu'il ne siégerait pas aux Communes s'il était élu.

Moscou veut sauvegarder les chances d'un sommet

MOSCOU (AFP) — L'URSS paraît décidée à tout faire pour sauvegarder les chances d'un «sommet» américano-soviétique, quels que puissent être les griefs — et ils sont nombreux — entretenus aujourd'hui à l'égard de l'administration Reagan, estiment les observateurs à Moscou.

Un faisceau d'indices, dont le dernier en date est la réaction soviétique à l'égard de l'incident américano-libyen, vient confirmer cette attitude, dictée avant tout par le désir du Kremlin de parvenir à un nouvel accord sur la limitation des armements, préoccupation prioritaire de sa diplomatie.

La presse soviétique a réagi comme il se devait à l'incident du golfe de Syrte, au cours duquel deux chasseurs libyens ont été abattus par l'aviation américaine, parlant de «provocation de la soldatesque américaine» et de campagne de «chantage et d'intimidation». Mais la condamnation verbale, relèvent les analystes politiques, est moins vigoureuse que prévue, et hier, la *Pravda*, organe du comité central du *PCUS*, suggère entre les lignes qu'il s'agit surtout d'une incidente dans la campagne d'hostilité déclarée des États-Unis à l'égard de la Libye.

Le Kremlin, pour sa part, est resté silencieux et il est peu probable, estime-t-on à Moscou, qu'il réagisse directement. S'il doit exploiter l'incident — on pense automatiquement en pareil cas à l'arme du pétrole — il le fera, ajoute-t-on, de la manière la plus discrète.

Cette modération relative contraste avec le «matraquage» systématique de la politique américaine en matière d'armements et de désarmement. La décision du président Reagan de fabriquer la bombe à neutrons — qui supposerait une riposte de l'*URSS* et un nouveau fardeau pour son économie — a déchaîné la colère des commentateurs, qui ont retrouvé des épithètes dignes des meilleurs moments de la guerre froide.

Fait assez rare et significatif, l'agence officielle *TASS* à réagi avec violence jeudi à des rumeurs sur la désignation de M. Paul Nitze comme chef de la délégation américaine aux négociations avec l'URSS sur la limitation des armements nucléaires en Europe, comme si elle voulait prévenir le choix d'un homme qui passe, selon elle, pour «un des ennemis jurés du désarmement».

Cette campagne situe mieux que tout, estiment les spécialistes, les soucis et les souhaits soviétiques. Le célèbre commentateur politique de la *Pravda* Youri Joukov ne faisait pas mystère hier de l'espoir de voir les États-Unis renoncer à la fabrication de la bombe à neutrons, ou, à tout le moins, contraints, sous la pression de l'opinion publique, à renoncer à son déploiement en Europe. Il exhorte dans le même temps Washington à entamer «le plus vite possible» des négociations «pour mettre fin à la course aux armements».

De toute évidence, c'est avec cette première préoccupation à l'esprit que M. Leonid Brejnev a renouvelé dans le mensuel *Soviet Life* son offre de rencontre au président Reagan, en soulignant la responsabilité des «deux plus grandes puissances du monde» et en proposant au chef de la Maison-Blanche «des pourparlers honnêtes et constructifs», le président soviétique exprime sa conviction que «l'humanité doit être débarrassée des dépenses ruineuses en armements».

Cet appel, que la presse soviétique reproduit largement hier, prend toute sa signification par le moment où il se situe: depuis le 26e congrès du PCUS, au cours duquel M. Brejnev avait pour la première fois proposé de rencontrer M. Reagan, les relations soviéto-américaines se sont sensiblement détériorées.

Chronologiquement, l'offre réitérée du président soviétique peut apparaître comme une réponse favorable au message que lui a adressé en mars le chef de la Maison-Blanche pour lui proposer «de s'asseoir pour discuter de ce que les gens désirent réellement».

★ FLASH MOYEN-ORIENT ★

- **Liban: guerre ou génocide, la situation au Moyen-Orient de 644 à nos jours.** Naaman, 1979, 206 p., $12.00
- **Une solution pour le Liban système vital intégré et valorisation personnelle.** Didon et Naaman, 1980, 100 p., $8.00
- **Iran démocratie et technologie interaction explosive: lutte pour une justice.** Didon, 1980, 224 p., $15.00.

Du même auteur: Hanna (Jean) Ghanem:

Volumes enrichis de cartes, index analytiques, tableaux et annexes facilitant la lecture et la compréhensbn de la situation effervescente.

À la portée des économistes, sociologues, diplomates, engagés politiques, hommes d'affaire, recherchistes.

20% d'escompte (offre valable pour un mois)

en s'adressant aux:

ÉDITIONS DIDON
C.P. 2055, Succ. Jacques Cartier
Sherbrooke (Québec) J1J-3Y1



Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro
— Occupation immédiate
— Pour personnes retraitées et pré-retraitées (50 ans et plus)
Grands studios-appartements climatisés
Au Centre-Ville (Métro Sherbrooke)
Tapis, unité de cuisine, piscine, sauna,
Salles de réunions, terrasse, etc.
— Loyer à compter de $265.00 par mois
Aussi quelques spacieux logements d'une chambre à coucher disponibles sur demande — deux salles de bains — deux balcons
Pour renseignements:
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
849-1291
Visites: 425 est, rue Sherbrooke (angle Berri)
En tout temps, sur rendez-vous seulement
GRAFICA

L'ACTUALITE ECONOMIQUE

TORONTO

Recul de 16 points

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto en était hier à son sixième jour de retraite. L'indice composé a clôturé à 2246.10, en baisse de 16.01 points. Au total, les pertes l'ont emporté sur les gains par 267 à 203 et 227 valeurs étaient inchangées.

Onze des 14 secteurs du marché ont perdu des plumes, à commencer par les pétrolières qui ont fait une chute de 105.37 points à 4783.62. Les mines, services publics et communications ont progressé légèrement.

Le volume s'inscrit à 5.86 millions et la valeur se chiffre à $102.35 millions.

Les transactions sur Canada Permanent Mortgage Corp. ont repris à l'ouverture et ce titre finit la séance en hausse de 3 à $34.50. Iden en ce qui concerne Northgate Exploration Ltd, qui clôture en baisse de 1 5-8 à $10 1-4.

Dans les industrielles, Northern Telecom perd 2 1-4 à $45, Asbestos Corp. 1 5-8 $43, Hudson's Bay Oil 1 1-2 à $44 3-4, IBM 1 1-4 à $66 3-4 et Dome Pete 7-8 à $18 7-8.

Texaco Canada gagne 1 1-8 à $45 1-2, Campeau 1 à $14, Westmills Carpets 40 cents à $1.70, Harding Carpet à 30 cents à $2.90 et Pop Shoppes cinq cents à 35 cents.

Dome Mines perd 1 1-8 à $ $28 7-8, NBU Mines 1-2 à $5 7-8 et Westfield Minerals 50 cents à $2.40. United Keno Hill prend 3-4 à $26 1-2 et Campbell Red Lake 5-8 à $21 1-2.

Ocelot Industries B cède 2 à $45, Ranchmen's a 3-4 à $8 1-8 et MSR Exploration 5-8 à $12 1-4. Wharf Resources gagne 80 cents à $4.30 et Gulfstream Resources 5-8 à $9 7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A1G.F.M	142	$6¼	6¼	6¼	— ¼
AMCA Int	53120	$22½	22	22⅜	— ¼
Abti Price	531	$24⅜	24⅜	24⅝	— ¼
Abitbi10	5312	$42	42	42	
Acklands	200	$15¼	15¼	15¼	— ⅛
AdanacM	2700	225	210	210	—15
Advocate	2000	125	125	125	+60
Afton Min	13009	$57¼	56½	56⅞	— ⅛
Agassiz	100	115	115	115	—10
AgnicoE	3800	$11½	11¼	11½	+ ⅜
Agra Ind A	2900	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Albany	6100	160	158	160	+ 5
Alt Energy	5250	$22⅛	21⅜	21⅜	—8⅜
Alta Nat	1000	$26½	26½	26½	
Alcan	31666	$32	31⅜	32	+ ½
AlgoCent	900	$17¾	17½	17½	— ¼
AlgomaSt	572	$47	46½	46½	— ½
AStel p	2680	$19¾	19¾	19¾	
Alum 3rd p	1200	$21⅜	21½	21½	— ⅜
Amcan	100	250	250	250	
Am Eagle	9144	365	340	350	
AmLeduc	5600	55	54	54	— 4
AndresWA	500	$13	13	13	
Ang CT 4½	100	$18½	18½	18½	
Ang D Gld	125	285	285	285	—15
AngU Dev	500	205	205	205	
Aquitaine	26027	$66½	65½	65¾	— ¼
Arbor C	1000	410	410	410	—10
Args 250 p	225	$21	20¾	20¾	
Asamera	3500	$16¼	15¾	15¾	— ½
Asbestos	2025	$45	43	43	—1⅝
Asoc Porc	28	$6¾	6¾	6¾	
Astral	200	450	450	450	—20
Atco I	128	$9⅝	9⅜	9⅜	
Atco II	222	$9½	9½	9½	+ !
Atlas Yk	17500	102	99	100	
Atlas w	19000	24	23½	24	+ 2
Augmitto	3600	300	285	285	—20
Ato Hard A	200	$13⅛	13⅛	13⅛	
BC Sugar A	1340	$20	19¼	20	+ ¾
BP Can	16733	$55	53½	55½	
Bachelor	2700	480	475	480	+15
Bafnister C	80	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Bank BC	400	$46¼	46	46	
Bank Mtl	9048	$26a5	26⅜	26⅜	— ¼
Bk Mtl 285	3675	$31½	31¼	31¼	a- ¼
Bank N S	11290	$26⅝	26½	26⅝	+ ⅜
Bankeno	400	$9⅛	9⅛	9⅛	
Basic Res	400	$9½	9½	9½	— ¼
Becker B p	3000	$15	15	15	+8⅜
Bell Can	154741	$17¾	17⅜	17¾	
Bell Bpr	530	$52½	52½	52½	U —1
Bell1.80	883	$15⅛	14⅜	15	+ ½
Bell1.96	1060	$21	21	21	
Bell2.05	3640	$18⅞	18⅜	18⅜	
BighartOG	1200	$6⅜	6½	6½	
Biltmore I	100	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
B Hawk	4000	45	45	45	
Blackwod	100	330	330	330	—10
Blake Ree	1100	$7¼	7	7⅛	- ⅛
Bluesky	3500	$9¼	8⅞	8⅞	— ⅜
Blueskypr	50	$9½	9½	9½	+2¼
Bonza O	1822	$7	6¾	6⅞	—
BonanzaW	3020	47	45	45	— 4
order C	100	315	315	315	— 5
Bow Valy	41070	$21½	20½	20½	— 1
Bow Vly R	1450	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
Bralor Res	6600	$1¼	15	15⅛	— ¼ B
Brascan A	3872	$33⅞	33	33	— ⅞
Brscn 1981	300	$23	22¾	22¾	— ½
Brenda M	3300	$21¼	21	21¼	
Eright A	100	$14	14	14	— ¾
Brino	250	$7⅞	7⅞	7⅞	
Brincop	266	490	490	490	8
Hawker	1950	$18⅜	18	18	— ⅜
Hawker pr	210	$47¼	47¼	47¼	
Hayes D	2265	$8	8	8	
Heritage A	160	$17	17	17	a8 ¼
Highfield A	1500	340	340	340	
Highwood	5400	25	250	265	+10
ollinger	306	$35	835	35	— ½
H Bay Mng	500	$29	29	29	
H Bay C	1711	$28½	28	28	— ⅜
HBC pr	540	$14	14	14	— ¼
HBOG	342010	$46¼	44½	44¾	—U ½
Husky Oil	9135	$16¾	16¼	16½	
Husky B pr	e25	$30¼	30¼	30¼	
Hydra Ex	5200	90	89	89	— 1
IAC	4425	$9¾	9½	9⅝	
IGI Util p	z80	$11	11	11	
IU Intl	3700	$17⅞	17¾	17	— ⅛
Imasco	32330	$35¼	34¾	34¾	— ¼
Imasco Bp	800	$38⅜	38	38⅜	+ ⅜
ImpOil A	83337	$36⅛	35¼	35¼	— ⅜
ImpOil B	111	$36	36⅛	36⅛	+ ⅛ Inc
Inco 7.85	665	15¼	15¼	15¼	— ¼
Indal	z60	$15⅛	15⅛	15⅛	
Inland Gas	725	$13⅞	13¾	13⅞	— ⅛
Inland G p	400	$8	7½	7½	— ½
Inlnd G 10p	100	$19½	19½	19½	- ¼
Inter-City	12850	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
InterCBK P	⅜??	1⅛	⅛⅛	1⅛	1⅛ +
Intrmetco	100	$9⅛	9⅛	9⅛	— ¼
IBM	z547	$67¼	66¾	6¾	
Int Mogul	100	$7½	7½	7	— ½
Intl Tho	1100	$6	6	6	—A ⅛
Intpr Pipe	5340	$14	13⅞	14	
Inverness	1300	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Invern w	2200	58	55	58	+ 7
InvGrpA	112	$26	26	26	+ 1
Irwin Toy	145	$10⅞	0⅞	10⅞	— ⅛
Ivaco C p	300	$32½	32	32	— ⅛
Jaq Res	1900	185	175	185	
Jannock	550	$11⅞	11⅝	11⅞	+ ¼
Jannock 8	355	$9¾	9¾	3 9¾	+ ½
Joffrejres	500	495	495	495	
Jorex Ltd	3500	58	54	56	
Joutel	3900	47	440	440	—40
Kan Kotia	4500	293	26	260	—30
Keeprie	1280	$20¾	20a6	20¾	
Kerr Add	4526	$18¾	18	18½	— ⅛
K Anacon	3133	104	100	102	+ 1
La Vrnd A	200	$6½	6½	6½	— ¼
Labatt ja	1284	$24¾	24¼	24⅜	
Lacana	700	$8¼	8	8¼	
LKAIDLAW	—	⅛½?		13¼	¼
LOnt em	600	$7¾	7¾	7¾	
L Shore	500	$23½	23½	23¾	— ¼
Lasitr K	500	110	110	110	- 2
Laurasia	2400	79	78	78	
ava Cap	4800	$5	5⅜	5⅜	
Leih 1	600	$7	6¾	3¾	— ¼
Leigh2	100	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Levy Apr	100	$8⅜	8⅜	8⅜ A	
Liberian	800	280	275	280	+208
LLLac	405	$19½	⅛&	⅛&	½ +
oblaw Co	1000	$7	6¾	7	+ ⅛
LobCopr	1050	$19¾	K ⅛&	⅛&	-
Lob Ltd Ap	1250	$11	11⅜	11⅜	+ ¼
Lochiel A	1900	280	270	275	+ 2
ochiel B	200	25	250	255	
Lochiel 9p	100	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Logistec	800	$6½	6	6½	— ½
Lyfton M	1000	105	105	105	+10
MICC	1000	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
MICC 8⅝	400	$15½	1	15	— ½
Micc 8p	400	$21½	21½	21½	— 1
MSR Exp	2900	$12⅞	122	12¼	— ⅜
MSZ Res	27800	360	345	350	—10
MSZ Res w	2550	131	130	131	— 9
MTS Intfer	66400	355	310	325	
clan H X	9320	$11	11¼	11¾	
NclanH Y	2400	$11	11½	11¾	+ ⅜ Ma
Mcmiln 200	368	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Mcmiln 208	441	$23¼	23¼	23¼	/
Magna A	100	$9⅛	9⅞	9⅞	— ⅛
Magnason	500	400	400	400	—25
Majstic Wil	3900	$5⅜	5⅛	5⅜	— ⅛
Man Bar	4000	64	62	62	— 4
Maritime	e152	$19⅜	19	19	
Mar T 940	239	$7½	7½	7½	
Mark Spnc	5800	$11¾	11½	11¾	+ ½
Mass Fer	31520	10	305	305	—10
as F A	1700	$11¼	11	11⅛	+ ⅛
Mas F B	3400	$11⅜	11¼	11¼	— ⅛
Maynard	100	$5½	5½	5½	
Mc Adam	3000	58	50	50	
McChip	100	150	150	10	—10
McGraw	100	$9¼	9¼	9A	— ½
Mc Intyre	200	$60	60	60	+ ½
McLaghln	100	$7½	7½	7½	— ⅛
McLghl 9 p	100	$19⅞	19⅞	1 ⅞	
McLghl 10 p	100	$11¾	11¾	11¾	— ¼
McLghl w	1500	$5	5	5	
Melcor	800	$20¾	20¾	20¾	+ ⅛
Nentor	460	$7	7	7	— ⅛
Mercantil	439	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Merland E	29787	$11⅜	11⅜	11½	+ ⅛
Merlandp	1230	$26	25a6	25¾	+ ⅛
Meston	400	$5½	5½	5½	+ ¼
Metalore	500	395	395	35	+10
Minri Res	4200	215	210	210	+ 4
Mitel Corp	26734	$40¼	38⅛	9	— 1
Molson A	33950	$24	23½	23½	+ ⅛
Monenco	120	$16½	16½	16½	+ ¼
Mtl Trust	3826	$23½	22	23½	+ 1
Moore	12913	$39¼	3¾	39⅛	+ ¼
Morisn	2300	320	310	320	
Mt Jamie	z300	87	87	87	
Murphy	1700	$39	38¼	38¼	— ¾
N B Cook	2000	$5	5	5	— ⅜
NBU Mine	3700	$6⅜	¾	5⅞	— ½
NSR Res	21000	103	98	98	— 2
Nat Bk Can	191J	$11⅜	114	11½	
Nat Bk cv	200	$27½	27	27½	+ ½
NHeesEnt	100	$16¼	1	1⅛	16¼ + ¼
Nat Pete	2900	145	335	135	—13
NB Tel	1640	$16⅞	16⅜	16⅞	a- ⅜
N Kelore	7800	66	61	64	— 2
N Provid D	1008	32	32	32	+ 1
N York Oil	1000	380	290	290	—10
Nfld Cap A	435	$12½	12½	12½	+ ½
Nfld Cap B	1200	$12½	12	12	
fld LP A	600	$ 8½	18¼	18½	
Nfld Tel	2482	$9	8½	8½	— ⅜
Newnor	15000	28	$6½	28	+ 3
Nick Offset	1000	150	140	140	—12
Nick Rim	2000	30	30	30	
Noble M	e000	150	140	145	
Nor Acme	4000	375	170	170	+ 4
oran	157093	$28⅞	U ¼	—⅛	28⅛ — ¼
Nornp	3466	$100	99	99	— 1
Norbaska	7000	78	70	78	
Norcen	28306	$29	28½	28⅝	A — ½
Norcn 288	500	$51⅞	51⅞	51a7	— ⅜
Norlex	1000	25	25	25	— 3
NC Oils	26580	$29⅛	28½	29	+ ¼
NCO pr	z20	$36¾	36¾	36¾	
N Canada	1500	5	85	85	— 5
Nor Ct 785p	300	$15	14¼	15	+ ⅜
Nor Tel	8702	$47	45	45	—2¼
Northgat	41225	$10¾	9½	10¼	—1⅜
Norhld	2100	57	55	55	— 2
Northstar	4900	$5½	5¼	52	
Nthumber	4000	155	150	150	—10
NovaAltA	24520	$10⅜	10½	10½	— ⅛
Nova C p	154	$55	55	55	—1½
Nova G p	100	$18⅞	18½	18⅞	
Nova Jp	z50	$43⅜	43⅜	43⅜	
Nova Kp	950	$28	27⅞	27⅞	+ a1
NS Savngs	437	$37½	17½	17½	
Nowsco W	1100	$20⅞	19½	20⅜	
u-Wst A	6070	$11⅞	11¼	11¾	+ ¼
Nu-Wst C	1163	$10⅞	10⅜	10⅞	+ ⅜
Nu-Wstp	200	$14	14	14	— ¼
Nu-Wst 9 p	z25	$14½	14½	14½	
Nu-Wst 8p	1550	$17½	17	17	— ¼
Nufort Res	1000	68	68	68	— 2
Numac	500	$35	34⅝	34⅝	+ ⅛
OPI	1600	$13	12¾	13	+ 1
Oakwood	12450	$26⅜	26	26	
Oakwodpr	5600	$29½	29⅛	29½	— ⅜
Obrien	6800	280	266	266	— 4
Ocelot A	z60	$47	47	47	C
Odyssey	100	$5	5	5	
Omega	18600	$14¾	14¼	14¾	+ ⅛
Onaping	1600	$7½	7½	7½	— ⅛
Onyx Pete	4150	$8½	8	8½	+ ½
Oshawa A	370	$14	13¾	13	+ ¼
Osisko	7000	37	37	37	8 ½
PacCoper	2000	325	315	315	—15
Pac nth 6¾	950	$13¼	13¼	13¼	
PagePet	4100	$23½	23¼	23¼	— ½
Pagurian A	3700	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Igrn w	1000	101	101	101	— 4
Paloma P	1750	$5⅜	5½	5½	— ⅛
Pamour	5900	$11¼	10⅞	11	
PanCanaA	1000	$7¼	7	7a2	— ⅜
PanCanaw	200	130	130	130	+20
Pan Centr	560	400	385	385	—10
PanCan P	600	$89½	89½	89½	— ½
Parlake	680	130	130	130	
Pe Ben O	1400	20	200	200	+10
Pembina	225	$10	1	10	
Penn Wst	3000	185	176	173	—11
Pennant	8800	210	200	200	— 1
P Jewl A	130	$14	14	14	
Petro Sun	5200	180	170	180	
Petrol	950	$9½	9½	9½	+ ⅛
Petrotech	1200	$8	8	8	+ ¼
PhillipsCb	200	$16¾	16¾	16¾	
Phonix Oil	6138	$16¾	16⅜	16⅝	+ ⅛
PhnxOILW	⅜¼⅜?		!	⅜¾	73¼
Pine Point	665	$52⅜	51½	51½	— ½
Place G	2600	196	185	190	—10
Placer	2550	$18⅞	18½	18½	
Ponder	500	210	210	210	
Pop Shops	3870	40	32	35	+ 5
Powr Corp	23400	$21¼	21	21¼	+ ¼
Pow C 2.375	z20	25	25	25	
Precamb	2500	$5⅜	5⅛	5¼	— ⅛
Provigo	500	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
QMG Hldg	3020	$14	1½	13½	— ¼
Quartet	1400	$5	475	5	+ 5
Qasar Pet	3500	335	320	320	—10
Que Sturg	2454	415	400	415	+25
QueTel	8100	$18	18	18	—
QueTel 7¾	100	$12⅜	12⅜	12⅜	+ 1⅛
Ram	300	$13¼	13¼	13¼	
Ram wt	800	190	190	190	—20
Rambler	22700	175	165	165	—15
RchmnA	5950	$8⅞	8⅛	8⅛	— ¾
Ranger	34139	$15⅛	14⅜	14½	— ½
Rayrock	4000	490	485	485	— 5
RealCap A	500	400	400	400	
Redlaw	300	325	125	125	
Redpath	500	$16½	16½	16½	
Rdpth1.665	700	$18	18	18	
R Sth A	152	$11¼	11¼	1	— ⅛
Reichhold	115	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Reichl0½	1200	$3	23	23	
Res Servic	2700	66	6	6	+ ¼
RevnPrpA	1006	220	216	220	+ U ⅜
RevnPrpB	1897	185	185	185	+ 5
Rio Algom	5634	$38¼	37¾	38	+8½
RioAlto	6900	375	360	375	+20 I
RogersA	990	$10½	10⅛	10⅛	— ⅜
RogersB	950	$10¼	10⅛	10¼	— ¼
olland	500	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Roman	1350	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Ronyx Cor	650	$7⅛	7⅛	7⅛	
Rothman	900	$24	24	24	
Rothm2p	330	$10⅛	10	10	— ¼ L
Roxy Pet	10525	$5⅝	5½	5½	— ⅛
Royal Bnk	15835	$27½	27	27⅛	
Ry Bk 1.88	200	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅛
Ry Trsco A	3533	$18¾	18¾	18	
R Tc A p	100	$26¼	26¼	26	
Ruprtind	3400	$6⅞	6¾	6⅞	+ ¼
St Fabien	3750	49	47	48	
Scarboro	17434	445	440	440	+ 5
Scarboro w	1000	150	145	14	
Sceptre	5550	$14	13¾	13¾	U — ½
Sceptrepr	8100	$24½	24½	24½	
Scintilore	3200	255	250	255	+ 5
Scintrex	6900	$13¼	12⅜	12⅝	— ⅜
Scot York	5900	$5⅞	5¼	5¼	— ¾
Scotts	300	$6¼	6¼	6¼	
ScurryRn	500	$58	58	58	
Seagram	7100	570	69¼	69⅜	— ⅛
Seaward	1800	200	199	199	+ 6
SelkirkA	200	$24½	24½	24½	— ½
Shawnee	500	125	125	125	—15
Shell Can	14579	$25⅜	25¾	25½	— ¼
Shelter	500	410	410	410	—50
Sheperd P	150	$8⅛	8⅛	8⅛	
Sherritt	3550	$13⅜	13⅛	13⅜	+ ¼
Shpng Z p	500	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Sigma	200	$14¼	14¼	14¼	
Silvma	1000	50	50	50	
Silverton	6800	450	420	440	+20
Silverwd A	200	$14	14	14	— ⅛
Simco Eri	1000	335	335	335	— 5
S Sears A	2641	$6½	6½	6½	
S Sears B	539	$6	6	6	3
Sklar M	700	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Skye Res	z23	$10⅜	10⅜	10⅜	
Slater Stl	1300	$18	18	18	
Elater 6 pr	200	$12	12	12	
Sobeys A	150	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Sogepet	4000	100	99	99	
Southm	1887	$33	32¾	33	
Spar Aero	1663	$7⅜	7½	7½	
Spar w	544	175	175	175	+25
Spooner	6100	106	108	104	— 2
Stand I A	2150	$13	12⅜	13	+ ⅜
Stanford	1650	$7½	7¼	7½	+ ¼
Stanfordr	2700	7½	7½	7½	
Steep R	1125	465	450	450	
Stinbg 5¼	z10	$54¾	54¾	54¾	
Stelco A	33865	$35⅛	34¾	35	+ ¼
Stelco Cp	2500	$26⅛	26	26	+ ⅛
Stelco D p	51600	$23	22½	22½	— ⅜
Strand O G	5400	$8¼	8	8	
Strhcona	2340	84	82	84	+ 1
Strathrn A	800	14	140	140	
Sud Cont	2540	425	410	410	—10
Sulpetro B	571	$28½	28⅜	28⅜	— ⅜
Sulpetro 7p	4525	$24¾	24¾	24¾	
Sulivan	z40	330	330	330	
Sunbrst E	7800	8	55	55	— 3
Suncor pr	600	$24⅜	24	24	— ½
Systmhs A	16400	$11⅛	11	11	— ⅛
Teck Cor A	200	$18⅛	18⅛	18	1 — ⅛
Teck Co B	40874	$15⅜	15a2	15¼	
Tectonic	3900	380	360	380	+20
Tectonicw	300	125	125	125	+13
Tel Metr B	200	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Teledyne	256	$8⅜	8	8⅜	a- ⅜
Temag	38600	355	310	355	+45
Tx Can	155341	$45⅜	43⅜	45½	+ 1⅛
Txsglf	630	$65⅞	65½	65½	
Thd CG Inv	300	$23	23	23	— ½
Thom L	500	100	100	100	+15
Thom N A	17491	$20	19⅞	20	+ ½
Tncrf R	200	$5	5	5	
Tor Dm Bk	2883	$28½	28¼	28¼	
TDBk1.835	1100	$15¼	14¾	15¼	+ ½
TDBkCK	½??	1¼	¾	½	25
Tor Sun	1200	$8¾	8	8	— ½
Torstar B	750	$15	15	15	— ¼
Torstar 268	300	$20⅜	20⅜	20⅜	3
TotalPet	83020	$24¼	23½	23¾	— ¼
Total PA p	3200	$36¾	35¾	35¾	½
TradersA	1195	$12¼	12⅛	12¼	A + ½
TraderAp	150	$14	14	14	
Tr 10¼	100	8	8	8	
TrCan Res	6000	390	380	380	—10
TrC R p	1100	$16⅛	16	16	
Trns Mt	1265	$10	10	10	— ⅛
Trns Wst	$2630	$13½	13	13⅜	+ ⅜
TrAlt A	23732	$17⅜	17	17⅜	+ ⅜
TrAlta 9.80	z65	$84¼	84¼	84¼	
TrAlta 2.36	1400	$18	18	18	
TrAlta 8¾	100	$72½	72½	72½	— ½
TrAlta 1.40	573	$18¼	18	18	— ⅛
TrAltr	544467	15½	12	15	+ 2
TrC PL	100197	$21¾	21	21¼	— ¼
TrP 2.80 p	z30	$22½	22½	22½	
TrP 1st p	100	$46⅝	46⅜	46⅝	+ ⅛
TrP 1st E	100	$44½	44½	44½	+ ¼
Trpctic	21135	480	460	470	—10
Tricentrol	100	$13⅜	U ⅛	⅜⅜	13⅜ +
Trimac	16225	$13¼	12⅜	12⅞	— ⅛
Trinity Res	13290	$17⅛	16⅜	16¾	— ¼
Turbo	2519	$8⅞	8¾	8¾	
Turbo 8¾	100	$ 3⅜	13⅝	13⅝	— ⅜
Turbo 10½	100	$16¾	16¾	16¾	
UisterPet	27400	485	475	475	—10
Ultramar	400	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Unic w	1400	325	300	325	+25
UnCarbid	z10	$18⅞	18⅞	18⅞	
UGas A	17140	$10¾	10⅜	10¾	
UCanso	1950	$23½	23	23	— ½
UKeno	1800	$26¾	26	26½	+ ¾
UnReefP	1500	40	40	40	— A ¼
UW OG	3300	145	140	140	
VS Serv	z50	$9½	9½	9½	
VanDer	285	$7⅜	7⅜	7⅜	
VerstICIA	22150	$17	16½	17	+ ½
VerstICIB	1400	$16⅜	16⅛	16⅜	+ ¼
VerstICorp	500	$11	11	11	+ ⅜
Verstiwf2	3000	$14½	14½	14½	
Vestgron	250	$23	23	23	
Villcentre	900	$15½	15	15	+ ½
Vulcan Ind	10213	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ¼
Wajax	z50	$10⅜	10⅜	10¾	
Walker R	5426	$30½	29⅞	30	— ⅜
Walker 7½	10718	$27⅝	27¼	27½	+ ¼
Wardair	2100	$7¾	6¾	7	— ⅜
Warn Can	200	$10	10	10	
Warren	7500	240	225	225	— 6
Wrintn	5900	135	130	134	— 1
Wasabi	300	200	200	200	
Weldwod	100	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
Wstburne	39250	$29½	28¼	29	+ ¾
WcoastPt	15000	$22¼	22	22¼	+ ½
W Pet A p	160	$45	45	45	+1¼
Wcoast T	6885	$12½	12¼	12⅜	— ⅛
Wcost 8½ p	z20	$42¼	42¼	42¼	
Westfield	5800	270	240	240	—50
Wesgroth	200	270	255	270	+15 V
Westmin	1450	$11¾	11¼	11¼	
Westmin p	950	$23⅞	23⅜	23⅞	+ ¾
Westmntr	700	375	375	375	+ 5
Weston	298	$35	35	35	
Wharf	5300	490	450	490	+80
WhimCrek	7000	135	130	130	— 5
White P A	500	$13	2	12	
Whonok A	500	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Wilanour	675	$6½	6¼	3 6¼	
Willroy	600	$8⅞

L'Est du Québec mobilise contre le tracé projeté du gazoduc Q&M

par Marie-Agnès Thellier

Toutes les villes et les organismes socio-économiques de l'Est du Québec et même de la Côte-Nord contestent le tracé du gazoduc Québec-Maritimes récemment approuvé par l'Office national de l'énergie.

Lors d'une conférence de presse tenue hier à Rivière-du-Loup, ils ont déclaré que ce tracé allait à l'encontre de la politique fédérale de l'énergie et des promesses du ministre M. Marc Lalonde de décembre 1980. Un comité présidé par le maire de Rimouski, M. Michaud, se chargera de faire pression sur le gouvernement fédéral d'ici la fin septembre.

L'Est du Québec ainsi que les villes de Port-Cartier et de Sept-Iles voudraient voir le gazoduc gagner le Nouveau-Brunswick en desservant d'abord Rivière-du-Loup, Rimouski, Mont-Joli, Matane ainsi que la vallée de la Matapédia.

La compagnie Gazoduc Trans-Québec & Maritimes au contraire veut gagner au plus vite le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Après La Pocatière, le gazoduc «fonce» donc vers Edmonston, à la hauteur de Saint-Germain de Kamouraska. L'Office national de l'énergie a en effet autorisé le 11 août dernier Gazoduc Trans-Québec et Maritimes à réaliser ce trajet de 740 Kms, coûtant $360 millions. Des embranchements longs de 1,000 Kms sont prévus vers Campbellton-Chatham, vers Saint-John et vers Halifax.

«Nous voulons que l'on abandonne une partie du tracé actuel vers Dalhousie, pour rejoindre Campbellton par la vallé de la Matapédia. Cela n'ajouterait que 125 milles mais cela desservirait 300,000 personnes, la moitié de la population du Nouveau-Brunswick» a déclaré M. André Joncas, qui dirige la Corporation de promotion industrielle de la région de Rivière-du-Loup.

Le dossier du gazoduc est devant l'Office de l'énergie depuis plus de deux ans et des audiences publiques s'étaient tenues en avril dernier. Les représentants des villes du Bas-Saint-Laurent avaient déjà eu l'occasion d'y exposer leurs arguments en faveur du tracé Québec-Matane - Matapédia - Edmunston.

Mais c'est la première fois que les villes, les chambres de commerce, les municipalités régionales de comté et les corporations de développement économique font front commun devant Ottawa.

La Chambre de commerce de la province de Québec a elle-aussi fait connaître hier son opposition au tracé officiel. «La récente décision de l'office national de l'énergie nous apparaît malheureuse, inopportune et difficilement compatible avec les intérêts du Québec et de la population de l'Est du Québec», a déclaré hier le président de la Chambre, M. Pierre Tremblay.

La décision de l'Office inquiète la Chambre car le tracé du gazoduc ne desservira même pas Gros-Cacouna (à l'est de Rivière-du-Loup): «La Chambre y voit un préjudice potentiellement très sérieux aux intérêts du Québec tout entier dans l'établissement éventuel d'un terminal méthanier et d'une usine de gazéification à Gros-Cacouna, pour traiter le gaz naturel de l'Arctique», précise le communiqué émis hier.

La Chambre comme le front commun de l'Est du Québec trouve que l'Office national de l'énergie n'a pas tenu comte de la volonté du gouvernement du Canada de rendre le gaz naturel accessible au plus grand nombre possible de Canadiens.

Gazoduc Trans-Québec & Maritimes est un consortium formé de deux compagnies TransCanada Pipelines et Québec Maritimes PipeLines.

Par ailleurs, le député libéral de Bellechasse à Ottawa, M. Alain Garant, a déclaré récemment au quotidien Le Soleil qu'il interviendra auprès du ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Marc Lalonde, pour que le gazoduc desserve les municipalités allant de Lauzon à La Pocatière. Le député aurait en effet appris de la compagnie TQMPL que ces municipalités, qui devraient voir construit le gazoduc pendant l'hiver 1981-82, ne pourront bénéficier du gaz naturel. Le gazoduc ne ferait que passer, sans branchements locaux.

Fiducie du Québec achète le Crédit industriel Desjardins

par Michel Nadeau

Dans une transaction surprise, la Société d'Investissement Desjardins (SID) a cédé le contrôle de sa filiale de prêts industriels et commerciaux, Crédit Industriel Desjardins (CID), à Fiducie du Québec pour un montant non divulgué.

C'est la première fois dans l'histoire financière au Québec et au Canada qu'une institution fiduciaire devient directement impliquée dans le financement industriel et commercial, un secteur jugé incompatible avec le mandat de fiduciaire des compagnies de fiducie.

En annonçant la nouvelle, le président de la Confédération des Caisses populaires et d'économies Desjardins du Québec, M. Raymond Blais a déclaré que «l'opération consolidera le potentiel de développement du réseau Desjardins dans le secteur des services financiers à la petite et à la moyenne entreprise...»

Avant d'accéder à la tête du Mouvement Desjardins, M. Blais était président de CID, une institution financière qui détient un portefeuille de prêts de $150 millions au Québec. La Société d'investissements Desjardins — qui ne prête pas mais achète des actions — est propriétaire de 90% de CID, la Banque Nationale détenant l'autre tranche de 10% des actions. On ne mentionne pas si la Banque Nationale se retire de CID.

Le dernier bilan du Crédit industriel montre que l'avoir des actionnaires s'élève à un peu plus de $13 millions. Le fonds de roulement est d'environ $10 millions. C'est probablement un peu au-dessus de ces montants que le prix de vente a été fixé.

Il faudra observer comment le ministère des Institutions financières verra la transaction. Habituellement, une compagnie de fiducie ne peut injecter ses fonds dans le domaine industriel et commercial sous la forme de prêts. Gestionnaire de fonds pour le compte de certaines fiducies, l'institution pourrait avoir la tentation de voler au secours d'entreprises boiteuses dont elle est l'actionnaire, par des prêts de toutes sortes. Voilà pourquoi les «trusts» sont toujours demeurés dans le domaine hypothécaire. Fiducie du Québec veut sans doute innover en rapprochant ses services de portefeuilles d'actions avec ceux du prêt industriel du CID. On affirme cependant que les deux entreprises demeureront distinctes.

Chose certaine, la transaction pourrait contribuer à l'amélioration de la performance de Fiducie du Québec. Les maigres profits de $525,000 l'an dernier, ne représentent qu'un rendement de 3½% sur l'argent investi par les fédérations membres.

Récemment, Fiducie allait chercher $12 millions supplémentaires dans les coffres des fédérations sous la forme de $10 millions d'actions (84,875 unités au prix de $117.82) et de $2 milions en billets en sous-ordre. Ce dernier montant s'ajoutait à un renouvellement de $6.5 millions, terminé le 2 août dernier.

Les fédérations ont aussi avancé près de $35 millions à leur compagnie de fiducie avec l'espoir d'un redressement valable du bilan financier.

Fiducie du Québec est la seule compagnie de fiducie au Canada qui ne publie ses états financiers qu'une fois par année.

Pour la Fiducie d'immeubles

Deux projets au Québec

La Fiducie d'immeubles du Québec pourrait faire d'ici la fin de l'année ses premiers investissements au Québec en faisant l'acquisition d'un édifice à bureaux et d'un centre commercial dans la région de Montréal.

C'est ce qu'a indiqué au DEVOIR la vice-présidente de l'entreprise, Mme Thérèse Bernard. Cependant les deux projets ne seront parachevés qu'à l'automne, tient-elle à préciser.

La Fiducie d'immeubles est une institution financière de Toronto qui met en vente des unités dans le public et parmi les institutions financières afin de recueillir des fonds qui servent à l'achat d'immeubles à revenus, dans les secteurs industriel et commercial seulement. Les montants ainsi investis peuvent être réclamés au chapitre de l'épargne-retraite. Un détenteur d'unités peut également opter pour le réinvestissement de ses revenus. Les unités ne sont pas transférables; elles sont rachetées à leur valeur des actifs.

L'épargnant voit ainsi ses fonds gérer par une entreprise qui est conseillée dans ses placements immobiliers par la firme Realequimor, moyennant des honoraires. Une commission de 8% est réclamée au moment de l'investissement.

Ce concept a été mis au point par un montréalais, M. J.A. Lyone Heppner et son fils, M.Martin Heppner. L'entreprise n'investit pas dans le domaine hypothécaire. Ce n'est pas non plus une firme immobilière car ses unités ne se transigent pas à la bourse et les profits sont la plupart du temps réinvestis dans l'achat de nouvelles propriétés.

Émises au prix de $10 il y a deux ans, les unités valaient au 30 juin dernier $11.15. Les détenteurs ont reçu des revenus de 99 cents en 1979 et de 89 cents l'an dernier. En 1980, chaque unité a ainsi rapporté 14.73% à son propriétaire. Ceci ne tient pas compte évidemment de l'avantage fiscal si les unités sont déposées dans un REER.

Au cours des douze mois terminés le 30 juin dernier, la Fiducie d'immeubles affirme avoir atteint un rendement de 19.9%. Ces revenus proviennent des loyers d'immeubles et des profits réalisés lors de la vente de ceux-ci.

Les neuf propriétés de la compagnie sont actuellement toutes situées dans l'Ouest, en Ontario et dans les Maritimes. Leur gestion est confiée à une firme spécialisée. On cherche un rendement minimum de 9% sur les fonds investis en ne tenant pas compte de l'appréciation et du gain au moment de la revente.

L'actif s'établit à $53 millions à la fin du dernier trimestre où la croissance a été un peu plus faible qu'habituellement en raison de la concurrence des taux d'intérêt élevés.

Deux groupes se disputent une coop laitière

par Marie-Agnès Thellier

Une autre «bataille du lait», comme en a connu la région de Québec, pourrait se déclencher pour le contrôle de cinq laiteries, ravitaillées par 3,500 producteurs de lait.

En effet, deux coopératives agricoles associées et une compagnie privée s'affrontent pour l'achat de la Société coopérative agricole des maîtres producteurs laitiers du Québec, née en mai dernier de la fusion de la coopérative La Québécoise et la Coopérative des producteurs de lait de Montréal.

La coopérative de Granby, Agropur et la coopérative du Bas-Saint-Laurent auraient obtenu jeudi l'accord des membres de la Coopérative des maîtres producteurs laitiers sur leur offre de $9.3 millions, déposée quelques jours auparavant. Les deux coopératives associées auraient maintenant quatre jours, jusqu'à lundi, pour parachever les détails de leur offre.

Cependant, la compagnie privée La Ferme Saint-Laurent a un «droit de premier refus» sur certains actifs, grâce à une convention d'actionnaires. Elle voudrait exercer ce droit si elle obtient les soutien financier de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (Soquia).

Si le mouvement coopératif conserve le contrôle des cinq laiteries, trois seront rattachées à Agropur: Fromagerie Brossard, Laiterie des producteurs de Joliette et Laiterie Samoisette de Saint-Jean-sur-le-Richelieu. Deux dépendront de la Coopérative du Bas-Saint-Laurent: Laiterie Chez-Nous de Saint-Raymond de Portneuf et Laiterie de Saint-Georges-de-Beauce.

La Coopérative Fédérée se défend bien d'être derrière ce projet, qui diminuera encore la concurrence au sein de l'industrie laitière québécoise. Ce sont pourtant deux de ses membres qui présentent l'offre d'achat. La division de l'industrie laitière de la Coopérative Fédérée est réunie avec sept coopératives régionales au sein du Conseil de la coopération laitière, qui possède 45 établissements dans la province, contrôle 75% du lait de transformation et 50% du lait de consommation du Québec. Leur chiffre d'affaire total a été de $1 milliard 100 millions en 1980.

C'est justement pour favoriser la concurrence sur le marché des produits laitiers que le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, avait le 14 mai dernier donné sa bénédiction à la Société coopérative des maîtres producteurs laitiers, dont la marque de commerce est Purdélice et le siège social est à Brossard.

AVOCAT(S)

Cabinet d'avocats désire prendre expansion en s'associant avec avocat(s) ayant de l'expérience dans le monde des affaires

Écrire en toute confiance à:

Le Devoir
dossier: 1027
C.P. 6033
Montréal, P.Q.
H3C 3C9

au jour le jour

■ *Prenor s'améliore*

La société de gestion Prenor a réalisé des profits de $0.55 par action au cours du premier semestre. Les gains nets s'élèvent à $1,378,000 pour un revenu total de $101,618,000. Le second semestre sera moins bon en raison du resserrement de la marge bénéficiaire du Trust Général du Canada (TGC). Fait à signaler, le Groupe Prenor a acheté récemment 9% des actions du Trust qui était la propriété du Fonds F-I-C. Prenor contrôle donc directement 18% des actions de TGC et 60% par l'intermédiaire de Prévex Holding Inc, une filiale à 75% de Prenor. L'autre quart des actions de Prévex appartient au groupe Comindus qui détient également 10% de Prenor. La famille Webster demeure le principal actionnaire avec 46.8% de Prenor, suivi de la Caisse de dépôt, 28% et après Comindus, la Banque Nationale, 5%. Prenor vaut $7.50 au marché alors que TGC s'échange à $13.25.

■ *En raccourci*

L'Impériale, compagnie d'assurance-vie sera dorénavant cotée à la Bourse où ses actions privilégiées viennent d'être inscrites... **Montréal Trust** a gagné $1 hier sur le parquet: M. Desmarais veut-il vendre sa participation de 51%... **Mitel** a conclu une entente avec le réseau téléphonique mexicain en vue de la production sur place d'équipement de PABX... **Javelin International** continue de perdre de l'argent. La compagnie de M. John Doyle enregistre un déficit de près de $100,000 en dépit de revenus brut de $7.5 millions. Les défenses d'administration s'élèvent à $2.5 millions... **L'Institut C.D. Howe** dévoilera le contenu d'une recherche sur «l'État dans le monde des affaires»; a conférence de presse se tiendra à Toronto...Les compagnie d'assurance-vie demandent à Québec et aux autres provinces d'ingervenir pour améliorer les régimes de rente existant... **Hydro-Québec** s'apprête à effectuer un emprunt de $200 millions US sur le marché américain... Les **assureurs-vie** voudraient que les taux de commissions des compagnies soient uniformisés quel que soit le produit... La récolte de céréales s'annonce très bonne en Union Soviétique... Un manufacturier québécois de pantalons, **Ballin Inc.** a ouvert une nouvelle usine à Marieville dans la vallée du Richelieu. La compagnie vend les pantalons Pierre Cardin, entre autres... **General Motors va rappeler 245,000 Citation, Phenix, Omega et Skylark en raison d'un problème de transmission... S.B. McLaughlin** a décidé de laisser tomber sa filiale, Grouse Mountain en difficultés financières. On cherche un acheteur.

Michel Nadeau

Inflation en baisse au R.-U.

LONDRES (AFP) — Le taux d'inflation en Grande-Bretagne est tombé à 10.9% au mois de juillet, soit le taux le plus bas depuis l'accession au pouvoir du gouvernement conservateur de Mme Thatcher en mai 1979, a indiqué vendredi le ministère britannique de l'Emploi.

Lorsque la «dame de fer» était arrivée au pouvoir, le dernier taux d'inflation sous le gouvernement travailliste de M. Callaghan était de 10.3% et ce chiffre était en baisse marquée par rapport à 1975 où l'inflation avait atteint le chiffre record de 31.9%.

L'arrivée au pouvoir des Conservateurs en 1979 avait été suivie par une hausse du coût de la vie, atteignant 21.9% en mai 1980.

La publication de ces chiffres est favorable à Mme Thatcher après l'annonce, en début de semaine, de la modération des augmentations salariales et une réduction du nombre des entreprises travaillant à temps partiel. On a indiqué, de bonne source à Whitehall, que la tendance déflationniste actuelle respectait les prévisions des services du Trésor annonçant 10% d'inflation pour 1981 et 8% d'ici à l'été prochain.

Pour des travaux de groupe efficaces...

ENFIN un complexe hôtellier ⚜⚜⚜ vraiment adapté à VOS besoins.



A) DE L'ESPACE À REVENDRE
- 12 salles (10 à 80 personnes) bien éclairées et oxygénées et 2 salles de 200 et 300 personnes
- Bien aménagées (tableau, écran, etc.)
- Plusieurs salons
- Boutique d'artisanat

B) UN HÉBERGEMENT CONFORTABLE
- 85 chambres et suites modernes pour plus de 225 personnes.
- Plan américain disponible

C) UNE SALLE À MANGER ACCUEILLANTE
- Décor unique — Ambiance chaleureuse
- Table d'hôte — animation
- Service de pause-café

D) UNE DÉTENTE PARFAITE
- Piscine intérieure chauffée
- Bain tourbillon
- Sauna
- Salles de jeux
- Gymnase

E) LA TRANQUILITÉ ABSOLUE
- En pleine nature mais à moins de 15 minutes de Sherbrooke et à 90 minutes de Montréal.

F) LE PLEIN AIR
- 65 acres boisés et paysagés
- Plan d'eau, 4 tennis, balle-molle, soccer, volley, ski de fond, randonnées pédestres.
- Golf 18 trous à 5 minutes.

G) PRIX CONCURRENTIELS ET SANS SURPRISE

H) UNE ATTENTION DE TOUS LES INSTANTS
- De la part d'un personnel compétent et dévoué qui essaiera de répondre à tous vos autres besoins.

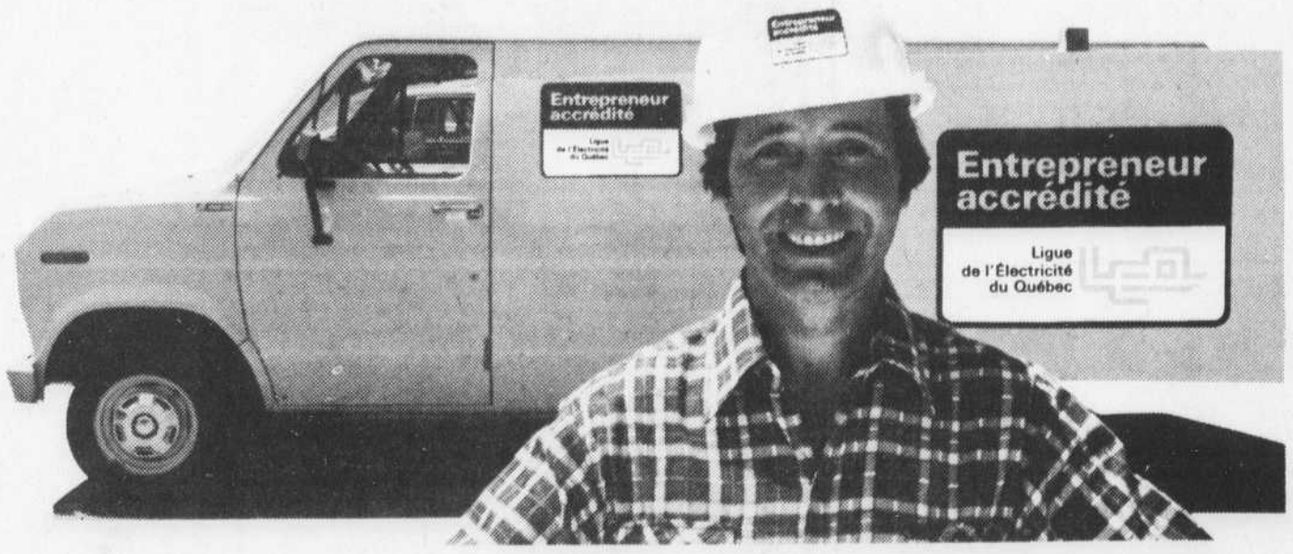
Renseignements, réservations : C.P. 180 COMPTON J0B 1L0

JULIE ST-LOUIS, Dir. Ventes et relations publiques, 819- 835-5464

L'Hôtel du

Domaine Saint Laurent de Compton (Estrie)

Reconnaître un bon constructeur d'habitations n'est pas chose difficile



Le prix d'achat d'une maison est déjà suffisamment élevé, sans que le propriétaire ait à payer des frais de chauffage trop élevés.

Si vous songez à acheter une maison nouvellement construite ou si vous désirez en faire construire une, exigez donc qu'elle soit construite par un entrepreneur qui a été accrédité auprès de la Ligue de l'Électricité du Québec. C'est une garantie de qualité et d'efficacité car celui-ci s'engage à suivre les recommandations du Programme d'efficacité énergétique, les plus rigoureuses au Canada.

Ces recommandations touchent l'isolation thermique de la maison, la ventilation et l'aération, le calfeutrage des portes et fenêtres, l'installation des systèmes de chauffage et des appareils de réglage, l'éclairage, la pose des chauffe-eau et enfin le fonctionnement des appareils électroménagers.

Le propriétaire d'une maison construite selon les recommandations du Programme d'efficacité énergétique reçoit un certificat qui atteste de la qualité d'une maison et de son efficacité énergétique. Il est assuré d'augmenter ainsi la valeur de revente de sa maison.

N'hésitez donc pas à confier la construction de votre maison à un entrepreneur accrédité. Vous le reconnaîtrez au label qu'il affiche.

Demandez la brochure du Programme d'efficacité énergétique en vous adressant à la Ligue de l'Électricité du Québec, Boîte postale 36, Place d'Armes, Montréal, Québec, H2Y 3E9.

Ligue de l'Électricité du Québec

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-022843-804. PLOMBERIE ST-MICHEL, demanderesse, -vs- NABIL VOUTROS, défendeur. Le 2 septembre 1981, à 10 heures au domicile du défendeur, au 786, 56ème Avenue, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause consistant en: 2 mobiliers de salon, 1 téléviseur RCA, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-12-093127-805. KOHAR KOKMANIAN MAISSIAN, demanderesse, -vs- KEVORK MAISSIAN, défendeur. Le 3 septembre 1981, à 10 heures au domicile du défendeur au 3225 rue Malo, en la cité de Bressard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 bagues en or, bijoux, 2 téléviseurs et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-014344-761. CLAUDE LAMARRE, demandeur, -vs- ROBERT JACQUES, défendeur. Le 2 septembre 1981, à 14:00 heures au domicile du défendeur, au 11 rue Richard, en la cité de St-Basile Le Grand, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs, 1 stéréo et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-032238-813. JEAN-PAUL CHARBONNEAU, demandeur, -vs- MICHEL PERREAULT, défendeur. Le 1er septembre 1981, à 12:00 heures, au domicile du défendeur au 5730, rue De Salaberry, app. 10, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-042073-804. COUR PROVINCIALE. YVON CHICOINE, demandeur, -vs- COLORVISION SHOP ON SHEELS LTD., et GERALD NESS, défendeurs. Le 1er septembre 1981, à 13:00 heures au domicile et place d'affaires des défendeurs, au 351 rue Devon, en la cité de Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion G.M.C., plusieurs téléviseurs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-033062-808. BANQUE ROYALE DU CANADA (CHARGEX), demanderesse, -vs- CLÉO VILLENEUVE, défendeur. Le 2 septembre 1981, à 14:00 heures, au domicile du défendeur, au 5565, rue Pierre-Tétreault, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Mercury Zephyr, 3 téléviseurs et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, le 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-031601-805. ROSEMONT ÉLECTRONIQUE INC., demanderesse, -vs- ANGIE CALABRICE et DANIEL LEFEBVRE, défendeurs. Le 1er septembre 1981, à 11 heures au domicile du défendeur ANGIE CALABRICE, au 3408, 1ère Rue, à Chemedey, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur ANGIE CALABRICE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Hitachi, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-055435-791. THE ROBERT SIMPSON MONTRÉAL LIMITED, demanderesse, -vs- RAYMONDE LAUZON HÉBERT et LES HÉRITIERS DE FEU ANDRÉ HÉBERT, défenderesse. Le 1er septembre 1981, à 10 heures au domicile de la défenderesse, RAYMONDE LAUZON HÉBERT, au 2260 rue Vallières, app. 6, à Chomedey, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse RAYMONDE LAUZON HÉBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler Cordoba, 2 téléviseurs, 1 piano, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-042073-804. COUR PROVINCIALE. YVON CHICOINE, demandeur, -vs- COLORVISION SHOP ON SHEELS LTD., et GERALD NESS, défendeurs. Le 1er septembre 1981, à 13:00 heures au domicile et place d'affaires des défendeurs, au 351 rue Devon, en la cité de Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion G.M.C., plusieurs téléviseurs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-018889-811. AGENCE DE VOYAGES LUNA INC., demanderesse, -vs- GAÉTAN LAROCQUE, défendeur. Le 3 septembre 1981, à 11:00 heures au domicile du défendeur, au 6240 rue St-Zotique, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salle à dîner, 2 téléviseurs, mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-031601-805. ROSEMONT ÉLECTRONIQUE INC., demanderesse, -vs- ANGIE CALABRICE et DANIEL LEFEBVRE, défendeurs. Le 1er septembre 1981, à 11 heures au domicile du défendeur ANGIE CALABRICE, au 3408, 1ère Rue, à Chemedey, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur ANGIE CALABRICE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Hitachi, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-055435-791. THE ROBERT SIMPSON MONTRÉAL LIMITED, demanderesse, -vs- RAYMONDE LAUZON HÉBERT et LES HÉRITIERS DE FEU ANDRÉ HÉBERT, défendeurs. Le 1er septembre 1981, à 10 heures au domicile de la défenderesse, RAYMONDE LAUZON HÉBERT, au 2260 rue Vallières, app. 6, à Chomedey, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse RAYMONDE LAUZON HÉBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler Cordoba, 2 téléviseurs, 1 piano, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-033062-808. BANQUE ROYALE DU CANADA (CHARGEX), demanderesse, -vs- CLÉO VILLENEUVE, défendeur. Le 2 septembre 1981, à 14:00 heures au domicile du défendeur, au 5565, rue Pierre-Tétreault, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Mercury Zephyr, 3 téléviseurs et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, le 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-031601-805. ROSEMONT ÉLECTRONIQUE INC., demanderesse, -vs- ANGIE CALABRICE et DANIEL LEFEBVRE, défendeurs. Le 1er septembre 1981, à 11 heures au domicile du défendeur ANGIE CALABRICE, au 3408, 1ère Rue, à Chemedey, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur ANGIE CALABRICE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Hitachi, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-055435-791. THE ROBERT SIMPSON MONTRÉAL LIMITED, demanderesse, -vs- RAYMONDE LAUZON HÉBERT et LES HÉRITIERS DE FEU ANDRÉ HÉBERT, défendeurs. Le 1er septembre 1981, à 10 heures au domicile de la défenderesse, RAYMONDE LAUZON HÉBERT, au 2260 rue Vallières, app. 6, à Chomedey, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse RAYMONDE LAUZON HÉBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler Cordoba, 2 téléviseurs, 1 piano, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-042073-804. COUR PROVINCIALE. YVON CHICOINE, demandeur, -vs- COLORVISION SHOP ON SHEELS LTD., et GERALD NESS, défendeurs. Le 1er septembre 1981, à 13:00 heures au domicile et place d'affaires des défendeurs, au 351 rue Devon, en la cité de Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion G.M.C., plusieurs téléviseurs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-022843-804. PLOMBERIE ST-MICHEL, demanderesse, -vs- NABIL VOUTROS, défendeur. Le 2 septembre 1981, à 10 heures au domicile du défendeur, au 786, 56ème Avenue, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en: 2 mobiliers de salon, 1 téléviseur RCA, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-12-093127-805. KOHAR KOKMANIAN MAISSIAN, demanderesse, -vs- KEVORK MAISSIAN, défendeur. Le 3 septembre 1981, à 10 heures au domicile du défendeur au 3225 rue Malo, en la cité de Bressard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 bagues en or, bijoux, 2 téléviseurs et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-014344-761. CLAUDE LAMARRE, demandeur, -vs- ROBERT JACQUES, défendeur. Le 2 septembre 1981, à 14:00 heures au domicile du défendeur, au 11 rue Richard, en la cité de St-Basile Le Grand, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs, 1 stéréo et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-032238-813. JEAN-PAUL CHARBONNEAU, demandeur, -vs- MICHEL PERREAULT, défendeur. Le 1er septembre 1981, à 12:00 heures, au domicile du défendeur au 5730, rue De Salaberry, app. 10, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-042073-804. COUR PROVINCIALE. YVON CHICOINE, demandeur, -vs- COLORVISION SHOP ON SHEELS LTD., et GERALD NESS, défendeurs. Le 1er septembre 1981, à 13:00 heures au domicile et place d'affaires des défendeurs, au 351 rue Devon, en la cité de Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion G.M.C., plusieurs téléviseurs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No 700-02-000286-816. IMPRIMERIE DES MANOIRS INC. partie demanderesse -vs- YVES CHARTRAND, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 2 septembre 1981 à 12:30 heures au: 746 François-Xavier, à Terrebonne, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de YVES CHARTRAND saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mini Austin 1975 de couleur rouge, immatriculée 176L736. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier. De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-012167-815. SERVICES CORPORATEX LTÉE, partie demanderesse -vs- MARCEL LABONTÉ, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 2 septembre 1981 à 10:30 heures au: 2002 Préfontaine #3, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MARCEL LABONTÉ saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Zénith 20'', 1 miroir mural cadre or, 1 ensemble sofa et fauteuil fleuris, 1 pied pour téléviseur en métal, 1 sofa lit de couleur vert, 1 table de salon de forme ovale vitree base en fer blanc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier. De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-001331-813. LA PRESSE LIMITÉE, partie demanderesse -vs- LA CHAUMIÈRE QUÉBÉCOISE INC. partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 2 septembre 1981 à 13:30 heures. Au: 778 Bord de L'Eau, à Ste-Dorothée, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LA CHAUMIÈRE QUÉBÉCOISE INC saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 5 tiroirs couleur rouge et brun, 1 chaise droite en bois et cuirette, 1 filière beige, 2 tiroirs de marque Commodore, 1 dactylo électrique Olivetti Lenixon 82, 1 chaise droite en cuirette noire et bois avec appui-bras, 1 lampe de bureau rouge, noire et beige, 1 table de travail en bois naturel, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier. De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-012167-815. SERVICES CORPORATEX LTÉE, partie demanderesse -vs- MARCEL LABONTÉ, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 2 septembre 1981 à 10:30 heures au: 2002 Préfontaine #3, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MARCEL LABONTÉ saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Zénith 20'', 1 miroir mural cadre or, 1 ensemble sofa et fauteuil fleuris, 1 pied pour téléviseur en métal, 1 sofa lit de couleur vert, 1 table de salon de forme ovale vitree base en fer blanc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier. De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-022843-804. PLOMBERIE ST-MICHEL, demanderesse, -vs- NABIL VOUTROS, défendeur. Le 2 septembre 1981, à 10 heures au domicile du défendeur, au 786, 56ème Avenue, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en: 2 mobiliers de salon, 1 téléviseur RCA, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-12-093127-805. KOHAR KOKMANIAN MAISSIAN, demanderesse, -vs- KEVORK MAISSIAN, défendeur. Le 3 septembre 1981, à 10 heures au domicile du défendeur au 3225 rue Malo, en la cité de Bressard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 bagues en or, bijoux, 2 téléviseurs et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-014344-761. CLAUDE LAMARRE, demandeur, -vs- ROBERT JACQUES, défendeur. Le 2 septembre 1981, à 14:00 heures au domicile du défendeur, au 11 rue Richard, en la cité de St-Basile Le Grand, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs, 1 stéréo et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-032238-813. JEAN-PAUL CHARBONNEAU, demandeur, -vs- MICHEL PERREAULT, défendeur. Le 1er septembre 1981, à 12:00 heures, au domicile du défendeur au 5730, rue De Salaberry, app. 10, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-042073-804. COUR PROVINCIALE. YVON CHICOINE, demandeur, -vs- COLORVISION SHOP ON SHEELS LTD., et GERALD NESS, défendeurs. Le 1er septembre 1981, à 13:00 heures au domicile et place d'affaires des défendeurs, au 351 rue Devon, en la cité de Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion G.M.C., plusieurs téléviseurs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No 700-02-000286-816. IMPRIMERIE DES MANOIRS INC. partie demanderesse -vs- YVES CHARTRAND, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 2 septembre 1981 à 12:30 heures au: 746 François-Xavier, à Terrebonne, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de YVES CHARTRAND saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mini Austin 1975 de couleur rouge, immatriculée 176L736. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier. De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-012167-815. SERVICES CORPORATEX LTÉE, partie demanderesse -vs- MARCEL LABONTÉ, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 2 septembre 1981 à 10:30 heures au: 2002 Préfontaine #3, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MARCEL LABONTÉ saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Zénith 20'', 1 miroir mural cadre or, 1 ensemble sofa et fauteuil fleuris, 1 pied pour téléviseur en métal, 1 sofa lit de couleur vert, 1 table de salon de forme ovale vitree base en fer blanc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier. De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-022843-804. PLOMBERIE ST-MICHEL, demanderesse, -vs- NABIL VOUTROS, défendeur. Le 2 septembre 1981, à 10 heures au domicile du défendeur, au 786, 56ème Avenue, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en: 2 mobiliers de salon, 1 téléviseur RCA, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-12-093127-805. KOHAR KOKMANIAN MAISSIAN, demanderesse, -vs- KEVORK MAISSIAN, défendeur. Le 3 septembre 1981, à 10 heures au domicile du défendeur au 3225 rue Malo, en la cité de Bressard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 bagues en or, bijoux, 2 téléviseurs et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-014344-761. CLAUDE LAMARRE, demandeur, -vs- ROBERT JACQUES, défendeur. Le 2 septembre 1981, à 14:00 heures au domicile du défendeur, au 11 rue Richard, en la cité de St-Basile Le Grand, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs, 1 stéréo et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-032238-813. JEAN-PAUL CHARBONNEAU, demandeur, -vs- MICHEL PERREAULT, défendeur. Le 1er septembre 1981, à 12:00 heures, au domicile du défendeur au 5730, rue De Salaberry, app. 10, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-042073-804. COUR PROVINCIALE. YVON CHICOINE, demandeur, -vs- COLORVISION SHOP ON SHEELS LTD., et GERALD NESS, défendeurs. Le 1er septembre 1981, à 13:00 heures au domicile et place d'affaires des défendeurs, au 351 rue Devon, en la cité de Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion G.M.C., plusieurs téléviseurs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-033062-808. BANQUE ROYALE DU CANADA (CHARGEX), demanderesse, -vs- CLÉO VILLENEUVE, défendeur. Le 2 septembre 1981, à 14:00 heures au domicile du défendeur, au 5565, rue Pierre-Tétreault, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Mercury Zephyr, 3 téléviseurs et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, le 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-031601-805. ROSEMONT ÉLECTRONIQUE INC., demanderesse, -vs- ANGIE CALABRICE et DANIEL LEFEBVRE, défendeurs. Le 1er septembre 1981, à 11 heures au domicile du défendeur ANGIE CALABRICE, au 3408, 1ère Rue, à Chemedey, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur ANGIE CALABRICE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Hitachi, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier. Montréal, ce 19 août 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-055435-791. THE ROBERT SIMPSON MONTRÉAL LIMITED, demanderesse, -vs- RAYMONDE LAUZON HÉBERT et LES HÉRITIERS DE FEU ANDRÉ HÉBERT, défendeurs. Le 1er septembre 1981, à 10 heures au domicile de la défenderesse, RAYMONDE LAUZON HÉBERT, au 2260 rue Vallières, app. 6, à Chomedey, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse RAYMONDE LAUZON HÉBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler Cordoba, 2 téléviseurs, 1 piano

Milner blanchi en quatre présences

Carter revient au jeu et les Expos l'emportent 4-1

par Richard Milo

ATLANTA — Les amis de Hank Aaron ont lancé une campagne de souscription pour amasser des fonds afin d'ériger une statue en l'honneur du roi des coups de circuits. Mais si Gary Carter et Larry Parrish jouaient toujours à Atlanta, il y a tout lieu de croire qu'ils auraient droit, eux aussi, à une statue...

Hier soir, Gary Carter a frappé un circuit de trois points en onzième manche, et Larry Parrish a réussi un circuit en solo, en huitième, pour égaler le compte 1-1 contre Gaylord Perry, et les Expos l'ont emporté 4-1 contre les Braves d'Atlanta devant une maigre foule de 9,103 spectateurs seulement un soir où l'on distribuait des casques protecteurs.

Carter et Parrish ont maintenant 12 circuits chacun en carrière à Atlanta. Il s'agissait du premier match de Carter depuis qu'il s'est étiré un muscle à la jambe droite à Houston, lundi, et il a joué, a-t-il dit après le match, malgré la douleur.

«Je ne suis pas complètement remis, a dit Carter. À vrai dire, j'ai eu beaucoup de mal à courir, surtout pour m'emparer des petits roulants, devant le marbre, et il m'était impossible de planter mon pied au sol pour lancer au deuxième but».

Carter a tout de même retiré deux coureurs en tentative de vol du deuxième but, en neuvième, dont Ed Miller à la suite d'un super jeu de Chris Speier, après que la balle eût touché le sol, devant lui. Speier, papa pour la quatrième fois depuis quelques heures, a retiré Miller pour mettre fin à la menace.

Carter a frappé son circuit décisif contre Gene Garber, après que celui-ci eût commis l'erreur de donner un but sur balles intentionnel à André Dawson, avec Tim Raines au deuxième but. Raines venait de réussir son 53e vol de but, ayant toutefois raté son amorti sacrifice pour avancer Mike Phillips, auteur d'un simple en début de onzième.

«Je considère qu'on m'insulte lorsque le frappeur qui me précède reçoit un but sur balles intentionnel. Je deviens alors un frappeur de .400, a dit Carter. Même si je n'avais rien fait qui vaille à mes quatre premières présences au marbre».

Le gérant Dick Williams avait inséré le nom de Carter au quatrième rang du rôle, hier, et celui de John Milner au sixième rang. Milner a joué au premier-but, mais il a été blanchi en quatre présences, jouant cependant de malchance lorsque Claudell Washington lui a volé un circuit en sautant près de la clôture du champ droit, en quatrième manche.

Woodie Fryman a remporté la victoire, en relève à Bill Gullickson qui, de nouveau, a été victime de la faible offensive de l'équipe lorsqu'il lance. Gullickson a subi six défaites, cette saison, mais l'offensive n'a produit que neuf points lors de ces six défaites!

«Je ne m'en fais pas pour autant, je sais qu'un jour ou l'autre, mon tour viendra, a dit Gullickson, qui s'est empressé d'aller féliciter Carter, à son entrée au vestiaire, et aussi Parrish, qui aime frapper à Atlanta «parce qu'il est possible de reussir un circuit même au champ droit». Hier, son circuit a été réussi au champ gauche, et il frappait au septième ang, derrière Milner.

Assis à son casier, avant le match, John Milner a fait la connaissance de ses nouveaux coéquipiers. Il portera le numéro cinq, le même que Willie Montanez, contre lequel il a été échangé, et il espère contribuer aux succès des Expos, «une équipe qui a de bonnes chances de l'emporter», a-t-il dit.

«Je quitte les Pirates, mais je joins une bonne équipe, a dit Milner, qui a toujours bien frappé contre les Expos. J'accepterai d'être utilisé comme frappeur suppléant, même si j'aime beaucoup mieux faire partie de l'alignement partant, au premier but ou encore au champ extérieur.»

Milner faisait cuire un poulet sur la broche, chez lui, lorsque le directeur général des Pirates, Harding Peterson, lui a annoncé la nouvelle. Il a fini son repas, fait ses valises et il s'est envolé à destination d'Atlanta, sa ville natale, hier matin. Milner s'est présenté à Williams dans l'après-midi, quelques heures avant que Chris Speier fasse son apparition, vers 16 h.

L'épouse de Speier, Aleta, a donné naissance à un bébé de huit livres et huit onces, et Speier, qui a assisté à l'accouchement, a aussitôt avisé Williams qu'il serait à Atlanta pour le match d'hier. Il s'agit du quatrième enfant de la famille Speier, — il s'appellera Travis — et l'inter des Expos avait obtenu la permission de demeurer à Montréal.

«J'ai manqué le match de mercredi à la télévision, a-t-il dit, mais le docteur Champagne, de Saint-Jérôme, m'a dit que le spectacle de l'accouchement était bien meilleur...»

En l'absence de Speier, c'est Mike Phillips qui a joué à l'inter. Dès son arrivée dans le vestiaire, Williams a demandé à Speier s'il était en mesure de jouer. Et Chris a dit oui, en acceptent les félicitations de ses coéquipiers.

ÉCHOS... Le bébé est né mercredi soir, pendant la défaite de 9-1 des Expos contre les Astros de Houston... John Milner a signé un contrat de trois ans, l'an dernier. Il a 31 ans, et sa moyenne avec les Pirates s'élevait à .277 en 34 matchs... Le deuxième match du double d'aujourd'hui sera retransmis par Radio-Canada. Ray Burris et Charlie Lea doivent lancer, aujourd'hui, et Steve Rodgers, demain. Le premier match commencera à 17 h 30. Le march de demain sera également retransmis à la télévision, à 14 h.

Expos (4) Atlanta (1)

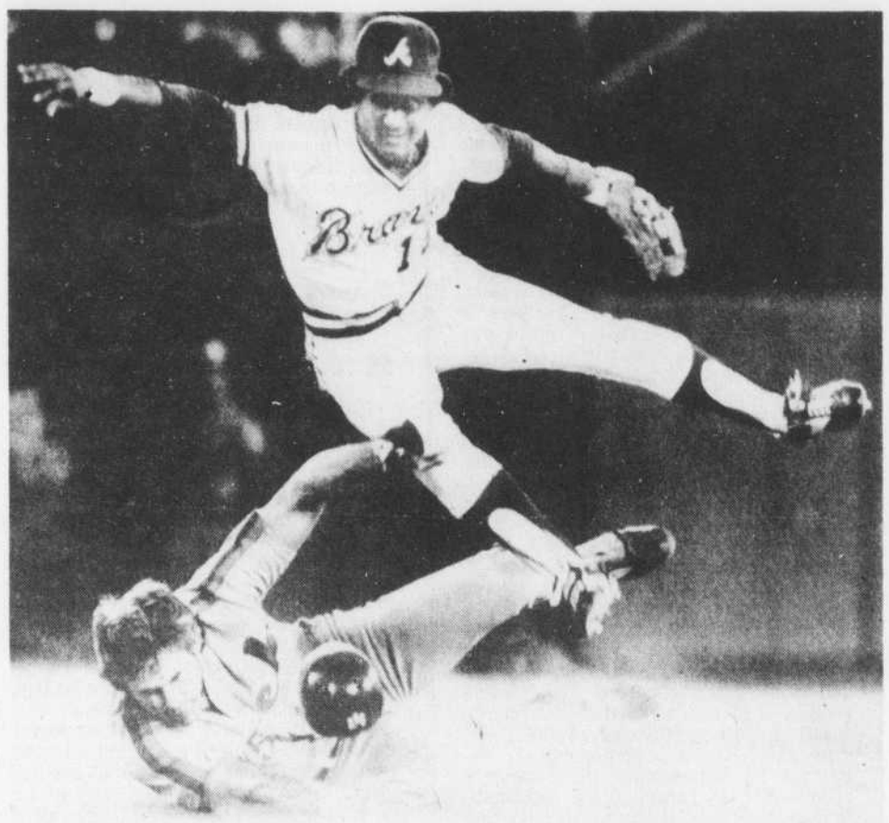
	ab	r	h	bi		ab	r	h	bi
Butler, cd	5	0	0	0	Raines, cd	5	1	0	0
Wshgtn, cd	4	0	1	0	RScott, 2d	4	0	0	0
Horner, 3b	4	0	0	0	Dawson, cc	4	1	1	0
Garder, l	0	0	0	0	Carter, r	5	1	1	3
Linares, fs	1	0	0	0	Cromart, cd	5	0	1	0
Chmbls, 1b	5	1	1	0	Milner, 1b	4	0	0	0
Murphy, cc	4	0	2	0	Parrish, 3b	4	1	2	1
Miller, cg	0	0	0	0	Speier, ac	4	0	1	0
Hubbrd, 2b	2	0	1	1	Fryman, l	0	0	0	0
Benedict, r	4	0	1	0	Gullcksn, l	2	0	0	0
Ramirz, ac	4	0	1	0	Phillips, ac	1	0	1	0
Perry, l	2	0	0	0					
Royster, 3b	1	0	0	0					
Total	36	1	7	1	Total	38	4	7	4

MONTRÉAL ..... 000 000 010 03—4
ATLANTA ..... 000 000 100 00—1

E—Kilner. BJ-Montréal 1, Atlanta 1. LSB-Montréal 4, Atlanta 6. 2B-Murphy, Cir-Parrish (4), Carter (9). BV-Raines. S-Gullickson, Royster, BS-Hubbard.

MONTRÉAL	mi	ca	p	pm	bb	rb
Gullickson	9	7	1	1	2	7
Fryman, g, 4-2	2	0	0	0	0	4
ATLANTA						
Perry	8	5	1	1	1	0
Garber, P, 2-2	3	2	3	3	1	0

T—2:46. A—9,103.



Larry Parrish a tout tenté pour empêcher l'arrêt-court Rafael Ramirez de compléter un double-jeu, mais ce fut en vain puisque Chris Speier a été doublé au premier-but. Les Expos l'ont tout de même emporté 4-1 grâce à un coup de circuit de trois points de Gary Carter à la 11e manche. (Photolaser AP)

D'autres échanges à venir chez les Expos?

ATLANTA — Après avoir obtenu John Milner, des Pirates de Pittsburgh, les Expos discutent présentement avec d'autres équipes afin de conclure un échange.

C'est ce qu'a révélé au DEVOIR le gérant Dick Williams, avant le match d'hier, lorsqu'invité à préciser s'il entend terminer la saison avec les joueurs qui composent présentement l'équipe. Toutefois, pour conclure un échange, les équipes du baseball majeur doivent d'abord offrir les joueurs impliqués au repêchage, puisque la période des échanges se terminait le 15 juin.

«Il n'est pas assuré qu'aucun échange ne sera effectué d'ici le 1er septembre, date à laquelle nous aurons le droit d'avoir 40 joueurs. Nous discutons avec quelques équipes, un échange est toujours possible.»

Williams s'est dit satisfait d'avoir obtenu Milner, surtout que Willie Montanez n'avait rien fait que vaille depuis le début de la saison. À la défensive, il le considère meilleur que la moyenne au premier but, et à l'attaque, il apportera de la puissance au bâton. De plus, en utilisant Milner contre les lanceurs droitiers, comme Perry hier soir, il pourra utiliser Tim Wallach comme frappeur suppléant du côté droit.

Enfin, Tom Hutton ne produit pas, et Williams a indiqué que Terry Francona et Brad Mills ont été invités à se joindre à l'équipe à la suite des insuccès de Hutton... **R.M.**

Navratilova et Jaeger accèdent aux demi-finales

TORONTO (PC) — L'Américaine Martina Navratilova, quatrième tête de série, a effacé un déficit de 4-0 dans le deuxième set pour finalement avoir raison de la Ouest-Allemande Sylvia Hanika, classée sixième, 7-5 et 6-4, en quarts-de-finale de l'Omnium de tennis féminin du Canada, qui se déroule à Toronto.

Dans un autre match des quarts-de-finale disputé hier, la jeune américaine de 16 ans, Andrea Jaeger, a eu besoin de trois sets pour venir à bout de la Sud-Africaine Rosalyn Fairbank, classée 54e au monde, par un pointage final de 2-6, 6-2 et 6-2.

Navratilova, qui a remporté six tournois cette saison et empoché des gains de plus de $400,000, estime maintenant avoir de bonnes chances de mériter le premier prix de $34,000, offert par les organisateurs de l'Omnium canadien, si elle accède à la finale. Elle a remporté 75 pour cent des finales auxquelles elle a pris part, cette saison, et elle avait conservé une fiche de 11 en 15, l'année dernière.

Elle a d'autre part expliqué ses ennuis de deuxième set, face à Hanika, en disant qu'elle avait la vilaine tendance de prendre les choses à la légère lorsqu'elle remportait la première manche d'un match.

Les quatre têtes de série ont donc accédé aux demi-finales, qui seront disputées aujourd'hui. Navratilova affrontera Tracy Austin, qui a éliminé Pam Shriver 6-2 et 7-5, tandis que Jaeger se mesurera à la grande favorite, Chris Evert-Lloyd, qui a eu raison de la Tchécoslovaque Hana Mandlikova par 6-3 et 7-6 (7-1).

La finale aura lieu demain.

Halldorson en tête au Buick

GRAND BLANC, Michigan (AP) — Le Canadien Dan Halldorson a pris une avance de deux coups à mi-chemin de l'omnium Buick, avec un total de 134, 10 sous la normale, grâce à un 68 hier, après une première ronde de 66.

À 136, on retrouvait Clavin Peete et Roger Maltbie.

«Mon jeu sur les verts a été la clef, a dit Halldorson. J'ai changé la position de mes mains, car je devais faire quelque chose. Toutefois, je ne me sens pas en sécurité, car il reste encore deux rondes à disputer. J'ai mal débuté sur les deux premières allées en ratant les deux verts, mais j'ai toutefois préservé la normale».

Halldorson n'a pas encore été victime de bogeys au cours des deux premières rondes.

À trois coups du meneur, on notait le Japonais Isao Aoki, qui partageait le premier rang avec Hale Irwin après la première ronde, le champion actuel Peter Jacobsen et Steve Melnyk.

Irwin a roulé 73 pour un total de 138 tandis que Arnold Palmer subissait l'élimination avec un total de 152.

Bush met fin au monopole de la C.-B.

THUNDER BAY (PC) — Stella Bush, de Stratford, Ont., a remporté la course cycliste de 50 kilomètres sur route hier aux Jeux du Canada, après qu'une collision spectaculaire impliquant 15 concurrentes, à un kilomètre du départ, ait nécessité l'hospitalisation de trois d'entre elles.

Cette victoire de Bush a mis fin au monopole de la Colombie-Britannique sur les médailles d'or dans cette discipline. Elle a gagné l'épreuve en 1:28.02 heure.

Joanne Sylvain, de Montréal, a pris la seconde place, devant Ducharme Richard, de la Colombie-Britannique. Claudine Baril, également de Montréal, et Anne Létourneau de Québec, ont terminé en 4e et 5e places.

en bref...

■ *John McEnroe se qualifie*

MASON, Ohio (AFP) — L'Américain John McEnroe, tête de série numéro un, s'est qualifié vendredi après-midi pour les demi-finales du tournoi de tennis de l'ATP disputé à Mason, en banlieue de Cincinnati. Il a battu son compatriote Bob Luts 1-6, 6-3 et 6-2. En revanche, le jeune Français Thierry Tulasne, qui avait causé la surprise du troisième tour en éliminant Roscoe Tanner, n'a pu se qualifier face au Mexicain Raul Ramirez, vainqueur par 6-1, 2-6 et 6-3. Le Néo-Zélandais Chris Lewis a par ailleurs battu l'Américain Bill Scanlon par 6-3, 1-6 et 6-3.

■ *Tessier se joint aux Hawks*

KITCHENER (PC) — Orval Tessier, instructeur et directeur gérant des Rangers de Kitchener, de la Ligue junior majeure de hockey de l'Ontario, a démissionné hier de ces fonctions pour accepter celle d'instructeur des Hawks du Nouveau-Brunswick, de la Ligue américaine de hockey, une filiale des Blacks Hawks de Chicago, de la Ligue nationale. Âgé de 48 ans, Tessier est bien connu au Québec où il fut l'instructeur des Saguenéens de Chicoutimi voilà deux ans et des Royals de Cornwall auparavant. L'an dernier, Tessier avait accompli des miracles avec les Rangers de Kitchener, une équipe qui croupissait dans les bas-fonds du circuit ontarien depuis plusieurs années, en les menant en finale de la coupe Memorial contre les Royals de Cornwall, qui l'avaient finalement emporté.

■ *Smith, du Manic, suspendu*

NEW YORK (AP) — Le commissaire de la Ligue nord-américaine de soccer, Phil Woosman, a annoncé que le défenseur du Manic de Montréal, Bobby Smith, avait été suspendu sans salaire pour une période de six semaines. Smith avait frappé l'arbitre Gordon Arrowsmith avec son maillot après avoir été expulsé du match de dimanche dernier contre les Cosmos de New York. Woosman a justifié la sévérité de la sanction par le fait que Smith en était à sa troisième expulsion de la saison.

■ *En deux mots...*

M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO), a demandé au comité national américain d'intervenir contre le projet de visite aux Etats-Unis de l'équipe du rugby d'Afrique du Sud, les Springboks... Le Finlandais **Lasse Viren,** deux fois double champion olympique sur 5,000 et 10,000 mètres à Munich et Montréal, a renoué avec la compétition hier soir en terminant 8e et dernier d'un 3,000 mètres disputé à Orivesi, en Finlande... La Polonaise **Joanne Krol** a remporté l'épreuve de tir des championnats du monde de pentathlon moderne féminin. Après quatre épreuves, la Française **Christine Van Hyfte** reste première au classement général... **Anders Hedberg,** blessé à un genou plus tôt cette semaine, a recommencé à patiner hier avec l'équipe nationale de la Suède qui participera au tournoi de la Coupe Canada... Sept canoeistes de l'Ontario et deux du Québec vont représenter le Canada aux championnats junior mondiaux qui se déroulent en fin de semaine à Sofia, en Bulgarie. Les Québécoises sont **Michèle Favron** et **Julianne Lukanovich,** toutes deux de Montréal... Une femme de 37 ans, **Edith Couhe,** a établi vendredi matin le premier record féminin du tour du mont Blanc en 29.2:30 heures...

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi
Atlanta 6, New York 4
Hier
Sans Francisco à Chicago
San Diego à Pittsburgh, 2
Montréal à Atlanta
New York à Cincinnati
Houston à Philadelphie
Los Angeles à St-Louis
Aujourd'hui
Lanceurs prévus
Houston, Niekro (7-6) à Philadelphie, Ruthven (8-5), 14 h 15
San Franoisco, Blue (6-5) à Chicago, Bird (2-0), 14 h 20
Montréal, Burris (5-5) et Lea (4-3) à Atlanta, Bedrosian (1-1) et Montefusco (1-3), 17 h 30
New York, Leach (0-0) à Cincinnati, Pastore (3-4), 19 h
San Diego, Wise (3-6) à Pittsburgh, solomon (5-4), 19 h 05
Los Angeles, Valenzuela (9-4) à St-Louis, Forsch (7-2), 20 h 05
Dimanche
Montréal 4, Atlanta 1
San Francisco 4, Chicago 3
Pittsburgh 4-3, San Diego 2-2
Cincinnati 2, New York 0
Philadelphie 5, Houston 4
Los Angeles 4, St-Louis 0

Ligue Américaine

Jeudi
Californie 6, Baltimore 2
Boston 6, Oakland 4
Cleveland 6, Seattle 5
Hier
Toronto 5, Chicago 4
Kansas City 4, New York 0
Detroit 7, Texas 4
Minnesota 7, Milwaukee 6
Cleveland en Californie
Baltimore à Oakland
Boston à Seattle
Aujourd'hui
Lanceurs prévus
Texas, Honeycutt (8-1) à Detroit, Petry (5-6), 14 h
Kansas City, Splittorff (3-4) à New York, Reuschel (0-1), 14 h 20
Chicago, Burns (7-2) à Toronto, Clancy (3-6), 14 h 30
Baltimore, McGregor (8-2) à Oakland, Langford (6-8), 16 h 30
Minnesota, Redfern (3-7) à Milwaukee, Lerch (4-6), 20 h 30
Cleveland, Blyleven (8-5) à Californie, Witt (4-6), 22 h
Boston, Ojeda (1-1) à Seattle, Beattie (1-0) 22 h 35
Dimanche
Texas à Detroit
Kansas City à New York
Chicago à Toronto
Baltimore à Oakland
Minnesota à Milwaukee
Cleveland en Californie
Boston à Seattle

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	cc	pp		moy.
Carter	209	50	8	33	1	.239
Cromartie	210	61	2	25	1	.290
Dawson	225	74	16	38	16	.329
Francona	1	0	0	0	0	.000
Hutton	20	2	0	2	0	.100
Manuel	24	5	1	5	0	.208
Mills	1	0	0	0	0	.000
Montanez	62	11	0	5	0	.177
Office	15	2	0	0	0	.133
Parrish	198	41	3	15	0	.207
Phillips	33	7	0	2	0	.212
Raines	233	72	3	28	52	.309
Ramos	32	7	1	2	0	.319
Scott	198	42	0	17	23	.212
Speier	183	45	2	19	1	.246
Wallach	128	27	3	8	0	.211
White	72	18	2	0	1	.250

Les lanceurs

	g-p	vs	mi	rab	mpm
Bahnsen	1-1	1	29.1	13	4.60
Burris	5-5	0	76.0	29	2.96
Fryman	3-2	4	22.0	11	2.04
Gullickson	3-6	0	91.0	62	3.16
Lea	4-3	0	53.0	27	3.91
Lee	2-2	6	48.0	21	2.62
Reardon	0-0	0	6.1	4	2.86
Rogers	8-5	0	110.1	51	4.15
Sanderson	6-4	0	87.1	48	2.47
Sosa	1-1	3	20.2	11	4.85

Assistance: 786,883

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
ST-LOUIS	6	3	.666	—
MONTRÉAL	5	4	.555	1
NEW YORK	6	5	.545	1
CHICAGO	5	6	.455	2
PITTSBURGH	5	7	.417	2½
x-PHILADELP. IE	3	7	.300	3½
Section Ouest				
HOUSTON	7	4	.636	—
ATLANTA	7	4	.636	—
CINCINNATI	6	4	.600	½
x-LOS ANGELES	6	5	.545	1
SAN FRANCISCO	6	5	.545	1
SAN DIEGO	2	10	.167	5½

x-Champions de la mi-saison

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
DETROIT	8	3	.727	—
TORONTO	7	4	.636	1
MILWAUKEE	7	6	.538	2
BALTIMORE	5	5	.500	2½
BOSTON	4	6	.400	3½
x-NEW YORK	4	7	.364	4
CLEVELAND	4	8	.333	4½
Section Ouest				
x-OAKLAND	6	3	.666	—
SEATTLE	7	4	.636	—
CHICAGO	6	5	.545	1
TEXAS	5	5	.500	1½
KANSAS CITY	6	6	.500	1½
CALIFORNIE	3	6	.333	3
MINNESOTA	4	8	.333	3½

x-Champions de la mi-saison

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Dimanche
Hamilton 37, C.-Britannique 23
Hier
Calgary 30, Ottawa 18
Ce soir
Winnipeg à Edmonton
Dimanche
C.-Britannique à Montréal
Toronto en Saskatchewan

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
HAMILTON	7	5	2	0	208	152	10
OTTAWA	7	2	5	0	153	229	4
MONTRÉAL	6	1	5	0	104	237	2
TORONTO	7	0	7	0	123	212	0
Section Ouest							
C.-BRITANNIQUE	6	5	1	0	214	144	10
EDMONTON	6	5	1	0	201	103	10
WINNIPEG	6	4	2	0	179	119	8
CALGARY	7	4	3	0	154	167	8
SASKATCHEWAN	6	3	3	0	154	132	6

SOCCER

Ligue Nord-Américaine

Mercredi
Toronto 2, New York 1
Jacksonville 5, Edmonton 0
Seattle 2, Calgary 1
Vancouver 3, San Jose 1
F. Lauderdale 2, Atlanta 0
Minnesota 2, Dallas 1
Chicago 5, Tulsa 4
Portland 2, Los Angeles 1
San Diego 5, Californie 2
Éliminatoires
Série 2 de 3
Samedi
Minnesota à Tulsa
San Diego à Portland
Dimanche
Seattle à Chicago
Vancouver à Tampa Bay
Atlanta à Jacksonville
Calgary à F. Lauderdale
Lundi
Los Angeles à Montréal
Mardi
Jacksonville à Atlanta
Mercredi
Calgary à F. Lauderdale
Tulsa au Minnesota
Portland à San Diego
Chicago à Seattle
Tampa Bay à Vancouver
Jeudi
Montréal à Los Angeles
Vendredi
Tampa Bay à Vancouver
Samedi, 29 août
Jacksonville à Atlanta
Dimanche, 30 août
Seattle à Chicago
Montréal à Los Angeles
Tulsa au Minnesota
Portland à San Diego

	b	a	pts
Gordon Hill	16	12	44
Andrew Parkinson	11	9	31
Thompson Usiyan	11	7	29
Tony Towers	5	9	19
Allan Willey	6	2	14
Fran O'Brien	3	6	12
Andy Lynch	4	3	11
Robert Vosmaer	2	6	10
Sonny Askew	1	4	6
Damir Sutevsky	0	5	5
Michel Corre	1	1	3
C. Marcantonio	0	2	2
Bob Smith	0	2	2
Chris Chueden	0	1	1
Nick Albanis	0	0	0
Radi Martinovic	0	0	0
Pat Fidelia	0	0	0
Barney Boyce	0	0	0

	min	bc	bl	moy.
Bob Rigby	1976	54	4	1.60

Assistane: 379,263
(moyenne: 23,704)

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	bp	bc	pb	pts
z—NEW YORK	23	9	80	49	64	200
y-**MONTRÉAL**	15	17	63	57	55	141
WASHINGTON	15	17	59	58	51	135
TORONTO	7	25	39	82	37	77
Section Sud						
x-ATLANTA	17	15	62	60	53	151
x-FT. LAUDERDALE	18	14	54	46	44	144
x-JACKSONVILLE	18	14	54	55	44	141
x-TAMPA BAY	15	17	63	64	53	139
Section Centrale						
x-CHICAGO	23	9	84	50	63	195
y-MINNESOTA	19	13	63	57	55	163
y-TULSA	17	15	60	49	54	154
DALLAS	5	27	27	69	26	54
Section Ouest						
x-SAN DIEGO	21	11	68	49	55	173
y-LOS ANGELES	19	13	53	55	48	160
CALIFORNIE	11	21	60	77	51	117
SAN JOSE	11	21	44	78	42	108
Section Nord-Ouest						
x-VANCOUVER	21	11	74	43	62	186
y-CALGARY	17	15	59	54	51	151
y-PORTLAND	17	15	52	49	45	141
y-SEATTLE	15	17	60	62	51	137
EDMONTON	12	20	60	79	51	123

x-Champions de section.
y-Qualifiés pour les séries.
z-A mérité plus haut total de points.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont Montréal

LAVERY, O'BRIEN
Avocats
Claude Lavery, c.r. — Roland G. Chauvin, c.r.
M. Carlyle Johnston, c.r. — Robert S. O'Brien, c.r.
Jerome C. Smyth, c.r. — J. Vincent O'Donnell, c.r.
Paul P. Carrière — M. Kevin Smyth
Douglas S. Pryde — Robert W. Mason
Jean Bélanger — J. Fraser Martin
Jean Guibault — Guy Lemay
Jacques Nols — André René
Edouard Baudry — Allan Lutfy
Pierre Caron — Bernard A. Courtois
André Laurin — J. François de Grandpré
Paul Cartier — Jean Pierre Casavant
Jacques Chamberland — Claude Baillargeon
Jean Hébert — Ian Rose
Paul Paradis — Yves Mayrand
Richard Hinse — Jacques M. Saint-Denis
Hélène Langlois — Jacques Audette
David M. Eramian — Daniel Alain Dagenais
Stephen E. Foster — Donald R. McCarty
Richard F. Dolan — Richard Wagner
Louise Cérat
Conseil
George W. Hall, c.r.
31e étage, 2 Complexe Desjardins, Casier postal 156, Place Desjardins Montréal H5B 1G4 Téléphone: 288-7811
Ottawa - Hull
Les Terrasses de la Chaudière, Suite 400 25 rue Eddy, Hull, Québec J8Y 6N4 Tél.: (819) 770-0640

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ILES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

CONSULTATION ET PSYCHOTHÉRAPIE
Pour enfants, adolescents, adultes, parents
Évaluation psychologique — Psychothérapie
Audio-psycho-phonologie — Consultation
CENTRE DU LANGAGE DU QUÉBEC INC.
(Méthode Tomatis)
10905 Berri Montréal 384-6318

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

Un risque historique

LE gouvernement du Québec, comme l'ont rappellé cette semaine MM. René Lévesque et Claude Morin, a consenti en avril dernier au renversement d'une conviction partagée par tous ceux qui ont détenu le pouvoir dans la Vieille Capitale depuis 15 ans. En vertu de cette conviction, le rapatriement de la constitution dépendait du succès de la négociation constitutionnelle. Il était subordonné à des ententes consacrant un nouveau partage des pouvoirs, la réforme des institutions fédérales et une formule d'amendement. Le Livre beige du Parti libéral du Québec exprimait de son côté cette position historique dans les termes suivants: «Nous croyons que le rapatriement ne doit se réaliser qu'à la suite d'un accord global sur la procédure d'adoption d'une nouvelle constitution et surtout sur son contenu». Cette conviction, érigée en principe de l'action constitutionnelle du Québec, reposait sur la crainte que le Canada anglais considère que le rapatriement étant complété, la réforme constitutionnelle était accomplie. Or pour le Québec, cette réforme ne pouvait et ne saurait se limiter à cette démarche, somme toute, assez superficielle.

■

Même si les politiques et les attitudes du gouvernement dirigé par M. Pierre Trudeau ont forcé la formation du front des provinces, il ne faudrait pas voir dans cette réaction constructive, une donné nécessairement stable et durable. Certes, il faut reconnaître la dimension et la solidité de la coalition interprovinciale qui s'est lentement affirmée au cours de la dernière année. Cependant les deux provinces encadrant le Québec à l'ouest et au sud-est, restent fermes dans leur dissidence. D'autre part, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse ont longuement hésité à se joindre au club des Six. Les motifs d'appartenance des huit provinces à la coalition qui les lie sont très divers. Certains de ces motifs pourraient fondre à la suite d'ententes bilatérales avec Ottawa. Ainsi le gouvernement de Terre-Neuve, s'il obtenait satisfaction dans les dossiers du contrôle des ressources côtières et de la transmission, via le territoire québécois, d'une partie de sa production hydro-électrique, pourrait assouplir son opposition au projet constitutionnel d'Ottawa et cela, malgré les provocations verbales de M. Brian Peckford. Son collègue d'Halifax pourrait, lui aussi, être sensible aux mêmes arguments.

À l'Ouest, le règlement du différend coûteux qui oppose Ottawa et Edmonton trouvera peut-être son dénouement dans les prochaines semaines. M. Peter Lougheed dira alors sa satisfaction. La suspicion qui l'animait à l'endroit du fédéral, la susceptibilité et l'indignation dont il usait dans son traitement des relations fédérales-provinciales perdront alors la source principale qui les alimentait.

D'autres facteurs pourraient alléger le poids actuel de la coalition des provinces. Une victoire libérale aux élections provinciales qui viennent dans l'Île-du-Prince-Édouard, le renversement du régime Bennett et son remplacement par M. Dave Barrett en Colombie-Britannique, conduiraient vraisemblablement à une révision, voire à un renversement de l'option constitutionnelle actuelle de ces deux provinces.

On ne saurait jamais trop insister sur le fait, capital, que le Québec a des motifs spécifiques et singuliers de s'opposer à la démarche constitutionnelle dont M. Jean Chrétien s'est fait le zélé missionnaire.

Le coefficient d'intérêts communs entre les provinces est plus grand, la lutte commune est plus vive. Ces données sont incontestables. Cependant, le danger serait de les surestimer et de sous-estimer ce qui, historiquement, a braqué Ottawa et l'ensemble des provinces contre les aspirations constitutionnelles des gouvernements successifs du Québec, exprimées à des niveaux d'intensité variables par MM. Jean Lesage, Daniel Johnson, Jean-Jacques Bertrand et Robert Bourassa.

Les alliés actuels du gouvernement du Québec, il faut en garder une bonne mémoire, ont généralement condamné les recommandations de la Commission Pepin-Robarts. Ils ont, à quelques mois du référendum, remisé aux archives le Livre beige de M. Claude Ryan. Ils ont flairé un piège et tourné le dos au projet de réciprocité en matière de langue d'enseignement que leur proposait le gouvernement québécois en 1977.

On comprend la nécessité pour le gouvernement du Québec de ménager les susceptibilités de ses alliés circonstantiels. On sait que des sympathies et des amitiés se sont révélées et développées entre les capitales provinciales. Ces facteurs ne sont pas négligeables. On souhaiterait cependant que ces bons sentiments, ces intérêts et ces luttes partagés se traduisent par des comportements novateurs et des prises de position exigeantes des partenaires du Québec au sujet de sa spécificité et du statut qui devrait normalement en découler au sein de la fédération.

En consentant au rapatriement simple de la constitution, le gouvernement actuel du Québec a fait une concession historique. On est en droit de savoir ce qu'il a obtenu en retour.

■

La connivence actuelle cédera un jour devant les nécessités de la négociation et des intérêts divergents. Le Québec sera-t-il alors isolé à la table constitutionnelle, comme il le fut dans la décennie ouverte par la victoire de M. Daniel Johnson et la défaite de M. Robert Bourassa? Ses porte-parole se retrouveront-ils alors devant ce fossé, cette cloison étanche qui, dans tous les grands dossiers, bloquait les perspectives québécoises?

Si le front commun des huit provinces est plus qu'une passerelle temporaire, la diplomatie québécoise doit, dès maintenant, en livrer le contenu. Si, entre-temps, le Québec a vidé sa revendication historique de ses moyens, alors la stratégie actuelle apparaîtra comme un maillon tragiquement brisé, entre le passé et l'avenir. Le Québec n'a pas été et ne sera vraisemblablement pas en situation de force dans cette longue et pénible négociation.

S'il importe de riposter avec le plus grand nombre de partenaires au projet constitutionnel de l'équipe Trudeau, cette nécessaire contestation doit cependant s'accompagner, au sein de la coalition, d'une discussion intense et suivie sur le nouveau pays et la place singulière que le Québec doit y occuper.

Autrement, son consentement actuel au rapatriement simple est un dessein qui porte des ferments de crise et de désenchantement. Ce consentement pourrait être ce passage étroit que cherche le gouvernement fédéral, depuis 1968, pour imposer un modèle de constitution dont le Québec n'a pas voulu dans le passé.

Jean-Louis ROY

Gros-Jean comme devant

La commission Kent a publié son diagnostic: des phénomènes au «résultat monstrueux» sont à l'oeuvre dans l'industrie du quotidien au Canada; il faut s'y attaquer sans retard et énergiquement.

Mais voilà que le monstre n'est rien moins que l'Hydre de Lerne, et chacun sait que le grand Hercule eut fort à faire pour dompter cette bête dont les têtes multiples repoussaient aussi vite qu'on pouvait les couper.

La bête ici, c'est la concentration des journaux et pire encore, l'appartenance des quotidiens à des «conglomérats» d'intérêts divers.

Il faut donc stopper la concentration, la réduire même dans certains cas abusifs, empêcher qu'elle ne s'étendre à des secteurs connexes (les «nouveaux médias» entre autres) et surtout conférer à l'entreprise de presse un statut au sein des conglomérats.

■

LE DEVOIR reçoit plus que sa part d'éloges dans le rapport de cette commission. On y souligne la «responsabilité sociale» dont il fait preuve; on attire l'attention sur sa structure originale de propriété qui le met «à l'abri des inféodations politiques et financières» et qui lui a valu d'être «la conscience du Canada français»; on loue la répartition «très particulière» de ces recettes et de ses dépenses qui témoigne d'un souci du public bien au-dessus de la moyenne.

Sur une représentation graphique de la tension entre le souci du lecteur et les exigences de la rentabilité, LE DEVOIR arrive bon premier à l'extrémité «service».

Le rapport ne cache pas quelques difficultés internes, quelques inquiétudes, des conflits, et rappelle au passage les limites, admises par le rédacteur en chef lui-même, du *coaching* offert aux journalistes.

Dans tout ce concert, deux ambiguïtés: le rapport parle de «cogestion» en évoquant l'expérience du comité de l'information et du comité de l'entreprise, c'est qui est un peu beaucoup solliciter le sens des mots. Ailleurs les commissaires rappellent, pour l'en féliciter, que LE DEVOIR n'a jamais vraiment eu le souci de la rentabilité: horreur! Pour un journal où le principal cauchemar des dirigeants est justement le souci de cette difficile rentabilité! LE DEVOIR, comme toutes les entreprises du secteur privé, doit être rentable; il doit non seulement faire ses frais, mais réaliser quelques profits; c'est une condition de survie et, éventuellement, d'expansion. Enfin, on comprend ce que les commissaires ont voulu dire, et comment ne pas leur savoir gré du compliment.

■

Aucune des recommandations du rapport ne pourrait avoir d'effet négatif sur LE DEVOIR, ni le menacer en quoi que ce soit, encore moins y entraîner des modifications profondes.

Pas de problème avec la règle de propriété (tant que l'Imprimerie populaire limitée ne s'avisera pas de vouloir acheter la Consol!); pas de dessaisissement non plus, LE DEVOIR est dans la catégorie des journaux dits «uniques»; ni grandes ambitions du côté de l'acquisition de stations de radio ou de télévision; pas de projets d'expansion non plus dans le domaine des «nouveaux médias». Bref, rien dans le rapport qui puisse entraver le «développement» prévisible de ce journal.

Mais le grand paradoxe, c'est qu'il n'y a rien non plus qui puisse favoriser ce même développement.

Car enfin si la «bête noire» de la commission est bien la concentration ou même les conglomérats, le journal idéal ne serait-il pas «l'indépendance», même le petit indépendant, et encore, parmi la catégorie des petits indépendants, ceux-là qui ont fait historiquement la preuve pour eux que le souci du lecteur l'emporte sur toute autre considération!

Or la commission ne prévoit rien, ou peu de choses, pour ces «journaux idéaux».

Qu'il suffise de rappeler que l'État ne fait déjà pas la partie facile aux «idéalistes», que le fisc y est aussi vorace et la bureaucratie, aussi tatillonne. Pensons à l'incroyable gâchis du service des postes et à la suppression des tarifs spéciaux pour les imprimés: une histoire ancienne mais qui avait presque laissé LE DEVOIR K.O. au plancher.

Que recommande la commission? Des stimulants à l'investissement. Bravo! Mais à qui? Aux sociétés qui voudront acheter l'un ou l'autre des quotidiens dont les chaînes doivent se départir. Aux nouveaux journaux également. Quant à aider les indépendants à accroître leur capitalisation, pas question. Le «comité des droits de la presse» verra, plus tard, à l'expérience...

Le rapport propose aussi des crédits d'impôt. Voilà qui est alléchant. Mais encore faut-il déclarer des profits! A moins qu'on y ajoute le concept d'impôt négatif, cette mesure n'apporte strictement rien aux journaux qui touchent à peine le seuil de la rentabilité.

Mais il y a pire encore: c'est le monde de calcul servant à établir ce crédit d'impôt. On n'y tiendrait compte que des dépenses de «la rédaction». Mais il y a d'autres frais: le coût d'impression par exemple, le coût de la distribution (qui pour un petit indépendant dont les ambitions sont «nationales» est très onéreuse). Ne serait-il pas plus valide d'introduire dans le calcul le concept de rapport publicité/rédaction, soit en termes de surface ou en termes de revenus.

Donc très peu pour nous...

L'aide aux agences de presse enfin serait très avantageuse pour les petits qui profiteraient de l'amélioration générale de la qualité et de la quantité des informations diffusées. Mais cela pose d'autres problèmes, et les agences apparemment n'en veulent pas de cette aide de l'État. Alors, tant pis...

Le bilan donc fait pauvre, et les petits indépendants idéalistes se retrouvent Gros-Jean comme devant. Mais peu leur chaut: l'idéal ne s'achète pas, l'indépendance ne se vend pas et... *Small is beautifull!*

Jean FRANCOEUR

DOCUMENT

Pour intensifier le renouveau

par Claude Ryan

Le 5 août dernier, le chef du Parti libéral du Québec envoyait une lettre à ses collaborateurs «pour faire le point sur un certain nombre de sujets qui n'auront pas manqué de les préoccuper ces derniers temps». Cette lettre vient d'être rendue publique. M. Ryan y aborde notamment la question de son avenir au sein du parti. Il sort ainsi de la «période de silence relatif» qu'il a cru devoir s'imposer après l'élection du 13 avril.

À maintes reprises, depuis le 13 avril, j'aurais souhaité communiquer avec vous tous, (mais) comme plusieurs d'entre vous, j'ai cependant considéré qu'une période de silence relatif s'imposait au lendemain de l'élection. Nous devions scruter dans le calme et la réflexion les causes et la signification du résultat du 13 avril. Nous devions surtout prendre le recul nécessaire afin de pouvoir aborder les tâches de l'avenir avec un esprit frais et une vigueur renouvelée (...).

Vous vous demandez sans doute ce qu'il advient du chef du parti. Je voudrais vous le dire de la manière la plus simple et la plus claire.

Au lendemain du 13 avril, lors d'une réunion des candidats de notre parti qui eût lieu à Montréal, je faisais part aux personnes présentes de mon intention de demeurer à mon poste au moins jusqu'au prochain congrès plénier du parti, qui doit avoir lieu en 1982. Telle demeure mon intention. Elle se fonde sur deux motifs majeurs.

D'abord, le chef du parti tient son mandat d'un congrès plénier du parti. C'est aussi, au congrès plénier qu'en principe, le chef doit rendre compte en dernière analyse de son mandat. C'est de même au congrès plénier qu'il appartient en propre de renouveler sa confiance à l'endroit du chef ou de la lui retirer. Suivant les statuts du parti, à chaque congrès plénier, les délégués «doivent accorder par scrutin secret un vote de confiance au chef du parti». Entre deux congrès pléniers, le chef a l'autorité que lui confèrent les statuts du parti, c'est-à-dire qu'il assume, comme le disent les statuts, «la direction des trois ailes du parti», soit l'aile militante, l'aile parlementaire et la permanence.

De sa propre initiative, le chef peut naturellement, s'il le juge opportun, démissionner en tout temps de son poste. Mas il est le seul juge d'une telle décision. En ce qui me concerne, après avoir étudié les résultats du 13 avril et écouté l'avis de nombreuses personnes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parti, j'en suis venu à la conclusion que la voie de l'avenir réside pour notre parti dans la continuation et l'intensification, non pas dans l'abandon ou la dilution, du renouveau entrepris en 1978, et que je puis le mieux essurer cette orientation en demeurant à mon poste au moins jusqu'au congrès plénier de 1982.

D'ici le prochain congrès plénier, il surviendra maints développements, dont la plupart sont impossibles à prévoir. Nous aurons tout le temps voulu pour réfléchir. Nous serons en mesure, lors du prochain congrès, de prendre la décision la plus sage pour notre parti et pour le Québec en ce qui touche le leadership de notre parti. En attendant, j'entends continuer à servir le parti, ses militants et nos concitoyens, avec le même esprit, la même détermination et le même empressement au service de notre cause.

■ Propos d'actualité

Inspiré par une conception erronée de son rôle et animé par une recherche obsessionnelle de centralisme, le gouvernement fédéral semble vouloir préférer de plus en plus l'action unilatérale à la consultation et la coordination intergouvernementale. Son attitude hautaine et méprisante tend à se généraliser dans tous les secteurs.

René LÉVESQUE,

Conférence des premiers ministres provinciaux, aout 1981.

BILLET

Smash

Jean Drapeau était au parc Jarry dimanche. Le maire de Montréal est un fan de l'antique jeu de paume. Comme chacun dans la foule, il semblait déçu lorsque le tchécoslovaque Lendl, le favori, fût forcé d'abandonner le match sous la pluie après avoir perdu son premier set. Attaqué dans son honneur, ridiculisé devant ses supporters, sa compétence mise en doute publiquement, Lendl ne pouvait plus répondre à son dénigreur... à cause de la pluie.

Dans sa loge, le maire Drapeau semblait saisir le drame. On ne brise pas ainsi la réputation d'un meneur sans qu'il puisse répondre, se racheter aux yeux de ses fidèles, relever le gant sur-le-champ. Le maire Drapeau a attendu longtemps que la pluie cesse puis il a abandonné, lui aussi, comme les autres mordus de tennis.

Lendl ébranlé, pointé du doigt par le juge, ne répondrait pas ce jour-là par un revers cinglant aux volées percutantes de son adversaire qui avait eu raison de lui un moment. Le maire Drapeau, sportif, semblait vraiment saisir le drame. À quoi songeait-il en quittant le court? Au terrible smash de la raquette Malouf?

Robert LÉVESQUE

LETTRES AU DEVOIR

Les «Lettres au DEVOIR» doivent être signées. L'adresse, de même que le numéro de téléphone, ne sont requis que pour fins d'identification dans nos dossiers. LE DEVOIR demande à ses correspondants de bien vouloir s'en tenir à moins de deux feuillets dactylographiés à double interligne. LE DEVOIR se réserve le droit d'abréger les textes trop longs.

■ *Un centre sportif mal tenu*

Êtes-vous abonnés au Centre Claude-Robillard? Si vous l'êtes, comme plusieurs milliers de Montréalais, ou si vous y allez à l'occasion, vous avez sûrement constaté que les vestiaires et les douches du sauna et de la piscine, de même que le sauna lui-même et les autres bains adjacents sont dans un état plus que lamentable.

Tous les bains adjacents au sauna sont défectueux depuis plus de six mois! Une clôture de voirie en avertit les usagers, qui n'ont plus qu'à espérer que quelque manifestation sportive «internationale» ou quelqu'autre «championnat» sensibilise les responsables de Montréal à leur remise en état.

Les simples citoyens, grands champions quotidiens, ont pourtant assez largement financé ces équipements pour avoir droit à autre chose.

À quand la justice sportive à la Ville de Montréal?

Guy ROULEAU

Montréal, 12 août.

■ *Une république québécoise*

Ce temps-ci, le fédéral a bon dos. Tous, à commencer par le gouvernement québécois, lui imputent les difficultés économiques que nous traversons.

Il est quand même étonnant pour un solide nationaliste comme moi de voir M. René Lévesque entonner avec les chefs des provinces anglophones un refrain économiste et, en même temps, de l'autre main, s'associer à ces même chefs pour faire de plus belle la cour à l'Angleterre (notre colonisateur séculaire), contre le projet de rapatriement de M. Trudeau.

Au fond, le Parti québécois, maintenant comme toujours, fait montre de son traditionnel esprit brouillon en ce qui concerne la conduite de la vie de notre nation. Plus social-démocrate que souverainiste et beaucoup plus associationniste que républicain (il ne l'a jamais été, ayant toujours évité de parler de "République du Québec"), le PQ est incapable dans la tourmente économique et contitutionnelle actuelle de choisir une voie ferme et résolument nationale. Il a erré et louvoyé dans le passé et fera encore pire dans l'avenir car c'est un parti de politiciens habiles, grassement installés dans la démocratie parlementaire la plus embourgeoisée, et n'ayant au fond en tête que de conserver leurs positions ultra-privilégiées.

Les carriéristes de la politique qui le dirigent et les supporteurs qui l'appuient conçoivent la communauté nationale comme une vaste assistance sociale. Une telle pensée fait les peuples mous et décadents!

Il faut souhaiter que les choses aillent tellement mal que puisse ressurgir enfin cette pensée profondément nationale et républicaine des années cinquante et soixante. Les Québécois deviendront une nation souveraine quand ils feront la République du Québec. Celle-ci ne pourra naître dans la facilité et l'aisance que propose le mirage péquiste. Une véritable pensée nationale exige une "ligne nationale" pure et dure. Il faut être sot pour croire qu'on peut faire une petite souveraineté douillette, gentille, et naïvement tiers et quart mondiste, associée à un anti-américanisme hypocrite et juvénile.

La République du Québec est la seule voie de l'indépendance véritable pour les Québécois! Elle sera viable si elle est pro-américaine, anti-communiste, partisane de l'économie de marché, monétariste et productiviste. Il me semble évident que d'ici à l'an 2000, c'est là la seule voie valable. Tout le reste est du bla, bla, bla, de politiciens et de la rêverie d'enfants gâtés.

Avec la désintoxication que le remarquable président Reagan impose à son peuple, se produira au Canada, par voies de conséquences, un boulversement de notre structure économique qui tuera net — par manque de ressources non méritées— le système de démagogie sociale sur lequel le PQ a élaboré sa chimère politique. C'est alors que sonnera l'heure de ceux qui savent qu'une oeuvre nationale réelle passe par l'édification d'une République québécoise qui nous débarrassera de la démagogie des politiciens!

Paul-André D'ARGENTEUIL

Montréal, 15 août

■ *La liberté de Paul Rose*

Au cours des années 1979 et 1980, j'ai dispensé des cours de sociologie à l'Institut de Cowansville. Mes deux étudiants les plus assidus furent Paul Rose et Pierre-Paul Geoffroy. Souvent, les cours ont eu lieu en leur seule présence. Après le transfert de Pierre-Paul au pénitenoier de sécurité maximum de St-Vincent de Paul, mon public fut réduit de cinquante pour cent. Ce qui n'est pas nécessairement décourageant. C'est ainsi que pendant plusieurs séances de cours, je me trouvai face à mon seul étudiant assidu, Paul Rose. C'est dans ces circonstances assez spéciales que j'ai connu Paul Rose et Pierre-Paul Geoffroy (ce dernier est aujourd'hui en libération totale conditionnelle À VIE), et que je peux en témoigner de la vie «en dedans».

La première chose qui a attiré mon attention chez «mes étudiants exceptionnels» fut leur exigence d'en savoir le plus possible. Les lectures obligatoires comme optionnelles, dans le cadre du cours, étaient toujours faites à temps.

La deuxième chose qui a attiré mon attention chez mes étudiants fut leur souci de communiquer leur connaissance aux autres détenus. En effet, c'était eux qui animaient le «comité culturel». Ce comité organisait des conférences, préparait les fêtes (St-Jean 79 par exemple), animait les deux semaines de vacances (en dedans, évidemment), etc.

Le milieu carcéral est un milieu social particulier, très difficile. Je me suis souvent demandé si, dans ce milieu difficile, Paul et Pierre-Paul, avec un effort énorme certain, ont essayé d'être utiles «intégrés». Je peux dire qu'ils l'étaient, donc il ne leur sera pas difficile de s'intégrer et de faire leur vie dans un milieu social plus large au dehors.

Par contre, ces deux étudiants ont commis des actes de violence politique. Mais où est le risque de récidive?

Paul Rose est condamné à la prison à vie. Ceci veut dire qu'il restera en libération conditionnelle à vie (comme tous ceux qui ont été condamnés à la prison à vie). Autrement dit, même en libération totale, ils resteront à portée de la main du solliciteur général.

Paul Rose est trop connu aujourd'hui, pour pouvoir, même s'il le voulait, recommencer son histoire.

Paul Rose a payé très cher pour des actes qu'il a assumés, il a droit à une vie normale. Les trois jours de libération par trois mois qu'on lui donne n'allègent pas ses conditions de détention actuelles (sécurité moyenne) mais relèvent plutôt, à mon avis, de la torture psychologique.

Depuis 70, aucun acte de violence politique n'a été commis au Québec. Autrement dit, les conditions objectives au Québec aujourd'hui sont loin d'être propices à de tels actes.

Paul Rose demande une libération de jour pour aller poursuivre ses études à l'université. À mon humble avis, cette libération doit lui être accordée parce qu'il y a droit et parce que, j'en suis sûr, il ne représente aucun danger pour la société.

Chaque fois que je quittais la prison (après une seule journée à l'intérieur, j'avais le sentiment de repousser une montagne qui risquait de m'écraser. Je me disais alors: peut-on ne pas souhaiter la liberté à Paul Rose et de tous les autres qui vivent emprisonnés.

Elie KHEIR
professeur
au département de sociologie
de l'UQAM

Montréal, 20 août

■ *Propos sexistes à Radio-Canada*

Quel a été ma surprise à la lecture de la lettre signée Claude Hamel, parue le 19 août 1981, d'apprendre que je me trouvais à «Sudbury» aux Jeux du Canada et qu'en plus j'y ai tenu des propos sexistes.

M. Claude Hamel devrait par respect pour vos lecteurs, vérifier ses sources, puisque premièrement je ne faisais pas partie de l'équipe de commentateurs devant travailler aux Jeux du Canada.

Deuxièmement, cher monsieur Hamel les Jeux du Canada ont lieu à Thunder Bay, Ontario, Canada et non à Sudbury.

Quant à Richard Garneau, ayez un peu de pitié envers celui qui d'entre nous a le plus souffert de propos et d'attitudes sexistes envers sa personne. Rappelez-vous qu'il a été élu le plus bel homme du Canada dans les années 60, quel outrage! Ce concours d'ailleurs était présidé par Mme Lise Payette. Si tous les défenseurs de votre cause, monsieur Hamel, avaient son humour, on s'amuserait bien. Mais malheureusement ce n'est pas le cas et, surtout pas chez vous.

Serge Arsenault
commentateur sportif
à Radio-Canada

Montréal, 20 août

■ *Pour l'essentiel, oui au rapport Kent*

Le Centre pour le journalisme d'enquête, la principale association de journalistes au Canada, a demandé au gouvernement Trudeau d'interdire toute autre concentration de la presse au pays jusqu'à ce qu'une loi sur les journaux soit adoptée conformément aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur les journaux.

Le comité exécutif du CJE a choisi de demander cette intervention gouvernemental pour souligner l'inaction du gouvernement fédéral en ce sens malgré les avertissements très précis sur les dangers de la concentration de la presse soumis par le comité Davey il y a déjà 10 ans. Nous sommes agréablement surpris de l'esprit du rapport Kent, nous ne pouvons en dire autant de la diligence gouvernementale.

Le Centre endosse l'essentiel du rapport Kent, plus précisément la proposition d'un crédit d'impôt ou d'une surtaxe selon que l'entreprise dépense une plus ou moins grande part de ses revenus au contenu rédactionnel du journal. Cette mesure pourrait permettre un déblocage des fonds nécessaires au journalisme d'enquête.

Nous convenons aussi de l'opportunité d'une fondation ou d'un institut national de formation des journalistes. L'idée n'est pas nouvelle puisque ce sont de tels objectifs de formation que nous poursuivons depuis quelques années par nos congrès annuels et nos colloques régionaux. Idéalement, le rapport Kent servira de stimulant nécessaire auprès des entreprises de presse et des écoles de journalisme pour qu'elles participent encore plus à de telles initiatives. Par ailleurs, les dirigeants du Centre pour le journalisme d'enquête sont très heureux que les commissaires se soient refusés à proposer quelqu'intervention gouvernementale que ce soit dans les salles de rédaction du pays. L'opposition des journalistes à tout contrôle gouvernemental de l'information n'est pas diminuée par les dangers de la concentration de la propriété des entreprises de presse. Comme les commissaires, nous sommes d'avis que les conglomérats n'ont pas leur place dans les salles de nouvelles, mais ce n'est pas par le gouvernement qu'il faut les remplacer.

Jean DUSSAULT
co-président du Centre
pour le journalisme d'enquête.

Ottawa, le 18 août

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

L'écologie sociale, ce fleuve obscur

«Écologie sociale et mouvements écologiques», dans **Sociologie et Sociétés,** vol. XII, no 1, avril 1981, 179 pages.

par Benoît Boutin

LES revues traitant de l'écologie sociale et des mouvements écologiques sont, par les temps qui courent, plutôt rares. Les très bonnes et, qui plus est, portant sur le Québec et le Canada sont rarissimes. Le plus récent numéro de la revue *Sociologie et Sociétés* publié aux Presses de l'Université de Montréal, trouve agréablement une place dans cette dernière catégorie. À notre connaissance, il s'agit d'une première au Québec. Bien que certains articles et volumes paraissent de temps à autre sur le sujet, peu souvent avons-nous eu l'occasion de lire un ouvrage aussi sérieux et lucide.

Dans ce dernier numéro, les auteurs, qui pour la plupart son sociologues, débattent un certain nombre de question concernant l'écologie sociale. «Cette nouvelle branche de la sociologie, qui est en train de se développer un peu partout dans le monde, se partage entre l'analyse du mouvement écologique, et spécialement du mouvement antinucléaire d'une part, et un débordement interdisciplinaire dans un nouveau paradigme sociologique qui tient beaucoup compte des fondements biophysique de la société (...) Dans le premier cas, elle analyse les nouvelles luttes sociales pour la protection de l'environnement biophysique, dans le second, elle met en question l'anthropocentrisme et culturalisme exagéré des sciences humaines» (p. 8).

Comme le titre de ce numéro l'indique, deux thèmes dominants de ce nouveau champ d'investigation de la sociologie sont abordés. Premièrement, à l'intérieur de cinq essais, les auteurs nous brossent un tableau de l'avancement des travaux et des lacunes qui entourent cet «univers» complexe et oscillant qu'est l'écologie sociale. L'objectif, faut-il le souligner, était de taille puisque le discours écologique est devenu un fleuve aux multiples méandre dont le parcours est difficile à tracer. Tenter de définir, d'argumenter et de critiquer un sujet aussi obscur et fluide auquel se sont attaqués de nombreux auteurs avec plus ou moins de succès (Edgar Morin, André Gorz, Joël de Rosnay, etc.) est digne de mention.

Sur ce point, deux articles ont surtout retenu notre attention. Denis Allard dans un essai de synthèse sur les rapports entre l'évolution biologique et l'évolution sociale montre qu'il existe des carences et des difficultés à développer une connaissance unifiée de l'évolution. L'article de Denis Allard montre bien comment l'écologie sociale est une discipline qui heurte autant de barrières épistémologiques et méthodologiques à la fois. À ce sujet, l'absence d'absolutisme et de dogmatisme est le signe d'une certaine circonspection qui malheureusement devient de plus en plus rare.

Le second article qui nous a surpris est plutôt sous le signe de l'apathie et de la résignation. Dans un essai sur la crise écologique et la symbolique de l'apocalypse, Luc Racine souligne que la crise est inévitable et que la meilleure attitude à prendre est de ne plus aspirer à quelque changement que ce soit. Si éclairantes que de telles exégèses puissent paraître à l'occasion, nous croyons que ce nihilisme n'apporte que très peu aux débats qui entourent une discipline qui rappelons-le est encore très jeune.

La deuxième partie de la revue, qui a l'avantage d'être beaucoup plus accesible, se veut être une analyse de l'état du mouvement écologique québécois et canadien à l'heure actuelle. Le principal attrait des cinq essais qui alimentent ce thème est son originalité. Par exemple, les articles de Dorothy Nelkin à propos de l'énergie nucléaire dans le discours féministe et de Robert Paehlke sur les liens entre le mouvement évolugique et le syndicalisme en Amérique du Nord montrent bien jusqu'à quel point l'écologie sociale se veut pluraliste et surtout ouverte. En ce qui à trait à la question québécoise, l'article de Jean-Guy Vaillancourt présente une excellente étude décrivant l'évolution et la diversité des associations écologiques québécoises. Cet essai était des plus salutaires. Avec la multitude de groupes et d'associations se réclamant totalement ou partiellement de l'écologie qui existent au Québec, peu nombreux sont ceux qui à ce jour avait osé démêler les lianes de la jungle écologique. L'apport du sociologue français bien connu Alain Touraine était pour nous très attendu. Malheureusement, M. Touraine semble avoir manqué de temps ou peut-être d'intérêt pour proposer des éléments nouveux à propos du mouvement antinucléaire. Pour ceux et celles qui ont le moindrement lu ses écrits sur le sujet *(La Prophétie anti-nucléaire, La Voix et le Regard, etc)*, la déception risque d'être grande.

La lourdeur de certains essais est largement compensée par une intéressente bibliographie.

Le lien entre l'écologie et la sociologie que cherchent avec prudence et modestie les collaborateurs de ce numéro, fait curieusement penser à la démarche de Michel Serres dans son volume *Le Passage du Nord-Ouest:* «Je cherche le passage entre la science exacte et les sciences humaines. Ou, à la langue près, ou, au contrôle près, entre nous et le monde.»

LA PREUVE PAR LA BASE

L'État et la démocratie, Pierre Hamel et Jean-François Léonard, Montréal, Nouvelle-Optique, 1981, 214 pages.

par Dorval Brunelle

UN des phénomènes sociaux les plus fascinants de ces deux dernières décennies est sans conteste l'émergence de mouvements populaires en rupture plus ou moins radicale avec les canaux et les canons de la politique traditionnelle.

Que l'on songe aux formes plus ou moins institutionnalisées d'opposition à la guerre menée par les Américains au Vietnam, aux luttes urbaines des Noirs, aux regroupements de chômeurs, aux contestations étudiantes ou aux organismes de protection et de la défense de consommateurs, d'assistés sociaux, de travailleurs, les formes et les voies d'opposition se sont considérablement diversifiées tout au long des derniers vingt ans.

Or, ces regroupements plus ou moins ponctuels, plus ou moins conjoncturels, nés dans le feu d'une action précise contre une puissance politique ou sociale précise ne s'apparentent guère dans leur structure ou dans leur action, aux corps intermédiaires traditionnels, qu'il s'agisse de Chambres de commerce, des Chevaliers de Colomb, voire même des syndicats ouvriers.

C'est que, dans une société où la course à l'abondance matérielle fait l'unanimité des groupes institutionnalisés et des partis en présence sur l'échiquier politique, il n'y a évidemment aucune place dans ces rouages pour ceux qui subissent les contrecoups de ces stratégies et qui, de ce fait, s'opposent à ce que l'on sacrifie encore et toujours leurs souffrances ou leurs besoins au nom d'intérêts qui ne sont jamais les leurs.

Le déserteur, le Noir, le chômeur, l'assisté social et l'étudiant se sont alors constitués en foyers de contestation de l'ordre établi. Nulle part formellement représentés dans les institutions démocratiques, ils n'en étaient pas moins les boucs émissaires de la croissance capitaliste: celui-là n'avait pas choisi d'aller au front, celui-là n'avait pas librement élu domicile dans son ghetto, cet autre n'était pas préparé à ne rien faire de ses dix doigt; tous, par contre, étaient les fils de la richesse, de l'abondance, de la joie de vivre. Pétris d'idéologie libérale, ils se sont retrouvés individuellement exclus, collectivement dominés et c'est ce qui les a sauvés.

Parce que rien, en tant qu'individus, ne les préparait à réagir, c'est sur la base d'un statut commun qu'ils se sont organisés. Il y a, à cet égard, à peu près autant de sortes ou de types de regroupements populaires qu'il peut exister d'enjeux politiques ou sociaux dans une société capitaliste avancée. Avec la conséquence d'ailleurs qu'il est particulièrement difficile de cerner et de saisir ce phénomène dans toute son ampleur et dans toute sa richesse.

C'est précisément ce à quoi se sont attaqués Pierre Hamel et Jean-François Léonard dans un ouvrage paru plus tôt cette année. L'un et l'autre avaient déjà publié plusieurs travaux portant sur les groupes populaires, mais ils ont cependant choisi ici d'aborder toute une série de questions théoriques avant de produire un autre ouvrage consacré cette fois à une étude des groupes populaires au Québec comme tels.

À cette fin, ils ont partagé leur travail en trois parties, portant respectivement sur «le socialisme, la démocratie libérale et la crise sociale actuelle» (pp. 23-88), «la sociologie des mouvements sociaux» (pp. 91-151) et «l'État canadien et la gestion des conflits sociaux (pp 155-194).

Ces sous-titres sont très ambitieux et, mis bout à bout, prétendent couvrir un territoire scientifique extrêmement vaste, particulièrement complexe et considérablement exploité par les chercheurs ces dernières années. Un tel projet d'ensemble dépasse bien sûr les cadres du seul essai que les auteurs s'étaient fixés: «c'est plutôt sous la forme de l'essai et en n'aboutissant qu'à la formulation peut-être plus éclairée de quelques questions que nous avons dégagé, en conclusion, nos perspectives de recherche» (page 12).

Cette limite est importante et elle doit être prise à la lettre: il ne sera pas question tout au long de ces pages de confrontations théoriques, non plus que de mises à jour, sinon d'un dialogue entre les auteurs et quelques-uns parmi les théoriciens les plus significatifs qui ont traité de l'une ou l'autre des questions retenues.

À ce niveau et à l'intérieur de ces restrictions, l'ouvrage est fort bien fait. Il a l'avantage de rendre abordables des discussions qui autrement auraient été circonscrites à un réseau d'intellectuels et de chercheurs trop restreint. Il a le désavantage de ses limites et l'on peut se demander si les outils théoriques fournis seront suffisamment adaptés à l'étude empirique qui doit suivre. L'on peut en douter dans la mesure où la formule de l'essai n'est pas toujours de celles qui permettent d'approfondir suffisamment des questions théoriques à des fins aussi précises.

Néanmoins, dans la mesure où ce livre se suffit à lui-même, il n'a pas à être jugé sur les résultats de travaux en cours et il demeure hautement recommandable tel quel, d'autant qu'il aborde les questions les plus brûlantes. En particulier, la courte étude consacrée à l'analyse des «limites de la démocratie représentative» (pages 64-73) m'apparaît, en ces temps de sommet montébellien, d'une actualité brûlante, comme on dit.

La liberté dans l'espace industriel

Espace industriel et liberté, G. N. Fischer, Paris, Presses universitaires de France, 1981, préface d'Abraham Moles.

par Jean-Guy Parent

DEPUIS plusieurs années, l'espace tend à devenir un concept-clé dans les recherches en sciences humaines. Les travaux de Proschansky, Hall et Sommer aux États-Unis, de Moles et Cloval en France, de Kruse et Graumann en Allemagne ont mis en évidence la nécessité pour la psychologie sociale de compléter l'analyse de l'interaction des acteurs et de leurs conduites par l'analyse de l'environnement dans lequel elles s'exercent.

C'est maintenant au tour de Fischer de contribuer au développement de la nouvelle psychologie de l'espace en publiant l'une des premières études fondamentales sur la notion d'espaces industriels.

La réalité du travail est toujours enracinée dans un territoire et tout un aspect de la vie professionnelle peut être défini en fonction de cette approche.

Comme territoire organisé et rationalisé, l'entreprise est un domaine vécu à la fois comme «lieu de production» et comme «lieu de vie». À côté des raisons fonctionnelles qui fondent l'éthique de base de la productivité et l'aménagement de l'espace en terme de rentabilité, il existe un pression d'humanisation créée par la volonté du travailleur de s'approprier l'espace pour en faire un territoire familier et personnel, un espace où «il se sent chez lui».

Cette réaction de l'homme va à l'encontre de la superfonctionnalité mise de l'avant par les méthodologues pour qui rien de ce qui se passe dans l'entreprise ne doit être étranger au but de celle-ci: produire. Il y a donc formation d'une tension dialectique entre le monde de la raison pure de l'entreprise qui comptabilise le temps et l'espace disponibles et la spontanéité créatrice de l'homme qui introduit des détails, des variations dans l'univers contraignant des attitudes et des normes officielles.

En dehors de tout conflit à proprement parler, l'homme s'approprie l'espace simplement parce qu'il est là. Il n'est plus un homme «en trop»; il est un «possesseur» du monde puisqu'il occupe un lieu. Il fonde ce que Fischer appelle une «autogestion clandestine» des lieux, des temps et des objets qui reconstruit une humanisation de l'usine et qui, en bref, permet d'y «vivre».

Cette vie parallèle qui permet à l'humain de se faufiler dans les interstices de l'entreprise, fonde une nouvelle problématique de la vie professionnelle. C'est une erreur d'avoir voulu organiser l'entreprise en croyant pouvoir faire fi de l'importance de l'appropriation pour l'individu; c'est aussi une erreur de penser que l'individu veut détruire son milieu de travail; il veut au contraire qu'il devienne un peu plus humain, un peu plus lui-même.

Cette conception fischérienne remet en question la sociologie de l'aliénation et montre indirectement le pourquoi de l'échec du mouvement des relations humaines en direction organisationnelle.

Elle montre aussi que le lieu de travail est un lieu de conflit et un lieu d'enracinement placés en situation dialectique, et un lieu de liberté possible pour l'homme. L'Ordre et le Désordre ne sont pas perçus comme des éléments dichotomiques mais bien plutôt comme deux pôles d'un ensemble sur lequel tous les phénomènes humains se situent. Ce sont tous les modèles explicatifs utilisés dans l'approche du monde du travail qui sont à revisiter.

L'ouvrage de Fischer est accessible à un vaste public. Bien écrit et bien documenté, il rendra particulièrement service à tous ceux qui sont impliqués dans le processus de décision dans l'entreprise ou dans l'organisation syndicale. L'ingénieur ou l'architecte appréciera aussi cet essai d'analyse de la liberté dans l'espace industriel.

■ *Les théories de M. Eric Gourdeau*

Qui s'étonnera de la tension marquant les rapports entre le gouvernement du Québec et les peuples autochtones après avoir lu la déclaration de M. Éric Gourdeau dans les journaux? (LE DEVOIR du 18 août 1981 et la *Gazette* du 4 août 1981).

Comment le secrétaire général du Secrétariat des activités gouvernementales en millieu amérindien et inuit (SAGMAI), cet homme dont le rôle est censé être celui d'un coordonnateur, comment ce représentant du gouvernement peut-il avoir l'outrecuidance de faire des déclarations outrageuses et méprisantes à l'égard des autochtones?

Selon la théorie de M. Gourdeau, les Indiens doivent demeurer sur leurs réserves jusqu'à ce qu'ils acquièrent, à l'âge de 13 ou 14 ans, «une certaine maturité et de la confiance». Et il ose ajouter: «Un blanc qui voit une jolie indienne de 14 ans qui commence à avoir des seins fermes, qui sait s'exprimer et qui est fière d'elle-même, il ne va pas la dédaigner».

M. Gourdeau croit-il vraiment que l'unique aspiration des jeunes indiennes est de ne pas être dédaignées des blancs?

Des propos d'un tel cynisme seraient choquants dans la bouche de n'importe quel Québécois. Ils sont carrément déshonorants dans la bouche d'un haut fonctionnaire et appellent certes une sanction exemplaire. Je crois que le Québec doit faire amende honorable en retirant à M. Gourdeau toute autorité au sein du gouvernement.

Je ne vois pas en effet comment les dirigeants du Québec peuvent s'associer à une telle attitude en l'excusant; il n'y a d'ailleurs pas d'excuses qui soient acceptables dans un cas où la bêtise pure et simple atteint des proportions monstrueuses. La théorie de M. Gourdeau relève du racisme et du sexisme.

En attendant que le gouvernement exige la démission du secrétaire général du SAGMAI, je me permets d'exprimer aux autochtones toute la honte que j'ai ressentie, en tant que Québécoise, à la lecture de cette «théorie» infâmante formulée par un Québécois.

M.-C. BRASSEUR

Montréal, 19 août

RÉPLIQUE

UNE HISTOIRE GALVAUDÉE

par Charles Atala

M. Atala est politicologue, écrivain et journaliste. Il a oeuvré au journal «Les Affaires» plusieurs années.

LA plume de Roger Duhamel n'a-t-elle fait que déraper dans son article du samedi 15 août ou bien a-t-elle trahi une vision rudimentaire et déformée de la vie interintellectuelle et politique de la France?

Qu'il prenne à partie Bernard-Henri Lévy en signalant les hérésies et les défauts criards de son *Idéologie française*, livre de circonstance paru il y a quelques bons mois déjà, on ne peut que souscrire à ses verdicts, reflets fidèles au demeurant des critiques qu'on a lues à l'époque dans la presse parisienne de toute tendance. Mais là où l'on s'insurge, c'est devant l'allègre désinvolture avec laquelle votre chroniqueur glose sur l'histoire des idées françaises et prétend informer ses lecteurs sur des points qui lui échappent totalement ou qu'il discerne mal.

Se délecter ostensiblement comme il le fait, à propos d'antisémitisme, des «écarts de langage» qu'il découvre, en faisant mine de les condamner, dans des écrits polémiques de Barrès et de Maurras, chez Brasillach et chez Doriot cités indistinctement côte à côte est l'un de ces points. Affirmer sans sourciller que Bernard-Henri Lévy est «l'un des représentants les plus brillants du judaïsme français contemporain» en est un autre. Conclure en déclarant enfin que «Lévy reprend à son compte l'erreur séculaire de sa race», frise le racisme — à moins qu'on se méprenne sur le sens de certains mots. Je serai bref sur chacune de ces questions.

Premièrement, de Barrès votre chroniqueur a omis de lire ou de citer *Les Diverses Familles spirituelles de la France* (1917). J'en extrais ce titre du premier chapitre: «Nos diversités disparaissent au 4 août 1914...» et cette phrase au sujet des Israélites français: «fixés parmi nous depuis des générations et des siècles, (ils) sont membres naturels du corps national». Barrès avait alors mûri sa pensée nationaliste au surlendemain de l'affaire Dreyfus et de l'affaire Combes. De Maurras, il perd de vue les fondements de sa doctrine étrangère au racisme et entièrement bâtie sur la méfiance à l'égard de «l'esprit anarchiste de la Bible» commun au protestantisme et au judaïsme. À tort ou à raison, le maître athée de l'Action française identifie l'Ordre français à celui du catholicisme institutionnel héritier et continuateur de l'Ordre gréco-romain dont-il oppose son caractère de civiliation, de valeur universelle, à la notion de «Kultur»(ou culture) d'essence germanique, ce mot étant pris dans son sens le plus large: par conséquent anti-biblisme et non point racisme.

Qu'on relise le dictionnaire politique et critique du fondateur du néo-royalisme français, *L'Action française et la religion catholique* ou même les *Mémoires* du chanoine Groulx qui suivit quelques-uns de ses cours. Dès lors, rien de plus choquant que de voir M. Duhamel, un ancien président de la SSJB de Montréal, mêler le nom du philosophe du «nationalisme intégral» à ceux de collaborationnistes nazis avoués et condamnés comme tels: Doriot passé du communisme à l'hitlérisme militant et combattant, Chateaubriant, Brasillach et quelques autres écrivains isolés quelque pussent être leurs vertus littéraires mineures ou la sincérité de leurs égarements totalitaires.

Deuxièmement, B.-H. Lévy comme penseur n'a que le poids d'un «nouveau philosophe», appellation qu'il partage avec une petite poignée d'essayistes tapageurs qui, à point nommé, sont revenus il y a quatre ou cinq ans de leurs marxismes imaginaires d'un certain Mai 68. Aucune unité ou cohésion entre eux à part leurs contradictions mutuelles. Je vous renvoie à ce que le sociologue Gilles Deleuze en a dit, sans être suspect de crétinisme, de même qu'aux jugements éclectiques du rigoureux Pierre Boisdeffre. Quoi qu'il en soit, pour ériger B.-H. Lévy en tour Eiffel «du judaïsme français contemporain» il y aurait auparavant tout un océan à franchir à la nage...

Enfin, si l'on sait que le terme «race» correspond à une notion biologique et génétique précise, discutable, discutée — et condamnée en outre par l'ONU et le lexique politique de toutes les nations (les palestiniens qui combattent le «Sionisme» et même les Sud-Africains, parait-il, compris) — on est en droit de se demander si votre chroniqueur a commis un simple manquement au vocabulaire ou un lapsus astucieux, c'est-à-dire un «écart de langage» lequel signifie une inconvenance sociale qui laisse intact le fond de la pensée. Un tel goût du rassis serait alors peu rassurant tant sur le sort de ce pauvre saint Jean-Baptiste qui patronne la Société de O. Duhamel que sur celui auquel il destinerait Mendès-France, Simone Veil qui est présidente du Parlement européen, le gaulliste Michel Debré qui est fils de rabbin, l'archevêque de Paris né juif sans doute malgré lui, le chancelier autrichien et un bon tiers du cabinet ne parle pas de tout ce qui reste de Spinoza d'Einstein et de Bergson.

Une petite indication pour terminer. Je suis un ancien élève des jésuites et un «vieux» personnaliste du groupe *Esprit*. Je vous signalerai de plus que je ne suis pas précisément un amateur d'oranges de Jaffa ni, encore, un enragé des oeillets ou des roses.

CANADA

AVIS

CHAMP DE TIR DE MONT-BRUNO

Des exercises de tir auront lieu jour et nuit jusqu'à nouvel ordre, aux champ de tir de Mont-Bruno.

La zone de danger circonscrite par les limites du camp de Mont-Bruno près de Saint-Basile-le-Grand (Québec), et sise dans la paroisse de Sainte-Julie (cinquième) concession et la paroisse de Saint-Bruno.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

Munitions et autres explosifs égarés

Les bombes, grenades, obus et autres explosifs analogues constituent un danger qui peut causer des blessures ou entraîner la mort. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou conservé en votre possession un objet que vous croyez être un explosif, prévenez la police de votre localité qui verra à en disposer.

Personne ne peut pénétrer dans la zone sans autorisation, et l'accès en est interdit.

PAR ORDRE

Charles R. Nixon
Sous-Ministre
Ministère de la Défense Nationale

Ottawa, Canada
17630-77

café

Pour améliorer son français écrit

Cours autodidactique de français écrit

Cours par correspondance, informatisé, individualisé et crédité.

Ouvert à tous.

Date limite d'inscription: le 18 septembre 1981

Téléphoner au (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:

Université de Montréal
café

C.P. 6211, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9

Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription

Nom/prénom

Adresse

D 81-08-22

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Etudes multidisciplinaires
Automne 1981 - Cours offerts le soir

Dans le cadre de ses programmes facultaires d'inspiration multidisciplinaire (études québécoises, études arabes, études est-asiatiques, études juives), la Faculté des arts et des sciences offre les cours:

Introduction au Québec
le mercredi, de 16:30 à 19:30
Confrontation et intégration de diverses approches (historique, sociologique, littéraire, etc.) de la réalité québécoise

Introduction à l'Asie de l'Est
le mardi, de 18:30 à 21:30
Cadre matériel (géographique, économique, historique, social, politique et culturel) de l'Asie de l'Est

Introduction au monde arabe (cours-année)
le lundi, de 18:00 à 21:00
Fondements communs du monde arabe: arabicité, islam et intégration dans le système mondial. Décolonisation et recherche d'identité

Le monde arabe contemporain
le mercredi, de 17:30 à 20:30
A partir de cas types, étude de questions actuelles du monde arabe, notamment les phénomènes de pétro-puissance et de renouveau islamique

Histoire arabe jusqu'au 19e siècle
le mardi, de 18:00 à 21:00
Essor de l'islam, épanouissement de la langue arabe et développement de la civilisation islamique à travers les siècles médievaux

Textes bibliques
le mardi, de 16:30 à 19:30
Explication de textes à partir de l'original hébreu ou araméen

Cours de langue

Arabe élémentaire et intermédiaire
le jeudi, de 18:00 à 21:00

Chinois élémentaire
le mercredi, de 18:30 à 21:30
(laboratoire, le jeudi, de 19:00 à 20:00)

Chinois intermédiaire
le lundi, de 18:30 à 21:30

Chinois avancé
le mercredi, de 18:30 à 21:30

Hébreu moderne I
le lundi et le jeudi, de 16:30 à 19:30

Japonais élémentaire
le lundi, de 18:30 à 21:30
(laboratoire, le mercredi, de 19:00 à 20:00)

Prérequis:
aucun

Date limite d'inscription:
le 3 septembre 1981

Frais de scolarité:
52,50$ pour un cours de trois crédits

Renseignements et inscription:
Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
3150, rue Jean-Brillant, #1108
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Tél.: (514) 343-6037

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Déficit

dée au DEVOIR, que l'état actuel de l'économie canadienne coûterait très cher aux contribuables québécois. Il prévoyait alors des dépenses supplémentaires d'au moins $100 millions.

Or, les chiffres communiqués hier vont bien au-delà de cette première estimation puisqu'ils montrent que l'effet combiné de la hausse des taux d'intérêt et de l'inflation coûteront au moins $300 millions au Trésor québécois.

Ainsi, le budget des dépenses, qui était de $20,020 millions au moment du discours du budget, est maintenant porté à $20,320 millions.

Selon le ministre, «ce dépassement de $300 millions est principalement relié à la récente flambée des taux d'intérêt et à l'accélération de l'inflation.»

M. Parizeau prévoit en effet des dépassements de $200 millions au titre du service de la dette et des intérêts que paient le gouvernement sur les prêts temporaires effectués pour le compte des réseaux d'éducation et de santé. D'autre part, la prise en charge d'intérêts sur des prêts effectués à certains groupes de la société, tels les agriculteurs, les étudiants ou les petits industriels, coûtera également plus cher.

D'autre part, le ministre des Finances estime que l'accélération de l'inflation, dont on prévoit maintenant qu'elle atteindra 13%, coûtera $70 millions de plus au chapitre des salaires des employés de l'État, ceux-ci étant continuellement ajustés à la hausse du coût de la vie.

Le gouvernement devra également financer des décisions qui n'avaient pas été prévues au moment de la rédaction du Discours sur le budget, dont, par exemple, celle d'investir $15 millions dans Québecair.

De plus, M. Parizeau prévoit maintenant une baisse d'environ $50 millions dans le surplus des opérations non budgétaires.

Cette perte nette de $50 millions provient d'une augmentation substantielle des demandes de remboursement des obligations d'épargne, qui ont atteint $200 millions en juin. Une partie de ce coût est cependant absorbé par des surplus de revenus à d'autres postes non budgétaires, tels, par exemple, le compte des régimes de retraite.

Quoi qu'il en soit, il résulte de l'ensemble de nouvelles prévisions budgétaires que la situation économique actuelle a fait progresser les dépenses de l'État et a occasionné, dans les comptes non budgétaires, des pertes qui s'élèvent à plus de $400 millions.

Si le déficit et les besoins d'emprunt n'ont pas augmenté au même niveau, c'est uniquement parce que les revenus du gouvernement ont également augmenté.

Ainsi, M. Parizeau prévoit maintenant que les revenus de l'État atteindront $17,170 millions par rapport aux $17,050 millions envisagés dans le discours du budget. Il s'agit d'une hausse de $120 millions.

De cette somme, $118 millions sont attribuables à l'augmentation des revenus autonomes du Québec, soit l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt sur le revenu des sociétés, $87 millions et $101 millions respectivement. Les revenus de la taxe sur les carburants seront également supérieurs de $28 millions par rapport aux prévisions initiales.

En revanche, le gouvernement prévoit des pertes de près de $80 millions dans les transferts en provenance des sociétés d'État, particulièrement à cause de l'impact négatif des taux d'intérêt sur les revenus d'Hydro-Québec.

Quant aux revenus tirés des transferts fédéraux, ils augmenteront d'un maigre $2 millions par rapport à ce qui avait été prévu.

Cette augmentation de $120 millions des revenus permet donc d'encaisser un peu mieux la hausse importante des dépenses et réduit d'autant le déficit et les emprunts anticipés.

Le document rendu public hier signale d'autre part de fortes hausses des dépenses chez plusieurs ministères, par rapport au premier trimestre de l'an dernier.

Au total, l'augmentation des dépenses atteint 38% alors que la prévision pour l'ensemble de l'année est de l'ordre 15,5%.

On explique cependant que cette augmentation spectaculaire provient de modifications apportées aux programmations budgétaires qui font en sorte que certains ministères ont engagé plus rapidement, cette année, un certain nombre de dépenses. C'est le cas des subventions aux maisons d'enseignement ou de celles au transport scolaire.

On assure ainsi que la situation se rétablira d'ici à la fin de l'année et qu'en dehors des dépenses imputables à la hausse du taux d'intérêt et à l'accélération de l'inflation, les ministères devraient se conformer aux pourcentages d'augmentation inscrits dans le dernier budget.

Quant au programme d'emprunt du gouvernement, dont on sait maintenant qu'il atteindra $2.2 milliards d'ici au 31 mars prochain, le document signale que $977 millions avaient été empruntés en date du 7 août dernier, dont $250 millions auprès de la Caisse de dépôt et de placement.

Énergies nouvelles et renouvelables

Résultats mitigés de la Conférence de Nairobi

NAIROBI (AFP) — Les 124 pays réunis à Nairobi pour la conférence de l'ONU sur les énergies nouvelles et renouvelables sont tombés d'accord hier sur un programme d'action, mais le tiers-monde n'a pu obtenir d'engagements financiers précis des pays industrialisés.

«Le résultat n'est pas glorieux, mais il sauve la face de chacun», commentait un diplomate européen à l'issue de ces seux semaines de travaux.

De son côté, le secrétaire général de la Conférence, M. Enrique Iglesias, a estimé que la «bonne atmosphère» de cette conférence constituait «un bon présage» pour le sommet Nord-Sud des chefs d'État à Cancun en ootobre. Il s'est félicité des concessions acceptées par les pays du tiers-monde et les pays industrialisés pour parvenir à un accord sur un programme d'action et n'a pas donné une importance considérable au fait qu'aucun changement financier précis n'ait été adopté. «Il vaut mieux que les pays prennent des engagements moraux fermés plutôt que de fixer des objectifs financiers qui ne sont pas atteints», a-t-il dit.

L'objectif du programme d'action est de permettre au monde de réaliser aussi rapidement que possible et sans à-coup une transition vers une économie moins dépendante du pétrole.

Un comité intergouvernemental ouvert à tous les pays intéressés est créé afin d'assurer la mise en oeuvre du programme d'action de Nairobi, mais pour une durée limitée à un an. Cette solution représente un compromis entre les États-Unis qui s'opposaient à tout nouvel organisme au sein de l'ONU et les pays en développement, regroupés au sein du groupe det des «77» qui insistaient sur la nécessité de créer une organisation permanente ayant la responsabilité des énergies nouvelles.

Ce comité ne pourra se réunir qu'une seule fois en 1982 pour une durée maximum de deux semaines et devra présenter un rapport à l'Assemblée générale de l'ONU à l'automne 1982. Alors, l'Assemblée générale, précise le texte de l'accord du comité spécialisé qui devrait être adopté par l'assemblée plénière en fin d'après-midi, se prononcera définitivement sur les institutions éventuellement nécessaires pour les énergies nouvelles.

Sur le plan financier, les pays en développement importateurs de pétrole, qui débourseront cette année environ $80 milliards pour acheter «l'or noir», avaient fait pression sur les «nantis» (Occident et OPEP) pour obtenir des engagements financiers précis. Finalement, aucun objectif chiffré concernant les efforts financiers à consentir pour les énergies nouvelles n'est inclus dans le document final.

Les 124 pays présents à Narobi se sont bornés à reconnaître que $54 milliards par an devraient être investis pour toutes les sources d'énergie entre 1981 et 1985 dans les pays en développement, une estimation présentée à la fin de 1980 par la Banque Mondiale.

Face aux pays en développement, les États-Unis ont maintenu une position très ferme jusqu'aux dernières minutes de négociations et ont ainsi bloqué toute recommandation sur la création d'une filiale énergie de la Banque Mondiale.

Le communiqué final indique seulement que les pays «accéléreront les études pour accroître les financements nécessaires notamment dans les mécanismes financiers examinés à la Banque Mondiale comme la filiale énergie». Cette formulation, très similaire à celle contenue dans le communiqué final du sommet des sept pays industrialisés à Ottawa à la fin juillet, ne répond aux revendications ni des autres pays du monde occidental ni aux pays du tiers-monde importateurs de pétrole.

Il est prévu dans le programme d'action que les pays présents devront apporter des contributions «additionnelles» pour soutenir les actions concernant les énergies nouvelles et renouvelables.

Toutefois, la délégation américaine a rappelé à Nairobi l'attachement du président Reagan à une «croissance zéro» pour les fonds affectés aux organisations internationales au titre de sa «lutte contre la bureaucratie». Il apparaît donc que les États-Unis soutiendront les 14 sources d'énergie nouvelles et renouvelables, de la biomasse aux schistes bitumineux, en réduisant leur contribution aux autres fonds de l'ONU, estiment les milieux proches de la Conférence.



Les participantes au marathon international féminin Avon, qui doit se dérouler dimanche à Ottawa, ont parcouru en courant hier la colline parlementaire, où se donnera le signal du départ du marathon. (Photolaser CP)

Lougheed au fédéral?

EDMONTON (PC) — Le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, a laissé entendre hier dans une interview qu'il pourrait éventuellement se laisser tenter par la politique fédérale.

Répondant aux questions d'un journaliste du Quotidien *The Journal*, d'Edmonton, M. Lougheed a dit qu'il ne rejetait pas catégoriquement cette éventualité, mais qu'il n'était pas non plus intéressé pour l'instant à prendre cette voie.

Jusqu'à présent, M. Lougheed, qui est âgé de 53 ans, avait toujours rejeté de façon catégorique toute possibilité d'oeuvrer en politique fédérale.

M. Lougheed est premier ministre de l'Alberta depuis dix ans.

Le rapport McDonald sera publié mardi

OTTAWA (PC) — Le rapport McDonald sur la GRC sera rendu public mardi à midi, a-t-on annoncé hier.

Peu après sa publication, le solliciteur général, M. Robert Kaplan, donnera une conférence de presse.

Trois heures avant l'heure de publication, les reporters auront pu prendre connaissance du rapport de 750,000 mots.

Il a été remis au gouvernement le 23 janvier par M. le juge David C. McDonald, de l'Alberta, après 3 ans et demi d'audiences.

On s'attend à ce que M. McDonald recommande la création d'une agence civile de sécurité pour remplacer le service de sécurité de la Gendarmerie royale du Canada.

Asbestos passera à la SNA à l'automne

L'acquisition de la compagnie extractrice d'amiante Asbestos par la Société nationale de l'amiante ne se fera pas plus tard que cet automne.

C'est ce qu'a rappelé hier le premier ministre, M. René Lévesque, dans une entrevue au réseau privé Télémédia.

Si les négociations avec le conglomérat General Dynamics, propriétaire de la société Asbestos, devaient à nouveau piétiner, a ajouté M. Lévesque, le gouvernement et la société d'État n'hésiteraient plus à recourir au pouvoir d'expropriation prévu par une Loi de l'Assemblée nationale.

Mini-Loto

183746

INTER-LOTO
415082

PROVINCIAL
1391757

LOTO-PERFECTA
1 - 3 - 8 - 19 - 24 - 36
Complémentaire: 29

22 août

par la PC et l'AP

1978: le président kenyan Jomo Kenyatta meurt à l'âge de 80 ans;

1972: la Rhodésie est sommée de se retirer des 20e Jeux olympiques en raison de sa politique raciale;

1968: le pape Paul VI entreprend la première visite d'un Souverain Pontife en Amérique latine;

1964: les Antilles sont balayées par un cyclone qui fait 138 morts à la Guadeloupe et à la Martinique;

1911: la Joconde est volée au Louvre. Le chef-d'oeuvre de Léonard de Vinci sera retrouvé en Italie trois ans plus tard;

1910: le Japon annexe officiellement la Corée;

1791: les noirs se soulèvent contre les Français à Haïti;

1572: le complot de Catherine de Medicis pour faire assassiner Colinna échoue mais provoque le massacre de la Saint-Barthélémy dont l'amiral sera l'une des premières victimes, et déclenche la quatrième guerre de religion;

1485: le roi Richard III d'Angleterre est tué à la bataille de Bosworth, ce qui met fin à la guerre des Roses.

Ils sont nés un 22 août: le poète Jean-François Ducis (1733-1816); Le compositeur Claude Debussy (1862-1918).

◆ OPEP

possible».

Il semble que l'Arabie saoudite, qui produit un sixième du pétrole dans le monde, et dont le pétrole représente 45% des importations canadiennes, entende se servir de son énorme capacité de production pour faire pression sur ses partenaires de l'OPEP en vue d'en arriver à un prix unique plus bas.

Pour le moment, l'OPEP est restée sur le compromis adopté lors de sa dernière conférence: une fourchette allant de $32 US minimum pour le brut saoudien, passant par $38 US pour la plupart des autres bruts et ne dépassant pas $41 US pour les bruts de haute qualité.

Hier matin, cheik Yamani informait ses partenaires que son pays était prêt à porter son prix à $34 US. Les autres membres de l'OPEP, a l'exception de l'Iran, se disaient prêts à réduire leur production dans des proportions modestes, tout en insistant sur $35 US.

Les positions, notamment celles du Venezuela, se sont durcies, ce producteur de pétrole s'étant monté très réticent à réduire le prix de son brut, actuellement fixé è $36 US. Le pétrole du Venezuela représente 40% des importations canadiennes.

Selon cheik Yamani, $28 US serait un «prix idéal» pour réduire l'engorgement du marché.

Le ministre koweitien du pétrole, M. Ali Khalifa Al-Sabah, a précisé que neuf à dix pays étaient prêts à descendre jusqu'à $34 US, mais ils attendaient toutefois de l'Arabie saoudite un engagement clair sur la réduction de sa production, ce que Ryad n'a pas voulu donner.

On déclarait de source proche de la conférence que le Nigeria serait prêt à réduire son prix après consultation de ses partenaires africains, mais le ministre algérien, M. Belkacem Nabi, a déclaré que son pays ne suivrait pas l'exemple du Nigeria.

À Washington, l'échec de la conférence a été favorablement accueilli, et un porte-parole du département d'État a déclaré à la presse; «Nous trouvons encourageant que les pays producteurs prennent de plus en plus conscience des réalités du marché et reconnaissent que des prix excessifs ne peuvent durer dans un marché déprimé».

À Téhéran, le président du Majlis (Parlement) a déclaré que l'Arabie saoudite avait joué un rôle d'obstruction lors de la conférence et qu'elles avait sacrifié les intérêts des pays démunis à ceux de l'Occident.

◆ Ryan

vest, responsable de ce dossier, et des émissaires du gouvernement.

Les libéraux seront moins portés au dialogue, en revanche, dans le secteur de l'habitation. D'abord, ils reprendront leurs attaques à l'endroit du gouvernement touchant le chatouilleux dossier de la Société d'habitation du Québec. Ils harcèlent le gouvernement depuis près d'un an à ce sujet. En se fondant sur le dernier rapport du vérificateur général, il remettront de nouveau en question la gestion de la Société et continueront d'exiger une enquête publique.

Par ailleurs, les libéraux livreront une lutte sans merci au gouvernement au sujet de la réduction de l'aide prévue aux propriétaires de logements admissibles à son nouveau programme d'accès à la propriété. Au cours de la campagne électorale d'avril, le gouvernement sortant avait promis de payer aux nouveaux propriétaires, pour la première année, les intérêts sur la première tranche de $10,000 de l'hypothèque, puis de réduire de 5%, pendant la deuxième année, l'intérêt à payer sur cette même tranche de l'hypothèque. Le 6 août dernier, le ministre de l'Habitation, M. Guy Tardif, annonçait que cette aide prévue serait réduite, notamment en raison de la hausse imprévue des taux d'intérêt. Les libéraux se promettent de répliquer vivement ici aussi.

Au sujet du projet Trudeau de rapatriement de la constitution canadienne, le caucus libéral reste manifestement divisé, mais évite systématiquement d'en parler publiquement. Les députés et leur chef éviteront toute prise de position publique jusqu'à ce que la Cour suprême du Canada n'ait statué, en septembre et peut-être en octobre seulement, sur la constitutionnalité du projet. Quant au sondage auquel ont fait procéder récemment les huit provinces qui s'opposent au projet Trudeau, M. Ryan le juge de peu d'intérêt et fort peu éclairant, puisque, explique-t-il, maintes questions posées par les sondeurs étaient simplistes et commandaient forcément des réponses qui transcrivaient des évidences «dans le style «Tout le monde est pour la vertu».

Le chef libéral trouve d'autre part que le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, «tire des conclusions de ce sondage beaucoup plus qu'il ne s'y trouve». Il se scandalise enfin de ce que le rapport du sondage ait été présenté en anglais seulement, alors que le Québec a contribué pour la moitié aux frais de l'enquête.

Du leadership de M. Ryan, il ne fut point question au caucus, semble-t-il. Le chef a pour ainsi dire mis la question sur la glace jusqu'au prochain congrès plénier, qui doit normalement se tenir le printemps prochain. Mais il n'est pas impossible qu'il soit reporté à l'automne 1982, au plus tard. L'exécutif du parti qui se réunira le 10 septembre, doit en décider, puis soumettre la question au conseil général des 19 et 20 septembre.

Le chef libéral avait, enfin, peu à dire sur le rapport Kent touchant la concentration des entreprises de presse, puis sur les dernières partielles de Joliette et de Spadina. À propos du premier thème, M. Ryan a noté que le rapport Kent contient plusieurs recommandations dont l'application dépend des provinces canadiennes plutôt que du gouvernement central. Le problème est important, dit-il, «mais Québec ne s'en occupe guère».

Ne disant mot sur la défaite libérale humiliante dans Spadina le 17 août, M. Ryan a indiqué que dans Joliette le message au gouvernement Trudeau était «très clair»: les électeurs protestaient contre la situation économique qui prévaut au pays et la politique constitutionnelle du gouvernement central, ce dernier sujet ayant fait l'objet formel de la campagne de M. Roch LaSalle, a dit M. Ryan.

Enfin, LE DEVOIR a appris que le député libéral de Jeanne-Mance et ex-maire de Saint-Léonard, Me Michel Bissonnet, se soumettait hier à une nouvelle intervention chirurgicale et se trouvait dans un état sérieux. On sait que lors d'un voyage en Italie, en juillet, M. Bissonnet, qui voyageait par train, s'est retrouvé, bizarrement, blessé et fort mal en point le long de la voie ferrée, ne sachant pas lui-même ce qui avait pu le projeter hors du train.

◆ Libye

poli ne se livrerait pas à des représailles, estimant que l'incident était maintenant «une affaire du passé».

Le gouvernement américain, rappelle-t-on, a lancé mercredi un appel pressant à ses ressortissants résidant en Libye pour les inviter à quitter ce pays.

Le porte-parole du département d'État, M. Dean Fischer, a indiqué hier que 2,000 Américains se trouvaient à ce jour en Libye. Les résidents américains avaient été évalués à 2,500 immédiatement après l'incident. Le nouveau chiffre, notent les observateurs, laisse penser que les sociétés américaines se sont décidées à réduire leur présence en Libye.

Le porte-parole a souligné, par ailleurs, que les «autorités libyennes avaient fait plusieurs déclarations à l'intention des ressortissants américains dans le but de les rassurer sur leur sort». Tripoli, rappelle-t-on, avait déjà affirmé à la colonie américaine qu'elle était en sécurité en Libye, après le départ des diplomates libyens de Washington, au printemps dernier.

Hier, le *New York Times* a cependant apporté un élément nouveau. Selon le quotidien newyorkais, qui cite des sources proches du gouvernement ayant requis l'anonymat, l'administration Carter avait secrètement décidé, l'an dernier, de ne pas autoriser le franchissement du golfe de Syrte par les bâtiments de la 6e flotte.

M. Carter, affirme le *New York Times*, ne désirait pas causer plus de troubles dans la région au moment où 52 Américains étaient retenus en otages en Iran. Cette information a été révélée jeudi aux membres de la commission sénatoriale des affaires étrangères et a été notamment confirmée par l'un de ses membres, Larry Pressler (rép-Dakota du Sud).

Selon de hauts fonctionnaires de l'actuelle administration, le gouvernement du président Reagan a décidé d'autoriser le franchissement de la limite «Libyenne» du golfe pour montrer qu'il ne se soumettait pas aux règles du leader libyen Moamar Kadhafi.

Tant M. Haig que M. Frank Carlucci, adjoint au secrétaire à la Défense, ont reconnu que Washington était conscient de «la possibilité d'un accident». Toutefois, la nécessité de faire respecter la liberté de passage dans les mers a prévalu sur toute autre considération, estiment les observateurs.

La Maison-Blanche a, d'autre part, révélé, hier, que des navires soviétiques se trouvaient dans la zone des manoeuvres américaines au moment de l'incident. M. Speakes, qui a indiqué que cette présence n'était pas «inhabituelle», a affirmé ne pas savoir s'il s'agissait d'unités régulières ou de navires-espions.

Le président Ronald Reagan a personnellement revendiqué jeudi soir la responsabilité des manoeuvres de la flotte américaine dans le golfe de Syrte malgré les revendications libyennes sur cette zone.

Hier matin, les États-Unis et la Libye se sont renvoyé la balle en rejetant leurs protestations réciproques à propos de cet incident. La presse des pays socialistes, ainsi que celle des pays arabes hostiles à la politique américaine au Moyen-Orient, condamne fermement l'attitude américaine, tandis qu'une certaine inquiétude perce dans les commentaires des journaux japonais.

Après avoir déclaré que la Libye avait «tracé une ligne artificielle (englobant le golfe de Syrte) dans des eaux qui sont en fait internationales», le président américain a estimé qu'il était nécessaire «d'impressionner les ennemis de la liberté dans le monde».

«Nous ne pouvions reconnaître la réalité de cette violation des eaux internationales», a-t-il poursuivi. Il a ajouté qu'il avait personnellement approuvé l'envoi de navires et d'avions de la 6e flotte dans les eaux revendiquées par la Libye, «Non pas pour faire de la provocation, mais parce qu'il s'agissait d'eaux internationales». Il a indiqué que les Etats-Unis envoyaient périodiquement des navires de guerre en mer Noire «tout comme les Soviétiques envoient les leurs aux caraïbes, afin de démontrer qu'il s'agit d'eaux internationales».

Hier matin, l'agence libyenne *Jana* a indiqué que la Libye avait «refusé de recevoir la prétendue note de protestation» des États-Unis. Le ministère libyen des Liaisons extérieures a qualifié «d'inacceptable» le mémorandum qui lui a été remis au nom du gouvernement des États-Unis par l'ambassadeur de Belgique à Tripoli, chargé des intérêts américains en Libye.

«La Libye, ajoute l'agence, estime que cette note n'offre aucune base de discussion» parce que «ce sont les Etats-Unis qui ont porté atteinte à la liberté du peuple libyen». De leur côté, les États-Unis ont rejeté la note de protestation libyenne que leur gouvernement de tripoli avait chargé la Belgique de leur remettre, a-t-on appris hier au ministère belge des Affaires étrangères.

A Moscou, la *Pravda*, organe du PC de l'URSS, a estimé hier que l'incident américano-libyen portait «la marque de la soldatesque américaine dont les agissements ont déjà donné naissance à divers conflits». Après la fermeture au printemps dernier de la Mission diplomatique libyenne à Washington, les États-Unis ont entamé une campagne «de chantage et d'intimidation» contre la Libye et ses dirigeants, ajoute la *Pravda*.

A Berlin-Est, *Neues Deutschland*, organe du PC est-allemand, a qualifié l'indicent de «provocation des États-Unis» tout comme à Sofia le quotidien du soir *Otetchesven Front*.

A Helsinki, le conseil mondial de la paix a fermement condamné les États-Unis, et à la Havane, le gouvernement cubain a accusé les États-Unis «de provocation» envers la Libye, tandis que le ministère vietnamien des Affaires étrangères a qualifié l'incident «d'acte de gangstérisme des impérialistes américains».

Au Moyen-Orient, M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de Libération de la Palestine, a adressé un message de soutien au colonel Kadhafi, et le gouvernement irakien a également apporté son appui à la Libye. Mais, en Égypte, le quotidien officieux *Al Ahram* a rejeté sur Tripoli la responsabilité de l'incident aérien de mercredi. En Inde, le quotidien d'opposition *Indian Express* a estimé qu'il s'agissait «d'un exemple flagran de l'arrogance militaire américaine» Au Japon, le *Yomiuri Shimbun* ainsi que le *Mainichi Shimbun* se déclarent préoccupés apr les conséquences éventuelles de l'incident.

En Europe, le ministre italien des Affaires étrangères, M. Emilio Colombo, a souligné que l'Italie devait, en raison de son rôle en Méditerranée, s'efforcer d'éliminer les causes de tension». En France, le *Quotidien de Paris* titre «Le coup de semonce de Reagan à Brejnev passait par Kadhafi», tandis que *Le Matin* estime que le «bon sens» du président Reagan lui tient lieu de «diplomatie».

A New York cependant, le porte-parole de l'ONU a indiqué que la Libye avait informé les Nations-Unies en octobre 1973 qu'elle considérait le golfe de Syrte partie intégrante de ses eaux intérieures, à la suite de la «violation de l'espace aérien libyen par un avion militaire américain» en mars de cette même année.

A Washington, on estime que l'incident de mercredi a donné une occasion aux États-Unis de rappeler leur opposition aux exigences de certains pays sur les eaux qui bordent leurs côtes. En l'absence d'un nouveau traité sur le droit de la mer, le département d'État américain avait rappelé jeudi que pour le moment Washington ne reconnaît que trois milles d'eaux territoriales au large de toutes les côtes, «bien que beaucoup de pays réclament plus de trois milles, certains allant même jusqu'à deux cent milles».

A Tripoli, un des pilotes des deux avions libyens abattus a affirmé jeudi soir à Radio-Tripoli avoir touché de plein fouet avec un missile un appareil américain qui, selon lui, s'est abîmé en mer. Un porte-parole de l'ambassade libyenne à Madrid a déclaré que la marine libyenne avait repêché l'épave de l'appareil américain, que Washington a démenti avoir perdu.

LE DEVOIR
Montréal, samedi 22 août 1981

CAHIER 7 CULTURE ET SOCIÉTÉ

EN VENTE PARTOUT
KANE ET ABEL
de JEFFREY ARCHER
Éditions Sélect

Les films du monde

Le cinéma des années lumière

par Richard Gay et Francine Laurendeau

PARMI les longs métrages présentés hier lors de la première journée complète du Festival des films du monde, *Light years away* du cinéaste suisse Alain Tanner, récipiendaire du Prix du jury à Cannes en mai dernier, était très certainement un des plus attendus.

Dans *Les Années lumière*, titre français de *Light years away* tourné en anglais dans la campagne irlandaise, Jonas, personnage que Tanner nous avait présenté dans son film de 1976, a vingt-cinq ans. Nous sommes donc en l'an 2000. Le titre de 76 le disait bien: *Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000*.

Comme dans le film *Jonas* qui était d'ailleurs placé sous l'égide de Jean-Jacques Rousseau, *Light years away* a pour sujet l'éducation, l'initiation, l'apprentissage. Jonas (Mick Ford) qui travaille dans un bar à la ville décide d'aller rejoindre à la campagne Yoshka (Trevor Howard), un homme de soixante-cinq ans qui vit seul dans un garage abandonné. C'est là que commence l'apprentissage, un apprentissage dur, difficile, exigeant qui, au début, paraîtra même absurde aux yeux de Jonas. Celui-ci en effet entasse des carosseries abandonnées, des vieux pneus et travaille à une pompe d'essence où aucun client ne s'arrête pour la très bonne raison que celle-ci ne fonctionne plus depuis belle lurette, ce que Jonas n'apprendra qu'après plusieurs jours de travail. Mais même si Yoshka exige beaucoup de lui, Jonas reste auprès du vieux et continue de suivre ses conseils. Car Yoshka est une sorte de philosophe dont la sagesse prend racine dans la terre, la nature, le cosmos. Il a un secret et c'est ce secret que Jonas veut découvrir afin de mieux se connaître lui-même et de mieux connaître le monde. Jonas apprend finalement ce qu'il avait déjà deviné: Yoshka veut voler comme les oiseaux, ses maîtres. Utopie sans doute car, avec de grandes ailes fabriquées dans son hangar, Yoshka s'envolera mais s'écrasera trente kilomètre plus loin. Il laissera en héritage à Jonas son garage et son savoir, lui qui avait dit: «je peux pas t'expliquer, enoore moins t'apprendre à le faire, mais un jour t'arriveras à pénétrer les choses de l'intérieur au lieu de les voir seulement de l'extérieur».

Peu de personnages, peu de dialogues, mais surtout un environnement, un lieu, une nature sauvage, primaire, rude, colorée par l'orangé des montagnes et le gris acier du ciel. C'est par ce décor où sont plantés Yoshka, Jonas, le hangar, la camionnette rouge et la pompe blanche que le conte prend forme et son propos nous pénètre progressivement: nécessité de l'épreuve, de l'apprentissage, de l'écologie, de l'utopie. La photographie de Jean-François Robin nous imprègne de sa richesse froide, les travellings sont lents, souples, presque majestueux, la musique d'Arie Dzierlatka aussi d'ailleurs, et grâce au climat mystérieusement initiatique qui en résulte le spectateur vit un voyage intérieur, celui de Jonas, qui devient un peu le sien.

Inspiré du roman «La Voie sauvage» de Daniel Odier, *Light years away* n'accapare pas tout de suite. Au début, on hésite: faut-il rire, lire ce film au premier degré ou faut-il au contraire comprendre les gestes et les situations à un autre niveau? Lentement la deuxième voie s'impose et nous gagne comme une musique ou une interrogation qui viendrait du plus profond du monde.


Mik Ford, un des interprètes du film d'Alain Tanner, «Les Années lumière».

Ce film où encore une fois Tanner chante et appelle l'ailleurs sera repris aujourd'hui au festival et prend l'affiche cette fin de semaine, en version doublée malheureusement, sur un des écrans du complexe Desjardins.

■

Dans ce premier weekend du festival, plusieurs films méritent d'être signalés plus particulièrement, à commencer, bien sûr, par *Salo ou les cent vingt jours de Sodome*, le long métrage que Pasolini devait tourner juste avant sa mort tragique. A signaler aussi *Atlantic City*, la dernière réalisation de Louis Malle produite par Denis Héroux et dont les critiques européens et américains ont déjà dit beaucoup de bien. Le dernier film d'Eric Rohmer aussi: *La Femme de l'aviateur*.

A ces titres et réalisateurs plus connus, on peut ajouter: *Le Merle blanc* du Soviétique Valeri Lonskoi, *Choices* de Silvio Narrizano, celui-là même qui nous a déjà donné *Don't shoot the teacher*, *Malou* un film allemand de Jeanine Meerapfel présenté à la Semaine de la critique à Cannes, *Castelporziano ostia dei poeti*, une nuit de la poésie à l'italienne, *Des astres et désastres* du Québécois Alain Sauvé, *El Salvador, el pueblo vencera* pour l'actualité de son sujet, *In Defense of the People*,

suite à la page 24

Des lieux parallèles

par Norman Ethier

LA Cinémathèque québécoise, le Cinéma Parallèle, l'Institut Goethe et le Conservatoire d'art cinématographique de Montréal sont des organismes culturels qui ont pour vocation la diffusion de films marquants du cinéma québécois et étranger. Grands classiques du cinéma international, oeuvres de cinéastes indépendants, films expérimentaux et d'avant-garde font partie de leur programmation régulière depuis plusieurs années déjà, et il n'est pas exagéré de dire que leur contribution à la vie culturelle montréalaise se fait de plus en plus importante.

Afin d'éclairer ses lecteurs sur le rôle joué par ces divers organismes dans le milieu du cinéma, LE DEVOIR a réuni en table ronde quatre de leurs représentants: Danièlle Cauchard (Conservatoire), Claude Chamberlan (Cinéma Parallèle), Robert Daudelin (Cinémathèque québécoise) et Frances Kutasi (Institut Goethe). Ensemble ils discutent de questions relatives à la diffusion et à la programmation des films, de l'importance d'avoir accès au cinéma produit en-dehors des circuits commerciaux, du rôle de la critique. Frances Kutasi, la première, amorce la discussion en parlant des objectifs poursuivis par l'Institut Goethe en matière de cinéma:

«De tous les organismes représentés ici, je crois que l'Institut Goethe est en quelque sorte le plus marginal puisqu'en ce qui concerne le cinéma, il ne s'occupe que de la diffusion du cinéma allemand. Nous acceptons, bien sûr, de collaborer avec d'autres institutions tels le Conservatoire et le Cinéma Parallèle, mais notre mandat est avant tout d'assurer une présence du cinéma allemand au-delà de ce qui est présenté dans les salles traditionnelles. Maintenant que les Fassbinder, Herzog et cie sont bien établis, nous devons faire connaître les autres, ceux qui, moins connus aujourd'hui, prendront le relais dans quelques années.»

L'équipe du Cinéma Parallèle, pour sa part, s'occupe de diffuser tout ce qui se fait en-dehors des circuits traditionnels de production. Cela comprend les courts métrages, longs métrages, films documentaires et films expérimentaux. On organise également des rétrospectives d'auteurs québécois et étrangers en n'oubliant pas, bien sûr, les grands classiques de l'histoire de cinéma. «La moitié des films que nous projetons, nous dit Claude Chamberlan, sont d'auteurs québécois alors que le reste provient de l'étranger. Ce qui nous différencie des autres salles, c'est notre programmation régulière.»

Pour Chamberlan, ce qui importe avant tout c'est d'offrir une présence, de persister dans la diffusion du cinéma indépendant. Par le simple fait de présenter des films sur une base régulière, le Cinéma Parallèle est à même de susciter un intérêt grandissant pour les productions indépendantes. «Le cinéma indépendant a droit à l'écran au même titre que tout autre cinéma et c'est ce droit que nous voulons préserver. Il faut, poursuit-il, éviter le 'one shot deal', c'est-à-dire ne plus se contenter de présenter sporadiquement des films sans aucun souci de continuité. Continuité et régularité dans la programmation sont deux choses essentielles si on veut que le cinéma indépendant se porte bien. À l'heure actuelle, cette démarche semble donner des résultats puisque d'autres salles en Amérique du Nord emboîtent le pas.»

Et Robert Daudelin de préciser aussitôt: «Le cinéma indépendant est un cinéma que de tout temps on a marginalisé. Dans bien des cas, il s'est marginalisé lui-même. Souvent, les auteurs tenaient à ce qu'il en soit ainsi. Ils célébraient un certain hermétisme... Aujourd'hui, il faut avoir accès à ces oeuvres de la même façon qu'ils ont accès aux films soit-disant 'normaux.' C'est en cela, je crois, que la contribution du Parallèle est essentielle.»

Le Conservatoire d'art cinématographique de Montréal dont les locaux sont à l'Université Concordia est sans conteste un des endroits les plus fréquentés par les cinéphiles montréalais. On y présente, depuis plusieurs années, des rétrospectives portant sur la production cinématographique d'un pays, d'un auteur ou d'un acteur en particulier. «Même si notre principale activité est la présentation de films, souligne Danièlle Cauchard, nous faisons aussi autre chose. Nous organisons des rencontres avec des réalisateurs ou des acteurs, en plus de mettre sur pied un festival du film étudiant à l'échelon canadien. En ce qui concerne les rétrospectives, nous essayons d'être le plus complet possible en montrant non seulement le meilleur d'une oeuvre, mais également les films plus faibles afin d'avoir un bon éventail. La démarche d'un cinéaste s'insérant dans une certaine évolution personnelle, il faut donner au public les moyens de mieux juger cette évolution.»

S'il s'agit principalement de susciter un intérêt soutenu pour le cinéma indépendant québécois et étranger, il faut également amener le spectateur à porter un autre regard sur ce qu'il voit. En effet, dans la mesure ou le cinéma est encore largement perçu comme une industrie qui doit être financièrement rentable, il n'est pas facile de changer les mentalités. Le rapport du spectateur au film étant établi sur le mode production-consommation, toute permanence de l'oeuvre est niée. C'est contre cette philosophie de l'éphémère, du «jetez après usage» que Robert Daudelin s'insurge. «Parfois, il me sem-

suite à la page 24


Des représentants de quelques organismes qui diffusent le cinéma de répertoire ou non commercial ont confié au DEVOIR leurs convictions de la nécessité d'un circuit parallèle. De gauche à droite: Claude Chamberlan du Cinéma parallèle, Francis Kutasi de l'Institut Goethe, Danièlle Cauchard du Conservatoire d'art cinématographique de Montréal et Robert Daudelin de la Cinémathèque québécoise.
(Photo Jacques Grenier)

Des pétrodollars pour la création

par René Viau

BANFF — Bien sûr, Banff, c'est le Lac Louise à 75 kilomètres d'ici: une carte postale plus que vraie aux eaux laiteuses, couleur d'émeraude. Dans la petite ville, face au Mont Cascade sur la Banff Avenue, les touristes, dont certains abordent l'inévitable couvre-chef de cow-boy, se ruent sur les souvenirs et la crème glacée.

Chapeaux de cow-boy, touristes, montagnes et paysages aux neiges éternelles: l'ouest des cartes postales. En tous cas, un autre pays, un autre monde. Existe-t-il aussi au Canada une sorte de ligne Mason-Dixon qui sépare aux États-Unis le nord du sud, isolant ici l'Alberta des pétroliers aux yeux bleus du reste du Canada?

Aux pieds des montagnes, sur les hauteurs de Banff se niche le campus boisé du «Banff Centre», aussi un monde par comparaison avec les clichés touristiques de la ville. La musique western y est détrônée par les accords du violoncelle ou du piano qui flottent dans l'air. Au «Banff Centre», les pétrodollars sont au service de la création. Un cycle d'études en arts tout-à-fait unique est fréquenté chaque été par plus de 900 étudiants dont la majorité ne sont pas Albertains. Les bourses y sont distribuées généreusement. En parallèle avec ces activités de formation pour jeunes artistes, le Festival d'été de Banff, une série de manifestations culturelles et de concerts prestigieux, attire sur ce campus près de 50,000 visiteurs. Cet été on y soulignait le centenaire de la naissance de Béla Bartok avec éclat. Toujours en musique, on y entendait notamment: Julius Baker, Klaus Tennstedt, The Canadian Brass et bien d'autres. Théâtre, — l'Opéra de quatre sous de Brecht/Weil — expositions, jazz, opéra, — Albert Herring de Benjamin Britten — danse classique et «post-moderne» dont Jennifer Mascal de Toronto, complétaient le tableau.

A cause du Festival et de la renommée des concerts, le «Banff Centre» est surtout identifié à la musique. «Tout autant que de prodiguer conseils et orientations dans les salles de classe, nos musiciens invités ont comme responsabilité de se produire sur scène et cela est très important en terme d'apprentissage. Le concept même du Festival repose là-dessus, d'expliquer Neil Armstrong, directeur associé de l'École des beaux-arts de Banff». Ailleurs cependant, en arts visuels, par exemple, l'activité est bourdonnante. L'été, le «Banf Centre» se définit comme une communauté artistique où la principale tâche du personnel est de faire en sorte que les jeunes artistes créent, se développent. En musique, en danse, en théâtre et en régie technique, en opéra et en littérature et dans les arts visuels: céramique, fibre ou intermédias: peinture/sculpture/ gravure, tout est fait pour que celui-ci se concentre sur son boulot. En arts visuels, les ateliers dotés de l'équipement le plus sophistiqué, à partée de la main, sont ouverts jour et nuit. La confrontation entre les disciplines et les matériaux y est encouragée. Autant que possible, les conditions de travail en atelier libre où l'artiste est laissé à ses seuls options esthétiques tout en recevant un maximum de stimulation prévalent. «L'été, nos trois studios, fibres, céramique, intermédias font en sorte que le jeune praticien soit bombardé d'un éventail très large de perspectives et d'articulations à l'intérieur de sa forme d'expression, explique Neil Armstrong». C'est ainsi qu'un nombre impressionnant d'invités hautement qualifiés visiteront les ateliers et donneront leurs commentaires à l'artiste. À ceux-ci s'ajoutent professeurs, coordonnateurs et assistants. En fibre, cet été, les invités: Phillip Warner de New York, Daniel Graffin, de Paris, Lynn Mauser-Bain. Sheila Hioks, Patterson Sims, conservateur assistant au Whitney Museum de New York visitèrent l'atelier. Ils y travaillèrent de concert avec Mariette Rousseau-Vermette qui a la responsabilité de ce département dynamique. Ailleurs, on y a vu un Peter Voulkos de Californie en céramique avec un Walter Ostrom d'Halifax, un Bruce Parsons en peinture, un Tom Sherman en vidéo, Chantal Pontbriand y donnait des «lectures» sur l'art contemporain, Patterson Ewen y était, de même que le peintre montréalais Charles Gagnon qui s'est vu décerné un «Banff Award» en peinture, «à l'huile», soulignait-il avec humour. Des conservateurs invités participent au choix des exposants de la présentation finale culminant ce stage intensif de six semaines. En littérature, Irving Layton y était, Margaret Atwood l'an passé. La liste des invités pourrait s'allonger à l'infini tant les pétrodollars facilitent l'importation des cerveaux et du talent. Mais ce n'est pas tout. Aux quatre coins du campus, des conférenciers invités, des films, des concerts, des performanoes, des présentations de travaux d'artistes triés sur le volet ne cessent de solliciter les étudiants qui s'y précipitent. Il y a toujours quelque ohose qui se passe.

Ainsi lors de mon passage sur le campus j'ai eu droit à un panel avec Serge Guilbault, historien d'art, Sheila Hicks, «étoile filante» de la tapisserie internationale, Tom Sherman, Chantal Pontbriand et Patterson Sims portant sur la responsabilité socio-politique de l'artiste. C'était, à vrai dire, assez vaseux. «Notre condition à Banff n'a rien de réel», s'y est exclamé une étudiante, réfléchissant sur son séjour estival dans ce «ghetto artistique idéal» face aux dures réalités

suite à la page 24


Le «Banff Centre», une colonie de vacances pour artistes, favorise les échanges inter-disciplinaires favorisés. Ici, la section «fibre».

Jacques Brault

Une intimité sans concession

par Claude Beausoleil

LA fin de la saison littéraire nous réservait d'heureuses surprises que nous n'avons pas eu le temps de recencer. La poésie québécoise ne se cherche pas actuellement me semble-t-il un nouveau visage. Il faut dire que les renaissances, les ruptures et les voies multiples amorcées tout d'abord dans les années soixante puis abondamment remisent en question pendant la dernière décennie ont tellement ouvert l'éventail des styles et des courants qu'il semble un peu utopiste de songer à de nouvelles transformations radicales. Tout se passe comme si l'exploration plurielle de diverses voies étaient désormais acquise; il ne peut plus exister de recul face à la question de la modernité, tout comme une poésie plus lyrique, plus traditionnelle peut continuer à donner de bons ouvrages compte tenu de la perspective adoptée.

Dans ce contexte des anciens et des modernes, le dernier livre de poèmes de Jacques Brault peut être reçu comme un ouvrage charnière qui participe à la fois des deux tendances tout en affirmant une volonté de liberté strictement singulière par rapport à tous les absolus ou dogmatismes qui pourraient envahir le champ de la création poétique. *Trois fois passera* (1) précédé de *Jour et nuit* est disons-le, l'ouvrage le plus important de Jacques Brault jusqu'à ce jour. Librement s'y affiche une intimité sans concession aux prises avec les questions de l'amour et de la création, thématiques centrales que Brault relie comme étant équivalentes au niveau de la pulsion qui les fait agir ou exister. Brault écrit: «L'instant de grâce, l'instant qui vient de s'échapper en amour et en écriture, c'est une mort dans sa ponctualité, la même mort qui en automne glisse aux douces épaules des collines. On jurerait que ce monde familier agonise d'étrangeté» p. 62.

Le premier recueil intitulé *Jour et Nuit* se divise en deux parties, «Les hommes de paille» et «Malgré tout». On y remonte vers l'enfance dans une narration lyrique qui refera le chemin vers ces épouvantails qui ne font peur à personne mais s'agitent quand même dans la mémoire et dans des champs, fantômes dérisoires à l'image de l'humain. Ce texte fonctionne sur l'analogie et se rapproche du récit poétique. Le second texte est un long poème où le titre revient scander un rythme répétitif donnant le sens aux choses et à l'écriture «comme un alphabet du malgré tout» p. 26. Faisant l'inventaire de ce qui empêche ou trouble le vécu et ses aléas transposés dans le poème, le narrateur en arrivera à un constat de persistance dans l'actuel «malgré tout». Le second recueil s'ouvre sur une partie intitulée «Fragments d'une lettre» et c'est à partir de ces fragments, me semble-t-il, que l'écriture de Jacques Brault déploie tous ses moyens. La prose ici touchera à l'intime, presqu'à l'aveu, du moins toujours au vrai de quelque chose qui en nous, lecteur, se laisse entendre quand on laisse passer la parole dans les couches du silence qui la recouvre. «Écrire non pas dans l'innocence, mais dans la maintenance de l'inutile. Écrire le bonheur, l'écrire avec des malheurs au besoin.» p. 42. Et le poète et l'écriture du texte se retrouvent face au désir de s'écrire sous tous les angles d'une descente en soi à travers les petites misères et les détours de l'amour. «L'impossible, vous le répétiez souvent, est générateur de désir. Et de bonheur, d'un bonheur étrange, indéfinissable» p. 41. Dans «L'instant d'après», le plus beau texte du recueil tant au niveau stylistique qu'au niveau de l'émotion qu'il génère, le je se retrouve face à l'écriture et à la solitude, solitude millénaire puisque évoquée ici à travers des textes de poétesses japonaises du 9e siècle (Komachi) ou encore des solitudes plus contemporaines mais tout autant significatives comme Sylvia Plath. Entre l'essai et la fiction ce texte écrit l'après-amour et, comme à un second degré paradoxalement, écrit l'après-écriture. «L'instant d'après se forme là, tel un regret souriant, quand on a aimé, quand on a écrit» p. 58. Ici les collages d'inspiration japonaise de Célyne Fortin ajoutent une intensité à cette prose presque théorique et toujours touchante. Le livre se ferme sur un espèce d'art poétique où sont donnés les fonctionnements d'une textualité qui vacille entre quotidien et projection, entre nature et intériorité: «la seule chose évidente, c'est que la poésie m'apparaît rigoureusement inutilisable» p. 73. Pourtant ces beaux textes de Jacques Brault sont là justement «utilisables» par ceux qui vivent, lisent, écrivent. Le livre se termine sur ce fragment qui pourrait contenir tout le sens du livre et même le déborder: «Écrire, aimer, il n'est jamais trop tard pour s'y mettre. Il n'est jamais insignifiant ou désastreux d'échouer. J'écris donc dans le but de renouer un fil cassé, de retrouver la force et la douceur de certains mots, de certains silences — trahis» p. 86. Tout ceci fait de *Trois fois passera* précédé de **Jour et Nuit** de Jacques Brault un des recueils de poésie les plus prenant et les plus exact publié cette année au Québec.

En solitaire, Jacques Brault poursuit sa démarche d'écriture, qui se situe quelque part du côté de Barthes (chose dont peut-être le poète se défendrait mais qui pourtant pointe dans un texte comme «L'instant d'après» qui n'est pas sans rappeler la finesse de *L'empire des signes)*, du côté d'un Alain Grandbois plus intimiste ou d'un Michel Beaulieu plus bavard. Et c'est peut-être cette solitude qui devient efficace et séduit.

1) Jacques Brault, **Trois fois passera précédé de Jour et Nuit,** poèmes, éd. du Noroit, Saint-Lambert, 1981, 87 pages.

Hermès V. ou la beauté de la courtepointe

par Heinz Weinmann

Hermès V. Le Passage du Nord-Ouest, Michel Serres, éd. de Minuit, Paris, 1981, 195 pages.

VOYAGEUR impénitent, Hermès-Serres est de nouveau sur les routes, par monts et par vaux et surtout par mers. Ancien marin, il n'aime pas les sentiers battus, les routes tracées, les chemins de hâlage. Voies sûres, certes, parce que le voyageur sait d'avance lorsqu'il s'y engage qu'il arrivera à destination. Les traces de pied de ses prédécesseurs, la profondeur des ornières lui sont la garantie qu'il est sur le «bon» chemin. Voyages organisés avant la lettre, qui ont pour but précisément le but. Ce qui importe, c'est d'y arriver au plus vite, par le droit chemin. Chemins tracés à la règle, chemins de la méthode (*odos* en grec = chemin).

Descartes a été un de ces géomètres-arpenteurs modernes qui a dessiné, aligné les grandes voies qui nous promettent un voyage sans problème, c'est-à-dire sans imprévu, sans surprise. Descartes est la première agence de voyages nolisés pour les voyageurs de l'esprit. Avec lui, pas d'hésitation devant la croisée des chemins, pas de doute (doute vient, Serres nous le rappelle, de «duo-habere») devant la bi-furcation, pas d'interrogation devant les trivialités (qui comporte, comme le mot l'indique, «trois chemins»), pas de navigation trifluviale: Descartes n'est jamais passé par Trois-Rivières!

On découvre toujours une Amérique à la place de l'Inde qu'on espérait re-trouver. Mais à condition seulement de consentir à quitter les chemins battus, à s'engager dans des voies maritimes vierges. À condition, bref, d'accepter l'imprévu, d'oublier le «but», de se laisser aller à l'errance, à la randonnée. Ce n'est donc pas un hasard si *Le Passage du Nord-Ouest* réhabilite ce beau vieux mot francique «randonnée», au point de devenir le centre de gravité invisible autour duquel s'agencent tous les éléments divers de cet essai.

C'est précisément parce que Michel Serres aime l'aventure, l'imprévu, qu'il s'embarque avec son sextant, son compas et sa mappemonde. Les grands marins découvreurs, dans le passé, ont été aussi des mathématiciens. Christophe Colomb, Magellan le furent, Serres l'est aujourd'hui. On commence à savoir que Christophe Colomb avait déjà sa carte d'Amérique avant d'y avoir accosté. Après tout, les Vikings, les Basques, les Normands et qui sais-je encore y sons venus avant. Cette fois, c'est le tour de Michel Serres...

Sa destination: le passage du Nord-Ouest. Serres vient au Canada, non sans faire une bonne escale au Québec, pour y saluer ses amis. Le livre, d'ailleurs, est dédié «aux amis du Québec». (Dédicace ambiguë à souhait: il peut vouloir dire «aux amis vivant au Québec» et/ou «aux amis, parmi le monde, du Québec»). Il faut avoir regardé une carte des Territoires du Nord-Ouest pour se faire une idée de ce passage du Nord-Ouest. Serres a inséré la carte en début de livre. Nous lui en savons gré. Car la carte géographique du Canada n'est pas la chose la plus répandue dans nos ménages québécois.

Les Territoires du Nord-Ouest: une mer ensemencée d'îles, de presqu'îles, d'isthmes; un dédale de détroits, de baies, de bassins. Une fois engagé dans le détroit d'Hudson, quel navigateur-Dédale trouvera sans échouer sur une de ces myriades d'îles, l'heureuse issue dans la mer de Beaufort?

Le passage du Nord-Ouest a été un des grands mythes géographiques de l'humanité. Passer par voie maritime de l'Atlantique au Pacifique. Ce fut le rêve déjà de Christophe Colomb. Les premiers explorateurs des Amériques, du Saint-Laurent jusqu'au Rio de la Plata, ont remonté les fleuves, dans l'espoir de trouver ce passage vers le Pacifique. Au fur et à mesure que les cartes se dressèrent, il devint évident que le seul passage navigable devait passer par le Nord canadien. Naturellement, nous qui avons le canal de Panama, nous nous demandons ce qui pouvait bien fasciner nos ancêtres dans ce passage. L'or et les épices de l'Inde et de Cathay... ou le paradis. Ici, la quête du lucre n'a jamais exclu les quêtes spirituelles, au contraire.

Mais pourquoi Michel Serres, philosophe-mathématicien, s'intéresse-t-il à oe vieux mythe géographique? Le passage du Nord-Ouest devient pour lui la métaphore du passage difficile, hasardeux, souvent impossible entre sciences exactes et science humaines. Comme préalablement, le *parasite* a été la métaphore qui a jeté des ponts entre science, littérature, religion, etc. Car, depuis trente ans, Serres n'a pas cessé de naviguer «entre deux eaux», entre sciences et littérature, entre philosophie et mathématiques.

Le critique spécialiste et monogame (marié avec sa seule matière) a vite fait de discréditer ce travail de jointement de Serres. Il dira que nul n'a jamais été porté par des ponts de métaphore, ponts de papier et de «littérature», nul n'a jamais vu de bateaux, sauf peut-être des vaisseaux-fantômes, dans le passage du Nord-Ouest. Évidemment, ces critiques n'ont pas besoin de ponts ni de vaisseaux encore moins de métaphores. Ils restent chez eux et font interminablement le voyage autour de leur chambre...

Qui avait dit que les sciences, plus particulièrement les mathématiques, étaient «exactes» et que les sciences humaines de la littérature étaient «floues»? Les mathématiques sont «anexactes» nous répond Serres sans sourciller. Leur «exactitude» est au prix de la mort, de la mort du Monde. Serres nous rappelle que la géométrie est née lors d'un voyage de Thalès en Égypte (encore un voyage!). Thalès voulut mesurer la hauteur des pyramides. Il eût l'idée lumineuse de mesurer l'ombre de la pyramide que le soleil dessina dans le sable. Pour calculer l'objet, Thalès ne retint donc que sa représentation, son ombre. La naissance de la géométrie (comme d'ailleurs celle du sacré) est fondée sur la mort, tombeau du pharaon, sur l'absence du Monde.

Quel mathématicien-géomètre nous fera sortir enfin des sarcophages et des catacombes? Qui mesurera les mouvances des mers avec ses crêtes et ses creux à tout jamais changeants? Qui rendra compte du feu avec ses flammèches, ses langues qui sautillent et se divisent sans trêve? Qui mesurera enfin la côte tourmentée de Québec jusqu'à Trois-Pistoles ou la côte sinueuse de Cape Cod? Dans la baie entre deux caps, il y a cent caps et moitiés de baies, cela n'en finit pas sur la rive toujours recommencée. Les rivages vont vers l'infini».

Oui, Serres a raison, ce que la science, la philosophie et même les sciences humaines ont le plus méprisé, oublié, c'est le Monde, non certes le «monde comme représentation»: des milliers de traités philosophiques nous en encombrent depuis le «miracle grec». Non, le monde palpable dans le concret, dans sa complexité et, disons le mot, dans sa *beauté*». Lisez ce qui paraît en France depuis ma naissance, au titre de philosophie, vous n'y trouverez pas une racine d'arbre, une cascade, un fleuve, la plaine, jamais le sourire de l'océan... Ce qui paraît perdu, par cet idéalisme triomphant, dans ce monde nouveau qui n'est plus que nos représentations... c'est peut-être la grandeur, et c'est, à coup sûr, la beauté. Car la beauté n'est, sans doute, rien d'autre que le monde dans sa grandeur».

Serres fête ici tous ceux qui nous ont fait sortir des cabinets et des laboratoires pour montrer, dire la grandeur nature, c'est-à-dire la beauté du Monde. Les poètes bien sûr, mais aussi les hommes de science qui *sont* des poètes parce qu'ils sont tombés en arrêt devant la concrétion, la complexité foisonnante de l'étant. Voyez Lucrèce, Bachelard, Mandelbrot, Thom. Voyez Galilée, qui (quel prof de physique nous l'aura dit?) a composé des poèmes.

Un autre mot qu'on aura moins honte de prendre dans la bouche après avoir lu *Hermès V*, c'est la «synthèse». «Il ne vaut pas la peine, d'entrer jeune, en philosophie, si on n'a pas l'espoir, le projet ou le rêve, de tenter un jour la synthèse». Après tout, le mot «synthèse» trop hypothéqué, n'est peut-être pas le meilleur terme pour décrire l'entreprise préconisée par Serres: recoller, recoudre les morceaux, les lambeaux épars des sciences et des sciences humaines, enfiler les îles du Passage du Nord-Ouest comme les perles sur un fil.

Travail lont et patient à l'image de celui de nos femmes qui, de mille morceaux bariolés, des «restes», ont cousu (et cousent de nouveau) les beaux «quilts», les belles courtepointes. Nous sommes donc mieux placés ici qu'ailleurs pour savoir que le Monde, que l'Homme (québécois) ne sont pas faits d'une seule pièce, mais rapiécés, «rapaillés». Le poète nous l'a rappelé. Qui osera affirmer alors que la courtepointe, sous prétexte qu'elle est composite, bariolée, rapiécée, est moins belle qu'une couverture taillée dans un tissu uni, unique? Laissons cette dernière aux tristes sires, aux puristes de tout acabit qui aiment l'uni seulement lorsqu'il est unique, qui aiment la monotonie.

Je comprends mieux maintenant pourquoi Serres a dédié ce livre «aux amis du Québec». Parce que nous sommes en train de réaliser ici quelque chose que d'autres osent encore à peine rêver: chercher le passage du Nord-Ouest difficile, peut-être pas impossible, passage entre une nation et un pays qui la dépasse, déborde de partout; entre la musique et la poésie; entre la nature et la technologie; entre hier et demain...

Lorsque nos penseurs, hommes de sciences etc., à l'image de nos poètes, consentiront à prendre des ciseaux et du fil pour retailler et recoudre les haillons du savoir, le «quilt» québécois gagnera en couleur et en beauté.

Les illusions perdues

par Guy Trottier

Monographie de la presse parisienne, précédée d'une minigraphie de la presse parisienne, Honoré de Balzac et Guy Hocqenghem, éd. J.-E. Hallier et Albin Michel, Paris, 1981, 201 pages.

La Mafia des syndicats, Jean Montaldo, éd. Albin Michel, Paris, 1981, 432 pages.

Le Droit de parler, Louis Pauwels, éd. Albin Michel, Paris, 1981, 320 pages.

«JE ne comprends pas qu'une main pure puisse toucher un journal sans une convulsion de dégout», disait Baudelaire, tandis que Balzac lui: «Si la presse n'existait pas, il faudrait ne pas l'inventer:»

Balzac connaissant parfaitement la presse de son siècle à laquelle il reprochait d'être superficielle et esclave du pouvoir.

Dégagé des emportements et de la magie de son imagination, il nous apprend que la manipulation de l'opinion publique par le journaliste n'est pas un phénomène de notre temps, que la presse n'était pas alors de meilleure qualité ou plus honnête que l'actuelle.

En parcourant cette réédition d'un classique du genre, qui pourrait n'être qu'un pamphlet, qui vibre d'humour désabusé, on se rend à l'évidence: il y a lieu de renouer avec *Les Illusions perdues*, avec Lucien de Rubempré, poète et journaliste qui signe son premier papier, un poème des rêves déçus, un réquisitoire contre la corruption à laquelle il se heurte sans répit à travers l'édition et la presse.

Quel journaliste n'a pas rêvé, pour parler de la prison, d'être détenu parmi les détenus, pour parler de l'usine, d'être ouvrier parmi les ouvriers?

Rouletabille aux allures de Tintin, Jean Montaldo, 40 ans, journaliste-écrivain indépendant, pratique, depuis des années, cette forme de reportage-vérité, de journalisme dit l'enquête. Aussi fait-il les poubelles, rassemble-t-il des masses de documents, endosse-t-il divers déguisements. Et raconte-t-il ensuite «de l'intérieur» tout ce qu'il a vu, entendu, et vécu au long de plusieurs années d'observation incognito. De sorte qu'à chaque fois cela crée en France un scandale, déchaîne des polémiques d'une grande virulence. C'est le journaliste indésirable, comme Gunter Walraff en Allemagne. Et il prépare un nouveau document sur ce qu'il nomme «l'avilissement de la justice en France».

Ici, cela donne un livre qui, tel un roman, est vivant et provocant, contient des documents mettant en cause, avec précision, le principe de l'indépendance et même de l'honnêteté syndicale.

Le livre donne-t-il le sentiment de l'objectivité à laquelle tout communicateur aspire? On a l'impression que l'auteur sait ce qu'il va trouver là où il va, et le trouve en effet. C'est surtout les chiffres qu'il aime à manier.

Au total, Jean Montaldo offre un argumentaire solide à ceux qui rêvent de contester l'inféodation des syndicats: «Le syndicalisme aux couleurs de la France est un syndicalisme rouge entièrement animé par l'idée marxiste de la lutte des classes».

Aux autres qui l'accusent d'appliquer dans toutes les circonstances le même a priori, il répond qu'il ne publie jamais rien qu'il ne puisse prouver, qu'il est du reste un solitaire et un homme libre.

Qui ne connaît Louis Pauwels, autre homme libre, fondateur de la revue Planète, auteur (avec Jacques Bergier) de *Le Matin des magiciens?*

Voici l'essentiel des chroniques écrites entre 1977 et aujourd'hui dans *Le Figaro*, puis dans *Le Figaro-Magazine* qu'il dirige. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces chroniques frappent par leur anti-conformisme, que c'est une tentative honnête de respirer un air de liberté. Et comme les journalistes pour journalistes que sont généralement les concis, le chroniqueur écrit sans fioriture. En sorte qu'il ne parle pas pour ne rien dire, dit simplement des choses vraies avec une force d'évocation qui nous livre le choix d'un homme, le courage de n'être que ce qu'il est, en essayant de l'être pleinement. Cela lui interdit toute compromission sur les futilités du placotage de l'époque.

Louis Pauwels serait pourtant le plus grand réactionnaire de l'époque. Pour lui, les schémas de gauche et de droite sont parfaitement dépassés, parce que le monde tel qu'il est, tel qu'il devient, ne recouvre plus et ne peut plus recouvrir les schémas traditionnels de la droite et de la gauche. Parce que l'idée de droite n'est pas reliée, à ses yeux, à un rejet de la démocratie. Qu'il prédit qu'une profonde transformation est en train de s'accomplir dont nous verrons les effets bientôt. Que les intellectuels de gauche en ont assez de l'uniforme, et des professeurs qui veulent les enrôler sous une bannière. Au surplus, les idéologies nous rongent: il s'agit de ne pas basculer dans les trappes du mythe égalitaire aux totalitarismes déguisés.

Après quelques heures de lecture, on se dit qu'il y a chez lui une propreté morale qui fait étrangement défaut aux profiteurs des systèmes et des idéologies.

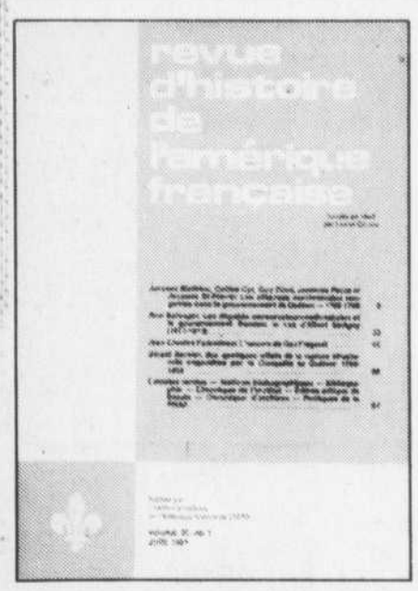
Auteurs perfectionnistes... Pour mieux faire passer votre message, les **Éditions Microméga** sont au service de la communication efficace.

Des artisans de l'écriture peuvent vous aider à la correction orthographique, syntaxique et stylistique et, au besoin, réécrire votre texte.

Evaluation gratuite des manuscrits (prière de ne pas envoyer l'original).

LES ÉDITIONS MICROMÉGA,
les « contracteurs en édition ».

434 St-Cyrille Ouest, Québec G1S 1S3 (418) 683-7860



REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

fondée en 1947 par Lionel Groulx

Publiée par l'Institut d'histoire de l'Amérique française (1970)

volume 35, no 1
JUIN 1981

Jacques Mathieu, Céline Cyr, Guy Dinel, Jeannine Pozzo et *Jacques St-Pierre:* Les alliances matrimoniales exogames dans le gouvernement de Québec — 1700-1760 3
Réal Bélanger: Les députés conservateurs-nationalistes et le gouvernement Borden: le cas d'Albert Sévigny (1911-1913) 33
Jean-Charles Falardeau: L'oeuvre de Guy Frégault 55
Gérald Bernier: Sur quelques effets de la rupture structurelle engendrée par la Conquête au Québec: 1760-1854 69
Comptes rendus — Notices bibliographiques — Bibliographie — Chronique de l'Institut — Édition critique de Groulx — Chronique d'archives — Politiques de la RHAF 97

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
PROVINCE ..... CODE POSTAL .....
ci-joint un chèque..... mandat-poste..... au montant de.....
pour un abonnement à quatre numéros à compter du numéro .....

Abonnement régulier (comprenant la cotisation de membre de l'IHAF)	$20.00
Abonnement étudiant (avec pièce justificative — comprenant la cotisation de membre de l'IHAF)	$10.00
Abonnement institutionnel (sans cotisation de membre)	$20.00
Abonnement de soutien	$40.00

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE,
261 avenue Bloomfield, Montréal, Qué.
H2V 3R6
Tél.: 271-4759

Pour toute annonce publicitaire communiquer avec...

Le rendez-vous des bibliophiles

JACQUELINE AVRIL
844-3361

RENTRONS À L'ÉCOLE



Dictionnaire "le Petit Larousse 1981"
Notre prix régulier: 32.00$
PRIX SPÉCIAL: 24.99$

ROBERT & COLLINS

Dictionnaire "Robert/Collins bilingue" (français-anglais) (anglais-français)
Notre prix régulier: 24.95$
PRIX SPÉCIAL: 17.99$

QUANTITÉ LIMITÉE



Grammaire "Le Bon Usage" de Maurice Grevisse Duculot (Dernière édition)
Notre prix régulier: 56.25$
PRIX SPÉCIAL: 39.99$

ROBERT

Dictionnaire "Le Petit Robert I" (dernière édition)
Notre prix régulier: 49.95$
PRIX SPÉCIAL: 39.99$



librairie DUSSAULT· Librairie Garneau

Université du Québec à Trois-Rivières
Pavillon Albert Tessier
3351, boul. des Forges
Trois-Rivières
Carrefour de l'Estrie
Sherbrooke
321 rue Dalhousie, Ottawa
Les Galeries de Hull
Complexe Desjardins (Montréal)
1691 est. Fleury (Montréal)
Métro (Bourassa)
Promenades Saint-Bruno
Carrefour du Nord (St-Jérôme)
Centre Duvernay (Laval)
8955 boulevard St-Laurent (Montréal)

Tentez votre chance au concours "Rentrons à l'école"

UNE SEMAINE AU Club Med

- **ELEUTHERA**
- **PARADISE ISLAND**
- **HAÏTI**

au choix du gagnant
TOUS FRAIS COMPRIS

POUR PARTICIPER:
Obtenez gratis un coupon de participation à l'une des Librairies Dussault ou Garneau de Montréal - Duvernay - Hull - Ottawa - Saint-Bruno - St-Jérôme - Sherbrooke - Toronto ou Trois-Rivières (sans obligation d'achat) le concours se termine le 3.10.81 à 21H:00.

Une histoire enracinée dans le quotidien

par Noël Audet

Le Canard de bois, premier roman d'une séquence à venir, éd. Boréal Express, Montréal, 1981, 327 pages.

PREMIER roman d'une séquence à venir intitulée «Les fils de la liberté», *Le Canard de bois* propose une lecture très attachante d'un fragment de l'histoire des patriotes. Le livre est réussi parce que l'auteur a su prendre le recul nécessaire par rapport aux événements consignés dans les textes historiques, sans renoncer à faire intervenir sa propre sensibilité et son imagination.

Le roman se compose de deux récits parallèles entremêlés, qui ne se boucleront qu'à la dernière page par le legs d'un canard de bois. Le premier récit, beaucoup plus mince, décrit le retour à la maison paternelle, depuis les chantiers, et l'accession à la maturité de Bruno Bellerose, descendant d'Hyacinthe Bellerose qui, cent années auparavant, avait participé à la rébellion des Patriotes et fera l'objet du récit principal. Les personnages sont vrais, vivants, la narration rondement menée, l'intérêt constant.

Car Louis Caron ne se contente pas d'approximations, et s'il prend ses distances par rapport à l'histoire, c'est après l'avoir longuement méditée et s'être documenté sur les conditions sociales et politiques des années 1830, la vie économique, les moeurs, l'habillement. L'histoire qui en découle n'a plus rien à voir avec le profil squelettique auquel nous avaient habitués les manuels. C'est une histoire enracinée dans le quotidien, encore prise dans sa gangue, mais déjà interprétée bien sûr. Et je dois admettre qu'avant ce livre je n'avais jamais compris concrètement l'échec des Patriotes ni leurs motivations premières. Ici, les enjeux sont habilement décrits et surtout les conditions matérielles de ce rêve: on ne reprend pas un pays, on ne fait pas la révolution, avec de la bonne volonté et trois fourches, dans le dénuement total et la désorganisation.



Louis Caron

Un fragment de l'histoire des Patriotes raconté avec une extrême économie de moyen et une grande discrétion qui témoignent de la maîtrise à laquelle est parvenu l'auteur des «fils de la liberté».

Mais l'auteur fait encore plus, il brosse un tableau vraisemblable des rapports entre les citoyens canadiens et l'occupant anglais, représenté par les marchands et les nouveaux seigneurs du pays, ces derniers pouvant seulement considérer qu'ils en font déjà trop pour de pauvres bougres qui ne semblent toujours pas disposés à se soumettre. La méfiance à l'endroit des parlementaires et des marchands, de même que les procès expéditifs imposés aux Patriotes, nous plongent au coeur de cette époque troublée. À cause de l'effet de vérité du texte sans doute, la justice nous semble loger dans la bouche d'Hyacinthe Bellerose qui en parle en termes inspirés.

Son étude préalable amène enfin Caron à produire une véritable ethnographie de la vie quotidienne du temps. La description des costumes, entre autres, donne à voir comme dans un musée — les sources sont peut-être ici un peu trop présentes — et plusieurs pratiques culturelles qui ont toujours la faveur populaire sont décrites à leur naissance pour ainsi dire: l'épluchette de blé d'Inde par exemple, dont la force d'évocation est si grande que l'on croirait se trouver devant une scène de cinéma.

Voilà pour la documentation et l'histoire, mais encore fallait-il en faire un roman. Ce que Louis Caron réussit avec une grande maîtrise, par delà le beau sujet qu'il a choisi de traiter: la misère, la mort, la liberté individuelle et collective; la parole enfin qui demeur le dernier recours.

— «Défends-toi, Hyacinthe. C'est vrai ce que j'ai dit» (p. 318).

C'est ce que crie Marie-Moitié au Patriote Hyacinthe, injustement accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis, et qui profitera de son procès pour faire le procès du conquérant au lieu de se défendre. Mais tout cela, sans forcer la note, dans la plus grande simplicité, comme si l'auteur avait pris des leçons de réalisme en se frottant à l'histoire.

Parmi les personnages, il y a bien sûr Hyacinthe Bellerose, ce marginal dans une société qu'on voulait marginaliser, dont on tenait à peine compte, et cette métisse appelée Marie-Moitié (moitié blanche, moitié indienne) qui deviendra sa seconde femme, et que sa dignité personnelle placera au-dessus du racisme dont elle est victime. Marie-Moirié, une figure séduisante, symbolisant la révolte la plus sourde et le courage le plus téméraire chez un être qui n'avait apparemment pas de cause à défendre sinon la sienne.

Quant à la langue utilisée par Caron, elle me semble à la fois juste relativement au sujet traité, et suffisante, c'est-à-dire sans frioritures. On pourrait dire la même chose de son style: net, parfois un peu carré, mais toujours efficace. Je crois en effet que la sobriété du ton et du style plus proche de l'allusif que du débordement romantique convient parfaitement aux personnages et à l'époque peu bavarde qui est mise en scène. Il ne se disait là que des choses essentielles. Écoutons un peu cette manière de décrire et de raconter:

«Les flammes se tordaient dans la bourrasque. Sa vache, qu'il venait de libérer, restait là, enlisée à mi-pattes dans la neige, la corne tournée du côté de l'incendie. Un meuglement inquiet. Un coup de feu sec. Et la neige toute rouge.

«Hyacinthe se pencha sur sa traîne, simple traîneau sans patin couché sur des lattes de frêne recourbées à l'avant. Une catalogne recouvrait son chargement. (...) Hyacinthe en borda soigneusement la traîne» (p. 14-15).

Cette «neige toute rouge», c'était l'obligation de tuer la vache avant d'abandonner les lieux, et ce «chargement» bordé soigneusement, c'est le corps de sa femme comme on l'apprendra pas la suite. Et pareillement, d'une poche de loup qu'il traîne sur son dos, émergera «une tête d'enfant roux, une tête de bête à yeux d'enfant sur lesquels la lueur du feu se jeta tout de suite. Hyacinthe se pencha sur l'enfant pour lui nouer le lacet de la poche sous les aisselles. Il traîna ensuite la poche près du feu et il tendit le pain à l'enfant. Celui-ci se jeta dessus en montrant toutes ses dents». (p. 17).

Tout cela est raconté avec une extrême économie de moyen et une grande discrétion qui témoignent de la maîtrise à laquelle est parvenu Louis Caron. Il lui suffira peut-être de pousser un peu plus loin la machine de l'écriture et de l'émotion pour arriver à une oeuvre tout à fait remarquable, au Québec et même à l'étranger.

Lendemain de contes de fée

par Madeleine Ouellette-Michalska

Un chagrin d'amour et d'ailleurs, Françoise Mallet-Joris, éd. Grasset, Paris, 1981, 205 pages.
La Femme gelée, Annie Ernaux, éd. Gallimard, Paris, 1981, 234 pages.
La Petite Fille dans la forêt des contes, Pierre Péju, éd. Laffont, Paris, 1981 289 pages.

FRANCOISE Mallet-Joris n'a rien perdu de son talent. Son dernier livre, *Un chagrin d'amour et d'ailleurs*, se lit d'un trait. Il nous présente un Gilbert Lefebvre, politicien naïf et ambitieux issu d'un milieu modeste, qui pourrait être des nôtres, de même que les brasseurs d'affaires publiques et faiseurs de discours qui gravitent dans son sillage en attendant de l'évincer.

Sa femme Jeannette nous est également familière, effacée derrière son homme, prête à sombrer dans la défaillance physique et morale dès qu'elle ne peut plus se profiter dans son ombre. Et cela nous est donné avec finesse et vivacité dans une analyse sensible aux dialogues et aux nuances du sentiment.



F. Mallet-Joris

Annie Ernaux, moins connue ici, traite un thème similaire dans *La Femme gelée*, avec une écriture plus sage, intime, travaillée. Cette voix discrète ne donne pas l'autobiographie en pâture, mais parcourt les étapes d'une carte du Tendre assez connue.

Une enfance calme suivie d'une adolescence ordinaire où la clandestinité des rêves et conversations entre filles roulant sur l'amour et les garçons constitue la grande affaire. Et puis l'on se case. Le bon parti, les séances de télé, la cuisinière et le landau se referment sur un univers de petits gestes et de petites habitudes.

L'affaire est close. Il reste la nostalgie d'avant le leurre. Aucune révolte, mais un constat. La vie rêvée, spectacle fragile et fugace, se réfugie au fond d'une mémoire réfrigérée qui répudie le mensonge des contes de fée.

Car, comme le démontre Pierre Péju dans *La Petite Fille dans la forêt des contes*, ceux-ci ont moins pour but de divertir l'enfant que de lui imposer les peurs, sanctions, valeurs et gratifications du monde adulte. Les contes sont, de l'avis de l'auteur, une machine à socialiser conçue par et pour les adultes, qui en furent d'ailleurs les lecteurs, jusqu'au 17e siècle, l'enfant étant un concept relativement moderne.

Ne partageant pas l'optimisme de Bettelheim qui loue le rôle initiatique et formateur des contes «pour enfants», Péju croit au contraire que la fin heureuse proposée risque «d'inquiéter l'enfant qui sait obscurément l'alternance de bonheurs incertains et de malheurs relatifs dont toute vie est faite».

Le cahier

CULTURE ET SOCIÉTÉ

du journal

LE DEVOIR

est dirigé par

Jean Royer

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

SPIRALE
ARTS ■ LETTRES ■ SPECTACLES
UNE AVENTURE CRITIQUE UNIQUE AU QUÉBEC...
PARAÎT TOUS LES MOIS EN VENTE PARTOUT
FORMULE D'ABONNEMENT
Tarifs des abonnements :
Abonnement 10 numéros (1 an) 9 $ ☐
Abonnement Institutions 12 $ ☐
Abonnement de soutien 25 $ ☐
Veuillez m'abonner à partir du n°
NOM : TÉL :
ADRESSE :
CODE POSTAL :
PROFESSION :
Chèque ou mandat postal à l'ordre de SPIRALE
3571, rue Dorion
Montréal, Québec
H2K 4B7
PRIX AU NUMÉRO : 1 $

Publicité 844-3361

Pour La rentrée! Leméac offre
LA COLLECTION «LE LIVRE DE POCHE» À 30%
JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE
• MANUELS TECHNIQUES
• LIVRES SCIENTIFIQUES
• TRAITÉS SPÉCIALISÉS
AUX NIVEAUX
• SECONDAIRE
• COLLÉGIAL
• UNIVERSITAIRE
SERVICE DE COMMANDES SPÉCIALES
HORAIRE
DU LUNDI AU MERCREDI: 9 - 18 H
JEUDI ET VENDREDI: 9 - 21 H
SAMEDI: 9 - 17 H
LIBRAIRIE LEMÉAC
371 ouest, avenue Laurier,
Montréal, H2V 2K6
(514) 273-2841-42
(métro Laurier autobus 51)

au Seuil
Du côté de la psychanalyse, des sciences humaines, des témoignages

Geneviève Delaisi de Parseval
La part du père
Qu'est-ce qu'un père? Une passionnante enquête examinée dans diverses cultures et au travers d'entretiens approfondis avec des hommes.
21.95

La psychanalyse est-elle une histoire juive?
Colloque de Montpellier, 1980
Seuil
Qu'est-ce que la psychanalyse doit au Judaïsme et comment se retourne-t-elle sur lui pour l'interpréter à son tour? Des philosophes et des psychanalystes répondent.
21.95


Avons-nous besoin de dormir, et combien de temps? Qu'est-ce que rêver? Avec simplicité et humour, l'auteur expose les résultats de ses recherches.
14.95

Marina Yaguello
Alice au pays du langage
Pour comprendre la linguistique

A travers l'étude de "Alice au pays des merveilles", une initiation à la linguistique par une étude de l'humour, du jeu de mots, de la poésie.
21.95

Francoise P-Lévy
L'amour nomade
La mère et l'enfant hors mariage
XVI^e-XX^e siècle

Par son propre exemple et en remontant au XVI^e siècle, Françoise Lévy retrace une histoire et une image qui met à mal quelques stéréotypes.
14.95

Odile Dhavernas
Petite sœur née Prépare suicide

Une femme avocate et d'autres femmes, au fil de leurs affrontements avec la justice pour effacer un jour les lois qui les asservissent, se racontent...
9.95

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE NOTRE ENVIRONNEMENT
CA PRESSE!
Les clubs 4H du Québec

les carnets / de Jean Ethier-Blais

JE parle de Dali en vrac, comme un marchand. «Avez-vous du miel?» — «Oui, en vrac.» Dali aussi, c'est du miel. Pourquoi lit-on un livre? Pour le plaisir, mais aussi pour apprendre, pour se former l'esprit, pour connaître un autre homme ou une autre femme. Il y a des êtres avec qui le contact est instantané. Dali est de ceux-là, au même titre que Stendhal ou Byron épistolien, Chateaubriand ou Guthe mémorialistes. Que nous dit-il qui soit particulier à lui-même? Où sont ses béquilles?

Il y a d'abord la force de sa personnalité. C'est un homme singulier, qui se conçoit comme le centre de l'univers, qui n'accepte personne à ses côtés, sinon Breton et Gala: sa femme et le Pape surréaliste. Et encore! Breton et Gala existent afin que Dali s'épanouisse. On dira: quel égoïste! Certes. Mais il suffit de lire une page de Dali pour se convaincre que cette haute opinion qu'il a de sa personne et de ses dons, repose sur une merveilleuse faculté de projection de soi. Il est Salvador Dali. Il se parle et s'appelle Salvador, le sauveur. Il est venu sur cette terre afin de maintenir aussi haut que possible, au vu et au su des peuples, l'étendard de la tradition et de ses techniques. Tout en lui porte à réfléchir. Il joue le rôle d'un révolutionnaire afin de mieux préciser ce qui mérite de l'être. La révolution véritable, ne serait-ce par, en effet, cela?

À cette personnalité s'ajoute le don de se livrer. Dali est-il un exhibitionniste? Non, puisque le but de ses manifestations n'est pas de manifester, mais d'amener à réfléchir, à se poser des questions. Notre époque est à ce point saturée de clinquant, de pseudo-découvertes qu'il faut pour retenir son attention, la surprendre à chaque instant. Les lecteurs, dans la mesure où ils sont incultes, croient tout savoir et donc réclament qu'on les étonne. C'est le sens du mot de Diaghilew à Cocteau: Jean, étonne-moi! — Un imprésario qui demande à un génie littéraire de l'étonner, voilà bien le vingtième siècle. Et encore, Daighilew avait un immense talent de sourcier esthétique. Ce qui est grave, c'est que toutes les échelles de valeurs ayent été abolies, chacun se croit autorité à s'exprimer. Dali se dresse contre cette atmosphère malsaine en donnant dans l'exagération systématique. Il devient ainsi le miroir déformant de notre société et lorsqu'un véritable critique d'art (un littéraire qui connaît la technique picturale) fera l'analyse spectrale de son oeuvre, c'est tout l'Occident qui sera remis en question. Tout chez lui est symbolique et universel. Que voulez-vous que l'historien de l'avenir trouve chez Borduas ou Nicolas de Stael ou chez les expressionnistes abstraits? Des masses lyriques, une protestation diffuse contre le matérialisme ambiant. C'est très bien, mais ces expériences psychologiques, ne dépassent pas, de par leur nature esthétique, la personne même du peintre. Alors que chez Dali, la vision, inspirée par le sujet extérieur profondément intériorisé, devient celle de l'humanité moderne, avec ses mythes et ses symboles. Pour tout dire, il est devenu un archétype. Son importance grandit dans la mesure où disparaît peu à peu celle des abstraits, qu'ils soient lyriques ou automatistes, ou les deux à la fois. L'un des noms de peintres qui revient le plus souvent sous la plume de Dali est celui de Meissonier, de qui on ne peut voir aucune peinture au Louvre. Raphaël et Meissonier, les deux maîtres de Dali, le premier auquel on ne peut refuser le talent, bien qu'il en soit venu à symboliser une forme intériorisée de pompiérisme; le second dont on se méfie ouvertement avec ses tableaux de batailles et la perfection de son trait. Raphaël — Missonier — Dali. Cette taxinomie fait rêver. La force de la personnalité de Dali, c'est de s'être inscrit dans cette lignée. Il est de ces hommes pour qui la tradition est un destin.

Venons-en à Gala, dont le nom est inséparable du sien. C'est l'une des nombreuses Russes attirées par l'Occident, venues en France après 1918. Raïssa Mantain avait donné le la; elle fut suivie d'Elsa Aragon, de Mme Romain Rollani, de Gala, femmes qui jouèrent un rôle prépondérant dans l'évolution de la société intellectuelle française entre les deux guerres. Sans Elsa, que serait devenu Aragon? Dali n'a que mépris pour lui; mais il ne voit pas l'écrivain, seulement le flic des lettres. Gala épousa d'abord le richissime poète communiste Paul Eluard, aujourd'hui au purgatoire de la gloire. En 1950 encore, il avait une grande réputation. «Mais où sont les neiges d'antan?» Mme Eluard quitta le poète pour Dali le peintre. Elle lui apporta non seulement l'amour de toute une vie, mais aussi, mais surtout la force et la sérénité de l'âme. L'autobiographie de Dali devient, grâce à elle, l'autobiographie d'un couple. Il l'appelle Gala-Graviua, la fertile. En effet, Gala est aussi la femme riche de devenir, qui chaque jour, permet à Dali de se ressaisir, de se renouveler. Il avance parce qu'elle est riche. Leur vie ne fut pas qu'un lit de roses. Ils luttèrent contre tous les tenants de l'immobilisme et Dieu sait que l'école surréaliste aimait les oukases. Dali est essentiellement l'homme qui voit au travers. Les apparences ne le satisfont jamais. Il fait sienne la phrase de Freud: «Dans les tableaux classiques, je cherche le subconscient, dans les oeuvres surréalistes, je cherche ce qui est conscient». Encore faut-il qu'il y ait conscience. La tradition est cette conscience.

Quel diagnostic Dali porte-t-il sur notre civilisation? «L'Europe de l'entre-deux guerres crevait dans sa vieille peau, crevait de son abandon, de sa paresse, de ses orgies psychologiques, de son scepticisme matérialiste, de sa spécialisation monstrueuse, de son absence de foi». Cette phrase a été écrite en juillet 1941. Peut-on dire que la situation a changé? Nous qui sommes de tradition européenne, héritiers de l'Europe, solidaires de son devenir, ne devons-nous pas craindre devant la montée de tout ce qui est négation? L'une des réalités historiques les plus évidentes qui ressort de l'autobiographie de Dali, c'est la crise infantile de l'Europe depuis un siècle. Est-ce une mutation? Est-ce une dégénérescence? Dali jette un regard fier et passionné sur cette évolution. Sa vie secrète se confond avec la vie secrète de l'Europe en agonie.

Les souvenirs d'André Beucler

par Vasco Varoujean

De Saint-Pétersbourg à Saint-Germain-des-Prés, souvenirs, André Beucler, éd. Gallimard, Paris, 1980, 258 pages.

IL en va des souvenirs comme des lumières, a écrit Paul Guimard dans son roman *Les Choses de la vie,* ils scintillent d'autant mieux qu'ils sont éloignés! Cette réflexion ne pouvait mieux trouver son prolongement, sa confirmation que dans le récent ouvrage de souvenirs d'André Beucler, «De Saint-Pétersbourg à Saint-Germain-des-Prés».

Né vers la fin du siècle dernier, André Beucler a été journaliste et romancier. Il s'est ainsi lié d'amitié, à partir des années 20, avec plusieurs poètes et écrivains qui, depuis, sont devenus les gloires de la France. Mentionnons-les: Paul Valéry, Léon-Paul Fargue, Saint-John Perse, Max Jacob, Robert Desnos, Valery Larbaud, Jean Cocteau, André Gide, Jean Giraudoux, Paul Morand, Roger Martin du Gard, sans oublier, bien sûr, l'ami et l'éditeur de tout ce monde, génial à degré varié, le célèbre Gaston Gallimard, que d'aucuns considéraient alors comme le «pape» des éditeurs!

De Saint-Pétersbourg à Saint-Germain-des-Prés long et pittoresque est le chemin de la vie d'André Beucler, avec çà et là des bifurcations inattendues, comme pour vouloir fausser malicieusement, temporairement compagnie aux poètes, aux écrivains, aux artistes, ou faire un pied de nez à leurs fantasmes déroutants, à leurs rêves impossibles, à leur fantaisie insaisissable, ou encore, peut-être, sans doute, mieux goûter leur affection, leur spontanéité d'âme...

Le livre s'ouvre sur un curieux «déjeuner des minéraux». Déjeuner réunissant Fargue, Larbaud, Prévost (Jean), l'auteur et d'autres autour de Paul Valéry — le «Maître», le maître à penser du groupe. Plus qu'un déjeuner au sens propre du terme, c'est une savoureuse conversation à bâtons rompus — où la vivacité d'esprit des uns et l'humour des autres rivalisent avec tact et subtilité — sur la poésie. On interroge et l'on s'interroge. La poésie sans rimes existe-t-elle, peut-elle exister? Pour Valéry, catégorique, la réponse est négative, à l'appui de citations d'Alain. Et la poésie en... prose (encore embryonnaire) ou, plutôt, la «prose des poètes»? Personne devant Valéry n'a le culot de faire l'avocat du diable. La présence du «Maître» — déjà monument littéraire — est éblouissante. Ses idées, ses commentaires, voire ses boutades sont secrètement, respectueusement savourés. Même lorsque celui-ci, dans sa tentative de définition de la personnalité, lâche le mot culot: «Non pas de dire ce que l'on pense, mais de le savoir, et à tout instant».

C'est en 1911, à Saint-Pétersbourg, qu'André Beucler entend pour la première fois le mot «Larbaud», sans se douter, confie-t-il, qu'il s'agissait de quelqu'un. Pourquoi à Saint-Pétersbourg, «alors la capitale magnifique et cosmopolite d'un immense territoire»? Simplement parce qu'il y est né, issu de parents français, envoyés par le Quai d'Orsay en Russie vers 1890 pour enseigner le français à l'école impériale de Droit et au Corps des Cadets. Ses parents recevaient beaucoup. C'était la mode. Et les conversations, naturellement, portaient sur la littérature, les arts, tout ce que la France produisait et exportait de richesse culturelle, à laquelle se nourrissaient l'aristocratie et la bourgeoisie russes. Lénine et ses *camarades* n'avaient pas encore dressé leurs poings fermés du haut des tribunes révolutionnaires, sur la Place Rouge ou ailleurs...

Les chapitres consacrés à Léon-Paul Fargue, Valery Larbaud, Saint-John Perse, Max Jacob et Gaston Gallimard constituent le pivot de l'ouvrage d'André Beucler. Il les a si intensément connus, admirés et aimés, et il est demeuré si fidèle à leur amitié que les longues pages qu'il leur consacre sont d'une grande intensité et d'une exquise sensibilité. Plus qu'un hommage, figé dans le temps et l'espace, c'est à un rendez-vous chaleureux que l'auteur convie le lecteur avec chacun de ces être merveilleux, qui ont vécu à l'image d'eux-mêmes et à celle de la vie, et qui sont encore là, *vivants* comme au temps de leurs mille et une folies, dans les rues et les cafés de Paris, grâce à la mémoire fidèle et à la plume vive d'un journaliste doublé d'un écrivain.

Les souvenirs d'André Beucler, par leur franchise, leur fraîcheur et la justesse du ton, nous en apprennent plus long et plus intelligemment sur ces figures remarquables que bien des essais et des thèses d'universitaires. Ainsi, au fil des pages, découvrons-nous la sensibilité et les «cabotinages» de Fargue; les obsessions (ou le regret) d'être né riche (matériellement) mais poète jusqu'au bout des ongles de Larbaud; la «double» personnalité — celle de poète et celle de diplomate — de Saint-John Perse (Alexis Léger pour le Quai d'Orsay); la bonté, la générosité, la fermeté (une main de fer dans un gant de velours) et le sens aigu des affaires en matière d'édition de Gallimard; enfin, l'humanisme, l'humilité et le mysticisme de Jacob («Max le charmeur»), retiré au monastère de Saint-Benoit-sur-Loire.

L'on «assiste» d'autre part, en marge ou à l'ombre de ces vies plongées corps et âme dans *l'aventure* de la pensée poétique à dimension universelle, à la visite d'État, le 2 septembre 1930, de Pierre Laval, premier ministre, et d'Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères, au maréchal-président du Reich, Hinderburg, à la veille de la prise du pouvoir par un certain Adolf Hitler. L'Allemagne ne s'était pas encore remise de sa débâcle de Verdun. La France lui tendait une main amicale au nom de l'unité européenne et de l'avenir de l'Europe! À titre de journaliste, André Beucler accompagnait dans le même train les dignitaires français, grâce à la complicité d'Alexis Léger-Saint-John Perse, secrétaire général du Quai d'Orsay, donc membre de la délégation. Cette visite, aux yeux d'une partie de l'opinion publique française, était inopportune. Et d'aucuns criaient même: «Si Clémenceau était là!»

Même s'il arrive au lecteur, à celui en particulier qui n'aura pas connu la rigueur de l'enseignement des collèges dits «classiques», de heurter à la prose trop châtiée de l'auteur et à l'emploi fréquent du subjonctif plus-que-parfait, son plaisir, une fois la lecture achevée et le livre refermé, n'en sera pas moins grand. Le plaisir de lui avoir été donné de *découvrir* quelque-uns des grands poètes et écrivains français du siècle, de Saint-Pétersbourg à Saint-Germain-des-Prés!

livres reçus

FICTION

La Fuite des Andes, Plinio Mendoza, Éditions Ramsay
Signé Furax, Francis Blanche, Pierre Dac, J Clattès
Excusez-moi, je meurs, Pierre Schaeffer, Flammarion
L'île introuvable, Yves Thériault, Libre Expression
La Rose de pierre, Yves Thériault, Libre Expression
Agouhanna, Claude Aubry, Fides
La Dame épouvantail, Helen Chetin, Fides
Tom Penny, Tony German, Fides
Le Secret de vanille, Monique Corriveau, Fides
Autrefois dans la vie, José Luandine Vieira, Gallimard nrf
Monsieur Paul, Henri Calet, Gallimard nrf
La Passe, Désirée Szucsany, Quinze prose entière
La Belle Épouvante, Robert Lalonde, Quinze prose entière
Vies de femmes, Ghislaine Meunier-Tardif, Libre Expression
Quadruple fond, Michel Butor, Gallimard nrf
La Vie à trois, Gilles Archambault, Stanké

THÉÂTRE ET POÉSIE

Le Corps obscur, Lionel Ray, Gallimard nrf
Donnant donnant, Michel Deguy, Gallimard nrf
Le Livre des marges, L. Léveillé, Les éditions des plaines

Goûtez la plus belle
SICILE
du 19 sept. au 2 oct.
Voyage culturel, gastronomique de découvertes et de détente au coeur de la Méditerranée, forfait tout compris:
— trajet aérien avec Alitalia
— hôtel 1re classe
— tous les petits déjeuners, 14 déjeuners, 12 dîners gastronomiques dans les restaurants les plus authentiques de Sicile
— visites à Tornina, l'Etna, Palermo, Siracusa, Agrigente, etc.
— Autocars luxueux climatisés.
Votre guide: Douglas Leopold, directeur de nombreux voyages culturels.
Votre hôtesse: Marianna Sicorello.
Sicorello Denis professeur/propriétaire du restaurant Sicilien Al Carretto à Montréal.
Prix $2115 par personne
inscriptions limitées à 30 personnes
Pour de plus amples renseignements et réservations:
RAPIDE T.I. INC. 11285, boul. LACORDAIRE MONTRÉAL-NORD QUÉBEC H1G 4J7 327-3191
ALWAYS TRAVEL INC. 1260, rue UNIVERSITY SUITE 403 MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 3J8 861-8295, 861-2651
PERMIS DU QUÉBEC

À compter du 9 septembre 1981
Galerie d'Art Les Deux B
sera désormais située au
4872, rue Saint-Denis (métro Laurier)
(514) 284-2668

au Salon des Arts de HOTEL MERIDIEN BASILAIRE 2
une suite au restaurant l'Universel
Les productions Sons et Lumières présentent dans le cadre des récitals La Sauvegarde
JOSEPH ROULEAU Basse

Premier récital à Montréal depuis 2 ans
Les 27-28-29 août 3-4-5 septembre 21 h 30
Billets en vente dès maintenant au guichet du Salon des Arts, foyer de l'hôtel, lun., mar., mer., sam. midi à 5 h, jeu., ven. midi à 6 h et 7 h à 9 h aussi chez Archambault Musique et International Music Store.
Réservations: 285-1450.
Prochain programme: Quatuor CANTABILE: Bruno Laplante, directeur
Exposition des ICÔNES de Mme Mosciornitza
LA SAUVEGARDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
Les récitals La Sauvegarde, une autre façon de partager votre intérêt au domaine culturel.
Une institution du Mouvement Desjardins

au Salon des Arts de HOTEL MERIDIEN ...une suite au restaurant l'universel.
Les productions Sons et Lumières présentent dans le cadre des récitals La Sauvegarde
Par chants et par mots
des mélodies inédites à partir des poèmes choisis de Grandmont, Nelligan, Desrochers, etc. sur des musiques de C. Lavallee, Jeannotte, Daunais, etc.

Colette BOKY

Jacques LÉTOURNEAU au piano, Colombe PELLETIER
13-14-15-20-21-22 août — 21h30
Billets en vente dès maintenant au guichet du Salon des Arts, foyer de l'hôtel, lun. mar. merc. sam. midi à 5h, jeu. ven. midi à 6. - 7 à 9.
Quelques billets en vente à la porte avant représentation.
Prochain programme: JOSEPH ROULEAU Information 285-1450 poste 385
LA SAUVEGARDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
Les récitals La Sauvegarde, une autre façon de partager votre intérêt au domaine culturel.
Une institution du Mouvement Desjardins

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte
Saison 1981-1982

Madama Butterfly de Puccini (chanté en italien)
Les 6, 9, 12, 15, 18, 21 et 24 octobre 1981
Avec
Marina Krilovici
Nancy DeLong
Ruggero Bondino
Cornelis Opthof
André Lortie
Bruno Laplante
Claude Létourneau
Roland Gosselin
Paule Verschelden
Chef d'orchestre: Michelangelo Veltri
Mise en scène: Peter Symcox
Décors: Allen Klein
Costumes: Suzanne Mess
Maitre des choeurs: René Lacourse

L'Elisir d'amore de Donizetti (chanté en italien)
Les 1er, 3, 5, 7, 10, 12 et 14 décembre 1981
Avec
Norma Burrowes
Jon Garrison
Robert Savoie
Claude Corbeil
Marie-Danielle Parent
Chef d'orchestre: Alfredo Silipigni
Mise en scène: Humbert Camerlo
Décors: Bernard Arnould
Costumes: Richard Lorain
Maitre des choeurs: René Lacourse

Werther de Massenet (chanté en français)
Les 9, 11, 13, 15, 18, 20 et 22 février 1982
Avec
Ottavio Garaventa
Gabrielle Lavigne
Bernard Turgeon
Celine Dussault
Yoland Guérard
Gaetan Laperrière
André Lortie
Chef d'orchestre: Pierre Hétu
Mise en scène décors et costumes: Robert Prévost
Maitre des choeurs: René Lacourse

Il Trovatore de Verdi (chanté en italien)
Les 1er, 4, 7, 10, 14, 17 et 21 juin 1982
Avec
Lynne Strow
Mariana Paunova
Vincenzo Bello
Richard Fredricks
Joseph Rouleau
Yves Cantin
Thérèse Sévigny
Chef d'orchestre: Franz-Paul Decker
Mise en scène et décors: Roberto Oswald
Costumes: Anibal Lapiz
Maitre des choeurs: René Lacourse

L'Orchestre symphonique de Montréal
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Rideau: 20 heures précises
Encore une chance de vous abonner jusqu'au 31 août
Tarif des abonnements: 112 $, 92 $, 60 $, 44 $
Pour plus de renseignements, procurez-vous le dépliant édité par l'Opéra de Montréal ou téléphonez à la Place des Arts (514) 842-2112.
Abonnez-vous maintenant!

des gens comme les autres
14 ANS

desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141

LA GUILDE GRAPHIQUE
LA MAISON DE LA GRAVURE
OUVERT AU PUBLIC 7 JOURS PAR SEMAINE 9 RUE SAINT-PAUL OUEST VIEUX-MONTREAL 844-3438

La découverte de soi
par la peinture et le dessin
Technique spéciale qui permet des progrès rapides. Les cours sont d'une durée de 15 semaines et débutent en septembre.
Renseignements
843-3076 — 658-1071

COURS ART DRAMATIQUE
Jean-Marie da Silva vous invite à travailler l'expression corporelle, l'expression verbale.
Ateliers pour adultes et enfants
Rens.: 843-4384

Robert Campeau vous convie au RENDEZ-VOUS des amants de l'art tous les samedis dans cette page
publicité 844-3361

Lino Ventura

Le dernier macho romantique

par Nathalie Petrowski

«VEUX-TU rencontrer Lino Ventura?» demande la voix au téléphone. Je n'hésite pas longtemps avant de répondre. Les véritables acteurs français sont trop peu nombreux et trop peu disponibles pour qu'on laisse passer une aussi belle occasion. Je ne connais pas grand'chose de Lino Ventura sinon ce que les généralisations ont bien voulu m'apprendre. Truand ou policier, Ventura est un dur à cuire, un personnage à tout casser, rarement vulnérable, toujours héroïque même dans la colère, super macho, Jean Gabin des temps modernes, bref un homme comme il ne s'en fait plus.

Je le retrouve attablé dans un restaurant de la rue Prince-Arthur, en chemise à carreaux, silencieux et renfermé, attendant avec appréhension l'interrogatoire promotionnel pour son nouveau film *Garde à vue* présenté cette semaine dans le cadre du Festival des films du monde. Il mange lentement avec une lenteur concentrée, presque étudiée comme s'il répétait une scène au cinéma. Il ne sourit jamais. Je veux d'abord savoir s'il n'en a pas un peu marre de jouer aux durs au cinéma mais la question l'exaspère au plus haut point: «Ça fait seulement 480 fois qu'on me pose la question, dit-il avec impatience.» J'ai envie de lui répondre que ça fait 480 fois que je le vois jouer le même rôle au cinéma mais je me dis que dans un cas comme celui-ci, il vaut peut-être mieux se taire et ne pas interrompre aussi impunément la vedette en confession.



Lino Ventura (Photo Jacques Grenier)

«Rien ne m'ennuie quand l'histoire est bonne. C'est tout ce que je peux dire». Mais encore. C'est quoi au juste une bonne histoire? «Ça dépend d'une foule d'ingrédients qui changent tout le temps. Mais c'est impossible à définir. C'est une question personnelle qui dépend de mes instincts, de mes envies, de mes appétits. Toutes les histoires étant différentes, je ne veux vraiment pas vous dire ce qui me plaît dans une histoire et pas dans une autre».

Reprenons la question d'une autre façon. Il doit bien y avoir des choses que Lino Ventura refuserait de faire au cinéma, des personnages qu'il éviterait d'interpréter. «Oui, ça c'est vrai. J'aime pas les personnages exagérés, j'aime pas les situations amoureuses... euh, comment dire... j'ai pas envie de me retrouver tout nu dans un lit avec une femme par exemple. Pleurer au cinéma ne m'intéresse pas particulièrement. D'ailleurs un homme qui pleure dans la vie ça ne se voit pas très souvent.» Il s'arrête tout à coup pour me demander si je connais beaucoup d'hommes qui pleurent puis se ressaisit en déclarant. «C'est vrai qu'avec la nouvelle tendance d'hommes, on ne sait jamais. Moi ça ne me dérange pas, mais c'est vous que je plains. Oui ce sont les femmes qui sont à plaindre. C'est très macho ce que je vous dis là, je fais exprès.»

Je ne sais trop quoi lui répondre. Lino Ventura est sans doute le dernier macho romantique de la planète. Il appartient à un monde idéal où les hommes triomphent sur le trône de leur puissante virilité, un monde où les hommes sont les maîtres, où ils font la loi, où ils sont héroïques, courageux, invincibles. Je lui demande s'il est d'accord avec ma description. Il me regare, l'air absent. «Et alors», dit-il comme s'il n'y avait rien de neuf et surtout rien de surprenant dans mes accusations. «Il faut s'entendre. C'est moi qui vais poser les questions maintenant. Qu'est-ce que vous préférez? Un homme qui a l'air d'un homme avec tout ce que ça comporte comme bêtises, qui vous ouvre la porte, qui vous laisse passer en avant, qui est galant, qui vous offre des fleurs, qui décide les choses, qui les prend en main, qui assume ses responsabilités ou alors un petit minet, plus petit que vous, qui veut l'égalité des sexes et que d'un seul éternuement vous pouvez coller le long du mur». Je lui répond sur le champ que je prends tout de suite le petit minet parce qu'au moins il me laissera vivre comme je l'entends et que je n'aurais pas l'impression de ramper à ses pieds.

L'ancien lutteur vient tout à coup de monter le ton de la conversation et de sortir de ses gonds. «Comment ça ramper? ça fait des siècles que vous nous faites croire que nous sommes les plus forts! Je n'ai pas besoin de demander qui fait ramper l'autre, je le sais déjà».

La conversation vient de prendre un tournant dangereux. Je me dis qu'il vaut mieux revenir sur un terrain plus neutre. Le mariage par exemple. Est-il marié? Oui. Il ne prononcera pas un mot de plus sur celle qu'il a épousée et qui lui a donné quatre enfants. Que font ses enfants? «Ils sont mariés, ils font leur vie, ils ne travaillent pas dans le cinéma parce que c'est toujours délicat de porter le nom du père quand ce dernier s'appelle Lino Ventura. Jane Fonda l'a fait mais c'est presque la seule. C'est bien mieux comme ça, dans le fond», dit le patriarche.

Revenons au cinéma. Ventura y revient presque avec soulagement. «C'est un métier très difficile qui demande beaucoup de discipline morale, qui exige beaucoup de sacrifices, sinon on ne le fait pas bien. La chance ne suffit pas pour réussir une carrière. Je ne crois pas aux génies méconnus. C'est une question de coïncidences, de personnalité. Les gens oublient souvent l'importance d'une présence sur un écran. Comme me disait Gabin, tu n'y est pour rien. Je ne sais pas pourquoi mais c'est comme ça. La présence, ça passe avant tout. Je ne suis pas le genre d'acteur qui «joue» un rôle. J'arrive sur un plateau à froid et j'y vais d'instinct. Si je décide de faire quelque chose, je le décide par instinct, parce que ça me plaît, que je me sens bien à le faire, parce que je sais que je vais pouvoir le faire. Il y a des choses que je ne sais pas faire et je ne les fais pas. Il n'y a pas de méthode. Pour moi un film ça représente entre sept et neuf mois de travail. Ça fait 27 ans que je fais ça, j'en suis à mon 67e film et j'aime ça autant qu'avant sinon plus».

Va-t-il continuer à faire des films jusqu'à l'an 2000? Il n'aime visiblement pas l'impertinence de ma question. Il reste silencieux un instant, l'air de dire: fous-moi donc la paix avec toutes tes questions, puis clôt la discussion en disant tout bas entre ses dents: «Je ne sais pas... on verra».

PRIX SPÉCIAL DU JURY FESTIVAL DE CANNES81

Les Années Lumière

14 ANS

TREVOR HOWARD / MICK FORD

UN FILM DE ALAIN TANNER

13.15 - 15.15 - 17.15
19.15 - 21.15

desjardins 1

BASILAIRE 1 288-3141

HARCOM CONSULTANTS LIMITED PRÉSENTE

Verejovka

CHOEUR ET DANSEURS DE L'UKRAINE

L'ÉVÉNEMENT LE PLUS MARQUANT DE L'EXPO 67

Mardi, mercredi, jeudi
1er, 2 et 3 SEPTEMBRE 1981
20 h 00

Billets:
$16.50, $14.50, $11.00, $8.50

SALLE WILFRID-PELLETIER

Également en vente aux succursales du Montreal Trust
Place Ville Marie
Place Bonaventure
Fairview

NOTE
La PLACE DES ARTS a imposé une redevance de .50¢ ou .75¢ de plus sur les prix des billets annoncés ici.

En Vente Maintenant

UNE COMPAGNIE DE 100

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN



— «Les maîtres de l'abstraction lyrique» jusqu'au 6 septembre
— «Paul-Émile Borduas: Collection permanente 1950-1955» jusqu'au 6 septembre
— «Christo: The Running Fence Documentation, 1972-1976» jusqu'au 13 septembre

Entrée libre
Autobus 168
Direction Terre des Hommes

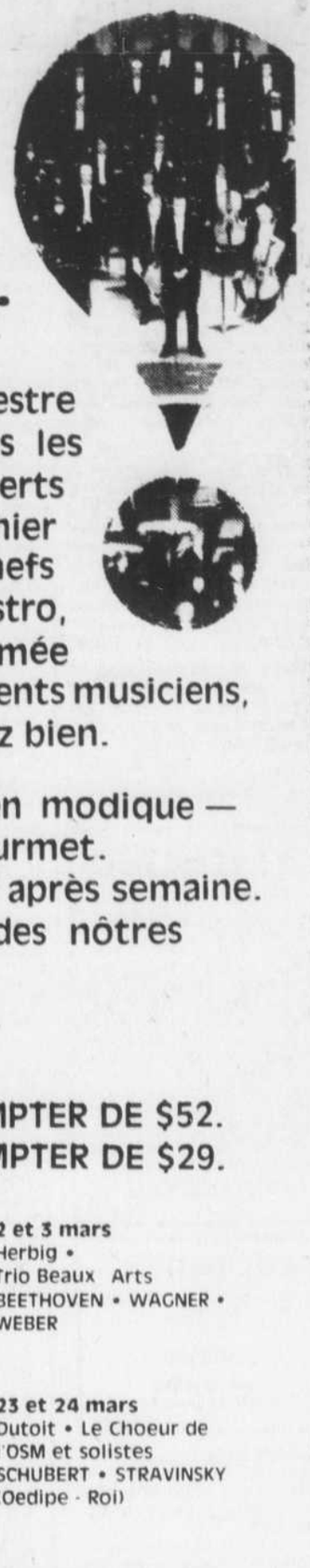
Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Musée d'art contemporain

à voir

- **Gui Dao.** La Chine d'aujourd'hui vue par la caméra discrète, révélatrice, chaleureuse et sensible de Georges Dufaux, un de nos maîtres du documentaire. (Au Outremont mercredi et jeudi.)
- **Excalibur.** Le moyen âge de la légende. Réalisme. Fantastique. Fantaisie. De John Boorman. (Aux cinémas Berri, Crémazie et Brossard.)
- **Le Dernier Métro.** Occupation, théâtre et amour dans un récit où vie et spectacle se confondent grâce à la mise en scène et au pouvoir d'évocation du réalisateur François Truffaut. (Au Berri 5.)
- **Tess.** Réalisé d'après le roman de Thomas Hardy, ce film de Roman Polanski séduit davantage par sa beauté esthétique et sa richesse d'atmosphère que par son intensité émotive. (Au Dauphin 2.)
- **Les Plouffe.** Tournée par Gilles Carle, cette adaptation cinématographique du roman de Roger Lemelin mérite le déplacement pour le soin apporté à sa production et à sa direction artistique. (Au Complexe Desjardins 2.)
- **Des gens comme les autres.** Un drame familial rendu avec intensité par Mary Tyler Moore, Donald Sutherland et Timothy Hutton. Première réalisation de Robert Redford. (Au Complexe Desjardins 4.) **R.G.**

Au bout de chaque cigarette
Un seul filtre: vos poumons

Croyez-le ou non la plus belle musique est à votre portée...



Pensez-y un instant! Nous voici, l'Orchestre symphonique de Montréal avec tous les "grands". Voici notre saison de concerts exceptionnels ... les chefs-d'oeuvre d'hier et d'aujourd'hui ... les plus brillants chefs d'orchestre, y compris notre maestro, Charles Dutoit... des solistes de renommée mondiale et le jeu inspiré de nos excellents musiciens, à la Place des Arts que vous connaissez bien.

Voici notre abonnement, à un prix bien modique — moins dispendieux qu'un repas de gourmet. Il vous garantit votre fauteuil, semaine après semaine. Ainsi réservez dès maintenant. Soyez des nôtres quand la musique prend vie!

LES GRANDS CONCERTS
12 CONCERTS POUR LE PRIX DE 9, A COMPTER DE $52.
6 CONCERTS POUR LE PRIX DE 5, A COMPTER DE $29.



22 et 23 septembre
Dutoit •
Jessye Norman, soprano
BERLIOZ • BEETHOVEN • STRAVINSKY



2 et 3 mars
Herbig •
Trio Beaux Arts
BEETHOVEN • WAGNER • WEBER



19 et 20 octobre
Dutoit •
Perahia, pianiste
MOZART • RESPIGHI • PREVOST



23 et 24 mars
Dutoit • Le Choeur de l'OSM et solistes
SCHUBERT • STRAVINSKY (Oedipe - Roi)



3 et 4 novembre
Orchestre du Centre national des Arts •
Myung-Whun Chung •
Stoltzman, clarinettiste
BEETHOVEN • MOZART



29 et 31 mars
Chailly •
Pascal Rogé, pianiste
DEBUSSY • RAVEL • TCHAIKOVSKY • PROKOFIEV



19 et 20 janvier
Jean-Pierre Rampal •
flûtiste et chef
ROSSINI • MOZART • HAYDN • RIDOUT



20 et 21 avril
Decker •
Buchbinder, pianiste
BEETHOVEN • SCHONBERG • MOREL



Jan. 27 and 28
Mehta • Alissa Mitchenko, pianist
RACHMANINOV • STRAVINSKY • SAINT-SAËNS



4 et 5 mai
Dutoit •
Itzhak Perlman, violoniste
TCHAIKOVSKY • BERLIOZ • RAVEL



16 et 17 février
Dutoit • Kyung-Wha Chung, violoniste
BEETHOVEN • BERG • DEBUSSY • RAVEL



11 et 12 mai
Dutoit • Lois Marsh • Maureen Forrester et le choeur de l'OSM
MAHLER (Symphonie no 2 — "Résurrection")

LES CONCERTS GALA
8 CONCERTS POUR LE PRIX DE 6, A COMPTER DE $34.



15 et 16 septembre
Dutoit •
Colette Boky, soprano
MENDELSSOHN



3 et 4 février
Barenboim •
Orchestre de Paris
BEETHOVEN



27 et 28 octobre
Dutoit • Louis-Philippe Pelletier, pianiste
STRAVINSKY



16 et 17 mars
Rattle •
Yefim Bronfman, pianiste
RACHMANINOV



10 et 11 novembre
Zukerman • Orchestre de Chambre St-Paul
MOZART



6 et 7 avril
Dutoit •
Yo-Yo Ma, violoncelliste
DVORAK



15 et 16 décembre
Conlon •
Claudio Arrau, pianiste
BRAHMS



18 et 19 mai
Dutoit • Leona Mitchell, soprano, Florence Quivar, mezzo-soprano, Gordon Greer, ténor Malcolm Smith, basse et le choeur de l'OSM
VERDI (Requiem)

Téléphonez, écrivez ou venez à notre service d'abonnement — 200 ouest, boul. de Maisonneuve — 842-3402. Cartes Visa ou MasterCard acceptées.

Des abonnements à moitié-prix sont offerts aux étudiants et aux personnes de 65 ans et plus grâce au journal The Gazette
(À ce sujet appeler le service d'abonnement de l'O.S.M.)

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
DIRECTEUR ARTISTIQUE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emploie sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

Voir autres annonces classées, en page 19

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

SYSTEME MODULAIRE (ROYAL) en teak solide composé de: 8 montants 79", 15 tablettes 8" x 31½", 8 tablettes 11¾" x 31½", 1 secrétaire, 1 bar. Très bon état, valeur $2900, vendrais $1200. 9 à 4 h 30 sur sem. 873-7379 25-8-81

ANIMAUX

LEVRIER AFGHAN, très beau, 7 mois, parfaitement propre, besoin espace et affection. Si possible jardin. Vaccins complets + parvo, urgent. 526-1882 24-8-81

ANTIQUITÉS

ATTENTION
Encan d'antiquités tous les dimanches à 1 heure

Chez Langlois et Frères, 390, Principale, St-Thomas d'Aquin, sortie St-Thomas d'Aquin, comté St-Hyacinthe, beaucoup d'antiquités de toutes sortes, spécialité: meubles en pin venant de tous les coins de la province seront vendus sans réserve. Pour renseignements: **LANGLOIS ET FRÈRES INC, ENCANTEURS BILINGUES LICENCIÉS.**

1-514-796-3695
24-8-81

ANTIQUITÉS:

Armoire, buffet,pupître, huche à pain, table. Appeler particulier:

279-5305
après le 26 août téléphoner après 5 h.
24-8-81

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. J.N.O.

ARMOIRE QUÉBÉCOISE en pin, 18e siècle, panneaux soulevés, peintures et gonds en queue de rat, excellente condition. Vente privée, cause déménagement. 649-0664. 24-8-81

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morrier, 288-0318. 25-8-81

MOBILIER SALLE À DÎNER, comprenant: table, 5 chaises droites, 1 chaise capitaine, bahut, berceuse, ainsi qu'un mobilier de chambre à coucher comprenant: lit 3/4, avec matelas, commode, table de chevet, chaise. Table ovale Victorienne, secrétaire. Argent comptant. Personne sérieuse. (514), 372-3762. Y. Robitaille. 24-8-81

LA BELLE ÉPOQUE de Rigaud. Nous exposons à l'aréna d'Outremont, les 21, 22 et 23 août. Notre boutique sera fermée. 24-8-81

ATELIER CIRBEIL. Décapage meubles antiques, boiseries, finition naturelle cire d'abeille faite par l'artisan. 525-2116, 351-1374. 24-8-81

APPARTEMENTS À LOUER

LONGUEUIL, près métro, appartement 5½ au condo Le Square, chauffé, meublé avec laveuse - sécheuse, stationnement intérieur, piscine, nombreux services. $650/mois, après 18 h: 651-3016 25-8-81

L'HÉRITAGE, penthouse, luxueux 6½, 2 s. de bains, piscine, sauna, lave-vaisselle, garage, tous services inclus. $690. Mme Limoges: 337-2822. J.N.O.

VIEUX-MONTRÉAL, grand studio, 1½ pièce, mur brique ancienne, poutres, complètement rénové avec armoires en chêne, cuisinière, réfrigérateur, libre, $420. 878-1213. 25-8-81

OUTREMONT coin Bernard/Champagneur, grand 5 pièces, ensoleillé, 3ème étage, porte-patio, $400 par mois, 279-3752, 274-2078 27-8-81

OUTREMONT appartement luxueux, chauffé, insonorisé, 4 chambres, salon, salle à manger, dinette, cuisine moderne, four encastré, lave-vaisselle, 2 bains, salle lavage. 761-6439, 277-7447. 24-8-81

VIEUX-MONTRÉAL, condominium de prestige, appartement en coin, une chambre à coucher, poutres apparentes, mur brique, accessoires électriques, etc. Situé à 2 pas du Club de squash du Vieux-Montréal. Libre le 1er septembre. $585 (incluant Club de squash). Après 4 h 00, 284-3030. 24-8-81

VILLE ST-LAURENT, beau grand 3½, occupation immédiate, chauffage électrique, électricité payée, tapis mur à mur, piscine. 2300 Thimens, 336-0214. 24-8-81

ST-KEVIN, Côte-des-Neiges, grand 1½, très éclairé, 3e étage, balcon, $205 par mois. 733-4665, 279-5182. 24-8-81

ROCKHILL, 4870 Côte-des-Neiges, 4½, 14e étage, vue splendide, 1er septembre, $560/mois, avec garage. 735-2189 24-8-81

APPARTEMENTS À PARTAGER

PRÈS DU CEGEP BOIS DE BOULOGNE, 4½ à partager avec étudiant, pour septembre. 387-7959 25-8-81

CONDOMINIUMS CONDOMINIUMS CONDOMINIUMS

les jardins du manoir

Copropriété sise dans les anciens jardins du Manoir historique Rouville-Campbell

LES CONDOMINIUMS LES JARDINS DU MANOIR, FORMULE INEDITE DE COPROPRIETE, À L'OMBRE DU MONT ST-HILAIRE, VOTRE PROPRE MAISON SUR UN TERRAIN DETENU EN COPROPRIETE.

LES JARDINS DU MANOIR
MONT ST-HILAIRE 464-3141



VOTRE MAISON-CONDOMINIUM DANS LA NATURE
Venez voir. Cette photo montée n'est vraiment pas fidèle 24-8-81

ANTIQUITÉS

EXTRAORDINAIRE VENTE AUX ENCHÈRES
SAMEDI 29 AOÛT À 13 h 00
Visite: 10 h 00 jusqu'à l'encan

Meubles antiques, bijoux de succession, lampe Tiffany, grande sélection de superbes et rares tapis orientaux tissés à la main, collection de monnaie canadienne, horloge par excellence, ivoire, procelaine de Dresden, Meissen, Royal Vienna. Jolie sélection de peintures, montres de poche en argent et or, coutellerie en argent sterling, gong oriental antique, importante statue de bronze, ensemble de salle à manger Heplewhite, lustres en cristal antiques, table rabattable, toiles par G.H. Jenkins, W.T. Richards, verres, louche georgienne en argent sterling, bol à punch vénitien du 19ème siècle, lampe Satsuma antique, lampe de table Tiffany signée, vaisseliers, tables d'occasion, horloge antique grand-père, ensemble à thé, boîte à musique, service de table en porcelaine.

Plusieurs articles ont été consignés à cette vente sans minimum ou réserve.

Une prime de 10% sera payable en plus du prix d'achat sur tous les articles achetés à nos encans.

INDUSTRIES EMPIRE INC.
737-5343 5500, rue Paré 737-8653
24-8-81

BUREAUX À LOUER BUREAUX À LOUER

BUREAUX POUR PROFESSIONNELS
Près Place Ville-Marie

— Service de réception, téléphoniste, photocopie.
— 5 espaces de 200 à 400 p.c., taux de base 5,95 le p.c.

866-0315
24-8-81

COURS

lecture rapide
La bonne lecture tél:843-8145
418, Sherbrooke est Montréal H2L-1J6
24-8-81

BUREAUX À LOUER

1740 p.c. ou jusqu'à 10 bureaux au métro Henri-Bourassa, chauffé, climatisé, taxes, électricité payés. $10. le p.c. 676-7217. 26-8-81

2 BUREAUX À PARTAGER, idéal pour avocats, à deux pas du Palais de Justice, s. de réception, photocopie, secrétariat juridique, déjà établis. Prix irréfutable. 842-6610. 28-8-81

MAISON DU COMMERCE, 1080 Beaver Hall, 700 p.c., très bien divisé, 2 bureaux et grande salle de réception, tapis inclus. 878-1644. 24-8-81

CHALETS À LOUER

STE-MARGUERITE un mille du village, 5½, équipé, foyer, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, beau site, près de rivière, $2500. 669-7217, 1-228-3767. 25-8-81

LAC CARRÉ, bord du lac près du mont Blano, et mont Tremblant, chauffage, foyer, 2 chambres, 4½ pièces. 277-4616. 24-8-81

CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE À LOUER, usage de la cuisine, Outremont. 272-5308 24-8-81

CHAMBRES DEMANDÉES

DAME RETRAITÉE désire louer 2 pièces avec repas si possible, Côte-des-Neiges ou Notre-Dame-de-Grâce. 737-3888 24-8-81

COMMERCE À LOUER

QUEEN MARY - CÔTE-DES-NEIGES, magasin à louer, prêt 1er septembre. Coin très achalandé, $2100/mois. 271-6381, 271-1186.

COMMERCES À VENDRE

Trust Royal Services immobiliers

CARIGNAN

Restaurant français 15 minutes de Montréal, équipé au complet système d'alarme, terrain semi-boisé 63,500 p.c., canadienne 3 lucarnes, prix réduit $125,-000. C. TREBALAG 463-3731, 653-6821. SERVICE PAGETTE.

COURTIER 24-8-81

LIBRAIRIE D'OCCASION dans le plus important centre-ville des Cantons de l'Est. Bail très avantageux, clientèle régulière. Stage complet de formation au candidat choisi. Prix fixé pour vente rapide avant la rentrée de septembre. Yvon Rocher, (819)564-1814. 5-9-81

COURS

COURS D'ASTROLOGIE
Début des cours: 14 septembre. Informations et inscriptions: René-Guy Chédanne, Centre de Recherche Astro-Psychologique de Montréal Inc.

843-7075 24-8-81

COURS DE PIANO
Pour jeunes enfants, privés ou en petits groupes. Méthode dynamique, formation musicale complète. Cours privés pour adultes et enfants. Préparation à tous diplômes. Professeur expérimentée.

387-4490 24-8-81

COURS

ESPAGNOL, professeur compétent, méthode efficace, cours privés ou en petite groupes. $5,00 l'heure. 282-0945. 24-8-81

GUITARE CLASSIQUE et musique, professeur ayant longue expérience d'enseignement conservatoire, cours particuliers. Ahuntsic. 381-2470. 24-8-81

COURS DE PIANO, débutants et adultes, secteur avenue du Parc — Mont-Royal, 844-2764. 24-8-81

COURS DE GUITARE CLASSIQUE pour tous les niveaux. Denis Quevillon: 270-8322. 24-8-81

DEMANDES D'EMPLOI

ADMINISTRATEUR D'IMMEUBLE À REVENUS — longue expérience, bilingue. 735-0678 27-8-81

DÉMÉNAGEMENTS

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour petit et gros déménagements. Spécialité poêle et réfrigérateur, aussi emballage et bien-être social accepté. 253-3275. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

R.M. DEMENAGEMENTS 24 heures par jour 1 à 8 pièces. 677-6938. J.N.O.

DIVERS

PEAU D'OURS POLAIRE de 9', tué 1981, tannée et montée pour tapis ou murale, impeccable, $4500. 642-8513. 24-8-81

EXERCYCLE électrique, une grosse vitesse. Appelez après 7 h, 658-7231 28-8-81

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

OUTREMONT
Bernard/Champagneur, jusqu'à 2,000 p.c., $6 à $15 le p.c. Idéal pour restaurant.

279-3752
274-2078
24-8-81

GARDERIES

GARDIENNE demandée pour demeurer à la maison et garder 2 écolières de 5 et 7 ans, à partir du 8 septembre. Logée et nourrie avec chambre privée (T.V. et téléphone) plus salaire hebdomadaire. Bonne opportunité pour apprendre ou améliorer ton anglais. Situé à Burlington près de Toronto. Appelez en tout temps 1-416-335-8068. 24-8-81

PERSONNE DEMANDÉE pour garder 2 enfants, 3 ans et 5 ans, près de l'Université de Montréal, 3 jours par semaine. 737-9032 24-8-81

GARDIENNE DEMANDÉE pour 2 fillettes, 3 jours par semaine. Outremont. 274-2137 24-8-81

CHERCHE gardienne pour garder chez moi bébé 3 mois, du lundi au vendredi, 8 h 30 à 5 h 00, Ile-des-Soeurs. Jour: 761-3581 poste 63, soir: 767-8510 24-8-81

PERSONNE FIABLE et expérimentée pour garder bébé de 5 mois environ 5 heures par jour de lundi au vendredi, début septembre. 844-7120 25-8-81

CHERCHE FOYER CHALEUREUX ET STIMULANT avec 1 ou 2 enfants pour garder fillette de 2 ans, 3 jours semaine, N.D.G., 482-6299. 26-8-81

AVEZ-VOUS BESOIN DE FAIRE GARDER votre enfant? Outremont. Tél: de 11 h à 18 h au 273-5925. 24-8-81

LA MÉTÉO

L'anticyclone qui a donné du temps généralement ensoleillé sur la majeure partie du Québec continuera à influencer le Québec aujourd'hui. Une perturbation sur la Baie d'Hudson donne de la précipitation sur l'extrême nord du Québec.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum de 28. Aperçu pour dimanche: beau.

LEVER DU SOLEIL: 6 h 04
COUCHER: 19 h 51

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum 26. Aperçu pour dimanche: ennuagement.

Réservoirs Cabonga, Gouin, Pontiac-Gatineau, Rivière du lièvre, Laurentides, Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie, lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum 28. Aperçu pour dimanche: beau.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum 28. Aperçu pour dimanche: beau.

Estrie-Beauce: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum 28. Aperçu pour dimanche: beau.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum 22. Aperçu pour dimanche: beau.

Rimouski, Matapédia, St-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum 24. Aperçu pour dimanche: beau.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 20. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	Averses	13	20
Victoria	Averses	12	19
Edmonton	Ensoleillé	10	26
Calgary	Ensoleillé	9	26
Whitehorse	Ensoleillé	8	16
Regina	Ensoleillé	15	27
Winnipeg	—	—	—
Toronto	Ensoleillé	15	26
Ottawa	Ensoleillé	15	28
Québec	Ensoleillé	14	27
Halifax	Ensoleillé	10	25
Fredericton	Ensoleillé	10	26
Charlottetown	Ensoleillé	12	24
St Johns	Ensoleillé	8	20

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	Ensoleillé	52	83
Atlanta	Averses	65	77
Atlantic City	P. nuageux	64	76
Boston	Ensoleillé	59	75
Buffalo	P. nuageux	60	81
Burlington	Ensoleillé	56	81
Charleston WV	P. nuageux	57	80
Charlotte NC	Pluie	60	73
Chicago	Ensoleillé	59	83
Cleveland	Ensoleillé	58	80
Dallas	Beau	66	92
Denver	P. nuageux	58	84
Détroit	P. nuageux	55	82
Hartford	Ensoleillé	50	83
Honolulu	Ensoleillé	73	87
Houston	Ensoleillé	66	95
Kansas City	Ensoleillé	61	85
Las Vegas	Beau	75	105
Los Angeles	Beau	69	92
Miami Beach	Orages	76	90
Minn. St. Paul	P. nuageux	62	79
New Orleans	P. nuageux	71	90
New York	P. nuageux	64	91
Norfolk Va	Nuageux	65	75
Oklahoma City	Ensoleillé	62	87
Orlando	Orages	74	88
Philadelphie	P. nuageux	60	81
Phoenix	Ensoleillé	83	107
Pittsburgh	P. nuageux	55	79
Portland Me	Ensoleillé	50	79
Portland Or	Beau	55	84
Reno	Ensoleillé	42	93
Tampa	Orages	73	83
Salt Lake City	Beau	60	89
San Diego	Beau	70	82
San Francisco	P. nuageux	54	68
Seattle	Nuageux	55	74
Spokane	P. nuageux	48	85
Syracuse	P. nuageux	57	82
Tulsa	Ensoleillé	60	87

AMÉRIQUE CENTRALE

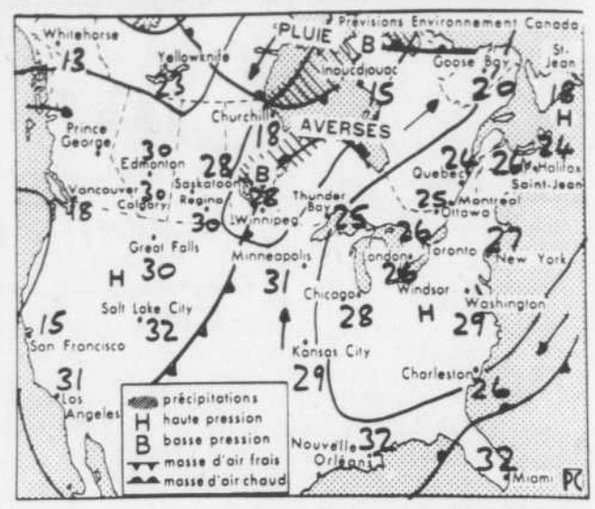
(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MAX	MIN
Acapulco	Pluie	24	34
Barbades	P. nuageux	—	—
Bermudes	P. nuageux	27	30
Curaçao	Beau	27	34
Freeport	P. nuageux	23	32
Guadalajara	P. nuageux	—	—
La Havane	P. nuageux	25	32
Kingston	P. nuageux	24	33
Montego Bay	Beau	24	32
Mexico	P. nuageux	14	24
Monterrey	P. nuageux	24	31
Nassau	Beau	23	32
San Juan	P. nuageux	26	32
Trinidad	Averses	22	32

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRÉ	HEURE
Aberden	P. nuageux	17	13 h
Amsterdam	Nuageux	17	13 h
Ankara	Clair	31	15 h
Athènes	Clair	30	14 h
Auckland	P. nuageux	7	Minuit
Beyrouth	Clair	29	14 h
Berlin	Nuageux	15	13 h
Bonn	Pluie	16	13 h
Bruxelles	P. nuageux	16	13 h
Le Caire	Clair	31	14 h
Casablanca	Clair	24	Midi
Copenhague	Nuageux	16	13 h
Dublin	Nuageux	18	13 h
Genève	P. nuageux	18	13 h
Jérusalem	Clair	28	14 h
Lisbonne	Clair	25	Midi
Londres	P. nuageux	17	13 h
Madrid	Clair	28	13 h
Malte	P. nuageux	29	13 h
Moscou	Nuageux	24	15 h
New Delhi	P. nuageux	35	17 h
Nice	Clair	26	13 h
Oslo	P. nuageux	18	13 h
Paris	P. nuageux	19	13 h
Rome	P. nuageux	28	13 h
Sofia	Clair	27	14 h
Stockholm	Pluie	14	13 h
Tokyo	Nuageux	26	21 h
Tunis	Clair	33	13 h
Vienne	Pluie	15	13 h
Varsovie	Nuageux	17	13h



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
À 18 h hier	15	29
Normale	14	24
Records	7 (1957)	33 (1955)

PRÉCIPITATIONS*
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	0	—
Ce mois-ci	32	—
Normale pour ce mois	87	—
Cette année*	583	—
Normale pour l'année	707	—

*Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	0
Ce mois-ci	12
Normale pour ce mois	20
Cette saison	22
Normale au 31 juillet	27

*Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.

LOCAL DEMANDÉ

À la recherche d'un local

CENTRE D'ACCUEIL RAYON DE SOLEIL

Les offres seront en général dépouillées par le soussigné dont l'adresse est indiquée ci-dessous, jusqu'au 25 août.

15,000 p.c. plus ou moins, demandés sur rez-de-chaussée dans un édifice de type commercial ou industriel dans la région Est de Laval.

Utilisation: Atelier de tissage et céramique pour Centre de réadaptation pour personnes handicapées.

Bail de 5 ans.

De plus amples informations peuvent être demandées au soussigné.

Aucun dépôt exigé.

Préférence sera donnée à un édifice déjà existant.

Veuillez spécifier: 'Offre Centre d'Accueil Rayon de Soleil", directement sur l'enveloppe.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres.

Jocelyn Chevrier, Directeur Général par intérim
395, boulevard Cartier
Laval-des-Rapides,
Laval, Québec
(514) 625-1065
24-8-81

GARDERIES

TECHNICIENNE en garderie mère de 2 enfants (2 ans), offre service de garde éducative pour 2 autres enfants, 5 jours semaine. Secteur Côte-des-Neiges, Outremont. 739-7910. 24-8-81

RECHERCHONS PERSONNE RESPONSABLE et dynamique qui saura répondre aux aspirations et à la curiosité insatiable d'un garçon de 5½ ans. Tous les jours, après la maternelle. 274-1297, après 6 h 24-8-81

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Virginal italien Zuckermann
Réalisation 1976, bleu, liséré or, banc assorit. $2,500.

271-7851 24-8-81

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

À LOUER
Milieu Dollard
4060 St-Laurent coin Duluth
Disponible immédiatement 1,500 à 15,000 p.c.
Informations:
Gilles Depmsey

854-6404 24-8-81

LOGEMENTS À LOUER

BALDWIN ET TIFFIN, 2 grands 4 ½, neufs, 3 minutes du métro Beaugrand. 354-8082. 24-8-81

N.D.G. grand et beau 7½, entièrement meublé, haut duplex, boiseries de chêne, planchers bois franc, foyer, $600 par mois. Téléphonez à 486-5383. 28-8-81

LOGEMENT 4½, Prince Arthur ouest, cuisine et salle de bains rénovées, idéal pour 2 personnes, $500 par mois. 842-6920. 24-8-81

RIDGEWOOD SOUS-LOCATION (cession de bail), grand 4½, tranquille, éclairé, face à forêt, $370, garage compris, libre 1er septembre. 849-6253, 737-5011 26-8-81

LOGEMENTS LUXUEUX, Christophe-Colomb et St-Zotique, entièrement restaurés, armoires, boiseries et planchers chêne, climatiseur central silencieux, libre, 4½, $370. 878-1213 25-8-81

OUTREMONT, grand 4½, 1er octobre, $450, réfrigérateur, cuisinière fournis, immeuble de classe. 272-6965 26-8-81

LOGEMENTS À LOUER

C.D.N., Soissons, haut, 6½, chauffé, équipé, 1½ salle de bains, verranda, garage, $600. Libre 1er octobre. 737-0484 25-8-81

VIEUX-LONGUEUIL, 5 min du métro, rez-de-chaussée: 6 pièces, 3 c.c., salon double. Au sous-sol: grande salle de séjour. Chauffé, électricité payée, patio, garage. $725. 679-8200. 24-8-81

LOGEMENTS DEMANDÉS

INFIRMIÈRE travaillant à temp partiel cherche grand 2½ ou petit 3½ non meublé, chauffé, pour le 1er septembre, centre-ville, près métro. Loyer raisonnable, 937-1945 24-8-81

Vous partez en voyage, en tournée, en stage? Personne responsable, évacuée temporairement pour rénovations chez elle, cherche sous-louer appartement ou maison tout meublé(e) pour 2/3 mois entre 1er sept. et 1er déc. 845-7790 prière laisser message au répondeur. 24-8-81

MAISONS À LOUER

BROSSARD PRES DU PONT CHAMPLAIN, 3 chambres, salle à dîner, salon, sous-sol fini, garage. $550. Références demandées. 465-8715. 26-8-81

OUTREMONT, maison unifamiliale, 4 chambres à coucher, grand jardin en arrière, libre rapidement. 274-8492, 683-8152, Bernard. 24-8-81

OUTREMONT EN HAUT, sous-location, maison moderne, 2 étages, 4 chambres à coucher, 2½ s. de bains, foyer, garage, sous-sol, jardin. 737-4988. 24-8-81.

MAISONS À LOUER

OUTREMONT rue Durocher, grande maison 2 étages, 8 pièces dont 4 chambres à coucher plus 2 grandes pièces dans sous-sol avec toilette et buanderie. Grande cuisine modernisée, galerie-patio, cour fermée, stationnement privé, chauffé, partiellement meublée, $850 par mois. 270-3456. 31-8-81

MAISON ANCESTRALE, au bord du Richelieu, 35 minutes de Montréal, semi-meublée, 2 foyers, 2 poêles à bois. 272-6686, du lundi au vendredi de 9 h à 5 h 25-8-81

CAUSE DÉPART POUR 1 an du 1er septembre au 1er juillet, maison de style Victorien, toute équipée, 2 étages, à côté du métro Laurier. $700/mois, tél.: 843-6458 de 10 à 19 h. 25-8-81

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

1er NOVEMBRE, grande maison rénovée, foyer, 3 chambres à coucher, étude, cuisine moderne équipée, 70 acres, jardin, dans l'Outaouais. $400. 819-986-6172. 24-8-81

OCCASIONS D'AFFAIRES

TELEX SERVICE COMMUN $15,000 par mois plus 75c (frais de service) par message. Par téléphone ou en personne. 694-4800 27-8-81

OEUVRES / OBJETS D'ART

HUILES de Claude Le Sauteur, un livre J.A. Martin photographe par Claude Le Sauteur. Après 6 h 00, 279-0808. 24-8-81

COLLECTION D'ART et d'objets traditionnels inuits: sculptures, jeu d'échec, dessins, etc. Occasion unique, prix à discuter: 674-8914. 24-8-81

REPRODUCTION TIFFANY, 22" de diamètre, motif fruitier, 272 morceaux, $500. 334-4976. 24-8-81

ARTISANAT Jeannois à vendre pour boutique ou particulier, travail soigné, bas prix. Tél.: 735-5014, soir. F. Benoit. 24-8-81

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE POUR BUREAU D'AVOCATS
$17,000 ou + selon compétence

5 ans d'expérience de secrétariat juridique ou général, excellente orthographe, sténographie dans les deux langues.
Discrétion assurée.

526-9427 24-8-81

RECHERCHONS

Secrétaire juridique ayant expérience dans le domaine matrimonial, bonnes conditions de travail, salaire selon compétence.

849-6325
24-8-81

Aimeriez-vous améliorer vos revenus? Représentez la société des produits d'éclairage garanti du Canada. Vos clients sont les commerces, industries, etc. de votre région. Excellentes commissions, comptes protégés. Plein temps ou temps partiel. La Cie Electrique Certifiée, C.P. 433, Drummondville, Québec J2B 6W3. Téléphonez (819)477-2979. 24-8-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust

OUTREMONT
LUXUEUSE RÉSIDENCE. Pièces de réceptions spacieuses, 4 grandes chambres plus 2 autres avec salle de bain, 3 cheminées naturelles, salle de billard. Terrasse sur le toit, sous-sol aménagé. Fournaise neuve. Beaucoup de rangement, 3 garages, jardin, serre. **Jacqueline Nantel Brault 934-1818, 932-0566.**

OUTREMONT
(BERNARD) — Triplex rénové, grands 8 pièces, occupation rez-de-chaussée. Excellent immeuble, Financement possible avec bon comptant. **Jacqueline Nantel Brault 934-1818, 932-0566.**
24-8-81

OUTREMONT, cottage entièrement rénové par un architecte, boiseries, 4 chambres, 2½ s. de bains, foyer naturel, piscine creusée chauffée, grand jardin, stationnement 3 autos, rue tranquille, près université. Propriétaire, financement. Pour rendez-vous: 342-1983 24-8-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal Services immobiliers

CONDOMINIUMS
VIEUX MONTRÉAL

Dans le projet de rénovation le plus ambitieux du Vieux Montréal, à l'ombre de l'Église Notre-Dame, **cinq appartements** de une à trois chambres à coucher, tous avec foyer, murs de brique, poutres apparentes, à partir de $89,500. à $170,000. Michelle Bérard 876-2515, 276-0319.

ROSEMONT

Superbe logement, cachet notable; cuisine et salle de bains modernes. Roger Lauzon, 274-9491, 842-4913.

MONTRÉAL - RIVE-SUD

INVESTISSEURS intéressés seul., occasion d'acheter propriétés exclusives, minimum de comptant, hyp. à taux bas, à Montréal ou Rive-Sud, renseignez-vous auprès d'un spécialiste CLAUDE TREBALAG 463-3731, 653-6821. SERVICE PAGETTE.

CARRÉ ST-LOUIS

Rues Laval, Henri-Julien, Drolet; 7 duplex, 1 triplex. À vendre séparément. Idéal, copropriétés. Pierre Seguy, 274-9491, 388-2558.

COURTIER 24-8-81



VILLE MONT-ROYAL

Superbe résidence semi-détachée en pierre (partie de gauche) située au 568 av. Berwick. 3 c. à c., 2 s. de bain, fenêtres en plomb, foyer naturel en pierre, moquette partout, sous-sol fini, beau jardin, garage double. Prix: 175.000$, hyp. 50.000$ à 10¼% jusqu'avril. 83. Libre immédiatement, vente privée. **Tél. 272-8613. Visites samedi 8 et dimanche 9 août de 13h à 17.** 24-8-81

OUTREMONT
Sur le marché pour la 1ère fois

"Townhouse" spacieux en excellent état. Grand salon et salle à manger en enfilade. Petit "den" ou bureau au rez-de-chaussée. Cuisine spacieuse, 4 chambres à coucher doubles, garage, jardin. $135,-000. MLS **LOLA G. AUCOIN 342-9300 ou 731-6817.**

Frank A. Norman Inc.
courtier licencié
731-6817 24-8-81

Trust Royal Services immobiliers

NORTH HATLEY

Maison de campagne superbe, 12 pièces, grange, manège pour chevaux, piscine creusée, 155 acres. Mme Michelle Garant 819-565-8880, 563-9834.

COURTIER 24-8-81

PROPRIÉTÉ À VENDRE

BOUCHERVILLE, superbe cottage avec garage, piscine creusée en béton, terrain de 14 253 p.c., $75,000 d'hypothèque à 12¾%, pour 4 ans, prix $145,000. Thérèse Chartrand. 651-1000, 655-5224. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 24-8-81

Le théâtre pour enfants

Où le public est roi

par Nicole Campeau

Il y a à peine quelques années, on ne portait guère attention au théâtre pour enfants. Ca n'était pas «Le» théâtre. Désormais, ce théâtre, qui inaugurait hier son huitième Festival, a non seulement sa place au soleil mais il offre plus que jamais un produit de qualité.

Chaque année, une soixantaine de spectacles différents sont présentés à travers le Québec dans le réseau des écoles, des salles et places publiques et des centres de loisirs, par quelque 25 troupes subventionnées et quelques dizaines d'autres, professionnelles et amateurs, qui se forment ou disparaissent au gré des budgets difficiles et des appuis.

L'abondance de la production théâtrale québécoise pour tue 50% de la production canadienne. Cette surabonnadienne. Cette surabaondance propre au Québec se retrouve d'ailleurs dans les troupes indépendantes, beaucoup plus nombreuses qu'ailleurs, qui ont donné naissance au phénomène des cafés-théâtre en drainant une partie des finissants des écoles de théâtre.

Si le théâtre pour enfants reste pour les praticiens qui y oeuvrent moin «glamour» que l'autre, il n'est plus cependant ce théâtre où l'on est «en attendant». Dynamique, créateur, critique par rapport à lui-même, il est maintenant perçu comme un moyen d'expression ayant sa richesse propre. Comédiens, marionnettistes, clowns y poussent toujours plus loin le perfectionnement de leur art.

C'est aussi un théâtre, qui, plus que tout autre, se préoccupe de son public. «La plupart des troupes, explique Louise La Haye, directrice artistique du 8ème Festival, entretiennent un rapport constant avec les enfants. Elles sont très soucieuses du contenu qu'elles véhiculent et des manières les plus efficaces de les rejoindre. Souvent, elles donnent des représentations-vérification pour tester les réactions et faire les modifications appropriées avant de finaliser le spectacle. Ou encore elles font suivre le spectacle de discussions avec les enfants.

«Avec le début des années 70, où des troupes ont commencé à vouloir délaisser le théâtre traditionnel du merveilleux et des contes de fées et à réfléter les réalités vécues par les enfants choisissant de se mettre à l'écoute de leur public, ça été la naissance du nouveau théâtre pour enfants et de début de son essor».

C'est un théâtre qui se définit comme progressiste, émancipateur, qui s'adresse à l'enfant comme à un être humain à part entière, qui vaut l'aider à devenir autonome, à réfléchir et à remettre en question les réalités humaines avec lesquelles il est au prises. Il parlera ainsi de l'abus d'autorité des adultes, du racisme ou de la pollution sans pour autant négliger la fantaisie qui aide à faire passer les choses.

Il y a d'ailleurs eu en réaction au théâtre traditionnel une telle préoccupation du contenu qu'elle s'est faite, les premières années, en partie au détriment de la qualité théâtrale.

«Les troupes, raconte Mme LaHaye, se sont mises à faire des créations collectives (ce qui est d'ailleurs encore la principale forme de création puisque le répertoire du théâtre pour enfants est encore très mince) où il n'y avait plus d'histoires mais où un thème était développé sous forme de tableaux. Elles travaillaient avec peu de décors, peu de moyens. Elles se sont fait reprocher d'être trop sérieuses et ont commencé à se rendre compte qu'elles faisaient trop manifestement la morale».

«Maintenant, le mouvement de balancier revient. Il y a plus de diversité qu'il y a quatre ou cinq ans, les spectacles se font plus fantaisistes, ils touchent au fantastique ils recommencent à raconter des histoires, le contenu reste toujours aussi important mais les messages sont davantage suggérés, appuyés par les recherches de mise en scène, de scénographie, de création des personnages. On assiste au retour du metteur en scène, on recommence à avoir quelques auteurs de théâtre pour enfants».

Le théâtre pour enfants se veut aussi près que possible de son public, c'est aussi pour cela que les spectacles sont toujours conçus en fonction de catégories d'âge bien précises». Le contenu et les moyens doivent s'adapter au degré de développement des enfants et à leurs objets de préoccupations, précise Louise La Haye. Sinon, ils perdent pour les enfants, une grande partie de leur intérêt et de leur efficacité».

Dans l'univers du théâtre pour enfants, la frontière n'est pas toujours nette entre le pédagogue et le comédien. Mme La Haye, qui revient d'un voyage en France, note d'ailleurs qu'il commence à s'y développer des recherches sur les formes théâtrales pouvant s'adapter aux structures de la pensée de l'enfant. Elle estime que le théâtre d'ici pourrait bien suivre aussi cette voie qui ne ferait d'ailleurs que développer de façon plus systématique une démarche empirique déjà existante.

Si le théâtre pour enfants rêve encore d'une salle bien à lui qui consaorerait sa place dans le théâtre d'ici et lui permettrait de se produire dans des conditions optimales, son invasion des écoles n'en a pas moins des retombées heureuses.

La technique théâtrale commence à descendre de la scène pour deveni un moyen pédagogique. Avec la contribution de praticiens qui ont donné stages et ateliers, l'expression dramatique peut être utilisée pour enseigner la langue seconde ou encore travailler auprès d'enfants caractériels quand ce n'est pas tout simpelement en tant que moyen personnel d'expression dramatique.

Malgré l'importance et la qualité de sa production, le théâtre pour enfants n'est reste pas moins nettement défavorisé par rapport au théâtre pour adultes. Moins subventionné, il ne peut guère, en outre, compter sur les recettes au guichet. Ses artisans n'en semblent pas moins déterminés à occuper une place à part entière dans le paysage théâtral québécois.

Le comité permanent de théâtre pour enfants de l'Association québécoise du jeune théâtre et le Festival annuel ont fortement contribué au regroupement des intervenants et à la diffusion de leur travail et de leurs préoccupations. L'avenir semble prometteur.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
844-3361 (pour tout autre service)
- 55¢ par ligne agate
- Chaque parution coûte $8.80 le pouce et ½
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 18

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

Le nom qu'un ami recommande!

VISITES LIBRES
WESTMOUNT - 36 Burton
dim. 23 août 2-4
Occupation immédiate. Faites une offre. Maison de ville restaurée, 4 chambres à coucher, cuisine campagnarde, jardin. Solde de vente possible. **Joan Samuels 935-8541, 933-2446.**

WESTMOUNT - $200,000
Maison victorienne en pierres grises, spacieuse, plafonds de 12 pieds, chambre à coucher principale 14 x 28, den, jardin, hypothèque à 10¼%. Doit être vendue. **Josette Clément 935-8541, 933-0661.**

FABREVILLE
Ferme Ste-Thérèse. Splendide bungalow de 7 pièces, au bord de la rivière Mille-Îles. 4 chambres à coucher. 2 salles de bains, garage double. **C.R. Angers 935-8541, 337-5456.**

CENTRE-VILLE
Près de Sherbrooke et Guy. Presque 3,500 pieds sur 4 étages, ou un "Penhouse", appartement impeccable, et 2 étages comme bureaux. A été complètement rénovée. Appelez **Irene Wright 935-8541, 487-5904.**

OUTREMONT
$175,000. Bonne maison familiale détachée. 8 pièces, 4 chambres à coucher, 3 salles de bain, salon avec foyer, garage. Faites offre. **C.R. Angers 935-8541, 337-5456.**

Dimanche 23 août 3-5 p.m.
N.D.G. — $137,000.
3421 King Edward
Un bijou de cottage construit sur spécifications. Garantie du constructeur. **Grace Scarabelli 935-8541, 861-0825.**

N.D.G.
Le vendeur de ce duplex de 5½-6½ pièces situé sur McLynn vous consentira un solde de prix de vente de $40,000 à 14%. Exclusif. **Guy Labrecque 935-8541, 488-3770.**

Dimanche 2-4 p.m.
N.D.G. Est — $199,650.
3435 Grey
Super cottage semi-détaché, 4 chambres à coucher. 2½ salles de bain, garage, jardin. Occupation immédiate. Louis P. Brisson 935-8541, 484-7738.

Dimanche 23 août 3-5 p.m.
WESTMOUNT — $184,000
479 Victoria
Charmante maison de ville, bien située, près de Sherbrooke. Pleine de surprises. 3 foyers, sous-sol fini avec entrée séparée, jardin, stationnement. Exclusive. **Karin Marks 935-8541, 931-6878**

VILLE ST-LAURENT
Magnifique triplex avec Bachelor près train, métro Henri-Bourassa, propriété impeccable terrain paysagé. Excellent investissement. Faut vendre. **CHARLES GAGNÉ, 664-1070, 336-5259.** 24-8-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DUVERNAY, près du pont Papineau, maison style ranch, 7 pièces, foyer, terrain 75 x 100, $85,000. 669-3123. 25-8-81

BORD DE L'EAU, coin paisible à Bordeaux, piscine intérieure, sauna, foyer, quai privé, possibilité financement à 13½%. 334-0146 ou 382-4131. 24-8-81

A PERCE, COMTÉ DE GASPÉ, maison 6 pièces, chauffage électrique, foyer Franklin, vue panoramique, face rocher Percé. 525-7130 après 17h. 24-8-81

CENTRE-VILLE OUEST, maison de 6 logements, stationnement arrière, bonne condition, prix demandé, $115,000. Particulier. 931-4954. 27-8-81

ST-LAMBERT, prix raisonnable, bungalow, brique, 2 chambres, sous-sol fini, terrain superbe, tranquilité absolue, Pas d'agent s.v.p. prenez rendez-vous, 671-7838. 24-8-81

MAISONS (2), rue Panet, proximité Radio-Canada, $36,000. 524-5957 de 9 à 5h. 24-8-81

SNOWDON en face d'un parc, duplex 5½ — 6½, boiseries chêne fumé, foyer, garage, $85,000. Imm. PAL courtier, 489-1260 25-8-81

MONT ORFORD, lac à la Truite, style Suisse, spacieux, 7 pièces, 1 acre, $53,500, $35,000 hyp. 10%. Près ski, golf, lac. Chauff. élec. foyer, cave, meublé. Beaucoup d'arbres. 1-819-843-5246. 26-8-81

BROSSARD, SÉVILLE, cottage exclusif, piscine intérieure, 5 c.c., 3½ s. de bains, 2 foyers, bain romain. 465-3474. 31-8-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT, 706 avenue Bloomfield, superbe triplex 3X7, boiseries de chêne, grand sous-sol, rez-de-chaussée vacant, idéal copropriété, $150,000. Visites libre samedi — dimanche 2 à 5 h. 488-2952, 733-8965, 273-3535. 24-8-81

SUTTON AUBAINE, chalet Suisse 1972, 7 pièces, 2 salles de bains, foyer, grand terrain, vue panoramique. 1-514-538-3848. 24-8-81

CENTRE-VILLE, $185,000 — Proche des hôpitaux, métro et Alexis Nihon. Bloc de petits appartements en très bon état. Pour détails. Appelez Mme Wright 487-5904 Mlle Clément 933-0661 935-8541. A.E. LEPAGE COURTIER 24-8-81

POINTE AUX ANGLAIS (OKA), magnifique propriété avec vue sur le lac des Deux-Montagnes, terrain 105,000 p.c., entièrement paysager, 7 pièces, foyer, garage double 2 étages avec atelier attenant. Piscine creusée chauffée 43' x 25', etc. prix $158,000. Tél: 1-479-8943 ou 727-7390 24-8-81

CENTRE-VILLE, idéal pour professionnel, élégante maison de 11 pièces, impeccable, cheminée en marbre, plafonds de 12', sous-sol aménagé avec entrée pirvée, 2 garages, jardin, $250,000, hyp à 15%, 933-0661, 761-2018. 24-8-81

ST-MARC — La sérénité du bord de l'eau, 26,000 pieds de terrain et une immense maison centenaire tout brique. Susan Lindsay 584-2522 467-1120 MONTREAL TRUST COURTIER 24-8-81

ST-HENRI rue Agnès, face au parc, duplex âgé bien entretenu, 6 et 4 pièces, 3 garages, $30,000. Pas d'agent, 671-0954. 24-8-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BELOEIL — Abri fiscal, classe 31, bloc de 30 appartements, tout briques, revenu $96,480. Chauffage électrique. André Vandry 467-1120 MONTREAL TRUST COURTIER 24-8-81

PRÈS DU PARC LAFONTAINE — Triplex 5½, intéressant pour copropriété occupation immédiate, financement 12%, faites offre. Jeannette Laplante 651-9381 — 672-1576 24-8-81

PLATEAU MT-ROYAL RUE DULUTH — Nouveau sur le marché, duplex 3½ pces, avec commerce. Jeannette Laplante 651-9381 — 672-1576 24-8-81

PLATEAU MT-ROYAL — Offert pour la 1ère fois, co-propriété, chauffage individuel 6-5-6, pces, site extraordinaire, Jeannette Laplante 651-9381 — 672-1576 24-8-81

C.D.N. RUE FULTON FAUT VOIR — Bâtisse de 10 logements 3½, état impeccable, jardin, près du métro, hôpital, université, Jeannette Laplante 651-9381 — 672-1576 24-8-81

INSTITUT DU CANCER DE MONTRÉAL demande une secrétaire bilingue apte à opérer appareil Micom 2000 pour traitement des textes. Curriculum vitae exigé, contacter: Mlle Andrée Lemyre, 876-7078. 24-8-81

ST-ANTOINE - SUR - LE-RICHELIEU, maison ouverte dimanche 23 août, 2 h 30 à 4 h 30. Magnifique maison victorienne, face à la rivière, 8 pièces, chauffage électrique, 12,000 pieds de terrain. Pour plus de détails, communiquez avec Mme Angrignon 731-9084 ou les Immeubles M.L.G. 277-2879. 24-8-81

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

PRÈS DE BERTHIERVILLE
Unique: petit domaine privé de 65,000 p.c., magnifiquement paysagé, rivière, piscine creusée, court de tennis privé, très belle canadienne, pierre des champs et stucco. À VOIR. Vente privée. $70,000.
1-836-3974
24-8-81

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

STE-MÉLANIE, JOLIETTE, propriété moderne, 1975, site panoramique, 80 arpents, non zoné agricole, érablière, prix demandé $150,000. Elisabeth Briand. 731-2570. 24-8-81

MAISON neuve style canadien, 24 x 26, 2 étages, sous-sol semi fini, terrain boisé, 300 x 300, environnement paysager. Situé à 15 milles de la Pocatière. 1-418-354-2304. 27-8-81

Site EXCEPTIONNEL, complètement privé, rivière et chute, maison canadienne entièrement rénovée, 14 arpents, 60 milles de Montréal, prix demandé $80,000. FAUT VOIR POUR APPRÉCIER. 931-4954. 27-8-81

SOCIÉTÉ-LOISIRS



RENDEZ-VOUS...
... est une agence de rencontres professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux.
Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).
Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:
282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 9:00 PM. 25-8-81

AMASO: Service de rencontre établie depuis 1968. Dépliants sur demande et entrevue gratuite sur rendez-vous, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4, 524-3852. JNO

TERRES, TERRAINS

Montaubois
- Terrains boisés
- 8 lacs non pollués
- 5 parcs
- Plages privées
- Tennis
- Pistes de ski de fond

Une nature préservée à moins d'une heure du centre-ville

Autoroute des Laurentides
Sortie 67
Direction Mont-Rolland/ Saint-Hippolyte

T.A.F. Immobilier inc.
Tél.: (514) 435.45.50
(514) 563.36.46 24-8-81

TERRAIN A VENDRE prêt à construire, 186,000 p.c., $30,000. Vue sur le Lac Champlain. Lundi, mardi, mercredi, samedi: 861-7697. J.N.O.

AU LAC SAGUAY, 23 acres, boisé, $8,500, comptant $1,000, termes $107/mois (12%), 363-8291. 24-8-81

DOMAINE 100 acres, lac privé, Val-Morin, il ne reste que 2 terrains sur 6 de 75,000 p.c. comprenant copropriétés indivises de l'ensemble. Après 6 h. p.m., 819-322-5854. 24-8-81

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Collège André-Grasset
ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR — SESSION : AUTOMNE 1981

ARTS		
510-110	Recherche sur phénomènes visuels	lundi et jeudi
510-901	Organisation picturale	lundi
520-906	Histoire de l'art québécois	mercredi
LETTRES:		
607-101	Espagnol élémentaire I	lundi
607-201	Espagnol élémentaire II	mercredi
607-301	Espagnol intermédiaire I	mardi
607-401	Espagnol intermédiaire II	jeudi
601-302	Français: Roman	mercredi
601-402	Français: Essai	mardi
601-902	Français: Éléments de linguistique	mardi
601-911	Français: écrit	mercredi
SCIENCES HUMAINES:		
381-910	Anthropologie: Races et racisme	mercredi
320-311	Géographie: Le Québec	jeudi
330-972	Histoire des relations internationales	lundi
340-101	Philosophie: La connaissance et ses instruments	lundi
340-201	Philosophie: L'homme et l'univers	mardi
340-301	Philosophie: L'homme et la société	mercredi
383-942	Politique: Systèmes politiques du Québec et du Canada	lundi
387-976	Sociologie de l'éducation	mardi

Début des cours: le 10 septembre

Renseignements, demande de prospectus, inscription:

Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal, Qué. H2M 1M3
Tél.: 381-4293

Cours de POLARITÉ

La Polarité est l'art et la science d'équilibrer l'énergie vitale dans le corps

COURS DE BASE
1 - INITIATION À LA POLARITÉ • **12-13 septembre 1981**
2 - FONCTION DE LA TRIADE • **3-4 octobre 1981**

COURS INTERMÉDIAIRE
1 - ÉQUILIBRE DE LA VITALITÉ • **24-25 octobre 1981**
2 - SYSTÈME GÉNITO-URINAIRE • **14-15 novembre 1981**
3 - RESPIRATION, CIRCULATION, LYMPHE • **5-6 décembre 1981**
4 - SYSTÈME NERVEUX • **9-10 janvier 1981**

RENSEIGNEMENTS 527-2744
Le centre d'intégration corporelle
LE CORPS ÉVEILLÉ
4276, rue Saint-Denis, Montréal H2J 2K8

POUR TOUTE PUBLICITÉ SOUS CETTE RUBRIQUE

FRANCINE GINGRAS
RESPONSABLE DES MAISONS D'ENSEIGNEMENT
844-3361

COURS DE **PHOTOGRAPHIE** ET DE **CHAMBRE NOIRE**
JOUR et SOIR
Au Palais du Commerce
Berri-de Montigny
Cours amateurs et professionnels
Permis du ministère 75P051
Culture personnelle
PROSPECTUS SANS FRAIS
842-8643
MONTREAL École de photographie MAISON INC.

McGill
Éducation permanente

Cours en gestion des communications internes, *donné en collaboration avec l'AIPE Canada District 1, Chapitre de Montréal*

Ce cours portera sur le rôle de plus en plus important que joue la communication interne dans l'industrie, le commerce, le gouvernement et les institutions. Il fournira une vaste gamme de renseignements et de directives pratiques sur la gestion des communications internes. Les sujets et les techniques à l'étude comprendront certaines notions rudimentaires de journalisme, de graphisme et de design, tout en indiquant différentes méthodes de production touchant les publications internes et les principes de la gestion des communications. Enfin, on abordera certains problèmes spécifiques et on examinera des programmes audio-visuels et quelques systèmes de communication.

Jour: Mardi, de 18h à 21h.
Frais de scolarité: $57.00
Durée: 13 semaines — 39 heures, commençant le 8 septembre 1981.
Date d'inscription:
Mercredi 26 août de 9h à 19h.
Jeudi 27 août de 9h à 19h.
Vendredi 28 août de 9h à 16h.

Centre Universitaire
3480, rue McTavish

Renseignements: 392-6704

Les cours seront donnés en anglais mais les travaux et les examens pourront être écrits en français.

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "Rien n'arrête la musique": Sam. dim.: 15 h 20, 19 h 30. Sem.: 19 h 30. "Les frères Blues": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 20. Sem.: 21 h 15.

ASTRE II, "Les Plouffe": Sam. dim.: 13 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

ASTRE III, "Ce soir on s'éclate": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 00, 21 h 20. Sem.: 21 h 00. "La ballade démente": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. Sem.: 19 h 30.

ASTRE IV, "Matinée d'un couple voyeur": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 20, 22 h 15. Sem.: 20 h 50. "Monique et July": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 50, 20 h 55. Sem.: 19 h 30. "Elle s'en donne à coeur joie": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 15. Sem.: 21 h 45.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "First Monday in October": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "The satisfiers of Alpha Blue": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "The joy of letting go": 13 h 15, 16 h 05, 18 h 55, 21 h 45.

BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "Excalibur": 13 h 10, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 10.

BERRI II, — "Cheech et Chong la suite": 13 h 40, 15 h 35, 17 h 30, 19 h 25, 21 h 20.

BERRI III, — "Scanners": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

BERRI IV, — "La coccinelle à Mexico": 14 h 45, 18 h 05, 21 h 25. "L'incroyable randonnée": 13 h 20, 16 h 40, 20 h 00.

BERRI V, — "Le dernier métro": 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 20.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Tendres souvenirs d'une bouche gourmande": 13 h 28, 16 h 22, 19 h 06, 21 h 50. "Filles orûlantes": 12 h 15, 14 h 59, 15 h 43, 20 h 27.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Stripes": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Lun. à mer.: 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Jeudi: "Heavy metal": sur invitations.

BONAVENTURE II, — "The cannonball run": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "L'homme des cavernes": 14 h 50, 18 h 20, 21 h 50. "Capitaine Avenger": 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00.

BROSSARD II, — "Excalibur": 13 h 40, 16 h 10, 18 h 40, 21 h 10.

BROSSARD III, — "Superman 2": Ven. sam.: 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40. Dim. à jeu.: 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Superman 2": 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40.

CHAMPLAIN II, — "L'empire contre-attaque": 12 h 20, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Polyester": 12 h 45, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 45. "Gizmo": 14 h 20, 17 h 20, 20 h 30.

CHÂTEAU II, — "La fille": 12 h 15, 15 h 20, 18 h 30, 21 h 40. "Madame Zenobia": 14 h 10, 17 h 15, 20 h 25.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est Mont-Royal (521-7870) — Salle I: "Les Plouffe": 12 h 00, 16 h 00, 20 h 00. Salle 2: "Le trou noir": 14 h 55, 18 h 25, 21 h 50. "Un cosmonaute chez le roi Arthur": 13 h 10, 16 h 40, 20 h 10.

CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Caligula": Dim. à jeu.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00. Ven. sam.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00, 24 h 00.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — Relâche.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Deadly blessing": Sam. dim.: 13 h 00, 14 h 50, 16 h 50, 18 h 50, 21 h 00. Sem.: 18 h 50, 21 h 00.

CARRÉ ST-LOUIS, 3900 St-Denis (842-2361) — "Prouesses érotiques": 11 h 30, 15 h 50, 20 h 15. "Ces adorables Victoriennes": 12 h 50, 17 h 15, 21 h 40. "Black Emmanuelle": 14 h 20, 18 h 45.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Les années-lumière": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS II, — "Les Plouffe": 14 h 00, 19 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS III, — "Tendres souvenirs d'une bouche gourmande": 13 h 40, 16 h 25, 19 h 10, 21 h 45. "Filles brûlantes": 12 h 20, 15 h 05, 17 h 50, 20 h 35.

COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Des gens comme les autres": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Bustin's loose": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "The four seasons": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

COMMODORE, 5780 ouest, Boul. Gouin (334-8560) — "Les Plouffe": Sem. sam.: 19 h 30. Dim.: 13 h 30, 19 h 30.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Excalibur": Sam. dim.: 13 h 40, 16 h 10, 18 h 40, 21 h 10. Sem.: 18 h 40, 21 h 10.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Comme un taureau sauvage": 19 h 30, 21 h 45. "La belle et le clochard": 14 h 45, 18 h 00. "L'île sur le toit du monde": 13 h 00, 16 h 15.

DAUPHIN II, — "Tess": 14 h 00, 17 h 00, 20 h 00.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Tarzan the apeman": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45, 18 h 50, 21 h 00. Sem.: 18 h 50, 21 h 00.

DORVAL II — "Blow out": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

DORVAL III — "Arthur": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "The empire strikes back": Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35. Sem.: 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.

DÉCARIE SQUARE II — "Stripes": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "L'homme éléphant": Sem. 18 h 05, 19 h 45, 21 h 45. Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 20, 18 h 05, 19 h 45, 21 h 30.

ÉLYSÉE II — "Les fruits de la passion": Sem.: 18 h 25, 20 h 00, 21 h 35. Sam. dim.: 13 h 45, 15 h 15, 16 h 45, 18 h 25, 20 h 00, 21 h 35.

FAIRVIEW I, 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (679-8095) — "Student bodies": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

FAIRVIEW II, — "The fox & the hound" 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 45, 20 h 50.

GREENFIELD 1, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "On m'appelle Malabar": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

GREENFIELD II, — "Pulsions": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 15, 21 h 45. Sem.: 18 h 15. "C'est dans la poche Mathilda": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

GREENFIELD III, — "Polyester": Sam. dim.: 12 h 20, 15 h 40, 18 h 50, 22 h 00. Sem.: 18 h 50. "Les fantaisies sexuelles d'un couple libre": Sam. dim.: 13 h 55, 17 h 05, 20 h 15. Sem.: 20 h 15.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "The satisfiers of Alpha Blue": 12 h 15, 14 h 55, 17 h 35, 20 h 15. "Expose me lovely": 13 h 25, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 25.

IMPÉRIAL, 1430 Bleury (288-7102) — "Raiders for the lost": 12 h 30, 14 h 10, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "La coccinelle à Mexico": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 20, 18 h 45, 22 h 00. Sem.: 19 h 55. "L'incroyable randonnée": Sam. dim.: 13 h 45, 17 h 05, 20 h 30. Sem.: 18 h 20, 21 h 40.

KENT I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Under the rainbow": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

KENT II, — "The eye of the needle": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30. Sem.: 19 h 25, 21 h 30.

LA CITÉ I, 3575 avenue du Parc (844-2929) — "Arthur": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

LA CITÉ II, — "Polyester": Sam. dim.: 13 h 10, 14 h 50, 16 h 30, 18 h 10, 19 h 50, 21 h 30. Sem.: 18 h 10, 19 h 50, 21 h 30.

LA CITÉ III, — "La cage aux folles II": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Scanners": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

LAVAL-ODÉON II, — "Cheech et Chong la suite": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 25, 21 h 20. Sem.: 20 h 00. "L'île sanglante": Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 00, 19 h 45. Sem.: 18 h 00, 21 h 40.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Tarzan the apeman": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

LAVAL II, — "Pulsions" Sam. dim.: 13 h 50, 17 h 30, 21 h 05. Sem.: 21 h 05. "C'est dans la poche": Sam. dim.: 12 h 10, 15 h 45, 19 h 25. Sem.: 19 h 25.

LAVAL III, — "Les fruits de la passion": Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 20, 21 h 35. Sem.: 18 h 20. "Justine": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 15, 19 h 40. Sem.: 19 h 40.

LAVAL IV, — "Polyester": Sam. dim.: 14 h 20, 17 h 50, 21 h 15. Sem.: 21 h 15. "Le sexe avec un sourire": Sam. dim.: 12 h 30, 15 h 55, 19 h 25. Sem.: 19 h 25.

LAVAL V, — "On m'appelle Malabar": Sam. dim.: 12 h 00, 13 h 55, 15 h 50, 17 h 45, 19 h 40, 21 h 40. Sem.: 19 h 40, 21 h 40.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Blow out": 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S II — "Wolfen": 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S III — "Under the rainbow": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LOEW'S IV — "Student bodies": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S V — "S.O.B." 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Les bolides d'envoient": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 20, 21 h 40. Sem.: 21 h 10. "Coup de parapluie": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 40, 20 h 00. Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II, — "Cheech et Chong la suite": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 20, 21 h 35. Sem.: 21 h 30. "L'île sanglante": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Scanners": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 05, 21 h 50. Sem.: 20 h 00. "Poursuite infernale": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 10, 20 h 00. Sem.: 18 h 10, 21 h 50.

OMEGA I, 2665 Ch. Chambly, Longueuil (463-3330) — "Faut trouver le joint": Ven. à lun.: 18 h 35, 21 h 55. Mar. à jeu.: 19 h 30. "Les guerriers de la nuit": Ven. à lun.: 16 h 50, 20 h 10. Mar. à jeu.: 20 h 55. Matinées ven. à lun.: "Sinbad et l'oeil du tigre": 1 h 00. "Goldorak": 15 h 05.

OMEGA II, — "Blondie l'ensorceleuse": Ven. à lun.: 13 h 00, 16 h 15, 19 h 30, 22 h 45. Mar. à jeu.: 21 h 40. "Confessions érotiques": Ven. à lun.: 15 h 10, 18 h 25, 21 h 40. Mar. à jeu.: 20 h 35. "Le sexe qui parle" 2: Ven. à lun.: 14 h 05, 17 h 20, 20 h 35. Mar. à jeu.: 19 h 30.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Tarzan the Apeman": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

MONTENACH I, 522 boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Beloeil (464-1541) — "Un cosmonaute chez le roi Arthur": 19 h 05. Matinées sam. dim.: 13 h 00. "Le trou noir": 20 h 50. Matinées sam. dim.: 15 h 15.

MONTENACH II, — "Au delà de la gloire": 19 h 00 sauf lun. Matinées sam. dim.: 13 h 00. "Comme un taureau sauvage": 21 h 00 sauf lun. Matinées sam. dim.: 15 h 00. Ciné-Club: "Chère inconnue": lun.: 20 h 00.

MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Les Plouffe": Sam. dim.: 14 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

OUIMETOSCOPE I, 1204 est, Ste-Catherine (525-8600) — "Bienvenue, Mister Chance": Sam.: 19 h 15, 21 h 45. "C'est l'apocalypse": Dim.: 13 h 15, 16 h 00, 18 h 45, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II, — "Justice pour tous": Sam.: 19 h 00, 21 h 15. "Diabolo menthe": Dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Le diable en bolte": Sam.: 19 h 00. "The postman always rings twice": Sam.: 21 h 30. "Guerre et amour": Dim.: 19 h 30. "Une semaine de vacances": Dim.: 21 h 30.

PALACE I, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Tarzan the Apeman": 12 h 00, 14 h 00, 16 h 00, 18 h 00, 20 h 00, 22 h 00. Sam. dernier spectacle: 24 h 00.

PALACE II, — "Tarzan the Apeman": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sam. dernier spectacle: 23 h 00.

PALACE III, — "Condorman": 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15. Sam. dernier spectacle: 23 h 00.

PALACE IV, — "For your eyes only": 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 50. Sam. dernier spectacle: 23 h 55.

PALACE V, — "Deadly blessing": 12 h 05, 14 h 00, 15 h 55, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 40. Sam. dernier spectacle: 23 h 40.

PALACE VI, — "Eye of the needle": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sam. dernier spectacle: 23 h 00.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Rien n'arrête la musique": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 25, 21 h 40. Sem.: 21 h 50. "Les frères Blues": Sam. dim.: 15 h 05, 19 h 20. Sem.: 19 h 30.

PARADIS II, — "Défi pour survivre": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 30. "Les chiens sont lâchés": Sam. dim.: 13 h 20, 17 h 20, 21 h 20. Sem.: 21 h 20.

PARADIS III, — "Les mâles en folie": Sam. dim.: 15 h 30, 20 h 00. Sem.: 22 h 00. "Bel ami": Sam. dim.: 14 h 05, 18 h 00, 22 h 35. Sem.: 20 h 30. "L'hôtel des voyeurs": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 05, 21 h 35. Sem.: 19 h 30.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Le triomphe de la volonté" de Leni Riefenstahl. (All. 1934-35) Sam. dim.: 20 h 00.

PARISIEN I, 480 ouest, Ste-Catherine (866-3856) — Festival des films du monde, dans les cinq salles du cinéma.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Endless love": Sam. dim.: 12 h 25, 14 h 40, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 35. Sem.: 17 h 05, 19 h 20, 21 h 35.

PLACE LONGUEUIL I, Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "Scanners": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PLACE LONGUEUIL II, — "Cheech et Chong la suite": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 05, 21 h 50. Sem.: 20 h 00. "L'île sanglante": Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 00, 19 h 45. Sem.: 18 h 00, 21 h 40.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Victory": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20.

PLACE VILLE-MARIE II, — "Melbrooks history of the world part I": 13 h 20, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00.

PUSSYCAT, 5380 St-Laurent (845-5215) — Fermé pour rénovations.

PLACE ALEXIS NIHON I, Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "The empire strikes back": 12 h 30, 14 h 45, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 35.

PLACE ALEXIS NIHON II, — "Bustin's loose": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

PLACE ALEXIS NIHON III, — "Superman 2": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30. Sem.: 17 h 15, 19 h 30, 21 h 40.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "On m'appelle Malabar": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 25, 16 h 15, 18 h 05, 19 h 50, 21 h 40. Sem.: 18 h 05, 19 h 50, 21 h 40.

RIVOLI II, — "Pulsions": Sam. dim.: 12 h 35, 14 h 25, 16 h 15, 18 h 05, 19 h 55, 21 h 45. Sem.: 18 h 05, 19 h 55, 21 h 45.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Fermé.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Ce soir on s'éclate": Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 45, 21 h 20. Sem.: 17 h 45, 21 h 20. "Pied plat sur le Nil": Sam. dim.: 12 h 15, 15 h 50, 19 h 20. Sem.: 19 h 20.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Y-a-t-il un pilote dans l'avion": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 30. Sem.: 18 h 00, 21 h 30. "Coup de soleil": Sam. dim.: 12 h 40, 16 h 10, 19 h 45. Sem.: 19 h 45.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "For your eyes only": Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 45, 21 h 00. Sem.: 18 h 45, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Condorman": 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Superman 2": 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Pulsions": Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 40, 21 h 10. Sem.: 21 h 10. "C'est dans la poche Mathilda": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 00, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

VERSAILLES II, — "Polyester": Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 00, 18 h 50, 21 h 35. Sem.: 18 h 50. "Madame Zenobia": Sam. dim.: 14 h 40, 17 h 30, 20 h 25. Sem.: 20 h 25.

VERSAILLES III, — "Fruits de la passion": Sam. dim.: 12 h 40, 15 h 40, 18 h 40, 21 h 45. Sem.: 18 h 40. "Justine": Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 00, 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Superman 2": 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Victory": 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Arthur": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25.

CINÉ-PARCS

Les projections débutent au crépuscule.

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, — Transcanadienne, sortie 95 (655-5515) — (3e film, sam. ven. seulement). "Scanners" Piranhas" "Poursuite infernale".

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, — "Excalibur", "Elle", "Le Chinois". (3e film, sam. ven. seulement).

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY I, Châteauguay (691-1310) — "Superman 2", "7 hommes à l'aube", "Capricorne I". (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC HÂTEAUGUAY II, — "Le choc des Titants", "La formule", "Morts suspectes". (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY III, — "L'homme des cavernes", "Le temps du rock'n roll"" "Un espion de trop" (3e film, ven. sam. seulement)

CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Deadly blessing", "Motel hell".

CINÉ-PAR DOLLARD II, "Condorman", "Swiss family Robinson".

CINÉ-PARC DOLLARD III, — "Tarzan the apeman", "The big red one."

CINÉ-PARC DOLLARD IV, — "Under the rainbow", "Bronco Billy".

CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) "Scanners", "Piranhas", "Les fous du volant". (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC LAVAL II, "L'homme des cavernes", "Le temps du rock'n roll", "Terreur sur le Britannique". (3e film, ven. sam. seulement)

CINÉ-PARC LAVAL III, "Excalibur", "Elle", "La fureur du danger". (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC LAVAL IV, "Superman", "Le complot diabolique du Dr. Fu Manchu", "Capricorne I". (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE I, Transcanadienne, route 20, sortie 115 (467-3209) "Rien n'arrête la musique", "Les frères Bleus", "Le plus secret des agents secret".

CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE II, — "Défi pour survivre", "L'horrible carnage", "Les mercenaires".

CINÉ-PARC ODÉON I, Transcanadienne, sortie 98 (655-0697) — "Le choc des Titans", "La formule", "Morts suspectes". (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC ODÉON II, "Superman 2", "Capricorne I", "Un couple en fuite". (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC REPENTIGNY, route 40, sortie 100 (581-7740). "Rien n'arrête la musique", "Les frères Bleus", "Le plus secret des agents secret".

CINÉ-PARC REPENTIGNY II, "Défi pour survivre", "Aventures en Californie", "L'horrible carnage".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE I, Autoroute des Laurentides, sortie 21 (879-1707) — "Rien n'arrête la musique", "Les frères Bleus", "Le plus secret des agents secret".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE II, "Défi pour survivre", "Aventures en Californie", "L'horrible carnage".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE III, "Drôle de flic", "Nerfs d'acier", "Tim".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE V, "Les Plouffe", "L'homme en colère".

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME I, Autoroute des Laurentides, sortie 44 (436-4773) — "Superman 2", "7 hommes à l'aube", "Couple en fuite". (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II, "La coccinelle à Mexico", "L'incroyable randonnée", "La chouette équipe". (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC STE-ADÈLE I, Route 177, Autoroute des Laurentides, sortie 72 (229-6555) — "L'empire contre-attaque", "Magie".

CINÉ-PARC STE-ADÈLE II, "Hurlements", "Les diables de la route", "Le putch des mercenaires".

CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Transcanadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Scanners", "Piranhas", "Les fous du volant". (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC VAUDREUIL II, — "Le choc des titans", "La formule", "Morts suspectes". (3e film, ven. sam. seulement).

sur scène

BAR EMERY, Chez Dumas, 331 rue Emery (849-9007) — Main quintet jazz, samedi: 21 h 30. Jay Sewall (one man show blues), Dim. à mer.: 21 h 30. Liz Tansey and Andre White quartet, jeu. ven.: 21 h 30.

CAFÉ-BAR "AU VIEUX FUSIL", 3896 St-Denis (845-0060) — Raoul Roy, folkloriste, lun.: 21 h 00. Jusqu'à la fin août.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Les extravagantes et voluptueuses aventures du Baron de Crac" de Henri-Pierre Cami, réalisé et interprété par Réjean Wagner. Mer. à lun.: 20 h 30. Jusqu'au 29 août. "Entre guillemets", spectacle de Daniel Dubois, mar.: 20 h 30. Jusqu'au 25 août.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "27 remorques pleines de coton" de Tennessee Williams, avec Gilles Choquette, Manon Gauthier et Daniel Valcourt, sous la direction de Jean-Luc Bastien. Du mer. au dim.: 20 h 00. Jusqu'au 3 sept. "C'est pas parce que c'est drôle qu'on rit", textes de Jacqueline Barrette, Michel Garneau et Michel Tremblay. Lun. mar.: 20 h 00. Mer. à sam.: 22 h 30. Jusqu'au 30 août.

CAFÉ-THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est, rue Rachel (521-4446) — "Tournez la page" de Claude Poissant. Avec Pierre Chagnon, René Richard Cyr, Annie Gascon et Adèle Reinhardt. Mise en scène: Geneviève Notebaert. Samedi à 21 heures.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER - LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "Prélude à un déjeuner sur l'herbe" comédie de Olwen Wymark avec Normand Bélanger, Claire Ifrane, Hervé Martin, jusqu'au 7 sept. Jeu. à lun.: 20 h 45. Variétés: Paul Larivée, auteur-compositeur interprète, du 19 au 24 août 22 h 30. Jacques Lachapelle, du 26 au 31 août 22 h 30.

CENTRE D'ART D'ORFORD, Parc provincial du Mont-Orford, sortie 118 autoroute des Cantons de l'Est (819) 843-3981 — Abbaye St-Benoît du Lac: Ensemble de saxophones, dir.: Jean-Marie Londeix, sam.: 16 h 00. Salle Gilles-Lefebvre: Ensemble de Jazz, dir.: Chuck Israel, sam.: 20 h 30.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL, 1440 avenue Union (288-6421) — Olga Gross, piano, mer.: 12 h 30. Programme: Prélude et fugue en si bémol mineur (Bach), Deux Bagatelles, opus 33 (Beethoven), "Sonate en do majeur, opus 2 no 3 (Beethoven) "Mephisto Waltz" (Lizst).

ÉGLISE ST-SAUVEUR, 329 rue Viger, angle St-Denis — Texte intégral de l'Évangile selon St-Marc, raconté par Claire Ifrane et Gabriel Gascon. Mar. merc.: 20 h 30 jusqu'au 26 août.

8e FESTIVAL QUÉBÉCOIS DE THÉÂTRE POUR ENFANTS — Au parc Lafontaine du 21 au 27 août. Spectacles à 10 h 00, 13 h 00, 15 h 00, 19 h 00. Animation à 14 h 30.

HÔTEL MÉRIDIEN, Complexe Desjardins (285-1450) — Salon des Arts — Récital de poésies québécoises par Colette Boky et Jacques Létourneau, sam.: 21 h 30.

L'EX-TASSE, 816 Ontario est (526-9396) — "Comme un photo-roman d'amour" de Claire Dé. Avec Paul Marier et René Gagnon. Mise en scène de Sébastien Dhavernas. Mar. à sam.: 21 h 00. Prolongation jusqu'au 28 août.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Alain Lefebvre, piano; Gilles Lefebvre, violon; sam. dim.: 21 h 00. Programme: Frank, Chausson, Ravel.

LE TRANSIT, 425 Place Jacques-Cartier (861-5731) — Léo Munger dans son spectacle "Cri du coeur" consacré à Edith Piaf. Tous les soirs 21 h 00. Relâche lundi. Jusqu'au 30 août.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 454 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Tiger's Baku (jazz fusion) du 25 au 30 août. Tom Rivest jusqu'à dimanche. Dim. à jeu.: 22 h 00 et 24 h 00. Ven., sam.: 22 h 30, 24 h 00, 1 h 30.

LA POUDRIÈRE, Île Ste-Hélène (526-0821) — "Nurse Jane goes to Hawaii" de Alan Stratton. Mise en scène: Robert Robinson. Avec Sheena Larkin, Len Watt, Wendy Dawson et John Peters. Sem.: 20 h 30. Sam.: 18 h 30, 21 h 30. Relâche: dim. et lun. jusqu'au 5 septembre.

LE PONT TOURNANT, 940 boul. Wilfrid-Laurier, Beloeil (514) 467-4504 — "Un show d'été pour payer mon loyer" création collective. Mise en scène: Denise Filiatrault. Jusqu'au 5 sept. Mar. à sam.: 21 h 00.

LE QUAI JACQUES-CARTIER, Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal (842-4793) — Samedi Rock: "Nuclear Accidents", sam.: 21 h 00. Concert-brunch: "Cheick Israel", Ensemble de Jazz, dim.: 11 h 30. Théâtre pour enfants: "Les folles animations de l'auberge", dim.: 13 h 00. Spécial: démonstration de gymnastique, dim.: 14 h 30. Cinéma-fiction: "IXE-13", dim.: 21 h 30.

LE SOLEIL LEVANT, 1252 ouest, St-Antoine (875-6227) — Salome Bey, jusqu'à dimanche. Truths and Rights (reggae), du 25 au 30 août.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH, 3800 Reine-Marie (733-8211) — Raymond Daveluy, orgue, mer.: 20 h 30. Oeuvres de Lauber Gagnon, Bach, Daveluy.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Paul Anka, sam.: 18 h 30, 22 h 00. Dim.: 20 h 30.

THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Relâche.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts. Relâche.

**BATEAU THÉ

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22, 23 et 24

Cégep de Joliette

Professeur en techniques d'éducation spécialisée

(charge d'enseignement annuel - professeur remplaçant)

Qualifications:
— Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée.
— Expérience dans l'enseignement souhaitable.

Prière d'envoyer curriculum vitae au plus tard mercredi, le 26 août 1981, à:

CEGEP DE JOLIETTE
Bureau du personnel
20 sud, rue St-Charles
Joliette (Québec)
J6E 4T1
Tél.: (514) 759-1661 poste 142

PROFESSEURS RÉGULIERS (Homme ou femme)

La Télé-université, institution d'enseignement universitaire à distance, cherche à combler des postes de professeurs à son bureau de Québec.

La Télé-université n'offre pas de programme disciplinaire et n'est pas dotée de structure départementale.

Fonctions : Au sein d'une équipe polyvalente, le professeur assume des tâches de conception, exerce des responsabilités pédagogiques de coordination et de gestion.

Formation et expérience :
— Doctorat ou l'équivalent;
— Formation ou expérience en didactique ou en éducation des adultes;
— Formation de type fondamental, soit en sciences humaines (anthropologie, communication et langages, sociologie), soit en bio-physique. Expérience dans le domaine de l'administration ou dans la gestion de projets technologiques.

Traitement : Selon la scolarité et l'expérience.

Les personnes intéressées à l'un de ces postes doivent faire parvenir leur curriculum vitæ et leur(s) attestation(s) d'études avant 17h00, le 8 septembre 1981 à :

Télé-université
Service du personnel
214, avenue Saint-Sacrement
Québec, QC
G1N 4M6

Université du Québec
Télé-université

CRIQ

ANALYSTE EN INFORMATIQUE

L'analyste participe au développement des systèmes de gestion et de traitement de données administratives, techniques et scientifiques et, dans ce cadre, effectue les analyses fonctionnelles et organiques ainsi que les traitements appropriés. Seul analyste du Service, il élabore et structure toute la documentation requise au maintien et à l'exploitation de ces systèmes, répond à des demandes particulières de traitement et étudie les besoins d'achat ou de location d'équipements de support.

Détenant un diplôme universitaire de 1er cycle en informatique, génie ou administration, le candidat détient de l'expérience dans le développement de systèmes variés et idéalement en banques de données.

La rémunération attachée à ce poste s'établit entre 24 000$ et 36 000$ et sera identifiée en fonction de la formation et de l'expérience du candidat.

Le lieu de travail est à Sainte-Foy.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à notre Service du personnel.

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC
333, rue Franquet
Case postale 9038
Ste-Foy, Québec G1V 4C7

CRIQ

Secrétaire général

ATTRIBUTIONS:
L'emploi de secrétaire général comporte la responsabilité de l'enregistrement, de la publication, de la conservation, de la certification de l'authenticité des actes officiels du Collège, conformément aux dispositions des lois régissant les organismes d'enseignement et à la réglementation interne du Collège.

Cet emploi comporte la responsabilité de rassembler les informations demandées par le directeur général, de les analyser, d'en faire une synthèse et de proposer des solutions motivées.

L'emploi de secrétaire général comporte aussi la responsabilité des relations internes et externes que lui confie le directeur général ainsi que l'exercice de toutes les fonctions de la gestion requises pour assumer les droits, pouvoirs et obligations de l'organisme qui ont été délégués à cet emploi.

De plus, le secrétaire général aura un rôle à jouer au plan du Contentieux du Collège et aura à assumer la responsabilité du Service des Communications (les presses du C.V.M. et l'imprimerie).

QUALIFICATIONS:
Les membres du jury s'entendent pour demander un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en droit ou en administration et huit (8) années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT:
Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir vos demande et curriculum vitae au:

Directeur du Service du Personnel
255 est, rue Ontario
Montréal (Québec)
H2X 3M8

Avant le 8 septembre 1981.

cégep du vieux montréal
DIRECTEUR DU PERSONNEL
255 est, rue Ontario
Montréal, Québec
H2X 1X6

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

met au concours un poste de

Professeur d'informatique d'applications

pour son Département de mathématiques, avec une bonne expérience pratique de développement de logiciel.

Domaine: traitement de l'information, gestion informatisée, bases de données.

Délai d'inscription: 31 octobre 1981.

Entrée en fonction: septembre 1982 ou à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste à la:

Direction Administrative de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, 33, Avenue de Cour, 1007 Lausanne, Suisse.

LA SAUVEGARDE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

ACTUARIAT

Nous avons présentement besoin des services d'un(e) jeune actuaire associé(e) (a.s.a.) pour compléter notre équipe du service "Études et techniques actuarielles" à titre d'analyste. Les activités principales de ce service portent sur la création de produits, l'amélioration des techniques administratives et l'évaluation des réserves actuarielles.

La personne idéale pour occuper ce poste devrait:

— être diplômé(e) a.s.a.

— posséder quelques années d'expérience en assurance-vie individuelle

— connaître le langage des programmations Fortran IV et A.P.L.

Les conditions salariales seront fonction du nombre d'examens et d'années d'expérience. De plus, nous offrons des avantage sociaux des plus intéressants.

Les offres de service doivent nous parvenir avant le 4 septembre 1981 à l'adresse suivante:

La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie
À l'attention de monsieur Yvon Lacoste
1, Complexe Desjardins
Montréal, QC
H5B 1E2

Usine Grande-Baie — ALCAN

La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée terminera bientôt à Ville de La Baie, au Saguenay, la construction de la plus récente et la plus moderne aluminerie au monde. L'usine fonctionne déjà au tiers de sa capacité et une nouvelle salle de cuves sera mise en marche à la fin de septembre 1981.

Le département de l'Entretien requiert les services d'hommes de métier pour assurer l'entretien et la réparation des équipements de production de l'usine.

EXIGENCES
Les candidats recherchés oeuvrent déjà en milieu industriel en mécanique, en électricité ou en électronique. De plus, les candidats devront avoir complété un des cours suivants:
- collégial avec spécialisation
- technique
- secondaire professionnel long
- l'équivalent en cours du soir, par correspondance ou autres sera aussi considéré.

(Ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes.)

ÉLECTROTECHNICIENS

Devront effectuer le diagnostic de troubles, l'entretien et la réparation des appareils de contrôle du procédé, de l'instrumentation, des installations électriques, et de l'appareillage électronique de l'usine.

La possession d'un certificat de compétence (licence C) avec expérience en instrumentation de contrôle est un atout.

MÉCANICIENS D'ENTRETIEN

Devront effectuer le diagnostic de troubles, l'entretien et la réparation des équipements mécaniques, pneumatiques et hydrauliques de l'usine.

Les candidats spécialisés en tuyauterie industrielle, climatisation et chauffage, avec expérience, seront également considérés pour ces postes.

TRAITEMENT:
Le salaire sera en fonction de l'expérience et de la compétence. Régime complet d'avantages sociaux.

Les candidats recherchés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 11 septembre, à l'adresse suivante:

Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée
Service du Personnel
6000, 6e avenue
Ville de La Baie (Québec) G7B 4G9

Note: Si vous avez déjà fait parvenir votre curriculum vitae, il est inutile de l'envoyer à nouveau, à moins que vous ayez des changements significatifs à y apporter, tel que: nouvelle adresse, changement d'emploi ou autres.

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Trois (3) postes au Ministère des finances

Directeur général de la gestion de la caisse et de la dette publique

CONCOURS SPÉCIFIQUE NUMÉRO 622J-450011/QC Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

MINISTÈRE DES FINANCES — 1 emploi à Québec

ATTRIBUTIONS — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint au financement, élaborer et mettre en application des politiques reliées à la gestion de la caisse gouvernementale, de la dette publique des autres fonds confiés au ministre des finances, du bureau des dépôts et consignations ainsi qu'au contrôle des recettes et déboursés de la province; recommander à ses supérieurs des programmes de financement ou de placement à court terme et les opérations sur les marchés du change étranger.

CONDITIONS D'ADMISSION — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de l'administration ou dans une autre disciplime appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine de la gestion des fonds et du financement. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

INSCRIPTION — Office de recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Administrateur, classe II
TRAITEMENT de 42 997 $ à 59 358

Période d'inscription:
du 22 août au 4 septembre

Directeur des marchés de capitaux

CONCOURS SPÉCIFIQUE NUMÉRO 622J-450012/QC Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

MINISTÈRE DES FINANCES — 1 emploi à Québec

ATTRIBUTIONS — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint au financement, conseiller dans la négociation des emprunts et sur les moyens à prendre pour faciliter et améliorer le financement public et para-public; coordonner et définir les modalités de financement du secteur para-public et en contrôler l'application; fournir aux autorités des ministères et des autres organismes publics les conseils requis concernant les marchés de capitaux; gérer les fonds d'amortissement.

CONDITIONS D'ADMISSION — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliées aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine du financement. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

INSCRIPTION — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188 Québec, QC G1K 7N8

Administrateur, classe I

TRAITEMENT de 42 997 $ à 59 358 $

Période d'inscription:
du 22 août au 4 septembre 1981

Directeur des sociétés d'État

CONCOURS SPÉCIFIQUE NUMÉRO 622J-450013/QC Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

MINISTÈRE DES FINANCES — 1 emploi à Québec

ATTRIBUTIONS — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint à la Recherche et aux Sociétés d'État, planifier, diriger, coordonner et contrôler les travaux d'études et d'analyses sur les orientations et les politiques de l'ensemble des Sociétés d'État en matière économique et financière afin de faire des recommandations aux autorités du ministère.

CONDITIONS D'ADMISSION — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliées aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine des politiques économiques et financières. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

INSCRIPTION — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publiquedu Québec
Case postale 2188
Québec, QC, G1K 7N8

Administrateur, classe II

TRAITEMENT de 42 997 $ à 59 358 $

Période d'inscription:
du 22 août au 4 septembre 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entrainera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

DIRECTEUR(TRICE) DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

(2ième concours)

Sous l'autorité du directeur général, le titulaire du poste exerce les responsabilités qui lui sont confiées par la loi sur la protection de la jeunesse.

Notamment, il planifie, organise, dirige et contrôle les activités des services rattachés à la protection de la jeunesse et délègue, à qui de droit, en tout ou en partie les responsabilités qui lui sont confiées par les dites lois.

Attributions majeures:

Participe à la définition des objectifs généraux du Centre de Services Sociaux et particulièrement à la définition des objectifs reliés à l'application de la loi sur la protection de la jeunesse, de la loi d'adoption et de la loi des jeunes délinquants;

établit les politiques et les procédures spécifiques dont il est responsable à l'application de ces lois, les soumet pour approbation et s'assure de leur mise en application et de leur révision;

établit et soumet pour approbation le plan d'organisation et le plan d'effectifs de sa direction;

gère les activités des services rattachés à la protection de la jeunesse et participe au comité de direction générale de l'établissement;

délègue, à qui de droit, en tout ou en partie les responsabilités qui lui sont confiées par la loi de la protection de la jeunesse et effectue périodiquement une révision de la situation de chaque enfant pris en charge en vue d'en répréciser l'orientation;

prépare le budget de son service et assure le contrôle du budget autorisé;

recommande le personnel immédiatement sous sa juridiction, voit à leur évaluation et à leur développement en conformité avec le politiques de l'établissement;

assure la représentation de son service au comité interne et externe de l'établissement concernant les domaines de la protection de la jeunesse, de l'adoption et de la délinquanc juvénile;

dépose les rapports d'activités de son service et effectue toute autre tâche reliée à ses fonctions ou demandée par le directeur général.

Conditions d'admission:

Posséder un diplôme universitaire de 2ème cycle en service social ou discipline connexe.

5 ans d'expérience dans le domaine des services sociaux dont 3 dans un poste de gestion.

Traitement:

Selon la politique de rémunération du personnel de cadre supérieur en vigueur au Centre de Services sociaux de la Côte-Nord, classe 17, minimem: 30 913,00$; maximum: 43 577,00$

Lieu de travail:

Hauterive, QC.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 11 septembre 1981 à:

Jury de sélection,
Concours: Directeur(trice)
de la protection de la jeunesse,
Centre des Services Sociaux de la Côte-Nord,
774 rue Bossé, Hauterive QC, G5C 1L6

SS **CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD**

Établissement du réseau des Affaires sociales dispensant des services *sociaux spécialisés à la population de la Côte-Nord.*

Voir autres Carrières et Professions, en pages 21, 23 et 24

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **75¢** la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que cinq dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - H2Y 1X1

LE CENTRE HOSPITALIER DE L'UNGAVA

est à la recherche d'un(e)

PHARMACIEN(NE)

pour son établissement situé à Kuujjuaq (Fort Chimo)

CONDITIONS:
- Salaire selon la convention en vigueur
- Prime d'éloignement
- Prime de transport
- Logement fourni

Faites pervenir votre curriculum vitae avant le 7 septembre 1981, à:

Jean Labbé
PROJET NORD
DSC-CHUL
2705, Boulevard Laurier
Ste-Foy, Qué. G1V 4G2

MICROFOR INC.

recherche

UN INFORMATISTE

Description de la tâche:
- Sous la direction du directeur du Service de la production, est responsable des différentes opérations d'un système d'information documentaire et voit à son bon fonctionnement;
- Applique les techniques documentaires appropriées au système d'information;
- Supervise et vérifie le travail des documentalistes rattachés au système d'information.

Qualifications requises:
- Diplôme en bibliothéconomie (option documentation) ou diplôme de 1er cycle en Sciences humaines.
- Expérience non requise.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur curriculum vitae aux:

Services administratifs
Microfor Inc.
265, rue de la Couronne, bureau 505
Québec (Québec)
G1K 6E1

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

INSTRUCTEUR EN TECHNOLOGIE

ATTENTION: CHIMISTES

Concours est ouvert aux hommes et aux femmes.

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, Campus de Bathurst, recherche un instructeur en technologie pour enseigner en français dans un programme collégial de deux ans menant à un diplôme en technologie. L'individu choisi sera appelé à enseigner des cours soit en chimie organique, chimie instrumentale et/ou chimie physique.

Le poste offre d'excellentes conditions de travail, ainsi que des bénéfices marginaux qui s'appliquent normalement à tout poste de la fonction publique y compris congés de maladie, régime de pension, assurance-vie et assurance médicale. En plus, lorsqu'un instructeur devient pleinement qualifié, il a droit à une période de deux mois libres de cours.

Nous invitons les candidatures de ceux qui détiennent au minimum un degré universitaire en chimie et qui possèdent de l'expérience en milieu industriel.

Le salaire varie entre $19,464 et $33,324 selon la formation et l'expérience. Nous offrons la formation pédagogique nécessaire aux besoins du poste.

Prière de faire parvenir votre candidature avec curriculum vitae complet avant le 2 septembre 1981 à:

M. Terry Belliveau, Directeur adjoint
à l'administration
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
Campus de Bathurst
Division Technologie
C.P. "1"
Bathurst, N.-B.
E2A 3Z2

Numéro de concours: 81-B-021

Vous pouvez vous procurer les formulaires de demande à tous les campus du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et aux bureaux du gouvernement provincial.

HÔPITAL HONORÉ-MERCIER INC.

Médecin-conseil en santé et sécurité au travail

DÉPARTEMENT:
Santé communautaire (D.S.C.)

FONCTION:
Assurer au sein de l'équipe de base en santé au travail du D.S.C. l'expertise médicale nécessaire.

DESCRIPTION DE L'EMPLOI:
Sous l'autorité du chef du D.S.C. ou de celui qu'il désigne, et en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire de santé au travail, le médecin-conseil en santé au travail:

— participe à l'élaboration, à la planification, à la coordination et à l'évaluation des programmes de santé au travail sur le territoire du D.S.C.;

— participe à la surveillance de l'état de santé des travailleurs et de leur environnement de travail;

— participe à l'élaboration et à l'exécution d'études épidémiologiques spécifiques;

— participe au besoin à la réalisation des fonctions propres du chef du D.S.C.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Membre en règle de la Corporation professionnelle des médecins du Québec;

— Les candidatures faisant état d'une formation et/ou une expérience en santé au travail et/ou en santé communautaire recevront une attention spéciale.

TRAITEMENT:
Selon les échelles de la R.A.M.Q.
*Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le: **12 septembre 1981** au:*

Docteur Roger Lachance
Directeur des services professionnels
Centre Hospitalier Honoré-Mercier Inc.
2750 boul. Laframboise
Saint-Hyacinthe, Qué.
J2S 4Y8

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Ingénieur

Concours général Numéro 118G-451001/QC — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans divers ministères de la région administrative du Bas Saint-Laurent, Gaspésie durant la prochaine année.

Présentement — 1 emploi à Grande-Rivière au laboratoire régional de la direction générale des Pêches Maritimes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Attributions — Exercer les attributions conformes à celles prévues dans la Loi des ingénieurs en vue d'élaborer, de préparer, d'expérimenter, de mettre en oeuvre, de normaliser et de contrôler divers projets et travaux de génie et ce, aux diverses fins de l'administration.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec; posséder 3 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de sa carte de membre.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
337, rue Moreault
RIMOUSKI, QC
G5L 1P4

Ingénieur, classe II
Traitement — de 26 598 $ à 35 366 $

Période d'inscription:
du 22 août au 4 septembre 1981

Ingénieur, spécialiste en protection de l'environnement

Concours sectoriel Numéro 118H-453002/QC — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans divers ministères dans les régions administratives de Québec et Montréal durant la prochaine année.

Présentement — 5 emplois à Québec au ministère de l'Environnement; 1 emploi à Montréal au ministère de l'Environnement.

Attributions — Réaliser des études et analyses permettant d'identifier les problèmes de pollution, soit dans les domaines de l'air ou de l'eau, associés à divers secteurs, notamment les industries et les municipalités; obtenir et évaluer les programmes d'assainissement élaborés par les requérants; assurer le suivi et la réalisation de ces programmes; fournir une assistance technique au personnel impliqué.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec; 3 années d'expérience pertinente reliée aux attributions mentionnées. Chaque année d'études complémentaires à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de sa carte de membre.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
QUÉBEC, QC G1K 7X2

Ingénieur, classe II
Traitement — de 26 598 $ à 35 366 $

Période d'inscription:
du 22 août au 11 septembre 1981

Directeur d'établissement de détention secondaire

Concours général numéro 020G-452001/QC — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant au ministère de la Justice de la localité de Roberval durant la prochaine année.

Présentement — 1 emploi à Roberval

Attributions — Planifier, coordonner et diriger les activités relatives à la sécurité, aux programmes de réinsertion sociale et à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières; élaborer les directives de régie interne; s'assurer du bon fonctionnement et du maintien de la discipline; élaborer et développer des programmes institutionnels à l'intention des personnes incarcérées; maintenir et constituer différents comités de travail; développer des contacts avec l'extérieur (corps policiers et juridiques et organisations communautaires); diriger le personnel et gérer le budget alloué à l'établissement de détention.

Conditions d'admission — Diplôme de fin d'études secondaires équivalent à une 11e année ou à Secondaire V ou une attestation s'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente ET avoir au moins 11 années d'expérience pertinente au secteur de la surveillance en établissement de détention. Satisfaire aux mêmes conditions que celles exigées aux paragraphes b, c, d de l'article 3 de la Loi de police. À défaut d'avoir le nombre d'années d'expérience requis, toute année d'études réussies, jugée pertinente aux attributions de cette classe d'emploi et complémentaire à la 11e année, équivaut à 2 années d'expérience. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification du corps d'emploi de surveillance en établissement de détention, classe directeur d'établissement de détention secondaire.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
50, boulevard Harvey, 2e étage
JONQUIÈRE, G7X 8L6

Traitement — de 25 944 $ à 31 270 $

Période d'inscription:
du 22 août au 4 septembre 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Le bureau des économies d'énergie

RECHERCHE

pour le secteur résidentiel

un ingénieur en chauffage résidentiel

un spécialiste en commercialisation

SECTEUR RÉSIDENTIEL

Afin de développer son expertise en amélioration et conversion des systèmes de chauffage résidentiel et de développer une stratégie d'incitation aux économies d'énergie dans le secteur multifamilial, le Bureau des économies d'énergie recherche pour le programme d'amélioration énergétique des habitations du Québec, les personnes suivantes:

- **un ingénieur en chauffage résidentiel**
  emploi à Montréal

FONCTIONS: Le titulaire de ce poste fournira l'expertise sur le contenu technique (HVAC) du programme tel que proposé par Hydro-Québec (test de combustion, normes, standards, mesures) et sur le programme canadien de remplacement du pétrole au Québec. Il participera à la définition et à la surveillance d'études techniques confiées à des consultants, recueillera, compilera et analysera les données nécessaires à l'évaluation des résultats du programme. En plus, il participera à la formation des intervenants du secteur et du public en général.

EXIGENCES: Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et posséder trois (3) années d'expérience pertinente aux fonctions. Une ou des années d'études complémentaires pertinentes peuvent compenser une ou des années d'expérience requises:

TRAITEMENT: de 26 598 $ à 35 366 $ selon l'expérience.

- **un spécialiste en commercialisation**
  emploi à Montréal

FONCTIONS: Le titulaire de ce poste devra analyser la nature et les caractéristiques du marché des économies d'énergie dans le secteur de l'habitation (unifamilial, multifamilial, institutionnel), s'assurer et contrôler que la stratégie de pénétration du programme atteint les objectifs visés particulièrement dans le secteur multifamilial, élaborer une politique et une stratégie de développement et de commercialisation d'équipements d'économies d'énergie.

EXIGENCES: Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences administratives ou économiques avec spécialisation en marketing ou dans une autre discipline appropriée et posséder trois années d'expérience dans des fonctions de mise en marché de programme ou de produits. Une ou des années d'études complémentaires et jugées pertinentes peuvent compenser une ou des années d'expérience requises.

TRAITEMENT: de 26 548 $ à 35 683 $ selon l'expérience.

Les personnes recrutées sur ce projet spécifique seront engagées pour une première période d'une durée de trois ans avec possibilité de prolongation.

programme Énergiebus

un ingénieur spécialisé dans les secteurs PME et commercial

un ingénieur (coordonnateur du programme)

PROGRAMME ÉNERGIEBUS

Ce programme ayant pour objectif d'analyser les caractéristiques énergétiques des entreprises du secteur industriel et commercial afin de conseiller leurs gestionnaires en matière d'économies d'énergie, le Bureau des économies d'énergie requiert les services de:

- **un ingénieur spécialisé dans les secteurs PME et commercial**
  emploi à Montréal

FONCTIONS: Sous la responsabilité du coordonnateur du programme, participer à l'analyse des mesures d'économies d'énergie dans les secteurs des petites et moyennes entreprises et les établissements commerciaux au Québec. À cet effet, élaborer une stratégie d'implantation du programme dans les secteurs mentionnés; élaborer des moyens techniques et financiers pour la réalisation d'économies d'énergie. Rédiger dans le cadre d'une équipe multidisciplinaire des guides techniques sur les économies d'énergie dans ces secteurs; concevoir les logiciels à être utilisés par l'unité mobile; répertorier les facteurs limitatifs aux économies d'énergie et solutionner les différents problèmes émanant des dossiers sectoriels. Préparer un programme de séminaires de perfectionnement destinés aux techniciens et ouvriers spécialisés du secteur.

EXIGENCES: Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et avoir trois (3) années d'expérience en mécanique du bâtiment, réfrigération et entretien préventif des équipements périphériques dans le secteur des PME et le secteur commercial. Une ou des années d'études pertinentes complémentaires peuvent compenser une ou des années d'expérience requises. Le candidat devra être disponible pour voyager régulièrement en province.

TRAITEMENT: de 26 598 $ à 35 366 $ selon l'expérience.

DURÉE: minimum de 3 ans.

- **un ingénieur (coordonnateur du programme)**
  emploi à Montréal

FONCTIONS: Planifier, coordonner et contrôler tous les aspects techniques et administratifs du programme. À cet effet, participer à la production d'une campagne de sensibilisation pour faire connaître le rôle et les réalisations du programme. Concevoir les critères d'admissibilité et de sélection des entreprises et établissements. Établir les priorités d'intervention par secteurs d'activités économiques. Élaborer avec son équipe de spécialistes, des logiciels nécessaires à l'analyse énergétique. Coordonner le travail de ses employés.

EXIGENCES: Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et avoir huit (8) années d'expérience en milieu industriel et commercial impliquant de la gestion de projets. L'expérience acquise devra inclure une expérience pratique des systèmes HVAC et des mini-ordinateurs. Chaque année d'études complémentaires jugées pertinentes compense pour une année d'expérience requise. Le candidat devra être disponible pour voyager.

TRAITEMENT: de 35 142 $ à 41 469 $ selon l'expérience.

DURÉE: minimum de 3 ans.

INSCRIPTION: Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

Jacynthe Pichette
Bureau des économies d'énergie,
1, Complexe Desjardins, Tour Sud, 28e étage, bureau 2810,
Montréal (Québec) H5B 1B8

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 28 août 1981

POSTES ACCESSIBLES AUX HOMMES ET AUX FEMMES.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

COORDONNATRICE(TEUR) DE LA RECHERCHE

CONSEIL FÉDÉRAL

Endroit: Ottawa

Exigences minimales:
Diplôme universitaire de troisième cycle ou expérience équivalente en sciences sociales.

Les candidats(es) doivent être bilingues; doivent avoir acquis une bonne formation en recherche et non seulement doivent être capable de prendre part aux travaux pluridisciplinaires mais aussi doivent être en mesure de les initier et de les diriger qu'ils soient faits au sein même de l'organisation ou sur une base contractuelle; doivent être au courant de questions importantes pour les femmes; doivent connaître les lois canadiennes et le système politique du Canada; doivent avoir travaillé avec des groupes. L'expérience des méthodes de gestion et des relations publiques est également essentielle.

Rémunération:
Selon qualifications et expérience.

Les candidats(es) doivent faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae et de trois références au:

Case postale 1541
Succ. "B"
Ottawa (Ontario)
K1P 5R5

avant le 30 septembre 1981

Les candidatures seront étudiées avec la plus grande discrétion.

Agent de relations avec le gouvernement

Le Conseil canadien pour la coopération internationale recherche un agent de relations avec le gouvernement. Le CCCI est une agence nationale de coordination au service des organismes bénévoles non-gouvernementaux engagés dans le développement international et l'éducation au développement et intéressés à la politique publique dans ce domaine.

Attributions:
— Assurer l'observation et l'analyse des politiques et actions gouvernementales reliées au développement international et intéressant les organismes bénévoles.
— Fournir au CCCI et à ses organismes membres des conseils sur les contacts avec les gouvernements et les aider à organiser des activités appropriées à cet effet.

Exigences:
— Expérience dans les questions de développement international et engagement à l'action du secteur des organismes bénévoles.
— Connaissance des rouages du gouvernement et aptitudes à analyser ses politiques et activités.
— Talent de communiquer clairement en français et en anglais.
— Capacité d'assumer un volume de travail chargé dans le cadre d'une équipe.

Traitement annuel: 21 000 $

Ce concours se termine le 10 septembre 1981. Prière d'adresser les demandes d'emploi (y compris curriculum vitae complet, références et raisons motivant la demande) au:

Secrétaire général
Conseil canadien pour la coopération internationale
321, rue Chapel
Ottawa (Ontario)
K1N 7Z2

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

DEMANDE

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL-ADJOINT

AUX SERVICES ADMINISTRATIFS

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
Sous la responsabilité du directeur général, l'emploi du directeur général-adjoint aux services administratifs comporte la responsabilité de la gestion de l'ensemble des programmes et des ressources des unités administratives et des champs d'activités suivants: les finances, l'équipement, l'informatique et le personnel, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

De plus, il est responsable de la supervision, du contrôle et de l'évaluation des directeurs de services concernés.

TRAITS PARTICULIERS:
La Commission scolaire régionale de l'Outaouais (C.S.R.O.) recherche un(e) candidat(e) possédant les qualifications suivantes:

a) diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle, soit en administration, sciences commerciales, comptabilité, génie, architecture, relations industrielles ou informatique;
b) dix (10) années d'expérience dont au moins cinq (5) années dans un emploi de cadre;
c) une habileté à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.

SALAIRE:
Selon la politique administrative et salariale en vigueur pour une commission scolaire régionale de plus de 14 000 élèves. (34 310$ à 51 465$ en révision).

CONCOURS: Concours no: C-247.

Toute demande d'emploi et curriculum vitae doivent parvenir le ou avant le 26 août 1981 à 16h30, à:

Yves Beaudin,
directeur général
Commission scolaire régionale
de l'Outaouais,
225, rue St-Rédempteur,
Hull, Québec J8X 2T3

Note: Prière d'inscrire le numéro du concours sur l'enveloppe.

Un collège privé est à la recherche d'un

PROFESSEUR

À TEMPS PARTIEL

(12 périodes par semaine)

en enseignement religieux catholique et en enseignement des sciences morales

Faire parvenir curriculum vitae à:

2165, Baldwin
Montréal (Québec)
H1L 5A7

Voir autres Carrières et Professions, en pages 21, 22 et 24

Bobrow/Fieldman 4455 ouest, rue Sherbrooke Montréal (Québec) H3Z 1E7

Architecte/Programmateur

Nous sommes une firme d'envergure internationale désireuse d'embaucher une personne ayant une formation en architecture et orientée vers la programmation. Une expérience de 5 ans est souhaitable. Les candidat(es) sont prié(e)s de s'adresser en toute confidentialité à

R. Tora
931-5871

AVCO SERVICES FINANCIERS

est à la recherche d'un(e)

TRADUCTEUR(TRICE)

Excellente occasion pour une personne possédant un diplôme en traduction ou l'équivalent et désireuse de travailler auprès d'une importante société de prêts au Canada. Le poste consiste à traduire des textes généraux et spécialisés de l'anglais au français. La personne intéressée sera appelée à travailler en équipe et devra faire preuve d'initiative. Dactylographier serait un atout.

Nous offrons une indemnité de déménagement et d'excellents avantages sociaux dont un programme d'assurance collective et de participation aux bénéfices. La rémunération sera établie en fonction des compétences et de l'expérience.

Poste à London, Ontario.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae aux soins de:

Monsieur L.L. Desfossés
Service Financiers Avco Canada Limitée
1000 ouest, rue Sherbrooke
Suite 2212
Montréal (Québec)
H3A 2P2

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Chef du service de l'exploitation

Concours spécifique numéro 623J-450006/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Éducation — Direction des services informatiques aux réseaux
— 1 emploi à Montréal

Attributions — Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités relatives au développement et à la gestion des outils informatiques offerts par la direction aux organismes scolaires. À cette fin, coordonner l'opération et la gestion administrative du matériel électronique du service et du réseau télé-informatique; s'assurer de la qualité des services, des produits et du soutien offerts aux organismes scolaires dans l'utilisation du matériel électronique et de logiciels connexes.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en informatique, sciences administratives, sciences appliquées ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine de l'administration en milieu informatique. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Administrateur, classe III
TRAITEMENT — de 39 088 $ à 59 973 $

Période d'inscription
du 22 août au 4 septembre 1981

Administrateur régional

Concours spécifique numéro 623J-450007/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Énergie et des Ressources — Direction générale des opérations régionales
— 1 emploi à Jonquière

Attributions — Planifier, diriger, coordonner et contrôler l'ensemble des activités des services régionaux dans la réalisation des programmes forestiers et territoriaux du ministère dans la région administrative. À cette fin, assurer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à l'administration des secteurs terres et forêts dans la région; représenter officiellement le ministère auprès des organismes régionaux et centraux de même qu'auprès des ministères dans la gestion des terres et des forêts publiques.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences forestières ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliées aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine de la foresterie. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'extudes complémentaire à celle exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Administrateur, classe III
TRAITEMENT — de 39 088 $ à 53 973 $

Période d'inscription:
du 22 août au 4 septembre 1981

Directeur de l'analyse de la rémunération

Concours spécifique numéro 623J-450008/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de la Fonction Publique — 1 emploi à Québec

Attributions — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint, participer à l'élaboration et à la révision des échelles de traitement, des politiques de rémunération et d'avantages pécuniaires pour le personnel de la fonction publique en effectuant les études, recherches, consultations et enquêtes nécessaires; développer et suggérer des systèmes de rémunération adaptés aux différentes catégories d'emploi; préparer des demandes de mandats monétaires destinés au Conseil du trésor; évaluer le coût respectif des demandes et des offres lors des négociations des conventions collectives de travail; maintenir la liaison nécessaire avec le Secrétariat du Conseil du trésor, avec les directions générales et directions du ministère de la Fonction publique ainsi qu'avec les réseaux de l'Éducation et des Affaires sociales du secteur parapublic.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences humaines, sciences administratives ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années d'expérience en recherche dans le domaine de la rémunération. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être comepneés par 2 années d'expérience pertinente. Inclure photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Administrateur, classe III
TRAITEMENT — de 39 088 $ à 53 973 $

Période d'inscription:
du 22 août au 4 septembre 1981

Directeur régional

Concours spécifique numéro 624J-450026/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Environnement — 1 emploi à Noranda

Attributions — Sous la responsabilité du sous-ministre adjoint aux opérations régionales, coordonner les activités du ministère en région, établit les priorités régionales et en planifier la mise en oeuvre; assurer la liaison avec les autres unités administratives concernées par les dossiers qui lui sont confiés ainsi que les ministères et les organismes de la région préoccupés par l'environnement.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine de l'environnement et de l'administration. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
TRAITEMENT — de 35 533 $ à 49 075 $

Période d'inscription:
du 22 août au 4 septembre 1981

Chef du service de l'analyse et du développement

Concours spécifique numéro 624J-450027/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Éducation — Direction générale des ressources matérielles et financières
— 1 emploi à Québec

Attributions — Diriger et coordonner les études et les analyses des coûts requises par les opérations des services de la direction générale; participer à l'élaboration de la politique budgétaire des ressources financières et à celle des ressources matérielles du secteur primaire et secondaire et les données d'analyse comparative; s'assurer que les systèmes collectifs du ministère répondent correctement aux besoins d'informations de la direction générale et aussi que les différents services de la direction générale disposent de systèmes informatiques adéquats.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences administratives ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine de l'analyse budgétaire. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
TRAITEMENT — de 35 533 $ à 49 075 $

Période d'inscription:
du 22 août au 4 septembre 1981

Délégué régional — Abitibi-Témiscamingue

Concours spécifique numéro 624J-450028/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Office de planification et de développement du Québec — direction générale du dévebppement régional
— 1 emploi à Rouyn-Noranda

Attributions — Diriger les projets et études propres à sa région en matière de développement. À cette fin, susciter la concertation de l'ensemble de l'action gouvernementale en régions; coordonner l'exécution de projets au fonds de développement régional; identifier et faire valoir les priorités régionales; diriger l'élaboration des orientations régionales de développement; présider la conférence administrative régionale et en superviser le secrétariat.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences humaines ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine du développement régional. Habileté administrative éprouvée. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
TRAITEMENT — de 35 533 $ à 49 075 $

Période d'inscription:
du 22 août au 4 septembre 1981

Chef du service de la réadaptation sociale

Concours spécifique numéro 625J-450025/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Commission de la santé et de la sécurité du travail — Direction régionale
— 1 emploi à Montréal

Attributions — Assumer la responsabilité de réaliser la réadaptation personnelle et sociale des victimes d'accidents du travail, d'actes criminels et de maladies professionnelles et leur faciliter la réintégration du marché du travail. À cette fin, participer à la définition des objectifs, politiques et programmes; planifier, organiser, diriger et contrôler les activités de réadaptation sociale, d'assistance professionnelle et de support administratif.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences humaines (psychologie, orientation, service social) ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minumum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine du counselling. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
TRAITEMENT — de 31 775 $ à 44 590 $

Période d'inscription:
du 22 août au 4 septembre 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Lieux

Suite de la page 13

ble que les gens vont au cinéma comme ils vont aux courses, lance-t-il tout à coup. Ils consultent leur programme en éliminant systématiquement les films déjà vus. C'est absurde! Un film, tout comme un livre ou une pièce musicale, nécessite qu'on y revienne à plusieurs fois afin de bien en comprendre le sens. Trop de choses nous échappent au premier visionnement.»

Daudelin définit la Cinémathèque québécoise comme étant d'abord un organisme de conservation du patrimoine cinématographique. La projection de films est une activité secondaire. Sur dix personnes employées par la Cinémathèque, quatre travaillent à la conservation. Le travail de projection se fait collectivement, en essayant le plus possible de respecter les goûts et les intérêts de chacun en ce qui concerne la programmation. Et même si on considère avoir une responsabilité toute particulière envers le cinéma québécois, cela n'a nullement empêché la Cinémathèque de s'être constitué, depuis quinze ans, une collection de films d'animation unique au monde. L'intérêt se porte également vers le cinéma du tiers-monde, un cinéma qui, n'était des efforts déployés par cet organisme, resterait largement méconnu ici. «En ce qui concerne les projections publiques, explique Daudelin, nous souhaitons qu'elles soient une histoire vivante du cinéma. Conséquemment, il faut se tourner périodiquement vers des cinématographies auxquelles on n'a pas accès de façon normale. Le cas du tiers-monde est typique en ce sens. Il est difficile de mettre la main sur ces films et lorsqu'on y parvient, on considère que nous pouvons jouer un rôle important auprès du public en les faisant connaître. Nous présentons, de cette façon, quelques cycles nationaux à chaque année.»

Sous ce rapport, le travail des responsables d'une cinémathèque est parfois ingrat, mentionne Danielle Cauchard. «Parfois nous déployons des efforts énormes pour acquérir une série étrangère et l'on s'aperçoit que ça ne marche pas, que le public n'est pas vraiment intéressé. En d'autres occasions, c'est le contraire qui se passe.»

De l'avis de tous, on assiste présentement à un regain d'intérêt pour les cinémathèques. Des efforts sans précédent sont investis dans la programmation et la diffusion des films et cela donne d'heureux résultats. «Nous en avons eu un exemple concret il n'y a pas si longtemps lorsque nous avons organisé la rétrospective Fritz Lang, nous dit Daudelin. Sans le savoir, nous avions, Claude Chamberlan et moi, mis les mêmes films au programme et on faisait salle comble tous les soirs. Il y avait là non seulement des gens plus âgés qui venaient revoir les films qu'ils avaient aimés du temps des ciné-clubs à Montréal, mais également un public plus jeune qui revenait à chaque représentation. Il semble qu'il y ait une redécouverte, en ce moment, des grands classiques du cinéma. Un tel phénomène était impensable il y a une quinzaine d'années. Aujourd'hui, en Finlande où il existe une clientèle de fervents du cinéma muet soviétique, on renégocie les droits de distribution des films d'Eisenstein et de Dovjenko pour distribution dans les salles commerciales!»

Poursuivant dans ce sens, Frances Kutasi ajoute: «Nous avons fait la même expérience à l'institut il y a trois ou quatre ans lorsque nous avons présenté des films de la période expressionniste allemande. Le public était assez nombreux et était composé surtout de jeunes gens.»

Selon Chamberlan, plusieurs facteurs contribuent à ce phénomène. Premièrement, la présence dans une même ville de plusieurs organismes de diffusion dont les activités sont complémentaires; deuxièmement, le rafinement des méthodes de publicité et de programmation; et troisièmement, une amélioration sensible des conditions matérielles de projection. «Les choses ont changé, dit-il. Nous avons dépassé le stade des fascicules ronéotypés et des projections dans les sous-sols d'églises. Aujourd'hui, les cinémathèques s'équipent avec du matériel professionnel et les efforts pour préserver une certaine qualité de projection des films sont constants... Grâce à cela, on arrive à rejoindre un plus large public, au point où quelques compagnies privées remettent certains grands classiques en circulation. C'est là le côté très positif de notre travail.»

Et le rôle de la critique? Tous pensent qu'on pourrait faire plus et mieux. On semble accorder trop d'attention aux films projetés dans les salles traditionnelles et pas assez à ce qui se fait ailleurs, «Nous comprenons que les exigences du métier de journalisme font qu'il est parfois difficile de tout couvrir. Surtout qu'il n'y a pas beaucoup de gens qui écrivent sur le cinéma à Montréal. Cependant, ça n'excuse pas le fait que parfois on s'escrime à bâtir des programmations contenant des oeuvres remarquables et personne n'en parle. Manque de curiosité peut-être? Il n'en demeure pas moins que plus d'une fois, de véritables chefs-d'oeuvres sont passés sous le nez des journalistes sans que ceux-ci ne réagissent.»

Selon Chamberlan, la critique n'a pas suivi l'évolution des cinémathèques depuis quelques années. Il s'est passé beaucoup de choses et ce ne sont pas les projets d'avenir qui manquent. On devrait être plus attentif à cela. Ce qu'il faudrait, précise-t-il, ce sont des articles plus fouillés avec, sur semaine, de petites chroniques d'information sur les films à l'affiche, les cinéastes etc. L'information est encore trop sporadique.

Tous ces organismes reçoivent des subventions plus ou moins importantes de l'État. Mais là encore, on pourrait faire plus. Alors que Claude Chamberlan doit, à chaque année, se battre pour obtenir plus d'argent pour étendre les activités du Parallèle, Robert Daudelin, lui, en est toujours à faire des acrobaties comptables afin d'offrir un salaire décent à ses employés. Mais comme toujours, en période de restrictions budgétaires, l'État préfère subventionner l'industrie et sabrer dans la culture. Il reste à espérer que dans l'avenir, les pouvoirs publics seront plus sensibles à la situation d'un cinéma qui, pour n'être pas celui que l'on projette le plus souvent sur les écrans du Loews ou du Parisien, n'en est pas moins important dans la vie culturelle de notre société. Espérons-le également pour nous, le public, qui grandit d'année en année en se faisant plus exigeant.

Films

suite de la page 13

un film iranien qui figurait cette année à la Semaine des réalisateurs, *Houston Texas*, un document troublant de François Reichenbach, *O Beijo no asfalto* du Brésilien Bruno Barreto qui a signé précédemment *Dona Flor et ses deux maris*, *Germany Pale Mother*, un long métrage de deux heures trente minutes de Helma Sanders-Brahms, La *Naissance du jour*, un film que Jacques Demy a tourné pour la télévision, *The Vulture*, un film israélien presque antimilitariste, Prends *10,000 balles et casse-toi*, retenu cette année à Cannes dans la section Perspective du cinéma français, *Malevil*, la dernière réalisation de Christian de Chalonge et le premier programme des courts métrages en compétition officielle où figure ce film québécois étonnant qu'est *Pixilation*.

Soulignons aussi les hommages à Elia Kazan et Robert Wise qui permettront aux cinéphiles de voir ou de revoir ces extraordinaire morceaux de cinéma américain que sont *America America*, *Baby doll* et *West Side Story*

Enfin les curieux s'empresseront sans doute de voir *Kings and Desperate men*, le film canadien en compétition officielle où figure Margaret Trudeau. Qu'en pensera le public? On n'en sait rien. Un cinéphile n'a cependant pas pu retenir sa réaction à l'annonce de la présence du film au festival. Deux mots: «Fuddle Duddle».

Banff

Suite de la page 13

de la vie d'artiste. Tout ce qu'on demande aux jeunes artistes qui s'inscrivent aux stages estivals, c'est de créer et réfléchir sur leur art. L'école en retour les nourrit, les loge en leur fournissant toutes les aménités souhaitables.

Voilà l'une des ambiguïtés de ce lieu qui peut, à l'oeil critique, tenir autant de l'auberge de jeunesse, de l'école d'art que carrément de l'hôtellerie. Ce centre abrite l'hiver une école de gestion et une division des conférences, deux volets qui lui apportent rentabilité et santé financière, par rapport à l'école d'art qui, elle, est déficitaire. L'hiver donc ses facilités sont aussi mis à la disposition d'un public d'hommes d'affaire. Et pour cause! Le lieu est à lui seul un argument de vente. Il y a les montagnes à portée de la main et tout le potentiel récréatif d'un des parcs nationaux les plus fréquentés au Canada. On veut construite au «Banff Centre» une piscine et un centre récréatif. Est-ce que cela se fera au détriment de la reconstruction des bâtiments de photographie, incendiés l'an dernier, se demandent quelques sceptiques? «Camp Banff», ironisent-on parfois à propos de cette école qui lutte contre sa réputation de «colonies de vacances pour artistes». Pour certains, c'est un lieu où les gosses de riches viennent passer l'été. En présence de ses hordes de petits rats adolescents de la danse classique, ce préjugé n'est peut-être pas totalement tiré par le chignon!

Malgré ce dosage incongru de conservatisme et de haute sophistication, cette école sans diplômes et sans cours magistraux, une école où l'on enseigne tout autant la performance et le vidéo que le tissage ukrainien, l'hiver, a une excellente réputation. Tous les espoirs lui sont permis. Dans l'Alberta des nouveaux riches, on a aussi soif de culture que de cognac trois étoiles après la prohibition. Les galeries de Montréal qui ont déménagé leurs pénates à Calgary en savent quelque chose. Pour les conservateurs au pouvoir et les pétroliers de 1974, le «Banff Centre» est une sorte de bijou culturel et on y tient. C'est aussi l'alibi parfait dans un pays où, l'affluence soudaine aidant, on s'efforce coûte que coûte de délaisser le stampede pour les choses de l'esprit, où l'on découvre la «nouvelle cuisine» et le chic... sans toutefois renier les épaisses grillades de boeuf! «Bien rodé, ouvert sur l'extérieur, le Banff Centre se veut la preuve vivante que le pouvoir en Alberta n'est pas totalement phillistin», me confiant un Torontois récemment débarqué de l'est. En «Oilberta», les valeurs culturelles font dorénavant partie du «paysage», surtout en peinture. De nouvelles frontières sont défrichées par un mécénat enthousiaste.

Cultivé, raffiné, Robert Borden ne correspond pas exactement à l'image que l'on se fait à l'est de l'homme d'affaires albertain ayant acquis une prospérité enviable dans le pétrole et le développement foncier. Il me reçoit dans son élégante maison de Banff ou trônent nombre d'oeuvres d'art réalisées par des anciens du «Banff Centre» dont cette tapisserie en feutre exécutée par Inese Birstins à l'issue d'une sélection parmi les participants à un stage estival en fibre. La tapisserie orne une nouvelle aile de sa maison. Mon hôte croit fermement à la responsabilité culturelle et communautaire des milieux d'affaires face aux choses de l'art à une échelle d'implication tant locale qu'internationale. C'est pour cela qu'avec d'autres financiers, sa famille a contribué au projet de construction du complexe récréatif pour le «Banff Centre» et qu'il en est à sa 75e bourse donnée à des étudiants. «En Alberta, au Canada, la culture se doit d'être intégrée à notre tissu social. Pour moi, c'est presque une chose politique! C'est aussi bien sûr un des charmes de l'existence et on ne peut pas consacrer toutes nos énergies qu'à faire de l'argent et accroitre notre aisance, dit-il».

Le budget du «Banff Centre» est grandement tributaire du secteur privé pour sa politique de bourses. 60 pour cent des étudiants en reçoivent d'une façon ou d'une autre. Un million est versé cette année à cet effet. Il faut comprendre que les frais encourus par ces étudiants ou jeunes artistes sont considérables. Cependant, c'est le gouvernement de l'Alberta qui en est le principal bailleur de fond. Ce dernier fournit plus de la moitié du budget annuel total du centre soit environ 7.5 millions sur 13.5 millions. L'ensemble de cette somme est affecté aux trois volets du centre dont l'école de gestion et la division des conférences qui loue l'espace non utilisé pour des fins académiques à des clients privés générant ainsi des revenus. Quant au volet «beaux-arts», son budget est de $7 millions.

Au «Banff Centre», on songe à réduire l'importance de cette vache à lait qu'est la division des conférences, l'orientant davantage vers le versant culturel qui y trouvera un endroit tout désigné pour des colloques, symposiums... On ne veut pas compromettre le futur des activités créatrices par rapport à cet apport rentable et le gouvernement albertain s'est engagé à compenser pour le manque à gagner. Avec le nouveau programme d'hiver et les nouvelles activités prévues dans les secteurs de la communication électronique, du film, de l'intégration théâtre/musique, la mise sur pieds de cours et de stages en journalisme artistique et en critique d'art... les «beaux-arts» commanderont plus des deux tiers de l'espace disponible.

Si les stages intensifs d'été s'adressent à des jeunes artistes ou à des étudiants désirant un appoint éducationnel à leur carrière, le nouveau programme d'hiver de cette école fondée en 1938, restructurée dans les années soixante-dix, vise avant tout à développer un professionnalisme garant de la survie matérielle de l'artiste.

Malgré une forme de claustrophobie inhérente aux circuits fermés de ce «village global artistique», peu d'étudiants ou d'artistes se plaignent de leur campus. On est satisfait comme me le confiait Renée Chouinard, 22 ans, de Chicoutimi. «Je suis inscrite en fibre. J'ai participé aux sessions d'hiver et d'été. Avec le jeu combiné des bourses, cela me coûte à peu près $500 par session, explique-t-elle sans trop insister sur la sélection rigoureuse. Ici nous ne sommes pas confiné à une section. Je peux aller chercher de l'équipement en gravure, en céramique. Il y a énormément d'artistes stimulants invités. Des grands noms. Tout est à portée de la main. Il n'y a pas de cours en tant que tel. C'est comme un atelier et on mise beaucoup sur la motivation des individus». Sa participation à l'exposition finale de cet été fut remarquée. «Go west..!»

Le Brésil et Cuba à Biarritz

BIARRITZ (AP) — Miroir de l'Amérique latine d'aujourd'hui, de l'Espagne et du Portugal, 11 films, reflet de la vie, de la lutte et des espoirs, de l'imaginaire et de l'esthétique en mouvement dans sept pays, ont été sélectionnés pour le 3e Festival de Biarritz, qui se déroulera du 22 au 27 septembre.

Après l'Espagne deux films), l'Argentine (deux films), le Vénézuela, le Mexique et Porto-Rico un film chacun), ce sont quatre nouveaux films et deux nouveaux pays, le Brésil et Cuba, qui entrent en compétition.

Le Brésil tout d'abord, avec deux titres qui représentent deux courants tout à fait différents de la contribution nationale, *Pixote a lei do mais sraco* (Pixote ou la loi du plus faible), réalisé par Hector Babenco, est un dramatique témoignage social sur la délinquence juvénile dans les grandes villes brésiliennes. D'une rare violence et d'un réalisme parfois difficilement soutenable, le film montre comment un enfant de 10 ans est pris dans l'implacable engrenage de l'abandon, de la maison de correction, de la drogue, du vol, du crime enfin. Cette fiction sans concession et qui a force de document a obtenu cette année le Prix Air-France de cinéma du meilleur film brésilien, décerné par un groupe de critiques de ce pays.

À l'opposé de cette tragédie, une comédie, pleine de musique et de couleur signée Nelson Pereira dos Santos, *A estrada da vida* (La route de la vie), par le réalisateur de *Vidas Secas* et de *Tenda dos millagres* (présenté au 1er Festival de Biarritz). C'est la carrière de deux pauvres peintres montés à la ville pour gagner leur vie et qui se battent pour réaliser leur rêve: devenir des vedettes de la chanson. Là aussi, un témoignage sur le Brésil d'aujourd'hui, sur la lutte pour la vie, mais sur un tout autre ton.

Autre nouveau pays en lice: Cuba, avec un film réalisé par le premier vainqueur du Festival de Biarritz en 1979, Tomas Gutierrez Alea pour la *Ultima cena*.

Cette année, *Los sodrevivientes* (Les survivants) raconte comment une famille de propriétaires terriens lit l'annonce du triomphe de la révolution castriste. Au lieu de quitter le pays, la famille s'enferme dans son immense propriété avec ses domestiques à l'abri de la «contagion» révolutionnaire et en attendant que le régime tombe... Mais le régime se consolide tandis qu'au contraire les réserves alimentaires de la famille s'affaiblissent. Comment, dès lors, assurer la pérennité des valeurs bourgeoises dans un univers de huis-clos?

Un second film pour le Vénézuela, enfin, *La casa del paraiso* (La maison du paradis), deuxième long métrage du réalisateur, Santiago San Miguel. Le film met en scène un groupe d'hommes et de femmes mystérieusement réunis et entretenus dans une confortable maison par un homme riche et absent avec lequel chacun a des relations étranges. L'arrivée dans ce «paradis» d'une très belle jeune fille va bouleverser les relations entre les personnages et pousser les tensions à leur point suprême. Le «paradis» restera-t-il vivable?

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 21, 22 et 23

NOTRE RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 75¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que cinq dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

Compétence: Micheline Turgeon, Rens.: 844-3361

SUCO

OUVERTURE DE POSTE

CHARGE DE PROGRAMME POUR L'AMÉRIQUE LATINE

- La personne choisie sera appelée à coordonner l'ensemble de la programmation de la région de l'Amérique Latine pour une période intérimaire d'un an à compter du 15 septembre 1981.
- Elle devra assurer la préparation et le suivi des projets dans lesquels intervient le Suco tant par l'envoi de coopérants que par le financement de projets.
- Elle sera responsable avec les chargés de programmes des autres régions de la planification de la programmation Outre-mer.
- Elle devra avoir une connaissance pratique et théorique de l'Amérique Latine afin d'assurer l'analyse des pays et des interventions du Suco dans ces pays.
- Une implication directe dans ou avec les groupes populaires du Québec est souhaitée ainsi qu'une expérience de coopération Outre-mer.
- La fonction implique une expérience dans l'administration de budget et de personnel.
- La personne devra coordonner à Montréal un groupe d'étude sur l'Amérique Latine composé de permanents et de bénévoles.
- Elle sera appelée à voyager en Amérique Latine au moins deux fois dans le courant de l'année.
- Elle devra connaître parfaitement l'espagnol et le français parlés et écrits. Une connaissance minimale de l'anglais est souhaitable.
- Elle devra de préférence posséder un bacc en sciences sociales et une formation en administration ou avoir une expérience équivalente.

POSTE: À Montréal
SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX: Selon la convention collective
ENTRÉE EN FONCTION: 15 septembre 1981
FERMETURE DU CONCOURS: 4 septembre 1981
FAIRE PARVENIR LES CURRICULUM VITAE

Philippe Léon
Coordination des Programmes de Coopération
SUCO
4824, Côtes-des-Neiges
Montréal, Québec
H3V 1G4

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraitre difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée). L.L.

BERGER
LE PASTIS À SON MEILLEUR
21 3 i

RÉCITAL D'ORGUE

Mercredi, 26 août à 20 h 30
RAYMOND DAVELUY



Oeuvres de **Lauber, Gagnon, Bach et Daveluy.** Improvisation.

Organisé par LES CONCERTS SPIRITUELS

Billets en vente à 7h30 à la porte **$3.50,** étudiants **$2.50**
50 billets au jubé de l'orgue à **$5.00**

RENSEIGNEMENTS: 733-8211

ORATOIRE ST-JOSEPH



LES EXTRAVAGANTES ET VOLUPTUEUSES AVENTURES du BARON de CRAC!

d'après CAMI
Avec: RÉJEAN WAGNER

La critique unanime!
— Triomphe de la fantaisie! C'est réjouissant, bien fait, beau et intelligent! Un oasis de fraîcheur fantaisiste! (J-L. Langlois — Le Devoir)
— Excellent spectacle! À voir! (F. Grimaldi)
— Un comédien extraordinaire! J'y retournerais! Y faut y aller! (Brunch-TM)
— Une heure bien agréable! (La Presse)
— Une performance remarquable! (CFGL)

Dernière semaine — *À venir* — Mosus de mosus de mosus. de Denise Guénette avec Jacqueline Payette

au Café Molière 1200, Saint-Hubert Rés. : 844-7000
Du MERCREDI au LUNDI inc. à 20 hres 30. Adm.: $5.00 — $6.00 le samedi

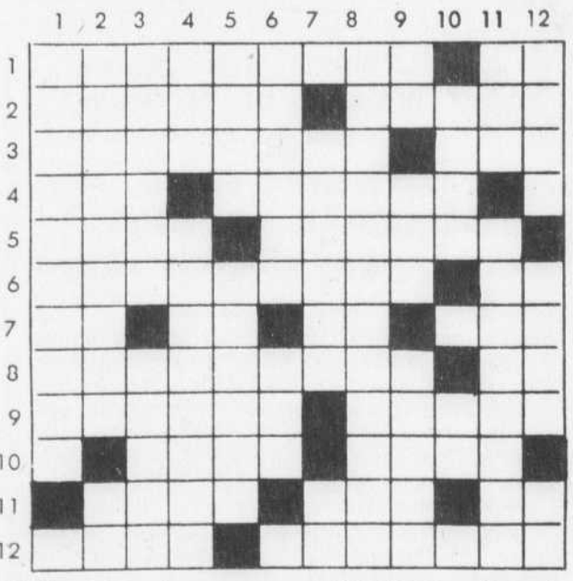
L'Institut de danse, dir.: Mikhail Berkut
SESSION D'AUTOMNE
8 septembre - 24 décembre



BALLET CLASSIQUE (méthode russe) avec Anatole Arictov - Bolshow théâtre
BALLET JAZZ
Professeur invité: Eva von Gencsy
DANSE DE CARACTÈRE (Folklorique Slave) avec Mikhail Berkut
Cours de guitare, balalaïka et mandoline
ADULTES ET ENFANTS — TOUS LES NIVEAUX
SPECTACLES—BOURSES—3 STUDIOS
ÉPARGNEZ EN VOUS INSCRIVANT MAINTENANT
Les BALLETS RUSSES de Montréal Tél.: 288-1677
Permis 749641
1231 ouest, rue Sainte-Catherine, Suite 120, 1er étage
Montréal H3G 1P5

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Troupes servant à cheval. — Platine.
2—Prière. — Pierre précieuse.
3—Couper le sabot par sillons avec la rénette. — Recueil de bons mots.
4—Souverain. — Tout ce qui a la courbure d'un arc.
5—Très petite île. — Opéra.
6—Fabricant de galons. — Californium.
7—Deux. — Sodium. — Edouard. — Calme et tranquille.
8—Commerce de brosses et d'ustensiles analogues. — Neuf.
9—Donner pas testament. — Sans vigueur, sans expression.
10—Te rendras. — Siège long et étroit.
11-Confession. — Ride. — Pronom indéfini.
12—Mettre sa confiance en. — Remue fréquemment et vivement les pieds.

Verticalement

1—Qui peut être corrigé.
2—Relatif à l'aérole. — Du verbe avoir.
3—Sans gravité. — Partie antérieure d'un projectile.
4—Conscience. — Donner la tonsure.
5—Boucha avec du lut. — Narine du cheval.
6—Portion du littoral comprise entre les plus hautes et les plus basses mers. — Genre de légumineuses.
7—Prononcer en criant. — Lettre grecque (16ième).
8—À quoi on ne peut remédier.
9—Obtenu. — Atmosphère. — Existait.
10—Unité de vitesse dans les transmissions télégraphiques. — Pronom indéfini.
11—Conifère. — Ornement de coins du plat d'une reliure.
12—Empereur de Russie. — Assujetti. — Venu au monde.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	L	A	N	C	T	O	N	■	V	O	L
2	R	O	C	■	H	E	R	E	D	I	T	E
3	O	G	I	V	A	L	■	U	R	N	E	■
4	F	I	N	I	R	■	E	T	U	I	■	T
5	E	Q	U	A	T	E	U	R	■	Q	U	I
6	S	U	S	D	I	T	■	E	C	U	R	E
7	S	E	■	U	S	E	E	■	R	E	I	N
8	O	■	A	C	T	I	N	I	E	■	N	D
9	R	O	D	■	E	N	C	L	A	V	E	R
10	A	R	E	S	■	D	A	I	S	■	R	A
11	L	A	N	T	E	R	N	E	■	M	A	I
12	E	N	T	E	T	E	■	N	I	A	I	S

EN VENTE MAINTENANT



Les Productions Lise Aubut Inc. présentent
JE M'APPELLE Edith
15 au 26 septembre
20h
sam., 19h et 22h
84 ouest, rue Sainte-Catherine
861-0563
tnm

La bonne forme, c'est au moins à tous les deux jours.
PARTICIPACTION®
Le mouvement canadien du bien-être physique.